

# LES GUERRES DE LA RÉVOLUTION

TOME DIXIÈME

## VALENCIENNES

(1793)

PAR ARTHUR CHUQUET

PARIS - LÉOPOLD CERF - 1886-1896.

## CHAPITRE PREMIER. — DAMPIERRE.

**I.** La débâcle des armées du Nord et des Ardennes après la fuite de Dumouriez. — **II.** Nomination de Dampierre. Ses services passés. Son caractère. — **III.** L'armée à Bouchain. La Marlière à Lille. O'Moran à Cassel. Délabrement et détresse des troupes. La cavalerie. L'infanterie. Les volontaires. La gendarmerie.

## CHAPITRE II. — LE CONGRÈS D'ANVERS.

**I.** La négociation de Cobourg avec Dumouriez désapprouvée par l'empereur. Congrès du 8 et du 9 avril. Colère des ambassadeurs des puissances alliées. Cobourg désavoue sa première proclamation. Seconde proclamation. Idées de démembrement. Tristes pressentiments de Cobourg. — **II.** Lettre de Dampierre et réponse de Cobourg. Réplique des commissaires de la Convention Briez et Du Bois du Bais à la seconde proclamation du prince. Réponse de Cobourg. Nouvelle réplique des commissaires. Chéri a au quartier-général de Quiévrain. Sa conversation avec Cobourg et Mack. L'Empereur interdit toute négociation et envoie Mercy à l'armée. Les commissaires désavoués par la Convention, rappelés, puis maintenus. — **III.** Tentatives de Le Brun et circulaire confidentielle du premier Comité de salut public. Dona et Hérault. Lettre de Le Brun à Grenville et réponse ironique du ministre anglais. Nouveaux efforts du Comité pour négocier. Mission de Forster et de Pétry. Proclamation de Knobelsdorf aux habitants de Lille. La force des armes. Point de démembrement.

## CHAPITRE III. — RAISMES.

**I.** Plan de Cobourg et de Mack. Stratégie de l'époque. — **II.** La frontière franchie. Premiers échecs des Français. Dampierre à Famars. Ses craintes et ses incertitudes. Lettres au ministre. Conseils de guerre. Défiances et mécontentement des commissaires. — **III.** Les Prussiens à Saint-Amand. Bataille du 1er mai. — **IV.** Nouvelles angoisses de Dampierre. Ordres contradictoires. Intervention de Briez et Du Bois du Bais. Attaque du 8 mai. La Marlière. L'abbaye de Vicoigne. Echec des Anglo-Prussiens. Weinheim et Lamarche. Blessure et mort de Dampierre. Retraite de l'armée. Funérailles du général. Décrets de la Convention.

## CHAPITRE IV. — FAMARS.

**I.** Lamarche. Journées du 9 et du 10 mai. Prise de la redoute de Vicoigne. Faiblesse et impuissance des troupes. Renforts envoyés dans la Vendée. Les recrues. Manque d'habits et d'objets d'équipement. Friponneries. Réquisitions. Projet d'inondation de la Scarpe. Positions de l'armée. Deux plans de diversion. L'expédition de Champmorin. Kilmaine à l'armée des Ardennes. Le camp de Villy. Bataille d'Arlon. — **II.** Cobourg, Mack et Hohenlohe-Kirchberg. Plan d'opérations dressé par le colonel Mack. Arrivée des Anglo-Hanovriens. Attaque du 23 mai. Les colonnes du duc d'York et de Ferraris. La Rhonelle franchie à Maresches. Les retranchements d'Aulnoy emportés. Conseil de guerre. Retraite des Français sur Bouchain. — **III.** La Marlière à Tourcoing. Colaud à

Hasnon. Ransonnet à Orchies et à Marchiennes. Négligence des officiers généraux. Doléances de Murnan. Désorganisation et frayeurs de l'armée.

#### CHAPITRE V. — FURNES.

**I.** La petite ville de Fumes. Jugement de Forster. Le général Carie. Le colonel Maschek. Affaire du 6 mai. Proposition de Bouchotte. Conseil de guerre du 16 mai. Objections d'O'Moran. Retards et perplexités. L'expédition résolue. Prise de Furnes. Désordres et pillages. Retraite honteuse des vainqueurs. Indignation de la Flandre française. Protestation des officiers du Finistère. Placard d'un soldat, le Petit-fils du véritable père Duchesne à ses compagnons d'armes. Douleur et colère des généraux, de Richardot, de Stettenhoffen, d'O'Moran. Lettre de Gadolle. Proclamation de Carnot et de Duquesnoy. Dépêche confidentielle au Comité. Repentir des soldats. — **II.** Changement de position des alliés. Opinion d'un officier prussien sur la Flandre. Les champs de blé et de colza. Situation romantique des villages. Caractère des paysans. Un habitant de Mouchin. Politesse bavarde des gens de la campagne. Patriotisme et ardeur martiale des carmagnoles.

#### CHAPITRE VI. — LE CAMP DE CÉSAR.

**I.** Custine nommé au commandement de l'armée du Nord. Son arrivée à Cambrai. Son plan. — **II.** Le camp de Paillencourt ou de César. Défensive. Rétablissement de la discipline. Ordonnances et règlements. Tournée du général à travers les camps et cantonnements. Confiance qu'il inspire. Ses réponses aux fédéralistes. — **III.** Petits combats sur la frontière. Le colonel Blücher. Prussiens et Hollandais. Inaction de Cobourg.

#### CHAPITRE VII. — CUSTINE ET BOUCHOTTE.

**I.** Attaques contre Custine et les nobles. Les jacobins de Paris. Articles de Marat, de Laveaux et de Hébert. — **II.** Général et ministre. Stengel. Le Veneur. L'administration des subsistances. Devrigny. L'ordre de fusillade. Opposition de Bouchotte et de Vincent. Lettres violentes de Custine. Affaire de Favart et de La Marlière. Arrêté du Conseil exécutif (11 juin) et décision du Comité (26 juin). Le déplacement des canons et le désarmement de Lille. — **III.** Les commissaires du pouvoir exécutif. Distributions des journaux de Laveaux et de Hébert. Defrenne à Maubeuge. Celliez à l'armée du Nord. Arrestation de Celliez et de son secrétaire. Dispositions des troupes. Custine rappelé à Paris, arrêté et condamné.

#### CHAPITRE VIII. — LA MARLIÈRE.

La Marlière. Favart. Lavalette, Dufresse et Calandini. Dénonciation de Calandini. La Marlière rabroue le *mouchard*. Accusations de Dufresse et de Lavalette. Le bataillon des Lombards. Le procureur-syndic Sta. Duhem. Riposte de La Marlière. Nouveaux efforts de Lavalette. Bouchotte destitue La Marlière. Acte de vigueur de Duhem et de Lesage-Senault. Leur arrêté du 22 juillet et leur proclamation du 23. Réponse de la Convention à l'arrêté de

Duhem. Discours de Robespierre. Rapport de Jeanbon Saint-André. La Marlière traduit au tribunal révolutionnaire. Son jugement et sa mort.

## CHAPITRE IX. — VALENCIENNES ET CONDÉ.

**I.** Condé. Le général Nestor. Mesures de défense. La famine. Capitulation. Entrée des Autrichiens. — **II.** Siège de Valenciennes. Ferrand. Boillaud et Beaugard. Tholosé et Dembarrère. Cochon et Briez. La garnison. Régiments de ligne, cavalerie et artillerie. Inexpérience et indiscipline. Hauteurs qui environnent Valenciennes. Comité de siège et Conseil de guerre. -Mesures urgentes. Proclamations. Cérémonie du 30 mai. Lettres, chansons et pièces patriotiques. — **III.** Le duc d'York et Ferraris. L'armée de siège. Le front de Mons choisi pour point d'attaque. Prise de Marly. Sommeation. Bombardement. Sortie du 17 juin. Incendie de l'arsenal et de la tour Saint-Nicolas. Deuxième et troisième parallèle. L'artillerie française. L'armistice du 16 juillet. Explosion des mines et attaque du 25 juillet. Découragement de la garnison. — **IV.** Attitude de la population et de la municipalité. Attroupements et insurrections. Journée du 26 juillet. Soulèvement des habitants et des soldats. Refus de service. Pillage des magasins. La capitulation. Scènes scandaleuses. Sortie de la garnison. Entrée des alliés. Aspect de Valenciennes. La garnison à l'intérieur. Réflexions sur la défense. Carnot. Briez et Robespierre. Ferrand et Tholosé — **V.** Cobourg prend possession de Valenciennes au nom de l'empereur. La Jointe. Restauration partielle de l'ancien régime. Impuissante colère des émigrés.

# CHAPITRE PREMIER

## DAMPIERRE

**I.** La débâcle des armées du Nord et des Ardennes après la fuite de Dumouriez. — **II.** Nomination de Dampierre. Ses services passés. Son caractère. — **III.** L'armée à Bouchain. La Marlière à Lille. O'Moran à Cassel. Délabrement et détresse des troupes. La cavalerie. L'infanterie. Les volontaires. La gendarmerie.

**I.** Le 5 avril 1793, Dumouriez, délaissé de ses troupes, passait aux Autrichiens avec une poignée de hussards et de dragons. Les deux armées qu'il commandait, l'armée du Nord et celle des Ardennes, abandonnaient l'une l le camp de Maulde, l'autre le camp de Bruille, et se jetaient dans les villes de la frontière. Tel était l'ordre des commissaires de la Convention qui, dans cette crise terrible, devenaient le seul point de ralliement, le seul centre d'autorité. *Quittez*, disaient Bellegarde, Cochon et Lequinio, *quittez le traître si vous ne pouvez le saisir mort ou vif*, et, de Douai, Carnot et Lesage-Senault sommaient les généraux de se retirer avec leurs divisions et leurs brigades, leurs munitions et leurs bagages sous le canon des places fortes les plus exposées. Dociles à l'appel des représentants qui leur faisaient entendre la voix de la patrie, les soldats prenaient le chemin de Valenciennes, de Douai, de Lille. C'était une débandade, une débâcle. Toute une armée se séparait de son chef et peu à peu, partiellement, en détail, s'échappait des mains de celui qu'elle acclamait naguère comme son idole et qui n'était plus à ses yeux que l'ennemi du pays et de la liberté, l'allié des Autrichiens et des émigrés, l'instrument des despotes. Des pelotons, des compagnies, des bataillons arrivaient les uns après les autres sous les murs des forteresses et revenaient à la République. La grosse artillerie et le trésor se réfugiaient à Valenciennes. D'innombrables chariots de vivres et les canons de l'arsenal de Malines se rendaient à Douai. Les troupes de Hollande, sorties d'Anvers par la capitulation du 26 mars, entraient à Lille<sup>1</sup>.

Il fallait donner au plus tôt un général à ces bandes éparses et frémissantes. Or, un seul se déclarait contre Dumouriez, et il était tout près des commissaires et à leur portée. : Dampierre qui commandait au Quesnoy. Dumouriez l'avait-il relégué dans cette place, selon le mot de Gobert, pour se débarrasser d'un argus, d'un patriote qui s'opposerait sûrement à ses démarches ? C'est peu probable, car on l'entendit s'écrier que Dampierre, homme de qualité et fait pour bien penser, avait trahi sa confiance. Quoi qu'il en soit, le 3 avril, Dampierre écrivait au Conseil exécutif qu'a la vue du danger de la .France il prenait des

---

<sup>1</sup> *La Trahison de Dumouriez*, chap. V ; *Correspondance* de Carnot, p. E. Charavay, 1893, II, p. 62, 72, 74, 79 ; Foucart et Finot, *La défense nationale dans le Nord*, 1890, I, p. 489.

mesures extraordinaires, qu'il ralliait autour de lui tous les bons citoyens pour combattre les entreprises du traître qui s'était démasqué. *J'attends de vous, ajoutait-il, secours et protection ; je me prononce parce que je ne vois point de général qui parle ; je suivrai les ordres de celui qui voudra sauver la patrie et maintenir la République.* Les commissaires de la Convention le nommèrent aussitôt commandant en chef, et Dampierre, annonçant le 4 avril cette décision à la garnison du Quesnoy, jurait de conduire toujours ses frères d'armes dans le chemin de l'honneur et d'affronter avec eux tous les risques pour repousser les Autrichiens. *Les traîtres passeront, disait-il, mais la liberté restera entière et la patrie sera sauvée ; les braves garnisons de Lille, de Valenciennes et de Maubeuge demeurent à leur poste, et nous, nous demeurerons inébranlables au nôtre.* Le 5 avril, Bellegarde, Cochon et Lequinio faisaient connaître à l'armée la nomination de Dampierre qui prendrait sur-le-champ le commandement des troupes de la République de Valenciennes à Longwy ; tous les militaires et citoyens obéiraient au nouveau général ; quiconque était encore au camp de Maulde et de Saint-Amand se retirerait sous le canon de Valenciennes.

Le choix des représentants fut ratifié par le Conseil et par la Convention. Dès le 4 avril, les ministres, exécutant le décret qui leur enjoignait de nommer aussitôt le successeur de Dumouriez, conféraient à Dampierre le commandement de l'armée dite de la Belgique, et le lendemain, après avoir reçu sa profession de foi, ils le félicitaient de son patriotisme. *Le Conseil avait compté sur la vertu de Dampierre. La lettre que vous lui écrivez respire des sentiments qui feront le salut de la République. Les bons citoyens mettent leur espoir en vous. Répondez à leur confiance et méritez la plus haute gloire qui puisse être réservée à l'homme, celle de sauver son pays et d'exterminer les tyrans et les traîtres.* Dampierre fut investi de tous les pouvoirs ; il avait la faculté de choisir et de nommer les généraux, officiers et agents militaires qui devaient servir sous ses ordres ; on l'autorisait à grossir le noyau d'armée qu'il avait formé et à organiser les troupes comme il voudrait<sup>1</sup>.

**II.** Picot, comte de Dampierre, avait alors trente-sept ans. Successivement enseigne et sous-lieutenant aux gardes-françaises, capitaine au régiment de Chartres-infanterie, major aux chasseurs de Normandie, il commandait, lorsqu'éclata la guerre de la Révolution, le 8<sup>e</sup> dragons. Il était à cette déroute de Quiévrain qui commença si honteusement la campagne le 29 avril 1792. A l'approche de la cavalerie autrichienne, ses dragons s'enfuirent au grand trot sur le chemin de Valenciennes en criant qu'ils étaient trahis. Dampierre les rallia, et il écrivait superbement à son compatriote Danton qu'il avait sauvé l'armée en reformant son régiment et en manœuvrant le lendemain pour arrêter l'ennemi. Aussi réclamait-il un brevet de général, sa conduite ne lui avait-elle pas mérité quelques louanges et ne savait-on pas sa fidélité à la cause populaire ? Le 22 août, Dumouriez le nommait provisoirement maréchal-de-camp, et le 7 septembre Servan le confirmait dans ce grade. Le ministre voulait l'envoyer à Lille. Dumouriez objecta qu'il n'avait ni les talents ni l'âge pour un commandement stable et l'appela dans l'Argonne. Dampierre conduisit avec Beurnonville les renforts de Flandre qui, dans la journée du 20 septembre, soutinrent Stengel sur le mont Yvron. Lorsque les Prussiens commencèrent leur

---

<sup>1</sup> *Exposé de la conduite du général de brigade Gobert. 1793, p. 7 ; Fersen, II, 70 ; Rec. Aulard, III, 59, 66, 87-89.*

retraite, Dampierre impatient proposait de les charger. *J'attends des ordres*, disait-il à Dumouriez, *ordonnez et employez-moi, j'ai passé toute la nuit du 30 septembre au 1er octobre à cinquante pas de l'ennemi, avec bonne contenance.* Il eut un rôle très remarquable dans l'expédition de Belgique. Le 4 novembre, il emportait le moulin de Boussu après avoir franchi sous un feu violent le ravin qui le séparait des Impériaux. A Jemappes, il commandait l'aile droite sous les ordres de Beurnonville, et il déploya tant de bravoure que les blessés demandaient après la bataille s'il avait survécu et que les habitants de Mons lui offrirent une couronne de lauriers. Il a rédigé sur un ton lyrique et dans le style du temps une relation de l'affaire. Il exalte Dumouriez qui, selon lui, joint à la prudence de Turenne l'audace de Condé. Il loue le courage et l'endurance des volontaires : *Mères républicaines, élevez vos filles pour ces guerriers ; à leur retour, courez au devant d'eux, le myrte à la main ; que la joie du triomphe les console des fatigues, et que la plus belle soit destinée au plus brave !* Il ne s'oublie pas lui-même et assure qu'il marchait à deux cents pas en avant de sa troupe, qu'il doit ses connaissances de tactique à Lloyd, à Möllendorff et aux grands exemples de Dumouriez. Les apostrophes les plus boursoufflées terminent ce dithyrambe : *Je te remercie, Dieu plébéen, de m'avoir accordé ces trois jours pour aider mes braves camarades à humilier les despotes et les grands de la terre. Je te salue, ô patrie triomphante, l'objet de mes plus chères affections. Je te salue, Belgique, que nous venons de rendre à la liberté. Je te salue, armée victorieuse. Ressouviens-toi sans cesse de Jemappes où tu fis rougir la terre du sang des esclaves des tyrans, et que nos épées soient toujours consacrées à faire respecter les lois et la sainte humanité !* Trois semaines après, à Waroux, l'emphatique soldat dirigeait plusieurs charges brillantes de cavalerie. Le 2 mars 1793, lorsque commençaient les revers, il engageait dans les rues d'Aix-la-Chapelle une lutte meurtrière contre le duc de Wurtemberg. Il fut un des héros de Neerwinden et protégea la retraite de l'armée. Les troupes, mandait-il à Bouchotte, l'accepteraient volontiers pour général en chef, parce qu'elles avaient l'habitude de le voir au premier rang dans les combats.

C'était, a dit justement Dumouriez, un général de main. Intrépide, téméraire, exécutant avec hardiesse et parfois avec bonheur les ordres d'autrui, il n'avait pas les qualités nécessaires à l'homme qui doit mener et manier une armée. Il manquait de sang-froid, et sa vivacité, sa fougue lui faisaient commettre des imprudences, l'entraînaient à des coups de tête. Tous ceux qui l'ont vu de près, lui trouvent l'esprit dérangé. Dumouriez le nomme un fou ambitieux. Un de ses officiers dit nettement qu'il était braque. Un autre l'appelle un *extravagant inepte* et affirme qu'il eût étonné un gardien de maison d'aliénés, que le comte de Brienne, son oncle, l'avait- envoyé servir sous le baron d'Allonville pour l'empêcher de faire des sottises, qu'aucun de ceux qui l'ont bien connu ne lui aurait confié le commandement d'un escadron<sup>1</sup>.

**III.** Dampierre ordonna sans délai que l'armée occuperait le camp de Famars, à une lieue au sud de Valenciennes, entre l'Escaut et la rivière de la Rhonelle. Le 6 août, il lui fit prendre les armes, et les commissaires de la Convention la

---

<sup>1</sup> Charavay, *Carnot*, II, 60 et *Les généraux morts pour la patrie*, 5 ; *La Révolution française*, n° du 14 juillet 1885 ; Servan à Dumouriez, 9 sept. et Dumouriez à Servan, 11 sept. 1792 ; Dampierre à Dumouriez, 2 oct. 1792 (papiers de Dumouriez) et à Bouchotte, 6 avril 1794 (A. G.) ; *Mém.* de Dumouriez et d'Allonville (III, 207 ; VI, 77).

passèrent en revue ; elle avait pour mot d'ordre *Patrie, Scevola*, et pour ralliement *Guerre aux tyrans*. Le 8, la jugeant trop près des frontières que les Autrichiens allaient envahir, il la menait sous le canon de Bouchain, derrière le ruisseau de l'Ecaillon. Pouvaient-on, écrivaient les représentants, *l'exposer au torrent des cruelles impulsions*, et ne fallait-il pas l'établir à une certaine distance pour la tirer de son étourdissement et la *remettre dans son assiette* ? Mais vainement Dampierre déclarait le camp de Bouchain avantageux et recommandable ; vainement il disait que, de ce point, il se porterait facilement sur les villes que l'ennemi voudrait assiéger ; vainement il laissait une avant-garde à Fresnes et dans les bois de Raismes et un corps de troupes à Saultain et à Curgies sur le chemin de Maubeuge. Il abandonnait Condé que les Autrichiens bloquaient aussitôt, et dans le désarroi de cette reculade, il oubliait d'approvisionner la place<sup>1</sup>.

Dans leurs nouvelles positions, l'armée du Nord et l'armée des Ardennes avaient toutes deux l'Escaut devant elles. La première occupait Lieu-Saint-Amand entre la Fosse et la Selle ; la seconde tenait les hauteurs de Douchy entre la Selle et l'Ecaillon. Chacune avait son administration propre et son état-major particulier, Dampierre commandait l'armée du Nord, et Lamarche, celle des Ardennes ; mais Lamarche était aux ordres de Dampierre et devait lui rendre compte de toutes ses opérations, n'agir que de concert avec lui. Le chef d'état-major de Dampierre était l'habile et vaillant Gobert, son ami, son fidèle compagnon de la retraite de Belgique, Gobert, employé l'année précédente comme capitaine du génie à Calais, puis comme second d'Arthur Dillon à la côte de Biesme et comme ingénieur au siège de Namur, Gobert qui venait de prendre part au bombardement de Maëstricht et, en qualité d'adjudant-général, à la bataille de Neerwinden, Gobert à qui Dampierre reconnaissant avait conféré le grade de général de brigade.

La Marlière, un instant chef d'état-major de l'armée du Nord, était nommé divisionnaire et allait commander sous les murs de Lille le camp de la Madeleine où se réunissaient les garnisons de Gertruydenberg et de Breda. Son principal lieutenant était le colonel du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Macdonald, qui se signalait naguère en arrêtant de sa main son intime ami De Vaux, complice de Dumouriez.

Le vieil irlandais O'Moran rassemblait peu à peu 6.000 hommes dans les camps et les places de la Flandre maritime ; il envoyait à Saint-Venant, à Aire, à Saint-Omer, à Gravelines les bataillons les plus délabrés et répartissait les meilleurs à la frontière sur une étendue de dix à douze lieues en avant de Dunkerque, à Bergues, à Bailleul, à Cassel<sup>2</sup>.

Dampierre prétendait que l'armée était revenue de son égarement et parfaitement ralliée sous les drapeaux de la République. Elle était en réalité dans le plus grand désordre. Le chef d'état-major de Lamarche, Des Bruslys, assurait qu'il était impossible de retrouver certains bataillons de l'armée des Ardennes, que plusieurs étaient confondus dans l'avant-garde de l'armée du Nord, qu'on ne pourrait débrouiller le chaos tant que les deux armées seraient réunies comme elles l'étaient.

---

<sup>1</sup> Ferrand, *Précis de la défense de Valenciennes*, éd. de 1834, p. 15 ; *Rec. Aulard*, IV, 104 ; *Mém.* de Gobert.

<sup>2</sup> Foucart et Finot, I, 413 ; O'Moran au Comité, 17 août (A. G.).

Tout manquait. Le 25 mars, Valence n'écrivait-il pas que les pertes étaient prodigieuses en tout genre et peut-être irréparables ? Battue sur les bords de la Roer, à Aix-la-Chapelle, à Neerwinden, à Louvain, rejetée sur la frontière, ébranlée par la trahison de son général et de ses états-majors, accoutumée depuis quelques semaines à la retraite et à la fuite, cette armée ne pouvait de longtemps se refaire et se raffermir. Les bataillons qui formaient ses ailes, à Lille, à Cassel, à Maubeuge, n'avaient pas subi de semblables épreuves et se remirent bientôt de leurs alarmes, reprirent rapidement vigueur ; le gros, la *grande armée*, comme on la nommait sans ironie, fut plusieurs mois dans le même état de délabrement et de détresse. Les représentants trouvaient encore, à force de soins et de persévérance, des grains, des fourrages, des approvisionnements ; ils se hâtaient de proscrire l'agiotage et l'accaparement des denrées ; ils ordonnaient de fabriquer dans toutes les villes des habillements et des équipements ; ils jugeaient même que l'armée prenait un *air d'opulence*. Mais les effets de campement faisaient absolument défaut ; le soldat, disait Dampierre, quoique courageux, souffre et se plaint. Il fallait réprimer les *compagnies voraces* ; il fallait châtier les quartiers-maîtres qui profitaient du désastre pour s'enrichir et amasser en un clin d'œil un brillant pécule ; il fallait réformer le corps des commissaires des guerres qui étaient *ignorantissimes* ; il fallait détruire des abus si nombreux qu'on ne savait comment s'y prendre ni par lequel commencer ; il fallait enfin rétablir la discipline qui semblait entièrement perdue<sup>1</sup>.

Les troupes étaient lasses et dégoûtées. La cavalerie demeurait chagrine, sombre. Les commissaires de la Convention déclaraient qu'on ne pouvait compter sur elle et qu'elle *partageait le système perfide de Dumouriez*. L'agent Defrenne, passant par Avesnes, au mois de mai, remarquait que les dragons du 10<sup>e</sup> régiment ne portaient pas la cocarde nationale ; il leur fit des remontrances et ils lui répondirent par des huées. Et quand la cavalerie eût été républicaine et résolue à lutter avec acharnement pour la cause populaire, avait-elle désormais assez d'énergie et d'élan pour charger victorieusement l'envahisseur ? Les revers de Belgique l'avaient ruinée et réduite à rien. Longtemps encore molle, languissante et comme affaissée, elle pliera sous le choc des escadrons impériaux. Longtemps encore les représentants se plaindront de son indolence, de sa désobéissance et de sa lâcheté. Elle est le point faible de l'armée ; rarement elle pourra soutenir l'infanterie dans une attaque ou la couvrir dans une retraite. Du mois d'avril au mois d'août 1793, généraux et commissaires n'emploient qu'un seul mot, toujours le même, pour peindre son état lamentable : elle est nulle<sup>2</sup>.

Les vieux régiments d'infanterie valaient mieux que la cavalerie. Mais ils s'indignaient que l'administration de la guerre ne subvînt pas à leurs besoins : ils avaient montré du courage et du zèle, ils avaient versé leur sang pour la patrie, ils-avaient rejoint les drapeaux de la République après la défection de Dumouriez ; et l'on n'écoutait pas leurs justes doléances ! On ne faisait pas mention honorable de leurs actions ! Ils se battaient bien, et ils n'avaient ni habits ni souliers ! Et on envoyait dans les camps de nouveaux bataillons de volontaires tout équipés, tout galonnés, qui se débandaient et jetaient leurs armes au

---

<sup>1</sup> Dampierre à Bouchotte, 6 avril ; Des Bruslys au président de la Convention, 11 avril ; Valence à Beurnonville, 25 mars ; mémoire de Custine, 16 juillet (A. G.) ; *Rec. Aulard*, III, 429, 566.

<sup>2</sup> Defrenne à Bouchotte, 16 mai (A. G.) ; *Rec. Aulard*, III, 245, 584 ; IV, 104, 106.

premier coup de canon ! Aussi gardaient-ils l'esprit de corps ; aussi voulaient-ils conserver leur uniforme blanc, ou comme disait l'agent Gadolle en son langage affecté, l'ancien mode vestimental. Croit-on, écrivait Gadolle, qu'ils prendraient de bon gré l'habit bleu, l'habit de ces volontaires dont les trois quarts ont fui devant l'ennemi et ont partout laissé des preuves de leur indiscipline et de leur malpropreté ? Non, ils n'en feront rien, et l'on risquera tout en les y forçant. Un jour, à Dunkerque, les bataillons de la garnison, ligne et garde nationale, fraternisèrent ensemble, troquèrent d'habits les uns avec les autres et parcoururent la ville bras dessus bras dessous en chantant la *Marseillaise*. Mais le représentant Deville voyait une déplorable rivalité s'établir entre les troupes de ligne et les bataillons nationaux ; il avouait qu'un soldat des anciens régiments rougirait bientôt de devenir l'égal d'un volontaire, et il proposait de faire prendre l'habit bleu à tous les hommes, de former aussitôt que possible des demi-brigades de deux bataillons de volontaires et d'un bataillon de ligne<sup>1</sup>.

Les volontaires ne s'étaient pas corrigés de leurs défauts. Ils sont les créateurs de leurs chefs, mandait Gadolle, et ne font aucun cas de leurs créatures ; ils ont choisi dans leurs analogies, sans égard aux talents militaires, ni à la supériorité de la région morale. Rebelles à toute idée de discipline et d'assujettissement, n'écoutant que leur caprice, ils passaient le temps à boire dans les tavernes, à battre le pavé des villes en insultant les bourgeois, à courir le plat pays pour marauder. Ils sont, disait Carnot, le fléau de leurs hôtes et désolent nos campagnes. Ils vendaient le lendemain ce qu'ils avaient reçu la veille. A peine leur livrait-on une paire de souliers qu'ils allaient s'en défaire. D'aucuns offraient au juif leur habit et leur fusil. Ils traînaient à leur suite un immense troupeau de femmes, et l'on peut dire qu'il y avait presque autant de filles que de volontaires. La quantité de femmes, marquait l'agent Defrenne à Bouchotte, est effrayante ; ce sont autant de bouches infiniment coûteuses à la République, et nos soldats finiront par n'être plus propres à rien. Gadolle assurait que des bataillons menaient avec eux vingt à vingt-deux chariots et que ces véhicules étaient tellement remplis de femmes et d'enfants qu'il ne restait plus de place pour les blessés et les infirmes. Carnot se plaignait de l'extrême dérèglement des mœurs : Les cantonnements et les casernes sont engorgés de femmes ; elles énervent les troupes et détruisent par les maladies qu'elles y apportent dix fois plus de monde que le feu des ennemis. Mais inutilement les commissaires remontraient aux volontaires que leur conduite était indigne de républicains et qu'elle affaiblissait leur courage. Tous répondaient qu'ils étaient mariés et que la loi prescrivait de loger les femmes des soldats mariés. Aussi trouvait-on près de trois mille femmes dans les casernes de Douai. Il est instant, écrivait Carnot au Comité, que vous fassiez sur ce point une loi très forte et très menaçante : débarrassez-nous des catins qui suivent l'armée, et tout ira bien !<sup>2</sup>

Enfin, il y avait dans les camps une foule de compagnies franches, belges, bataves, françaises, qui mettaient le comble à la confusion, et quotidiennement de nouvelles se créaient. Trois corps de cavalerie belge tenaient garnison à

---

<sup>1</sup> Gadolle à Le Brun, 10 avril ; Deville au Comité, 3 mai (A. G.) ; Charavay, *Carnot*, II, 240 ; *Rec. Aulard*, III, 246, 270, etc.

<sup>2</sup> Charavay, *Carnot*, II, 135, 172-173 ; Defrenne à Bouchotte, 27 avril (A. G.), et Gadolle à Le Brun, 29 avril (A. E.) ; cf. *Trahison de Dumouriez*, 54 et *Ueber den Feldzug der Preussen*, 225 : parmi les troupes françaises de Hollande, il y avait plusieurs femmes ; quelques-unes, véritables amazones, étaient armées, sous leurs écharpes, de poignards et de pistolets de poche.

Saint-Omer, deux n'avaient pas un seul cheval d'escadron, le troisième ne possédait que dix-sept chevaux, et tous les officiers étaient présents, presque aussi nombreux que les soldats. Les légions de Boyer et de Saint-Germain se composaient de bandits recrutés dans les tripots et les mauvais lieux, et ces sacrépants, qui ne faisaient que piller, avaient chacun leur monture, tandis que trois cents hussards languissaient au dépôt de Cambrai et réclamaient vainement des chevaux au ministre. Les dragons du Calvados, commandés par un sous-lieutenant, parce que tous leurs officiers étaient partis sans permission, se livraient dans leurs cantonnements aux plus affreux excès, saccageaient le village d'Artres, désertaient les grand'gardes, laissaient massacrer par l'ennemi les piquets d'infanterie qui étaient de service avec eux et qu'ils auraient dû secourir ; le général Murnan, désespéré, proposait de les incorporer sans retard dans la cavalerie de ligne. **Gardez-vous, disait Carnot à ses collègues, de fournir des chevaux à nos hussards de la Liberté ; tous ces corps de nouvelle levée sont abominables**<sup>1</sup>.

Mais la gendarmerie nationale qu'un décret du 26 août 1793 avait envoyée aux frontières, ne donnait-elle pas l'exemple de l'indiscipline et du pillage ? Ce corps, rapporte Gadolle, **est le plus dissolu qui existe en Europe, le plus sale, le moins soigneux**, et il accuse les gendarmes de dormir ou de se cacher pendant la bataille, de s'enivrer tout le jour, de scandaliser la population et l'armée. Ne voyait-on pas un sergent souffleter son capitaine et le rapaiser en lui payant à boire ? Et récemment, à Anvers, à Ostende, au mois de mars, les gendarmes n'avaient-ils pas les premiers quitté leur poste ? N'avaient-ils pas arraché les épaulettes à des officiers de volontaires en criant qu'ils ne connaissaient pas de supérieurs ? N'avaient-ils pas menacé et poursuivi, sabre et pistolet au poing, ceux qui venaient les arrêter<sup>2</sup> ?

Telle était la situation de l'armée française. Ses défaites et la fuite de son général l'avaient réduite, lisons-nous dans une relation de Delbrel, à un état de dissolution totale. Les représentants s'étonnaient de l'inaction des alliés. **Nous ne savons pourquoi**, écrivaient-ils, **l'ennemi fait la sottise de ne pas nous attaquer**. Dumouriez disait à Fersen que les Autrichiens agissaient trop lentement et semblaient ménager l'adversaire : **Il faut plus d'activité contre ces gens-là, et l'on en viendra facilement à bout**<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Huguenin à Bouchotte, 30 avril ; Murnan aux représentants, 10 mai ; Defrenne au ministre, 16 mai (A. G.) ; Charavay, *Carnot*, II, 146, 240.

<sup>2</sup> *Moniteur*, 30 mars 1793 ; Charavay, *Carnot*, II, 319 ; cf. sur la gendarmerie nationale à l'armée du Rhin, *L'expédition de Custine*, 233. Les gendarmes de la deuxième division avaient, l'année précédente, à Cambrai, coupé des têtes (*Rec. Aulard*, I, 131).

<sup>3</sup> Rapport de Delbrel, 23 sept. (A. G.) ; Fersen, II, 70.

## CHAPITRE II

# LE CONGRÈS D'ANVERS

**I.** La négociation de Cobourg avec Dumouriez désapprouvée par l'empereur. Congrès du 8 et du 9 avril. Colère des ambassadeurs des puissances alliées. Cobourg désavoue sa première proclamation. Seconde proclamation. Idées de démembrement. Tristes pressentiments de Cobourg. — **II.** Lettre de Dampierre et réponse de Cobourg. Réplique des commissaires de la Convention Briez et Du Bois du Bais à la seconde proclamation du prince. Réponse de Cobourg, Nouvelle réplique des commissaires. Chérin au quartier-général de Quiévrain. Sa conversation avec Cobourg et Mack. L'Empereur interdit toute négociation et envoie Mercy à l'armée. Les commissaires désavoués par la Convention, rappelés, puis maintenus. — **III.** Tentatives de Le Brun et circulaire confidentielle du premier Comité de salut public. Dona et Hérault. Lettre de Le Brun à Grenville et réponse ironique du ministre anglais. Nouveaux efforts du Comité pour négocier. Mission de Forster et de Pétry. Proclamation de Knobelsdorf aux habitants de Lille. La force des armes. Point de démembrement.

**I.** Cobourg et Mack, son confident, avaient négocié de leur chef avec Dumouriez comme s'ils avaient pleins pouvoirs de l'empereur, et ils croyaient avoir bien agi. Les Impériaux, lassés et réduits à trente mille hommes, obtenaient, sans coup férir, l'évacuation de la moitié des Pays-Bas, des forteresses d'Anvers et de Namur, des places de Gertruydenberg et de Breda, et, s'ils renonçaient à toute hostilité pendant que Dumouriez marchait sur Paris et dispersait la Convention, ils se reposeraient de leurs fatigues et attendraient leurs renforts. N'étaient-ce pas des avantages aussi considérables qu'inespérés ?

L'empereur François II désapprouva Cobourg. Pourquoi faire la paix ? Pourquoi traiter avec ce Dumouriez qui n'était pas sincère et qui, l'année précédente, au camp de Sainte-Menehould, avait indignement abusé de la crédulité de Brunswick ? Dumouriez, disait l'empereur, voulait gagner du temps, semer la discorde entre les alliés et ne détruire la République que pour mettre le duc d'Orléans sur le trône. Il ordonnait donc à Cobourg de ne plus négocier, mais d'aller en avant sans interrompre le cours des opérations militaires. Les Prussiens ne profiteraient-ils pas de la suspension d'armes pour conclure pareillement un armistice qui serait nuisible à l'Autriche ? Du moins, ne reprocheraient-ils pas à l'empereur de les exposer seuls au choc des républicains ? A l'heure où Cobourg recevrait la lettre impériale, Dumouriez, ajoutait François II, avait peut-être atteint Paris, et sûrement le trouble, la confusion étaient à leur comble dans toute la France. Que Cobourg pousse sa pointe ; qu'il se renforce des troupes hollandaises, anglaises et hanovriennes ; qu'il déclare l'armistice rompu ; qu'il

envahisse le territoire français et s'empare aussitôt d'une forteresse quelle qu'elle soit. La manière dont la France m'a surpris, concluait François II, ne me permet pas de considérer si Dumouriez a proclamé roi le duc d'Orléans ou Louis XVII ; mon devoir de monarque exige que je tire tout l'avantage possible du désordre où est l'ennemi pour occuper les places qui forment du côté de la France la barrière contre les Pays-Bas<sup>1</sup>.

Mais avant que le général reçût la lettre de son souverain, les événements tournaient autrement qu'il l'avait cru. Dumouriez s'enfuyait sur le sol belge ; il n'avait plus d'armée et, selon le mot de Fersen, cet homme qui, avec ses soldats, aurait été une puissance, n'était plus rien. Cobourg fut consterné. Vainement il se disait qu'après tout, les Français avaient perdu le plus redoutable de leurs généraux, que leur armée s'était affaiblie par le départ des officiers qui suivaient la fortune de Dumouriez, que la haine entre l'infanterie de ligne et la garde nationale avait grandement augmenté, que les camps de Maulde et de Bruille tombaient en son pouvoir, qu'il bloquerait Condé quand il voudrait. Il avait conçu l'espoir d'une paix prochaine, et cet espoir disparaissait. Tout semblait terminé, et voici que tout recommençait. Cobourg prévoyait de nouvelles luttes, la Convention réduite aux mesures extrêmes, la France désespérée et combattant avec fureur pour son indépendance. Il fallait pénétrer en Flandre ; il fallait prendre, non par un coup de main, mais à force de temps et de patience, les places où s'étaient jetées les troupes de Dumouriez ; il fallait dresser un plan d'opérations<sup>2</sup>.

Déjà Cobourg avait invité les ambassadeurs des puissances alliées à se réunir à Anvers en une espèce de petit congrès. Il désirait savoir le nombre d'hommes et de canons qui seraient fournis à la cause commune, fixer l'époque de leur arrivée et leur emploi. Depuis quelques semaines, il sollicitait des renforts de l'Angleterre et de la Hollande, et les diplomates autrichiens appuyaient ses demandes avec vivacité. Starhemberg devinait que l'Angleterre et la Hollande, alléguant les frais de leur armement maritime, laisseraient l'Autriche supporter tout le poids de la guerre. Mercy répétait avec insistance que le moment était venu de montrer la plus grande activité, de déployer une énergie générale, de mettre en campagne les contingents hollandais, anglais, hanovriens. La Hollande, disait-il, se croit à l'abri du danger ; mais son péril se reproduira si le nôtre n'est pas conjuré ; la peste la gagnera d'un jour à l'autre, et les richesses d'Amsterdam seront longtemps un objet de convoitise pour la France. Aidons Cobourg à profiter de ses victoires ; elles le conduiront à sa perte s'il ne reçoit pas de la Hollande et de l'Angleterre les secours promis. Eh ! peut-il à lui seul, soutenir les efforts de hordes sans cesse renaissantes et résister au torrent ? Peut-il, sans l'assistance des coalisés, abattre des ennemis forcenés, décidés à risquer le tout pour le tout, bien résolus de vaincre ou de périr ?<sup>3</sup>

Le congrès d'Anvers se réunit le 8 avril. L'Autriche était représentée par le comte Metternich et le comte Starhemberg ; l'Angleterre par le duc d'York et lord Auckland ; la Hollande, par le prince d'Orange et son fils, le prince héréditaire ; la Prusse, par le comte Keller, ambassadeur à La Haye, et par le général Knobelsdorf. Le prince de Cobourg se rendit au congrès avec Mack et l'attaché militaire prussien, le colonel Tauentzien. Il amenait avec lui le général Valence,

---

<sup>1</sup> Witzleben, *Cobourg*, II, 166-170 ; Ternaux, *Terreur*, VI, 518-520.

<sup>2</sup> Ternaux, VI, 522 ; Fersen, II, 68.

<sup>3</sup> Thürheim, *Briefe des Grafen Mercy an Starhemberg*, 1884, p. 68-69, 72.

qui devait défendre les intérêts de Dumouriez et des officiers récemment émigrés.

Mack exposa d'abord ses négociations avec le vaincu de Neerwinden. Puis Cobourg lut sa proclamation ; il s'engageait à joindre ses troupes à celles de Dumouriez, à ne faire en France aucune conquête, à ne considérer les places qui lui seraient remises que comme un *dépôt sacré*<sup>1</sup>, Cette proclamation souleva la colère des alliés. Elle fut, rapporte Starhemberg, *un coup de foudre pour moi et un tocsin d'indignation générale pour les autres*. Auckland disait à Starhemberg qu'il partirait sur-le-champ, que l'Angleterre trompée renonçait à tout pacte avec l'Autriche. Le duc d'York, fort échauffé, s'écriait que Cobourg l'avait joué. Les deux Orange approuvaient le duc d'York et *suivaient pesamment son impulsion*. Keller déclarait que le roi de Prusse se sentirait offensé dans sa loyauté. Metternich et Starhemberg ne cachaient pas leur étonnement et leurs craintes. Ainsi, Cobourg avait osé, sans aucun pouvoir officiel, prendre les engagements les plus étendus ! Il avait fait de semblables avances à Dumouriez ! Il ne s'était pas avisé que cet ambitieux aventurier<sup>2</sup> aspirait toujours à la première place et ne se jetait dans les bras de l'Autriche que parce qu'il se voyait menacé de la guillotine et perdu de tous côtés ! Croyait-il retirer de cette alliance quelques avantages ? Non, puisque Dumouriez s'opposait au démembrement de son pays. Espérait-il des dédommagements pécuniaires ? Non, puisque la France n'avait plus que des assignats ; il est vrai, ajoutait ironiquement Starhemberg, que c'était pour elle un moyen de s'en débarrasser. Cette démarche flétrissait donc les lauriers du prince. Quoi ! il mettait l'armée de l'empereur à la suite de l'armée d'un Dumouriez et presque sous les ordres de cet intrigant ! Il se liait contre un ennemi dangereux avec un autre ennemi beaucoup plus redoutable, et cela pour établir le système dont la destruction était le but de la guerre ! Le mot de constitution avait été le signal des hostilités et Cobourg en faisait *l'olivier de la paix* ! Il ravalait une grande cour comme celle de Vienne à un pareil rôle ! Il signait une déclaration qui rompait la coalition, *paralysait* les puissances, les liguait peut-être contre l'Autriche !

Cobourg, décontenancé, protestait qu'il avait agi pour le mieux. Starhemberg réussit à calmer l'orage. Il apaisa lord Auckland et le duc d'York en leur assurant que le cabinet autrichien n'avait pris aucune part à la démarche précipitée de Cobourg. Il consola Keller en lui jurant que l'Empereur désavouerait hautement son général. Enfin, il proposa de remédier au mal sans retard. Pourquoi, dit-il, se piquer à contre-temps ? Quel sera le résultat de nos dissentiments, sinon la stagnation totale des opérations militaires ? Faut-il attendre une réponse de Vienne et laisser à l'ennemi battu le loisir de se renforcer, de nous assaillir avec plus de vigueur que jamais ? Et n'est-il pas cruel de compromettre par un fâcheux éclat le renom du prince de Cobourg, du vainqueur d'Aldenhoven, de Neerwinden et de Louvain ?

Les membres de la conférence exigèrent de Cobourg une rétractation formelle. Cobourg hésitait et, remarque Starhemberg, cette rétractation était, en effet, *difficile dans la circonstance et presque impossible à obtenir d'un homme d'honneur sans un ordre supérieur*. On se sépara sans avoir rien fait. Toutefois Starhemberg et Metternich prièrent Cobourg d'exclure du congrès le général

---

<sup>1</sup> *Trahison de Dumouriez*, 221.

<sup>2</sup> *An illustrious rascal*, écrivait alors Auckland (*Journal and correspondence*, 1861, II, 505).

Valence : la présence d'un agent de Dumouriez n'eût servi qu'à exaspérer les esprits.

Mais le lendemain on apprenait que Dumouriez était définitivement abandonné de son armée. Cobourg pouvait dès lors publier sa rétractation. Starhemberg la rédigea et sut ménager l'amour-propre du prince. Cobourg disait qu'il n'avait fait dans sa déclaration du 5 avril qu'exprimer franchement, ouvertement son vœu particulier pour la paix de l'Europe et le bonheur de la France ; mais on avait méconnu ses sentiments personnels, et il se voyait obligé de rompre l'armistice et de rétablir l'état de guerre ; il révoquait donc et annulait formellement, dans toute son étendue, sa première déclaration et n'en laissait subsister que l'engagement inviolable de maintenir sur le territoire français la discipline la plus sévère parmi ses troupes.

Cette seconde proclamation radoucit les envoyés des puissances. Ils adoptèrent toutes les propositions de Cobourg. On convint que les Prussiens, au nombre de 8.000, arriveraient à Tournay vers le 10 avril, et les Anglais, au nombre de 13.000, vers la fin du mois. Les Hollandais, qui comptaient 15.000 hommes, seraient chargés soit d'occuper la ligne d'Ostende à Menin, soit de faire des démonstrations et diversions, soit de secourir les côtes ; on avait, suivant le mot d'un émigré, déterminé judicieusement leur mission, puisque ces troupes, d'ailleurs entretenues avec parcimonie, s'étaient rouillées dans l'oisiveté d'une longue paix. 12.000 Hanovriens et 8.000 Hessois s'efforceraient de paraître avant deux mois sur le théâtre des opérations. L'armée de Sa Majesté Britannique, composée des troupes anglaises, hanovriennes et hessoises, serait commandée par le duc d'York ; le corps prussien par le lieutenant-général de Knobelsdorf ; l'armée hollandaise par le prince héréditaire d'Orange.

Toutes ces armées, comme l'armée principale ou autrichienne, étaient sous la direction suprême du prince de Cobourg. Les Anglais avaient leurs magasins à Ostende ; les Prussiens, à Bruxelles et à Mons ; les Hollandais, à Bruges.

Mais l'honnête Cobourg était plein d'angoisses. Il croyait à la bonne foi des alliés, à leur désintéressement, à leurs vues généreuses et dépouillées d'ambition. Il s'imaginait que les coalisés n'envahissaient la France que pour terminer l'anarchie et restaurer la royauté, qu'ils n'avaient d'autre but que de rétablir la paix en Europe, d'attacher les peuples à leurs souverains et de préserver le monde du fléau des révolutions. Le secret des cabinets lui était soudainement révélé, et il découvrait avec horreur les mystères de la politique. Chacun ne pensait qu'à soi ; chacun mettait son intérêt particulier au-dessus de l'intérêt général. Le prince héréditaire d'Orange déclarait que la Hollande ne voulait pas se retirer les mains vides. Lord Auckland, sortant de sa réserve habituelle, avouait sans ambages que l'Angleterre ne se souciait pas du retour de l'ordre et qu'elle profitait des circonstances pour abaisser la France et la réduire à un véritable néant politique : les alliés auraient chacun leur part de butin, et Auckland disait crûment à Cobourg : **Nous ferons des conquêtes et nous les garderons ; vous, prenez toutes les places du Nord et donnez une solide barrière à vos Pays-Bas<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> Cf. Auckland, *Journal*, III, 1862, p. 9 (à Grenville). Dès le 4 avril il est d'avis que les armées alliées devraient pousser leur avantage et prendre possession des principales villes de la frontière, *the rights and means of indemnisation must not be lost in the confusion*.

Cobourg ne dissimula pas sa tristesse à l'empereur. Les coalisés n'envisageaient donc que leur propre avantage et ne cherchaient qu'à s'agrandir, qu'à s'enrichir aux dépens de la France ! L'empereur ne comprendrait-il pas qu'il était leur dupe ? Les alliés vantaient ses succès ; ils prodiguaient à son armée les encouragements et les éloges : ils n'épargnaient ni les promesses ni les assurances pour entraîner son général à de nouvelles opérations hardies et décisives. Mais eux-mêmes n'avaient pas envie de faire un sérieux effort, et peu leur importait que les troupes impériales qu'ils poussaient en avant, eussent à soutenir tout le fardeau. L'Angleterre, la Hollande, la Prusse visaient à l'affaiblissement de la France ; elles redoutaient la restauration d'une monarchie qui serait, naturellement, comme celle de Louis XV et de Louis XVI, l'alliée et l'auxiliaire de l'Autriche ; elles s'unissaient à l'empereur, mais en craignant d'augmenter sa puissance.

Le prince suppliait donc l'empereur de lui dire nettement quel système il fallait adapter. Voulait-on s'ouvrir le chemin de Paris et remettre un roi sur le trône ? Ou voulait-on faire des conquêtes, comme demandait lord Auckland, se saisir des forteresses de Flandre et s'arrêter ensuite, sans plus s'inquiéter de la situation et de l'organisation politique de la France ? En tout cas, il reconnaissait qu'il ne saurait mêler la diplomatie à la guerre, et il pria son souverain de nommer un ministre plénipotentiaire qui résiderait au quartier-général ou dans le voisinage de l'armée.

Le 9 avril, Cobourg quittait Anvers et rentrait à Mons. De tristes pressentiments assombrissaient son âme, et Mack les-partageait. *Si l'on veut démembrer la France, s'écriait le colonel, il faut en avoir les moyens, et que de sièges encore, et que de campagnes !*<sup>1</sup>

**II.** Mais la période des négociations n'était pas close. Dampierre voyait que ses troupes n'étaient pas encore organisées ni mises en ordre ; il comprenait qu'elles ne sauraient repousser une vigoureuse attaque, et les représentants lui recommandaient à cet instant d'user avec une extrême circonspection des *moyens fragiles* qu'il avait dans les mains. *Notre armée a besoin de prendre de l'ensemble, de la consistance et de la confiance en ses propres forces ; Fabius et Washington ont sauvé la liberté de leur pays en temporisant ; c'est le moment d'imiter ces grands capitaines.* Dampierre aimait donc mieux parlementer que combattre.

Le 7 avril, Clerfayt, qui commandait les Impériaux en l'absence de Cobourg, avait dénoncé les hostilités. Les deux partis, écrivait-il, étaient convenus de s'avertir réciproquement vingt-quatre heures à l'avance lorsque cesserait la trêve ; les circonstances l'empêchaient de la prolonger davantage, et il ne laissait plus à l'adversaire qu'un jour de répit<sup>2</sup>.

Dampierre résolut de gagner du temps et de continuer la suspension d'armes. *Il serait peut-être utile,* mandait-il le lendemain à Cobourg, *que la trêve subsiste encore, et il serait alors possible de relâcher les personnes que le pouvoir*

---

<sup>1</sup> Moniteur, 25 avril (proclamation datée du 9) ; Ternaux, VI, 524-525 ; Crossard, *Mém. milit. et hist.*, 1829, I, 35-36 ; Witzleben, II, 161 ; Dohna, *Der Feldzug der Preussen gegen die Franzosen in den Niededanden*, 1798, I, 157-161 ; Auckland, *Journal*, III, 10-12 ; Zeissberg, *Quellen*, I, 5 ; Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, III, 366-369.

<sup>2</sup> Clerfayt au général commandant à Maubeuge, lettre datée de Mons, 7 avril (A. G.)

exécutif a dû faire arrêter. J'enverrais à Paris entamer une négociation et proposer l'échange des quatre députés de la Convention nationale et du ministre Beurnonville avec ces mêmes personnes détenues présentement à Paris. Je serais charmé de reprendre des négociations qui assurassent la gloire des deux armées, le repos et la tranquillité de l'Empire et de la République française.

Cobourg, revenu d'Anvers, répondit le 10 avril à Dampierre que lorsqu'il avait conclu l'armistice, il ne commandait que les troupes impériales ; mais les armées des puissances coalisées se mettaient en marche pour le rejoindre ; un plan d'opérations était dressé ; il devait, pour se conformer à ce plan, rompre aussitôt la trêve. Il promettait toutefois d'avoir grand soin des prisonniers et ajoutait qu'en un seul cas — qu'il n'avait pas besoin de nommer — les commissaires détenus devraient trembler pour leurs jours. Il faisait allusion à la famille royale<sup>1</sup>.

Le prince avait joint à sa lettre sa seconde proclamation du 9 avril et une adresse de Dumouriez aux Français. Les commissaires de la Convention, Du Bois du Bais et Briez, répondirent sur-le-champ à la proclamation de Cobourg. Comme Cobourg, disaient-ils, la France désirait un gouvernement solide et stable ; mais à elle seule, et non à Cobourg, appartenait le droit d'adopter un gouvernement, et ce droit, aussi fort que la raison, aussi durable que la justice, aussi ancien que la nature, aucune puissance de la terre ne pouvait le contester à la France. Elle n'était pas abattue par les revers, et ses défaites mêmes relevaient son courage, donnaient à son activité plus d'énergie. Ne possédait-elle pas d'immenses ressources ? Les armées qu'elle avait sur ses frontières n'étaient-elles pas l'avant-garde de la nation ? Paris ne contenait-il pas dans son sein 80.000 citoyens disposés à vaincre ou à mourir ? Et chaque ville de la République n'était-elle pas, comme Paris, résolue à s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de cesser d'être libre ? Oui, partout les coalisés retrouveraient les plaines de la Champagne. Ils étaient victorieux, mais demain ce serait le tour de la France. Elle aussi voulait le calme et la tranquillité de l'Europe ; mais elle voulait que la paix fût honorable et digne d'elle ; elle voulait que les puissances alliées reconnussent sa souveraineté et son gouvernement républicain. Les représentants terminaient leur lettre en faisant appel à la loyauté de Cobourg. La plus noire des trahisons avait mis en son pouvoir le ministre Beurnonville et quatre députés du peuple français. Profiterait-il de cette perfidie ? Ne devait-il pas désavouer avec horreur cet infâme attentat ? Ne se souvenait-il pas du vertueux Camille renvoyant aux Falisques, pieds et mains liés, le traître qui lui livrait leurs enfants ? Il serait digne de vous d'être cité d'une manière semblable dans l'histoire de la guerre actuelle, en rendant à leur pays les citoyens que nous réclamons.

Cobourg répliqua qu'il ne regardait pas Dumouriez comme un traître : Dumouriez n'avait pas le dessein de livrer sa patrie ; il ne parlait que du bonheur de la France ; il désirait rétablir la Constitution de 1791, et dès qu'on s'était rapproché, il avait solennellement posé cette première condition, que les alliés n'entameraient pas l'intégrité du territoire et n'interviendraient en aucune façon dans l'organisation intérieure du gouvernement. Quant aux quatre commissaires de la Convention, ajoutait Cobourg, leur sort est entre vos mains ; j'en appelle sur tous ces objets des résolutions violentes, tyranniques et passionnées de

---

<sup>1</sup> Dampierre à Cobourg et à Bouchotte, 8 avril ; Cobourg à Dampierre, 10 avril (A. G.) ; Ternaux, VII, 71-73.

quelques-uns des membres de votre assemblée, à ceux qui parmi vous aiment véritablement leur patrie.

Du Bois du Bais et Briez répondirent que Dumouriez s'était à jamais couvert d'opprobre en essayant de perdre son pays. Il avait désiré rétablir une constitution qui ne pouvait durer et dont la nation s'était dégoûtée pour toujours ; il avait prétendu substituer sa volonté à celle du peuple ; il avait fait ce que font les plus cruels ennemis : séduire les troupes et les diriger contre la patrie, proclamer un nouveau tyran, s'unir à l'étranger. Cobourg disait qu'il en appelait des résolutions de quelques membres de la Convention ; mais cette assemblée était une, indivisible ; si ses séances avaient été parfois orageuses et troublées par la violence, personne n'avait le droit de s'en mêler ; tous les membres, mus par l'amour de la patrie, s'accordaient sur les objets d'intérêt commun et voulaient vivre .et mourir en républicains<sup>1</sup>.

L'adjudant-général Chérin porta la lettre des représentants à Quiévrain où Cobourg avait établi son quartier. Il vit le généralissime des alliés et son chef d'état-major, le colonel Mack. Le prince se plaignit de certaines expressions des commissaires qu'il jugeait insultantes. Briez et son collègue le défiaient de prendre Paris ; mais, disait-il, il n'avait nullement l'intention de pousser jusqu'à Paris, et les 80.000 citoyens dont les députés le menaçaient, ne pourraient rien contre une armée aussi bien disciplinée que l'armée autrichienne. Un pareil langage, ajoutait-il, n'était guère propre à une négociation. Chérin protesta qu'il n'avait aucun pouvoir pour négocier. Mais le colonel Mack prit la parole ; il déclara que la paix était nécessaire à la France ; l'Angleterre et la Hollande se joignaient à l'Autriche et prétendaient s'indemniser de leurs frais par des conquêtes ; le duc d'York venait de débarquer et il était à la tête d'une forte colonne. Il est fâcheux, dit Cobourg, que l'ancienne alliance qui liait l'Autriche et la France, ne puisse pas se renouer. L'intérêt commun devrait nous unir. Adoptez une forme de gouvernement stable, avec un chef qui ait le titre de roi ou tout autre semblable. On aura confiance en vous, et l'on traitera. Mack appuya Cobourg : Les temps sont changés ; reprenez la Constitution de 1791, et la paix est bientôt faite. Chérin répondit que la France voulait la République, et la voulait sérieusement. Mais pourquoi, repartit Cobourg, laissez-vous vivre au milieu de vous des Marat et autres hommes de cette espèce qui ne parlent que de poignards et entretiennent votre gouvernement dans des convulsions continuelles ? — S'il existe des hommes pervers en France, répliqua Chérin, la loi est là pour les punir. La Convention ne peut être influencée ; elle est libre, et ses décrets sont le résultat du vœu national. Marck demanda pourquoi la Convention ne siégeait pas ailleurs qu'à Paris. Il lui a plu, dit Chérin, d'établir à Paris le siège de ses séances ; elle peut, si elle veut, le fixer ailleurs ; mais personne n'a le droit de lui indiquer un autre lieu. Cobourg et Mack revinrent sur le chapitre de la paix. Mack assura que le prince désirait au fond du cœur la fin de la guerre, mais qu'il n'osait prendre aucune initiative depuis le congrès d'Anvers ; si la France avait l'intention de négocier, elle devait s'adresser au roi de Prusse ; renoncez à vos conquêtes, évacuez Mayence et le territoire de l'Empire, on conviendra d'une suspension d'armes, et un congrès fera la paix. Cobourg approuva le colonel. Frédéric-Guillaume, disait-il, a le cœur bon, très accessible, et doué d'une grande probité ; c'est lui qu'il faut sonder d'abord. Chérin se retira. Il mettait le pied à l'étrier lorsqu'un major autrichien s'approcha : Eh bien, la paix est-elle faite ? Voulez-vous un roi ? — Jamais, s'écria Chérin à voix haute et pour être entendu,

---

<sup>1</sup> Foucart et Finot, I, 408-411 ; *Rec. Aulard*, III, 223.

la République ou une guerre éternelle ! — Tant pis, répondit le major, Français et Autrichiens devraient être amis<sup>1</sup>.

Ces pourparlers de Cobourg avec les républicains s'ébruitèrent dans les Pays-Bas. De sourdes rumeurs coururent à Bruxelles. On croyait que des négociations s'étaient engagées, qu'il y avait une suspension d'armes, que la famille royale serait menée à la frontière pour être échangée contre les quatre commissaires prisonniers, et Metternich disait au consul de Russie qu'il espérait voir sous peu Marie-Antoinette et ses enfants. Mais Cobourg et Mack n'avaient exprimé cette fois encore que leurs propres sentiments, et tous deux avouaient que la négociation n'avait ni base ni apparence de succès ; ils n'avaient répondu qu'en termes généraux à de vagues propos ; ils savaient bien que Dampierre et les représentants agissaient de leur chef, sans l'autorisation de l'assemblée des brigands régicides.

De nouvelles instructions de leur souverain leur interdirent bientôt tout *parlementage*. Le 24 avril, François II écrivait que Cobourg avait eu tort de *préjuger* différentes questions que les coalisés seuls avaient le droit de trancher ; le prince éviterait dorénavant toute négociation et, s'il fallait absolument entrer en quelque pourparler ou conférence, il ne ferait rien que de concert avec les alliés, Anglais et Prussiens ; l'unique but vers lequel il devait tendre, c'était de pousser la guerre avec la plus grande vigueur, de profiter du désarroi des ennemis, de s'emparer des places, de s'établir et de se fixer sur le sol français, de porter ses armes aussi loin que possible sans s'arrêter ni prêter l'oreille aux propositions des patriotes, à moins qu'elles n'eussent pour objet la possession immédiate d'une forteresse ou le progrès de ses opérations. Quelques jours plus tard, l'empereur mandait à Cobourg de ne *donner aucune suite* à la négociation que Dampierre voulait entamer. La seconde proclamation du généralissime et la reprise des hostilités avaient *replacé les choses dans l'état d'où elles n'auraient jamais dû sortir*. Pourquoi accueillir des ouvertures qui n'offraient pas un *résultat solide* et que les Français ne faisaient évidemment que pour amuser Cobourg, pour le leurrer et l'espionner ? Quand leurs démarches seraient sincères et loyales, ne prouvaient-elles pas leur embarras, et au lieu de s'aboucher avec eux, ne valait-il pas mieux tirer parti de leur détresse ? Si Dampierre risquait de nouvelles propositions de paix, Cobourg répondrait donc qu'il n'était nullement autorisé à négocier. Si le général français remettait sur le tapis l'échange de la reine et de la famille royale contre Beurnonville et les quatre commissaires de la Convention, Cobourg laisserait entrevoir que cette ouverture *serait peut-être goûtée, si elle était faite dans une forme valable et par des gens qui ont en main le pouvoir de l'exécuter*. Du reste, François II envoyait aux Pays-Bas le comte de Mercy, son ancien ambassadeur en différentes cours, et qui par son expérience, par ses lumières, par sa profonde connaissance de la France, méritait la confiance impériale. Mercy avait carie blanche ; il débarrasserait du fardeau des affaires diplomatiques le prince de Cobourg qui pourrait ainsi se consacrer à son commandement et vouer toute son attention aux opérations de la guerre ; seul, Mercy serait chargé des négociations et conférences avec les républicains ; il assisterait même aux entrevues où l'on ne traiterait que de questions purement militaires, puisque les nationaux saisissaient avidement cette occasion pour

---

<sup>1</sup> Aulard, *La Révolution française*, 14 avril 1890, p. 336-340 ; Sorel, III, 370-371.

parler politique et que les officiers autrichiens pouvaient, avec les meilleures intentions du monde, tomber dans les pièges de l'*astuce française*<sup>1</sup>.

Cependant Chérin, de retour au quartier-général de Valenciennes, avait annoncé que l'Autriche était disposée à faire la paix et à reconnaître la République française. Les commissaires de la Convention, Du Bois du Bais et Briez se félicitaient de leurs pourparlers et s'imaginaient que Cobourg avait envie de négocier, de mettre l'épée au fourreau. Nous sommes maintenant en correspondance avec le général Cobourg, mandaient-ils à Paris, il nous a écrit une lettre adressée à Messieurs les commissaires de la Convention nationale ; ainsi, il reconnaît notre caractère et notre mission ; nous vous faisons passer sa lettre et notre réponse dans laquelle vous trouverez le ton et l'énergie dignes des francs républicains.

Mais le 13 avril, sur la motion de Robespierre, la Convention avait décrété la peine de mort contre quiconque proposerait de négocier ou de traiter avec les puissances ennemies qui n'auraient pas reconnu préalablement l'indépendance et la souveraineté de la nation française ainsi que l'indivisibilité de la République. Deux jours plus tard, la lettre de Briez et de Du Bois du Bais était lue à l'assemblée. Elle fut accueillie par des murmures. Dès le premier mot, Mallarmé demanda leur rappel. Ducos s'écria qu'ils s'engageaient dans une scandaleuse controverse et ne semblaient attendre que le moment d'être convaincus par les raisonnements de Cobourg, qu'ils avaient failli compromettre la dignité de la nation. Bréard, plus violent encore, déclara qu'il fallait donner un éclatant exemple et manifester la ferme résolution de ne jamais transiger avec l'adversaire : la Convention devait punir ses commissaires, les rappeler sur-le-champ, les remplacer par des hommes plus imbus des principes républicains. Delacroix se joignit à Bréard. L'assemblée désavoua la réponse que Du Bois du Bais et Briez avaient faite à Cobourg et décida qu'ils seraient rappelés. La presse les blâma, les accusa de déroger à la majesté d'un peuple libre qui ne répond à ses ennemis que par le mépris. Prudhomme les traita de débonnaires, leur reprocha de cacher leurs lettres avec un grain d'encens, de montrer une bassesse révoltante.

Du Bois du Bais et Briez se plaignirent au Comité. Ce décret d'improbation, écrivaient-ils, était une injustice et difficile à digérer pour des hommes purs qui se livraient journellement au salut de la patrie. On n'avait lu, ajoutaient-ils, que leur lettre à Cobourg, et l'on n'avait pas lu leur réponse à sa proclamation, cette réponse mâle et fière où se déployait l'esprit le plus républicain et où se prononçait avec une extrême vigueur l'inflexible détermination de ne jamais composer avec la tyrannie. Ne prédisaient-ils pas au général autrichien que la République sortirait triomphante de la lutte ? Ne lui rappelaient-ils pas que Rome avait vu Annibal à ses portes et que Rome était restée libre ? Pouvait-on s'exprimer sur un ton plus chaud, plus fort, plus énergique ? N'avaient-ils pas, dès leur arrivée, regardé les ennemis victorieux comme des pygmées

---

<sup>1</sup> Zeissberg, I, 34-35, 39-41 ; Witzleben, II, 162-163. Je ne prévois, disait Mercy, aucune circonstance où la politique puisse intervenir autrement que pour surveiller quelques fourberies, quelques pièges auxquels il faudrait être bien maladroit pour se laisser prendre. (Thürheim, *Briefe*, 78, et Ternaux, VII, 72). Mais il n'oubliait pas ses propres intérêts et le 13 avril il pria Cobourg de stipuler dans la négociation qui s'engageait le lever des scellés apposés sur sa maison de Paris.

méprisables ? N'avaient-ils pas dans leurs actes et leurs discours conservé le caractère qui sied aux représentants d'un grand peuple ?

Le Comité, tout en louant le patriotisme des deux commissaires, avait décidé qu'ils ne continueraient pas leurs fonctions, parce qu'il importait à la réputation de la Convention nationale de ne pas varier dans ses mesures. Mais, le 4 mai, sur la proposition de Merlin de Douai, l'assemblée décrétait que Du Bois du Bais et Briez resteraient à leur poste : leur zèle, leur civisme, les services qu'ils rendaient à l'administration des vivres faisaient oublier l'erreur qu'ils avaient commise et que la Convention avait censurée ; Du Bois du Bais marquait des talents militaires ; Briez jouissait de la confiance du département du Nord<sup>1</sup>.

**III.** Tout espoir de paix semblait évanoui. Bouchotte écrivait à Dampierre que le Conseil exécutif était mécontent, qu'un général d'armée n'avait d'autre tâche que de protéger la frontière et de repousser l'assaillant : *Vous êtes, lui disait-il, tombé dans une erreur grave en montrant une envie de négociateur, et vous ne pouvez faire un visage trop sévère aux généraux ennemis.* Barère rédigeait le 26 avril une proclamation aux armées : *Les Autrichiens cherchent à vous tromper ; la paix est dans leur bouche et la guerre dans leur cœur. C'est avec des paroles de paix qu'ils tendent à énerver votre courage, à éteindre votre ardeur ; c'est avec des propositions astucieuses qu'ils veulent détruire l'esprit public de l'armée. Les représentants sauront bien saisir le moment d'une paix honorable et digne de la République ; mais c'est votre constance, c'est votre indignation contre les traîtres, ce sont vos triomphes qui vous donneront la paix. Le cri des ennemis est : La paix ou la royauté ; le vôtre doit être : La République ou la mort !* Comme le Conseil exécutif et le Comité, les journaux s'élevaient contre la paix et qualifiaient de pièges et de ruses politiques les propositions des puissances étrangères. *Dolus an virtus quis in hoste requirat ?* disait le *Batave*. *La paix est impossible tant que nous n'avons pas de constitution et un gouvernement respecté. Non, non, guerre à outrance contre les rois, paix et fraternité avec les peuples, voilà toute notre diplomatie ; point de communication entre nous et les cabinets. A un manifeste de Cobourg, à une sommation de Georges ou de Guillaume répondons à coups de canon, écrivons nos traités à la pointe de nos sabres et avec leur sang !*<sup>2</sup>

Pourtant, le Comité de salut public où siégeait Danton, ne renonçait pas entièrement au dessein de nouer une négociation, et dans une circulaire confidentielle il engageait les représentants à combattre la politique des ennemis : deux commissaires avaient ouvert avec Cobourg une correspondance trop étendue et la Convention les avait désapprouvés ; elle avait impatiemment entendu l'éloge du général autrichien et entrevu de la faiblesse dans les efforts que faisaient les deux députés pour le convertir ; mais, sans entrer dans des discussions qui ne conviennent qu'à des agents politiques, sans compromettre leur propre caractère et la dignité nationale, les représentants pouvaient pénétrer les intentions des belligérants, leur arracher leur secret et profiter des

---

<sup>1</sup> Du Bois du Bais et Briez à Dampierre, 13 avril (A. G.) ; *Moniteur*, 18 et 24 avril, 6 mai (séances des 15 et 22 avril, du 4 mai) ; *Révolutions de Paris*, n° 197, p. 153-155 ; *Rec. Aulard*, III, 222-225, 313, 332, 361, 384-388, 602.

<sup>2</sup> Bouchotte à Dampierre, 14 avril (A. G.) ; *Moniteur* du 27 avril ; *Le Batave*, 6 et 10 mai.

occasions précieuses qu'offrirait les circonstances et que ne prévoyait pas la prudence humaine<sup>1</sup>.

Mais toutes les tentatives échouèrent contre l'obstination des alliés et leur résolution irrévocable de prendre à la France une partie de son territoire. Vers le milieu de juin, le ministre des affaires étrangères, Le Brun, s'imagina que l'Autriche, fatiguée de la guerre, lui faisait quelques ouvertures. Il proposa d'envoyer à Bruxelles un de ses agents occultes, le marquis de Laffitte-Pelleport, qui se cachait à Chimay sous le nom de Dona. Un autre émissaire, Hérault, chargé des pouvoirs du ministre et du Comité, vint à Rocroy pour donner à Dona des instructions précises. Mais le 11 août, des dragons de Cobourg arrêtaient Dona et saisissaient ses papiers<sup>2</sup>.

Les essais de négociation avec l'Angleterre échouèrent pareillement. Le 2 avril, Le Brun informait ses collègues du Conseil exécutif qu'il espérait encore s'aboucher avec le cabinet de Saint-James. Le Conseil l'approuva ; fallait-il négliger aucun moyen d'éviter les calamités que la guerre menaçait d'entraîner ? Le même jour, Le Brun écrivait à lord Grenville que la République française désirait terminer ses différends avec la Grande-Bretagne et mettre fin à une lutte qui ne manquerait pas d'être acharnée et de répandre sur l'humanité des maux affreux ; une personne munie de pleins pouvoirs — ce devait être Maret — allait donc se rendre à Londres, et Le Brun demandait pour elle passeport et saufconduit. Grenville reçut la lettre de Le Brun le 27 avril. *On renverra*, s'écriait-il moqueusement, *on renverra ce négociateur au prince de Cobourg et au duc d'York, qu'on aura soin de prévenir en conséquence !* Le 18 mai, il répondait à Le Brun que le roi George ne pouvait accorder de passeport à un agent de la France ni reconnaître dans les circonstances actuelles le nouveau gouvernement : si l'on était réellement disposé à terminer une guerre injustement déclarée au roi et à ses alliés et à leur donner une juste satisfaction, sûreté et *indemnisation*, on n'avait qu'à transmettre des propositions aux généraux qui commandaient les armées sur la frontière<sup>3</sup>.

Le ton hautain et ironique de cette réponse ne découragea pas Le Brun ni le Comité de salut public. Le 6 juin, Le Brun écrivit à Grenville que la République française était au-dessus des formes de l'étiquette et qu'elle acceptait le mode de communication proposé par le ministère anglais. Le surlendemain, le Comité arrêta que la République ne sacrifierait pas à de vaines formalités le sort de plusieurs objets importants et que deux commissaires se rendraient sur-le-champ à l'armée du Nord pour traiter avec le chef d'état-major du duc d'York, le général Murray, de l'échange des prisonniers ; ces commissaires ne seraient pas connus dans le monde de la diplomatie, mais ils réuniraient aux lumières politiques l'adresse et la circonspection ; ils jetteraient habilement ou recevraient des ouvertures de paix ; ils négocieraient soit une paix séparée avec l'Angleterre et la Hollande, soit une paix générale avec toutes les puissances. Les deux commissaires furent le célèbre Forster et Pétry. Mais le Comité de salut public fut renouvelé, Danton n'y siégea plus, et le parti de la guerre l'emporta. On ne reculait plus devant aucune extrémité. On modifia les instructions de Forster et de Pétry. Ils devaient faire, non plus des propositions sérieuses, mais des vœux

---

<sup>1</sup> Ternaux, VII, 76-77 ; *Rec. Aulard*, III, 357.

<sup>2</sup> Hérault aux commissaires, 12 août ; Calès et Massieu au Comité, 13 août (A. G.)

<sup>3</sup> Dohna, *Der Feldzug der Preussen*, II, 103-104 ; Zeissberg, I, 1 79 ; cf. Aulard, *La Révolution française*, numéro du 14 février 1890.

personnels pour la cessation des hostilités ; ils diraient que la morgue diplomatique des cabinets n'imposait nullement à un grand peuple, et que les dédains, les prétentions exagérées du ministère britannique révolteraient toujours la nation française qui ne voulait traiter qu'en souveraine ; ils n'écouteront pas les agents qui parleraient de la reconnaissance de la République, puisque la République existait de droit par la nature et de fait par la volonté ; si l'on avait la présomption de les entretenir de réparation et d'indemnité, ils répondraient que la République était la première à revendiquer une satisfaction, et, si l'on insistait, qu'elle n'avait pour payer de semblables dettes, d'autre monnaie que le fer<sup>1</sup>.

La négociation devait sûrement avorter. Les Anglais firent la sourde oreille. Forster passa son temps à correspondre avec sa femme, à ébaucher un récit des événements de Mayence, à rêver aux moyens de se rendre en Suisse ou ailleurs pour y vivre inconnu, loin de l'orage révolutionnaire, à faire de mélancoliques promenades aux environs de Cambrai et d'Arras, à pester contre le caractère des Flamands qu'il jugeait lourd, lent, flegmatique, dénué de goût, d'intelligence et de toute ressource. *La chose*, écrivait-il à la fin de septembre, *est au même point qu'à notre départ de Paris, et nous restons entièrement inutiles dans notre auberge*<sup>2</sup>.

Tels étaient les résultats du Congrès d'Anvers. Le 18 mai, le prussien Knobelsdorf envoyait à Cobourg une proclamation qu'il désirait adresser aux habitants de Lille. Il exposait la situation de la France qui devenait la proie des anarchistes ; il mettait les Lillois en garde contre une assemblée dont chaque séance offrait le *révoltant spectacle d'une arène de gladiateurs*, leur assurait que les coalisés se présentaient en pacificateurs et n'avaient d'autre but que de rétablir la tranquillité, de protéger les personnes et les propriétés, de chasser les factieux. *Les places qui se rendront*, ajoutait Knobelsdorf, *seront dans nos mains des dépôts sacrés que nous restituerons au gouvernement légitime aussitôt qu'il nous les redemandera ; nous en faisons le serment solennel à la face de l'Europe*. Cobourg désapprouva la proclamation prussienne qui, de même que sa propre proclamation du 5 avril, ferait sans aucun doute une *sensation désagréable*. Toutes ces promesses, disait le prince, sont contraires à l'intention des puissances alliées et aux ordres les plus exprès ; on doit n'agir que par la force des armes, *Gewalt der Waffen*<sup>3</sup>.

Mais la France répondit à la force par la force. On répéta partout à Paris et dans les départements que les despotes n'avaient resserré leur union que pour partager la France et lui infliger le même sort qu'à la Pologne. Ils veulent, écrivait un journaliste, *nous affaiblir en nous divisant, puis tomber sur nous et se lotir de nos dépouilles*. Cette pensée d'un démembrement exaspéra les Français, les exalta, les enflamma d'un courage désespéré. Les étrangers, rapporte Soult, avaient trop tôt dévoilé leurs vues, et ils *développèrent ce grand mouvement qui anima les armées, les soutint dans leurs revers et les prépara aux succès*. Les émigrés même accueillirent avec un frémissement de colère les prétentions des coalisés. Nul ne témoigna plus hautement son indignation que Dumouriez. *Vous avez rendu*, disait-il à Starhemberg, *un très mauvais service à votre souverain : le seul moyen de ramener la paix était de parler constitution ; vous battez les*

---

<sup>1</sup> Aulard, art. cité ; Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, III, p. 419-423.

<sup>2</sup> Forster, *Schriften*, IX, 77-78, 107.

<sup>3</sup> Dohna, *Der Feldzug der Preussen*, II, 54-63.

Français, mais vous ne les abattrez pas. Et à la fin du mois de mai, dans une proclamation qu'il publia sous forme de brochure, il déclara qu'il n'emploierait jamais ses talents pour démembrer la France. Le comte de Metternich fit saisir aussitôt la brochure chez les libraires et entre les mains des colporteurs ; si les Français, mandait-il à Trauttmansdorff, croyaient au démembrement de leur pays, ne déploieraient-ils pas une plus vive résistance et un plus grand acharnement<sup>1</sup> ?

---

<sup>1</sup> *Le Batave*, 10 mai : Sult, *Mém.*, I, 39 ; Ternaux, VI, 595 ; Zeissberg, *Quellen*, I, 6 et *Belgien unter Erzherzog Karl*, 1893, p. 71.

## CHAPITRE III

# RAISMES

**I.** Plan de Cobourg et de Mack. Stratégie de l'époque. — **II.** La frontière franchie. Premiers échecs des Français. Dampierre à Famars. Ses craintes et ses incertitudes. Lettres au ministre. Conseils de guerre. Défiances et mécontentement des commissaires. — **III.** Les Prussiens à Saint-Amand. Bataille du 1er mai. — **IV.** Nouvelles angoisses de Dampierre. Ordres contradictoires. Intervention de Briez et de Du Bois du Bais. Attaque du 8 mai. La Marlière. L'abbaye de Vicoigne. Échec des Anglo-Prussiens. Wenkheim et Lamarche. Blessure et mort de Dampierre. Retraite de l'armée. Funérailles du général. Décrets de la Convention.

**I.** Toujours circonspect, méthodique, perdant comme à plaisir un temps précieux, Cobourg avait résolu de n'agir sérieusement et de ne commencer de vastes opérations qu'après l'arrivée de ses renforts et de son train d'artillerie, soit au milieu du mois de mai, soit dans les premiers jours de juin.

Il fallait d'abord prendre une forteresse de premier ordre. *Notre position militaire*, écrivait Mercy, *restera embarrassée et pénible jusqu'à ce que nous soyons parvenus à nous emparer d'une place.* Mais quelle ville devait-on assiéger, Lille ou Valenciennes ?

Lille semblait un bien gros morceau. C'était, disaient Cobourg et Mack, le principal boulevard de la France et le chef-d'œuvre de Vauban ; la place avait en 1792 supporté sans faiblir le bombardement que dirigeait contre elle le duc de Saxe-Teschén ; elle résisterait au moins quatre mois et ne capitulerait au plus tôt que vers la fin de septembre. Pour assiéger Lille, ajoutaient les deux stratégestes, il fallait mettre sur pied 130.000 hommes : 50.000 investiraient la forteresse ; 50.000 autres formeraient le corps d'observation ; 30.000 couvriraient Mons et tiendraient Valenciennes et Maubeuge en respect.

Il valait donc mieux, suivant Cobourg et Mack, assiéger Valenciennes qui succomberait au bout de deux mois. Pendant ce temps, 8.000 Impériaux bloqueraient Condé ; 8.000 autres camperaient à Bavay et en face de Maubeuge ; 10.000 Hollandais resteraient en réserve à Tournay ; les 8.000 Prussiens de Knobelsdorf s'établiraient à Saint-Amand, non loin de Valenciennes, pour prêter leur secours où besoin serait. 67.000 hommes qui composeraient l'armée principale ou grande armée, auraient la tâche de chasser les Français de leurs camps d'Anzin et de Famars, d'investir Valenciennes, de jeter des ponts de communication sur l'Escaut et la Rhonelle, d'élever des retranchements et des digues. Un corps d'observation de 40.000 hommes serait chargé de repousser tous les efforts que tenterait l'armée républicaine refoulée sous les murs de

Bouchain. Une fois Valenciennes en son pouvoir — dans les derniers jours de juillet — Cobourg attaquerait le Quesnoy et Dunkerque. Maîtres de ces deux places, les coalisés se réuniraient devant Lille, soit pour bloquer la forteresse durant l'hiver, soit pour l'emporter à force de bombes et de boulets rouges. Valenciennes, le Quesnoy, Dunkerque, Lille, telles étaient les conquêtes que les alliés se proposaient de faire dans la campagne de 1793. **On ne doit pas, disait Mercy, se dissimuler les obstacles ; cependant nous n'avons pas d'autre expectative heureuse que celle d'occuper les places frontières ; si nous manquions cet objet, on ne pourrait plus calculer les suites de la guerre, ni le terme auquel elle nous conduirait**<sup>1</sup>.

Cobourg aurait mieux fait de culbuter aussitôt l'armée française qui demeurait éperdue entre les mains de Dampierre, puis sans se soucier des forteresses, de pousser droit sur la capitale. Mais les souvenirs de la retraite des Prussiens hantaient encore les esprits. On croyait qu'un envahisseur devait n'avancer que lentement, posément et pas à pas, après avoir soumis les places qui lui fermaient le passage et qui lui serviraient de point d'appui. Personne n'imaginait qu'on pût dans une seule campagne battre l'armée française et gagner les rives de la Seine. Ni le quartier-général du roi de Prusse, ni Mack et les officiers de l'état-major autrichien, ni le Conseil aulique de la guerre n'avaient l'idée que Paris fût prenable au bout de quelques marches. Cobourg ne disait-il pas à Chérin qu'il ne ferait pas la sottise d'imiter Brunswick et qu'il ne pensait qu'à se saisir des barrières de la Belgique ? Le duc de Brunswick ne voulait-il pas, au mois d'août 1792, rester sur les bords de la Meuse, s'emparer simplement de Thionville, de Verdun, de Montmédy, de Sedan, de Mézières, peut-être de Givet, établir ses troupes dans leurs cantonnements d'hiver et ne menacer Paris qu'en 1793, après avoir conquis une base solide d'opérations et pris à revers les places de la Sambre ? C'était l'époque des plans timides et conçus sans hardiesse, de la guerre sans passion et sans activité, de la guerre de routine, de cette guerre de cordons qui, pour défendre un pays, mettait des soldats dans chaque village. Avec quelle inquiète sollicitude on enjoint aux bataillons de se donner la main les uns aux autres ! Avec quelles précautions scrupuleuses, minutieuses on tend la chaîne des avant-postes ! Avec quelle anxiété Cobourg recommande à ses lieutenants de ne pas s'éloigner, de ne pas trop s'engager, de ne marcher que par **un mouvement successif** qui fixe l'attention des ennemis, empêche leurs entreprises et garantisse l'armée alliée des **suites désastreuses d'une communication interrompue** ! Avec quel soin Dohna, l'aide-de-camp de Knobelsdorf, rappelle que la Flandre est coupée de haies élevées, de grandes allées d'arbres, de larges fossés ; que chaque propriétaire a coutume d'enclorre son domaine ; que les fermes sont tellement éparses qu'on peut à peine distinguer où commence un hameau et où il finit ! Le rude et vigoureux Blücher, alors colonel des hussards de Goltz, ne cachait pas sa mauvaise humeur et s'indignait à tout moment contre cette façon si craintive et si traînante de guerroyer ; lorsqu'il voulait charger, fondre sur les derrières d'un parti de cavalerie française, lui couper la retraite, il recevait l'ordre de s'arrêter, et il se retirait, grinçant des dents, maugréant le général qui lui défendait de saisir l'occasion<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Dohna, II, 1-9 ; Witzleben, II, 186 ; Thürheim, *Briefe*, 78, 83.

<sup>2</sup> Blücher, *Campagne-Journal*, p. Knorr, 1866, p. 62 ; Dohna, I, 165 ; 11, 195 ; Thiébault, *Mémoires*, 1893, 1,411 ; Crossard, *Mém. mil. et hist.*, 1, 37 et 41 ; cf. *Invasion prussienne et Valmy*.

**II.** Le 9 avril, dès que les Prussiens de Knobelsdorf furent arrivés à Tournay, les Impériaux franchirent la frontière française. Clerfayt entra dans Saint-Amand, et à Odomez, à Fresnes, aux camps de Maulde et de Bruille. Cobourg mit son quartier-général à Quiévrain, et Otto chassa des villages de Thivencelles, d'Escaupont, de Vicq et d'Onnaing les patrouilles françaises. Clerfayt et Cobourg coupaient ainsi les communications de Condé avec Valenciennes, l'un sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite de l'Escaut. Le prince de Wurtemberg bloqua la forteresse : on savait qu'elle n'était pas suffisamment pourvue de vivres et l'on comptait la réduire sous deux mois par la famine. Latour, qui s'établissait à Bettignies, observa le camp retranché de Maubeuge<sup>1</sup>.

Dampierre était encore à Bouchain. Il se doutait bien que les alliés se présenteraient devant Condé ; mais l'entreprise lui semblait **une chose étonnante** : pouvait-on s'engager dans une guerre de sièges et attaquer successivement des places qui étaient **les unes derrière les autres** ? Toutefois, dès qu'il serait sûr de la position des ennemis, il jurait de les assaillir **sans compromettre l'honneur des armées de la République**<sup>2</sup>.

Les desseins des coalisés furent bientôt manifestes. Condé était cerné. Le 13 avril, Otto s'emparait de Saint-Saulve, de Curgies, de Saultain, d'Estreux, et le gros de l'armée autrichienne se portait entre Onnaing et Rombies pour mieux couvrir le blocus de Condé. Le même jour, le 40<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère, ci-devant chasseurs de Gévaudan, se laissait surprendre dans les bois par Clerfayt qui se saisissait de l'abbaye de Vicoigne et du village de Raismes. Le général La Roque arrêta l'agresseur à Bruay ; mais il fut tourné sur sa gauche et obligé de se replier vers Anzin. Dampierre louait le courage des soldats et l'intelligence qu'avaient déployée La Roque, Hédouville et Chérin ; il affirmait qu'on n'avait cédé qu'à la trahison et à la supériorité du nombre ; mais l'avant-garde française était rejetée sur le glacis de Valenciennes. Les petits échecs se succédaient. L'ennemi ne cessait de prendre pied sur le sol de la Flandre et gagnait de proche en proche. Il repoussait une sortie de la garnison de Valenciennes ; il refoulait les attaques de la division de Maubeuge et s'installait à Bavay ; il entra à Roubaix, à Tourcoing. **Si les troupes**, écrivait La Marlière, **continuent à ne point tenir à leur poste, il faudra se borner à les raffermir sous le canon des places**<sup>3</sup>.

Sur les instances de Briez et de Du Bois du Bais qui le pressaient de rétablir la communication de Valenciennes et de Condé, Dampierre mit ses bataillons en mouvement. Le 15 avril, assez hardiment, dit-il lui-même, il marchait sur Valenciennes et reprenait sans être inquiété la position de Famars. Il fit réparer les redoutes du camp et construire de nouveaux ouvrages, soit par les ingénieurs belges que Dumouriez avait attachés à l'armée et qui s'acquittèrent très mal de leur besogne, soit par les ingénieurs français qui surent en peu de temps et avec adresse exécuter leurs travaux. Il chargea Ransonnet de garder les bords de la Scarpe et de défendre Hasnon, Orchies et Marchiennes. Il plaça ses flanqueurs de droite qui furent commandés d'abord par Murnan, puis par La Roque, à Préseau, à Wargnies, à Villerspol, sur les rives de la Rhonelle, jusqu'aux environs du Quesnoy. Il envoya quelques détachements à la lisière de la forêt de Mormal.

---

<sup>1</sup> Schels, *Neue militärische Zeitschrift*, 1813, I, p. 35.

<sup>2</sup> Dampierre à Bouchotte, 10 avril (A. G.)

<sup>3</sup> La Marlière aux commissaires et Dampierre à Bouchotte, 13 avril (A. G.) ; Schels, 35 ; *Geschichte der Kriege*, II, 37.

L'avant-garde, conduite par Kilmaine, se retrancha sur les hauteurs d'Anzin, et jusqu'à la fin du mois, ses tirailleurs firent le coup de feu dans les bois d'alentour contre les patrouilles de Clerfayt. Mais ces escarmouches insignifiantes n'alarmèrent personne. Il y avait entre les deux armées une sorte de trêve ; elles se touchent, disait-on, et semblent à mille lieues l'une de l'autre. Chacun, rapporte un des combattants, ramassait ses forces pour les chaudes journées qu'on pouvait pressentir et considérer comme inévitables, sans avoir le don de prophétie<sup>1</sup>.

Mais Dampierre ne pensait qu'aux désavantages de sa situation ; il se jugeait dénué de ressources, ne parlait que de l'indiscipline de ses troupes et de l'infériorité de leur nombre ; *si vous voulez que nous combattions*, écrivait-il au ministre, *donnez-nous des hommes*, et lorsqu'il recevait de nouveaux bataillons, il se plaignait de leur esprit d'insubordination et de leur ignorance absolue des manœuvres. Il suppliait Bouchotte de l'aider, de l'assister, et demandait que l'armée de la Moselle vînt opérer sur son flanc droit, s'il éprouvait des revers. Cobourg, tourmenté, éploré, pressait au même instant les Anglo-Hanovriens de le seconder, assurait que Clerfayt se trouvait dans le plus grand danger et ne communiquait avec le reste des Impériaux que par le pont d'Onnaing, qu'on devait au plus tôt lui porter secours, que lui-même ne disposait que de 11 bataillons et de 20 escadrons, que le blocus de Condé dépendait entièrement de la prompte arrivée du prince d'Orange et du duc d'York. Dampierre, plus effrayé que Cobourg, Dampierre qui pouvait à ce moment assaillir Clerfayt avec des chances sérieuses, Dampierre n'attendait aucun succès de ses futures entreprises et n'envisageait que la défaite. Il avait devant lui, disait-il, ce Cobourg qui n'avait jamais été vaincu et qui passait pour le plus grand général de l'époque, l'armée autrichienne approvisionnée de toutes choses et secondée par l'armée de la Prusse, *la puissance la plus militaire de l'Europe*, une foule d'émigrés qui servaient d'artilleurs et d'ingénieurs à la coalition, et parmi eux Dumouriez *malheureusement aussi instruit que perfide* et son lieutenant Thouvenot, tous deux *remplis de finesse*, connaissant très bien la frontière et menant les alliés comme par la main. Parfois il regrettait de ne pouvoir être aussi *offensif* qu'il le désirait — *ce qui est bien le véritable genre des Français*. — Mais ne fallait-il pas rester sur la défensive et se garder de toute bataille ? Les suites d'un échec ne seraient-elles pas incalculables ? Dans son découragement, il conseillait derechef et insinuait au ministre de nouer des négociations. Il affirmait que la désunion régnait parmi les alliés, que l'ancienne antipathie se réveillait entre les Autrichiens et les Prussiens, que Knobelsdorf avait refusé d'attaquer Anzin, que Frédéric-Guillaume allait se retirer de la coalition et se retourner même contre l'empereur François. Les conjonctures n'étaient-elles pas favorables ? La Belgique ne pourrait-elle être une des conditions de la paix ? Pourquoi ne pas mettre le duc d'York sur le siège ducal de Brabant ? Appuyer les prétentions de ce prince, c'était peut-être terminer la guerre. L'Angleterre, la Hollande, la Prusse seraient satisfaites. Elles entraîneraient l'Autriche. *Allons, vite, citoyen ministre, car l'armée de la République a besoin de relâche : les campagnes d'hiver détruisent et perdent les armées, et la nôtre est dans ce cas*<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Moniteur* 3 mai ; Du Bois du Bais et Briez à la Convention, 28 avril ; *Mém.* de Gobert ; Dampierre à Bouchotte, 15 et 22 avril (A. G.) ; *Ueber den Feldzug der Preussen*, 1795, p. 264.

<sup>2</sup> Dampierre à Bouchotte, 16, 17, 18, 22 avril (A. G.) ; Charavay, *Carnot*, II, 94 ; Dohna, I, 180 ; Schels, 36. Le 28 mai, Tardy disait également qu'il était aisé de désunir les

Ce n'était plus le brillant soldat de Jemappes, de Waroux et de Neerwinden. Sa responsabilité l'épouvantait, l'écrasait, et il sollicitait tantôt les avis des représentants, tantôt les instructions de Bouchotte, tantôt une résolution de ses officiers généraux. Mais les commissaires lui déclarèrent nettement qu'ils ne se mêlaient pas des opérations militaires, que la conduite de la guerre était uniquement confiée à sa sagesse et qu'il ne devait consulter que lui seul. Il écrivit à Bouchotte et lui demanda *l'ordre positif* d'attaquer. Pouvait-il prendre de lui-même un aussi important parti et, de son propre chef, risquer, avec une bataille, l'existence précieuse de ses concitoyens ? Il attendait donc les décisions du Comité de salut public et du Conseil exécutif provisoire ; *vous êtes au centre de la force*, disait-il au ministre, *portez la vie et l'énergie aux extrémités*. Mais Bouchotte lui répondait très justement qu'un général d'armée doit oser : Dampierre était sur les lieux, il n'avait qu'à *tenter tous les mouvements qui lui paraîtraient praticables*, on se fiait à lui et ne prétendait rien lui défendre, rien lui prescrire.

Dampierre se rabattit sur ses lieutenants. Deux fois, le 16 et le 26 avril, il tint conseil de guerre. Le 16, tous les membres du Conseil déclarèrent que les ennemis étaient en nombre supérieur et qu'il fallait conserver la défensive, renforcer l'armée, la pourvoir d'armes, de munitions et d'habits. Le 26, les avis furent partagés. La Palière disait que c'était au Conseil exécutif à donner l'ordre formel d'attaquer. Sabrevois pensait qu'on ne pouvait ravitailler Condé sans en venir aux mains, mais il craignait le sort d'une bataille. Beauregard, La Roque, Kermorvan opinaient qu'on ferait bien d'assaillir le flanc droit des alliés. Lafitte soutenait qu'il valait mieux aborder leur flanc gauche. Colomb, La Colombe, Ward proposaient de manœuvrer pour avoir l'air de tourner l'ennemi ; Gobert, de le harceler sans risquer une affaire générale ; Desroques, Des Bruslys, Romanet, Rosières, Dietsmann, D'Hangest, Lamarche, de ne pas bouger tant que l'armée serait si peu nombreuse, et D'Hangest ajoutait qu'on ne pouvait, sans péril, s'éloigner des forteresses et notamment de Douai qui renfermait une artillerie considérable. Dampierre parla le dernier. Il croyait qu'on devait se battre, se porter sur le flanc droit des Autrichiens pour avoir un succès décisif et regagner le camp de Bruille : des troupes sorties de Cassel et de Lille et grossies des renforts qu'elles recevraient sur leur route à Orchies, à Marchiennes, à Hasnon, se jetteraient sur Saint-Amand ; d'autres, destinées à ravitailler Condé, tenteraient d'enlever Raismes et Vicoigne, et de pousser les alliés sur l'Escaut. Mais après avoir exprimé son opinion, Dampierre jugea que la majorité des officiers généraux s'opposait à toute bataille, et de nouveau il demanda au Comité de salut public et au Conseil exécutif l'ordre précis d'attaquer. De nouveau, Bouchotte lui répondit que le Conseil exécutif lui laissait *toute la latitude nécessaire* ; l'avis des ministres n'était nullement impératif et ne contenait qu'une *exposition de sentiments* ; Dampierre saurait à la fois user de circonspection et saisir l'occasion qui se présenterait, pourvu qu'elle fût belle et avantageuse à la République. Et Bouchotte lui transmettait les résultats d'une conférence où le Conseil exécutif avait appelé La Bourdonnaye, Dillon, Du Chastellet et Grimoard. On avait dit dans cette réunion qu'il serait imprudent de hasarder une action générale pour sauver Condé qui n'était pas, après tout, une place de grande importance, que l'adversaire masquait ses véritables projets et

---

éléments divers de la coalition, ce *composé hétérogène*, et il proposait non seulement de détacher le roi de Prusse, mais de faire le duc d'York souverain des Pays-Bas et même de tout le pays entre le Rhin et la Meuse.

que pour les déjouer, Dampierre devait ramasser autant de troupes que possible, essayer des diversions, réoccuper le camp de Maulde, diriger un mouvement contre Tournay. Mais, avait-on ajouté, Dampierre ne devrait jamais s'écarter de certaines places ; il devrait défendre les chemins de Valenciennes à Cambrai, garder la trouée de Cateau-Cambrésis, conserver ses communications avec Douai — le seul établissement d'artillerie qu'on eût dans le Nord —, empêcher les alliés de s'avancer entre Arras et Douai tout en assiégeant Lille. Bref, on ne pouvait tracer à Dampierre un plan de conduite ; ses opérations dépendaient de circonstances qu'il était difficile de prévoir ; on se bornait à lui donner des **indications** et l'on s'en rapportait à sa sagacité ; il prendrait les dispositions qui lui paraîtraient les plus utiles au salut du pays<sup>1</sup>.

Toutefois le ministre se lassait des irrésolutions de Dampierre et ne faisait pas mystère de son mécontentement. Il blâmait le général de ne lui envoyer que des dépêches laconiques et des renseignements incomplets, de ne lui rien marquer sur les autres parties de la frontière soumises à son commandement, sur ses moyens de subsistances, sur son artillerie, sur ses desseins ultérieurs en cas de succès ou de revers ; pas de détails, aucun tableau des forces réciproques, aucun état de situation, aucun plan figuratif : **vos lettres laissent beaucoup à désirer sur la connaissance de la position des ennemis et de la vôtre**. Mais le pauvre Dampierre n'était pas un Dumouriez, un de ces esprits ardents, puissants, infatigables qui savent suivre par la pensée les choses et les hommes, leur imprimer le mouvement, prendre avec une aimable humeur et comme en se jouant une foule de soins, renouveler sans cesse des combinaisons et mener le tout haut la main. Il n'embrassait du regard que le terrain qu'il avait devant lui ; il ne voyait que les Impériaux de Cobourg, et d'une plume lourde et pénible, il écrivait à Bouchotte qu'il était surchargé, accablé, que le ministre devait le soulager et veiller, au lieu de lui, à la sûreté de tout ce qui n'était ni Valenciennes, ni Condé, ni Lille : **Je vous prie de porter votre sollicitude sur les côtes de la Manche. D'après les lettres du brave général Carie, Boulogne ne me paraît pas bien approvisionné. Il serait très urgent que vous portiez vos yeux sur cette côte et sur la frontière du côté de Sedan. Je reporte votre attention sur tous ces points parce qu'il m'est impossible de m'en occuper**. Chef des deux armées des Ardennes et du Nord, il avait la direction spéciale de cette dernière ; mais il se plaignait, se lamentait, proposait par deux fois de donner à La Marlière le commandement particulier de l'armée du Nord, offrait même de partager avec La Marlière ses appointements pour éviter au trésor une augmentation de dépense<sup>2</sup>.

Les représentants et les agents du Conseil exécutif l'avaient d'abord jugé favorablement. Gadolle attestait que **son patriotisme avait la teinte romaine** et que **les racines de sa langue tenaient à son cœur** ; Defrenne, qu'il était **dans les bons principes** et qu'il unissait au courage le désintéressement, la loyauté, le désir d'être utile à sa patrie ; Du Bois du Bais et Briez, que son civisme semblait **bien prononcé**. Mais on commençait à se douter qu'il succombait à la lâche. **Il y a, remarquait Defrenne, une furieuse différence entre un brave officier et un général qui connaît son métier ; tel qui fait un excellent colonel, peut faire un très mauvais général ; tel qui commande bien une colonne, peut ne pas avoir le**

---

<sup>1</sup> Du Bois du Bais et Briez à Dampierre, 13 avril ; Dampierre à Bouchotte, 24, 25, 26, 27 avril ; conseils de guerre du 16 et du 26 avril ; Bouchotte à Dampierre, 23 et 25 avril (A. G.) ; séance du Conseil exécutif, 24 avril (*Rec. Aulard*, III, 422-424).

<sup>2</sup> Lettres de Dampierre et de Bouchotte, 13 et 22, 23 et 30 avril (A. G.).

talent de conduire une armée. L'adjudant-général Tardy lui disait franchement que le fardeau était trop pesant pour lui. Les commissaires de la Convention le trouvaient enclin à la méfiance et à la crainte, dénonçaient sa lenteur, sa mollesse et même son incapacité. **Il faut le talonner**, s'écriaient-ils un jour, **et lui donner des adjoints vigoureux** ! Déjà se dressait secrètement son acte d'accusation. Pourquoi pensait-il seulement aux ennemis qu'il avait sous les yeux ? Pourquoi ne formait-il pas un plan général d'opérations ? Pourquoi n'organisait-il pas la défense de toute la frontière du Nord ? Pourquoi n'avait-il que des vues **extrêmement resserrées** ? Pourquoi lui manquait-il un **certain ton d'audace** qu'il pût communiquer à son armée ? Evidemment il s'endormait ; heureux et tout fier d'avoir rompu les desseins de Dumouriez et, comme disaient les émigrés, débauché les gardes nationales, enorgueilli du service qu'il avait rendu dans la première semaine d'avril à la République, il ne songeait qu'à placer ses amis et ses connaissances ; il avait une cour et se laissait, ainsi que les généraux de la monarchie, aduler par les officiers supérieurs des troupes de ligne ; il traitait les volontaires avec une défaveur manifeste ; il n'approuvait pas l'amalgame. Sans doute, il avait bien établi son camp et le tenait en ordre ; mais, de même que ses chefs de corps, il ne le visitait qu'à de rares intervalles ; il ne prononçait guère le mot de République. Aussi l'armée parlait-elle de la paix comme d'une chose possible et désirable ; elle souhaitait relâche et repos ; des soldats allaient boire, jaser familièrement avec les sentinelles autrichiennes<sup>1</sup>.

**II.** Cependant les alliés s'ébranlaient de nouveau. Leurs renforts arrivaient. Sept bataillons anglais, commandés par le duc d'York, atteignaient Tournay. Les Hollandais étaient à Furnes, à Ypres et à Menin. Le 23 avril, les Prussiens de Knobelsdorf venaient occuper Saint-Amand, le camp de Maulde, le village de Lecelles, et relever les Autrichiens de Clerfayt qui s'établissaient à Raismes et à Vicoigne. C'était une belle journée de printemps. Après avoir longtemps cantonné, les Prussiens s'installaient en plein air. **Toutes les mains**, dit un de leurs officiers, **étaient actives et empressées**. L'un marquait l'emplacement de la tente ; deux autres dressaient les perches ; un quatrième plantait des piquets en terre ; quelques-uns allaient chercher dans le voisinage du bois, de la paille, de l'eau. Plusieurs avaient déjà creusé le foyer et apporté les fourneaux de cuisine. Un pré vert, un champ labouré, tout à l'heure désert, se transformait soudain en une ville bruyante de soldats : la fumée qui montait, annonçait des estomacs affamés, et le repas, c'était une soupe d'eau et de pain de munition ou un poulet qu'on prétendait avoir trouvé. L'abbaye de Saint-Amand devenait un magasin de fourrages, et à la vue des voitures chargées de foin, de paille et d'avoine qui pénétraient dans ces vastes espaces, au bruit des chevaux qui piétinaient sur le marbre et des mots de commandement qui résonnaient sous les voûtes, des officiers prussiens se livraient à des considérations philosophiques. D'autres criaient au vandalisme en apercevant les saints renversés dans leurs niches, les autels mutilés et souillés d'immondices, les murs criblés de coups de fusil<sup>2</sup>.

De toutes parts on s'étonnait de l'inertie des républicains. De toutes parts on demandait que Dampierre fit un sérieux effort pour débloquer Condé. Vainement, quelques hommes sages conseillaient d'attendre, remontraient qu'il serait

---

<sup>1</sup> Gadolle à Le Brun, 10 avril ; Defrenne à Bouchotte, 30 avril ; Du Bois et Briez au Comité, 26 avril ; Tardy à Custine, 2 juin (A. G.) ; Foucart et Finot, I, 430-431.

<sup>2</sup> Witzleben, II, 182 ; *Ueber den Feldzug der Preussen*, 266, 277.

dangereux de se hasarder dans la plaine, de trop s'écarter des places, d'en venir aux mains avant qu'on eût opéré l'amalgame, complété les bataillons, réorganisé l'armée. Il fallait **donner un coup de collier**, dégager la frontière, rétablir les communications, se jeter sur les Impériaux pendant qu'ils se morfondaient devant les murs de Condé et auprès de ses marais. **Nous n'avons qu'un moyen de délivrer Condé**, s'écriait Gobert, **c'est de nous battre**. Qu'on laisse les Autrichiens s'emparer de Condé, disaient Briez et Du Bois du Bais, ils y mettront leurs magasins, ils auront une forteresse qui leur servira de point d'appui et qui, s'ils sont vaincus, les abritera, les préservera des conséquences d'une déroute totale ; ils seront maîtres des eaux et de la navigation : ne doit-on pas tout remuer pour leur ravir de pareils avantages ? Bouchotte écrivait que le Conseil exécutif ne voyait pas volontiers l'inaction absolue de l'armée et qu'elle pouvait **par un système de mouvements dirigés vers le flanc droit de l'ennemi** se ressaisir du camp de Maulde. Le Comité de salut public arrêta que Dampierre était autorisé à requérir les gardes nationales des départements voisins et à tenter, sinon une affaire décisive, du moins quelques fausses attaques pour ravitailler Condé. Le général ne veillait-il pas à la sûreté des frontières du Nord et ne devait-il pas emporter le plus tôt possible ces camps de Maulde et de Bruille dont la possession permettait aux alliés de le harceler, de couper ses communications et d'assaillir avec succès les forteresses de la Flandre ? Ne devait-il pas empêcher ses adversaires de prendre une place, faire tout ce qui dépendait de lui pour éviter ce premier échec qui découragerait les troupes et provoquerait des murmures, des inquiétudes et même des troubles funestes à la liberté<sup>1</sup> ?

A son corps défendant, Dampierre livra bataille. Il avait remarqué que Cobourg et Clerfayt auraient de la difficulté à s'entre-secourir, parce qu'ils étaient séparés par l'Escaut et par les inondations de Valenciennes et de Condé. Ne pouvait-il tomber à l'improviste avec toutes ses forces sur l'un ou l'autre et grâce à la supériorité du nombre arracher la victoire ? Il résolut d'attaquer Cobourg sur la rive droite de l'Escaut et de le rejeter sur Quiévrain<sup>2</sup>.

La bataille eut lieu le 1er mai. Un officier prussien qui, de la tour de l'abbaye de Saint-Amand, assistait à l'action, décrit d'une façon assez vive et dramatique ce grand spectacle : **L'espoir et la crainte**, dit-il, **luttaient sans cesse en moi**, selon que je voyais tantôt les Français, tantôt les coalisés marcher en avant et que j'entendais leurs batteries devenir plus actives, plus agissantes. Le vacarme continuel des pièces d'artillerie, les innombrables coups de fusil, le bruit sourd de l'écho qui répétait et multipliait ce fracas dans la forêt, la fumée épaisse qui tourbillonnait dans les airs et se mêlait aux nuages, la flamme des villages que les deux partis incendiaient tour à tour et sacrifiaient à leurs desseins, le tonnerre qui grondait dans le ciel et les éclairs qui brillaient au dessus des combattants, comme si la nature voulait annoncer hautement sa colère à ces hommes altérés de sang, tout cela me troubla, me fit frissonner d'horreur, au point que je me pris à maudire cette malheureuse guerre et ceux qui l'ont sur la conscience<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Defrenne à Bouchotte, 18 et 30 avril (A. G.) ; Du Bois du Bais et Briez au Comité, 11 mai ; arrêté du Comité du 23 avril ; décision du Conseil exécutif du 29 avril ; *Rec. Aulard*, IV, 108 et III, 402, 523 ; mémoire de Gobert (**la première bataille fut donnée par mon avis**).

<sup>2</sup> *Mém. de Gobert* (A. G.)

<sup>3</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 272.

La Marlière devait faire un mouvement oblique qui n'était qu'une simple démonstration. Il attaqua les abords de Saint-Amand et s'empara de Lecelles pendant que Ransonnet repoussait les détachements autrichiens épars aux environs de Hasnon ; il porta sur Saméon et Rumegies une tête de colonne pour menacer le camp de Mau.de ; mais il n'avait ni artillerie de gros calibre ni cavalerie pour s'engager plus avant, et, au soir, il reçut l'ordre de rentrer dans son camp<sup>1</sup>.

Dampierre s'était réservé le rôle essentiel. Ses colonnes qui devaient paraître à quatre heures du matin sur le champ de bataille, n'arrivèrent qu'à six et ne tirèrent qu'à sept leur premier coup de canon. Pourtant, les Autrichiens furent surpris et ils sortirent de leurs tentes, à moitié déshabillés, pour se mettre en défense. Otto, qui les commandait, plia sous le choc. De tous cotés ses avant-postes reculaient. Les patriotes criaient victoire. Les bataillons que dirigeait Dampierre, enlevaient le village de Saint-Saulve ; ceux que conduisait Lamarche, s'emparaient de Curgies et de Saultain.

Mais le colonel Mack était là et, dit Langeron, arrêta l'adversaire par un mouvement habile et audacieux. Ferraris vint d'Onnaing avec la première ligne des Impériaux au secours de l'avant-garde et reprit possession de Saint-Saulve. Coloredo, à la tête de la seconde ligne, marcha résolument au devant des républicains et les assaillit à la fois sur leur flanc gauche entre Estreux et Sebourg, et sur leur flanc droit à Curgies et à Saultain. Son artillerie jeta le désordre dans les colonnes françaises ; son infanterie les chargea la baïonnette au bout du fusil ; sa cavalerie n'eut qu'à paraître pour mettre en fuite les escadrons qui se présentaient à elle. Dampierre, la rage au cœur, voyait ses troupes lâcher pied à leur tour ; il voyait les flanqueurs du général Murnan se sauver à toute bride ; il voyait la compagnie d'artillerie légère qui devait soutenir les flanqueurs, rebrousser chemin parce qu'elle manquait de munitions. Après avoir consulté Lamarche, il ordonna que l'armée rentrerait dans ses quartiers. Les Français abandonnèrent les villages qu'ils avaient conquis et les livrèrent aux flammes pour couvrir leur retraite vers les hauteurs de Préseau. Coloredo les poursuivit, les refoula sur l'autre bord de la Rhonelle et s'établit en face du camp de Famars.

Restait Kilmaine avec l'avant-garde. L'intrépide Irlandais attaquait Raismes et la forêt de Vicoigne. Mais durant toute la journée, Clerfayt se défendit avec acharnement, et son obstination, sa vaillance personnelle, l'action qu'il exerçait sur ses soldats décidèrent du succès. Il s'est couvert de gloire, dit Langeron, et Mercy mandait à la cour que Clerfayt se battait avec un courage digne des plus grands éloges et qu'il savait se soutenir dans une position désavantageuse. Pourtant, à 3 heures de l'après-midi, la chance parut tourner contre les Impériaux. La masse des tirailleurs français poussait sans cesse en avant et gagnait peu à peu du terrain. Clerfayt dut appeler à son secours deux bataillons prussiens de Knobelsdorf pour appuyer son aile droite. Vainement et à plusieurs reprises les républicains revinrent impétueusement à la charge. Les Prussiens, fermes, inébranlables, occupaient le bois et faisaient un feu violent et ininterrompu d'artillerie et de mousqueterie. Kilmaine avait deux chevaux tués sous lui ; Gobert était démonté ; une balle perçait à la jambe l'adjutant-général Tardy qui menait les troupes, l'épée au poing, à l'assaut des redoutes ; un boulet emportait la cuisse au lieutenant-colonel de Chamborant. Les bataillons belges,

---

<sup>1</sup> Defrenne à Lavalette, 2 mai (A. G.)

la compagnie des Quatre Nations, le 1er et le 19e d'infanterie, le 14e bataillon de chasseurs, les volontaires de 1791 déployaient la plus belle bravoure. Mais les recrues qui allaient à la guerre pour la première fois, se débandaient, et les officiers du bataillon de Vervins donnaient à leurs hommes l'exemple de la fuite. Dampierre accourut ; son aide-de-camp Vinot et l'adjutant-général Brancas furent blessés à ses côtés par un projectile qui frappa la corne de son chapeau. Il donna l'ordre à l'avant-garde de reculer sur Anzin<sup>1</sup>.

Telle fut l'affaire du 1er mai. On avait lutté, dit Gobert, avec valeur ; mais beaucoup de gens avaient des reproches à se faire ; on avait trop tôt lâché prise ; on avait inconsidérément dissipé les munitions ; on était vaincu partout, et l'armée rentra dans son camp sans avoir rien obtenu, sinon que les ennemis devinrent plus présomptueux et travaillèrent avec une activité plus grande à leurs retranchements<sup>2</sup>.

Les commissaires de la Convention, Du Bois du Bais et Briez, assistaient au combat dans les rangs de l'avant-garde. Du Bois du Bais avait mis le feu à un canon ; il donnait ainsi, écrivait Briez, *le spectacle d'un représentant d'un peuple libre, lançant de sa main la foudre sur les satellites des despotes*, et le lendemain les artilleurs lui portèrent un bouquet pour le féliciter. Toutefois, les deux conventionnels ne dissimulaient pas leur désappointement et leur chagrin. *Nous devions, mandaient-ils, espérer des succès. Les commencements avaient été brillants, puisque nous avons enlevé plusieurs postes ; mais la cavalerie de l'ennemi ayant inquiété et ébranlé la colonne de droite, Dampierre a cru qu'il était prudent de se retirer et de remettre la partie à un autre jour.*

Defrenne, l'agent de Bouchotte, n'était pas moins mécontent. Il disait au ministre que le plan de Dampierre était mal *cousu*, que le général n'avait pas été bien renseigné, qu'il perdait quelques cantonnements, qu'il ne possédait pas les talents militaires qu'on lui présumait : *il est mal, très mal entouré*, ajoutait Defrenne, *et il a nommé à différentes places des êtres très suspects qui exigent la surveillance la plus active.*

Les plus irrités étaient Gasparin, Duhem et Lesage-Senault. Gasparin avait suivi La Marlière à la fausse attaque de Saint-Amand. Il avait admiré le courage des troupes, leur attitude, la précision de leurs mouvements, et il ne pardonnait pas à Dampierre d'avoir arrêté leur marche. Il imputait au général l'échec du 1er mai. Dampierre, disait-il avec une sensible aigreur, avait craint, comme toujours, de se compromettre ; il n'avait attaqué l'ennemi que faiblement ; il avait *contrarié les excellentes dispositions* du soldat ; il avait enjoint à La Marlière de se replier, et La Marlière, *soumis aux combinaisons de Dampierre*, n'avait pu s'emparer de Saint-Amand et du camp de Maulde.

Le représentant Deville, que ses collègues envoyaient de Sedan à Valenciennes, portait un jugement semblable : Dampierre, *avec son civisme, ne lui paraissait pas suffisant*. Mais il appréciait mieux la situation. Il louait la bravoure des individus, et l'adversaire lui-même avouait que les carmagnoles montraient une vaillance extraordinaire ; on les avait vus marcher sous la grêle des balles ; des

---

<sup>1</sup> Lettres de Dampierre, de Kilmaine, des commissaires, 1er et 2 mai (*Moniteur* du 6) ; *Rec. Aulard*, III, 565 ; Defrenne à Bouchotte, 6 mai (A. G.) ; Dohna, I, 199 ; Blücher, 52 ; *Gesch. der Kriege*, II, 39 ; Witzleben, II, 190 ; Zeissberg, I, 82 ; *Mém.* de Langeron (A. E.).

<sup>2</sup> Je demandai, dit-il dans son mémoire, *la punition des coupables à Dampierre ; sa bonté ou plutôt sa faiblesse s'y refusa.*

artilleurs, environnés par des cavaliers autrichiens, tiraient encore ; un canonier avait le poing coupé par un dragon dans le moment qu'il mettait la grappe de raisin dans sa pièce. Nous nous sommes, disait l'aide-de-camp du général Davaine, battus comme des Césars. Mais Deville déclarait franchement que l'indiscipline des armées les **rendait nulles**, que personne n'était à son poste, que les soldats, les officiers allaient et venaient sans permission, que plusieurs généraux n'assistaient pas à l'action du 4er mai, qu'il n'y avait à Valenciennes ni ordre ni police, que les espions y entraient librement et savaient mieux que nous ce qui se passait dans le camp et dans la ville.

Les troupes mêmes dont Gasparin vantait la subordination et la bonne tenue, celles de La Marlière, étaient revenues de leur expédition dans le plus grand désarroi. Des officiers, prétextant la fatigue, montaient sur les voitures des charrois, au lieu de marcher avec leurs compagnies<sup>1</sup>.

**IV.** Dampierre était de plus en plus assombri. Il tâchait d'atténuer son **léger échec** et prétendait que tous les militaires approuvaient les mesures qu'il avait prises. Mais ses lettres se rembrunissaient. Il se plaignait, non sans raison, de sa cavalerie. Il demandait avec instance de la poudre, des balles, des boulets. Il demandait des armes : dix mille hommes étaient sans fusils, et, à l'attaque du 1er mai, quinze cents avaient marché les bras ballants, dans l'espoir de ramasser sur le champ de bataille les armes de leurs camarades qui seraient tués ou blessés. Il demandait des recrues : au lieu de 50.000, il en recevait 40.000, et le Comité lui ordonnait d'envoyer dans la Vendée la légion de Westermann et quinze à vingt bataillons qu'on formerait en tirant six hommes de chaque compagnie des bataillons de ligne et d'infanterie légère et des volontaires de 1791. Enfin, il faisait ombrage aux jacobins et se sentait épié, entouré de soupçons et de rumeurs jalouses. Ne serait-il pas regardé comme un traître s'il subissait encore un revers, et qualifié de nouveau Dumouriez, s'il était vainqueur ? Defrenne, qui démêlait en lui d'ambitieuses visées, écrivait à Paris qu'on ne devait pas, en cas de réussite, lui **accorder une confiance trop aveugle et lui donner trop d'éloges pour ne pas replonger la patrie dans l'abîme**. Aussi Dampierre disait-il tristement à Tholosé qu'il essaierait une seconde fois de forcer la ligne des postes autrichiens, mais que les moyens lui manquaient, qu'il était gêné, entravé dans ses opérations, qu'il n'avait plus d'autre espoir que de mourir en soldat. On l'entendit répéter qu'il voudrait avoir un bras ou une jambe emportée pour prendre honorablement sa retraite<sup>2</sup>.

Et de là, les incertitudes de Dampierre. De là ses ordres contradictoires et, dans l'intervalle de trois ou quatre jours, des changements de tout genre qui n'aboutirent qu'à fatiguer les troupes et à les décourager.

Il avait résolu de diriger l'effort principal de la nouvelle attaque sur la rive gauche de l'Escaut, contre le corps de Clerfayt que la rivière séparait du gros de l'armée impériale, dans les bois de Raismes et de Saint-Amand où ses troupes inexpérimentées et novices pourraient se disperser, s'éparpiller, combattre avec

---

<sup>1</sup> Deville au Comité, 3 mai ; Voillot à son père, 27 mai (A. G.) ; *Rec. Aulard*, III, 584 ; Foucart et Finot, I, 436 ; Wallon, *Les représentants*, IV, 89 ; Fersen, II, 72 ; cf. Thiébault, *Mém.*, I, 412.

<sup>2</sup> Deville au Comité, 3 mai ; Dampierre au Comité, Defrenne à Bouchotte, Bouchotte à Dampierre, 6 mai (A. G.) ; *Rec. Aulard*, III, 494 (arrêté du 4 mai) ; Foucart et Finot, I, 440-441.

de plus belles chances qu'au 19<sup>r</sup> mai dans la plaine. L'affaire devait avoir lieu le 6, et les ordres étaient donnés. Le 5, au soir, les représentants Bellegarde, Cochon, Courtois, Lequinio se rendirent chez le général. Ils le trouvèrent inquiet, hésitant ; il craignait que la journée du lendemain ne fût malheureuse ; les ennemis, assurait-il, se retranchaient solidement, et pour enlever les deux villages de Raismes et de Vicoigne, on hasardait de perdre bien du monde. Ses lieutenants étaient divisés d'opinions ; Gobert proposait d'attaquer ; Kilmaine se faisait fort d'emporter Vicoigne et Raismes avec douze mille hommes, mais demandait si la possession de ces deux villages valait le sang qui serait répandu. Les commissaires de la Convention n'exprimèrent pas leur avis ; ils disaient qu'ils ne pouvaient se mêler des opérations militaires et que c'était aux généraux à conduire la guerre ; seul Lequinio affirmait que l'entreprise échouerait inévitablement. Dampierre finit par déclarer qu'il se tiendrait sur la défensive, dût Condé tomber aux mains des Autrichiens, et l'attaque fut suspendue. Mais La Marlière ébranlait déjà ses colonnes sur Saint-Amand et il écrivait qu'elles avaient essuyé fièrement le feu des Impériaux ; il se plaignait de recevoir beaucoup d'ordres différents ; **n'y a-t-il pas, s'écriait-il, un plan arrêté et serons-nous destinés à être le jouet des événements ?**

Le 6, au matin, les mêmes représentants étaient chez le général Ferrand qui commandait Valenciennes, et ils se concertaient avec lui sur les moyens d'approvisionner la ville, lorsque Dampierre se présenta. Derechef on parla de l'attaque de Raismes et de Vicoigne. Ferrand opina qu'elle était nécessaire. Dampierre objecta que si le camp de Famars était dégarni, les ennemis viendraient le tourner et l'assaillir par la droite. Mais Gobert répliqua qu'il se chargeait de défendre le camp et de repousser toutes les tentatives de l'adversaire. **Et vous, citoyens,** demandèrent les généraux aux représentants, **que pensez-vous ? — Nous n'avons aucun avis à donner,** répondirent les commissaires à diverses reprises, **c'est à vous qu'il appartient de régler les mouvements de l'armée.** Dampierre insista. **Mais au moins, dites-moi, par manière de conversation, ce que vous feriez à ma place.** Les représentants, sortant de la réserve qu'ils avaient gardée jusqu'alors, remarquèrent que les Autrichiens connaissaient ou devinaient déjà la marche des républicains, que le moindre retard causerait peut-être le plus grand préjudice, qu'il serait opportun d'exécuter les dispositions convenues et de faire un effort violent pour secourir Condé ; mais, ajoutaient-ils, il ne allait agir que si le succès était certain ou probable ; Dampierre devait calculer les chances qu'il avait, et ils s'en remettaient à sa décision.

De nouveau, Dampierre déclara qu'il attaquerait le lendemain. Le 7, au matin, les commissaires Bellegarde, Cochon, Courtois et Du Bois du Bais se rendirent au village d'Anzin où se rassemblait l'armée. Dampierre s'entretenait avec ses généraux au milieu de l'avant-garde. Mais il était retombé dans ses perplexités, et de nouveau il représenta les difficultés de sa situation, assura que ni l'infanterie ni surtout la cavalerie n'avaient ce nerf et cette vigueur dont doit être pourvue une armée assaillante, que les Impériaux redoublaient de précautions depuis le 1<sup>er</sup> mai, qu'ils faisaient des abatis et construisaient des redoutes, que leur artillerie balayait tous les chemins qui menaient à leurs retranchements. Ses lieutenants l'approuvèrent, les commissaires n'élevèrent pas la moindre objection, et les troupes qu'on avait mises sur pied dès la nuit précédente, regagnèrent leurs campements.

Dampierre, rapporte un de ses officiers, semblait pressentir le sort qui l'attendait, et lorsqu'il allait à la découverte et s'arrêtait pour examiner les

positions autrichiennes, il était comme effrayé du nombre de victimes qu'il devrait sacrifier, et sans grand espoir de réussir<sup>1</sup>. Mais deux représentants, Du Bois du Bais et Briez, voulaient coûte que coûte dégager Condé, et malgré leurs collègues qui blâmaient cette intervention trop peu déguisée, ils entraînaient Dampierre et Gobert à une seconde bataille. Du Bois du Bais, ancien capitaine de cavalerie dans la maison du roi, et Briez dont la vie s'était passée tout entière dans le département du Nord, se piquaient d'avoir à la fois des connaissances locales et quelque expérience militaire. Ils avaient suivi de près les opérations depuis le commencement de la guerre, et de tous les commissaires envoyés par la Convention dans les Flandres, c'étaient eux qui se plaignaient le plus vivement des généraux, de leur faiblesse, de leur inertie, qui leur reprochaient avec le plus d'acrimonie de ne pas inquiéter l'adversaire, et dans une lettre confidentielle au Comité, ils accusaient les chefs de l'armée d'être rétifs à toute mesure vigoureuse, d'exagérer les forces des coalisés, de se **faire des fantômes**, d'avoir des mouvements d'impatience lorsqu'on leur proposait de ravitailler ou de débloquer Condé. A chaque instant Briez et Du Bois du Bais redisaient que les Autrichiens profitaient de l'inaction de Dampierre pour se retrancher et multiplier leurs moyens de résistance ; que les alliés regardaient Condé comme la clef de Valenciennes et qu'ils avaient à cœur de s'en saisir ; qu'il fallait les combattre pour délivrer la place ; que c'était une **fâcheuse nécessité**, mais une nécessité ; que les troupes, bien dirigées, vaincraient mûrement les ennemis et sauveraient la forteresse<sup>2</sup>.

Le 8 mai eut lieu l'attaque que Courtois et Lequinio désapprouvaient, que Bellegarde et Cochon acceptaient non sans angoisse, que Briez et Du Bois du Bais souhaitaient avec une imprudente confiance.

La Marlière eut l'honneur de la journée. Il avait tenté la veille une démonstration contre la forêt de Vicoigne et Saint-Amand ; tourné par le colonel Blücher, il s'était replié sur Hasnon. Le 8, il marchait par les deux rives de la Scarpe contre les Prussiens de Knobelsdorf. Son aile gauche assaillit Lecelles, s'empara d'un moulin et détacha des tirailleurs qui firent le coup de carabine aux abords du camp de Maulde. Son centre, qu'il commandait en personne, n'opéra qu'une diversion sur deux points différents, près de Saint-Amand. Mais sa droite, conduite par le général Desponchès, obtint un sérieux avantage. Elle devait débusquer les Prussiens de l'abbaye de Vicoigne et des retranchements qu'ils avaient élevés dans les bois de Saint-Amand, Elle les chassa de la forêt et se porta jusqu'à la chaussée qui menait de Saint-Amand à Vicoigne. De sept heures du matin à neuf heures du soir elle conserva cette position où La Marlière ne cessait d'envoyer des renforts, des subsistances, des munitions. Elle ne put appuyer sa droite aux républicains qui, sous les ordres d'Hédouville, attaquaient en même temps une partie des bois de Raismes. Néanmoins, à l'endroit où elle s'était établie et qu'on nommait la plateforme de l'abbaye de Vicoigne, elle construisit une redoute et de là battit par un feu très vif l'extrême gauche de Knobelsdorf. Durant toute la journée les communications des Prussiens avec les Impériaux furent entièrement coupées. Enfin, aux approches de la nuit, Knobelsdorf fit assaillir la redoute par un bataillon de Köthen. Le bataillon s'avança crânement, franchit deux fossés profonds, refoula par deux salves de mousqueterie la ligne des tirailleurs français ; mais il ne put franchir un troisième

---

<sup>1</sup> Mémoire de Gobert (A. G.).

<sup>2</sup> Lettres des représentants, 11 mai, 17 mai, 16 juin (A. G.) ; cf. Rec. Aulard, III, 526, 566 ; IV, 106-108, 110, 580.

fossé, et recula sous une pluie de mitraille. Il revint à la charge et fut encore repoussé. Le duc d'York arrivait de Tournay à ce moment avec trois bataillons de l'armée britannique. Jeune, présomptueux, convaincu que tout devait lui céder, il offrit d'emporter l'ouvrage ; il assurait que les Anglais, à peine débarqués, intimideraient les républicains, ne fût-ce que par leurs uniformes rouges. Vainement les officiers prussiens objectaient que ses efforts seraient inutiles. Le général Leed mena le bataillon de Coldstream à l'assaut de la redoute. *Je n'ai jamais vu, dit Blücher, de plus beaux militaires ; ils marchèrent avec beaucoup de résolution et firent tout pour réussir.* Mais le bataillon de Coldstream eut le même sort que le bataillon de Kötbén ; il laissa sur la place 60 des siens, morts ou blessés<sup>1</sup>.

Plus âpre, plus acharnée encore était la lutte que les républicains livraient à l'armée autrichienne. On leur avait distribué de l'eau-de-vie pour les étourdir sur les dangers qu'ils allaient affronter ; mais la plupart avaient refusé de boire : *l'affaire, disaient-ils, sera chaude ; on veut nous enivrer ; nous aimons mieux garder notre sang-froid.* Supérieurs en nombre, très inférieurs en expérience militaire aux Impériaux, ils profitaient de l'avantage que leur offrait une grande forêt où des taillis épais et de fréquents fossés empêchaient les alliés d'avancer en rangs serrés et d'évoluer selon la tactique<sup>2</sup>.

Dampierre et Lamarche attaquaient, le premier, Raismes, et le second, Vicoigne. Mais le général autrichien Wenkheim se maintint vigoureusement dans Vicoigne avec les régiments wallons de Wurtemberg, de Ligne, de Vierset et des détachements des régiments prussiens de Kalkstein et de Knobelsdorf. Cinq fois les républicains l'assaillirent avec fureur ; cinq fois ils durent lâcher pied, et Wenkheim ne perdit pas un seul pouce de terrain. Suivant sa coutume, l'artillerie française tirait sans relâche et gaspillait ses projectiles. Deux pièces de 8, postées près du bois d'Anzin, consommèrent l'approvisionnement de douze caissons ; à un instant, elles étaient si brûlantes que le canonnier ne put tenir le doigt sur la lumière et qu'une cartouche prit feu tandis qu'on chargeait ; les deux servants qui étaient au refouloir eurent le bras et la tête emportés<sup>3</sup>.

Cependant Kilmaine et Dampierre tentaient de s'emparer de la forêt et du village de Raismes. Les soldats s'élançant avec fougue, la baïonnette au bout du fusil, avaient délogé peu à peu l'ennemi de toutes les positions retranchées qu'il occupait. Kilmaine, avec six bataillons, s'efforçait de pénétrer dans Raismes par la grande route. Dampierre dirigeait une colonne au milieu des bois et, animé par la lutte, enflammé d'ardeur et ne songeant plus qu'au succès, il appelait à son aide tout ce qui restait de troupes au camp de Famars. Les Autrichiens ne possédaient plus que le village et une redoute entre Anzin et Petite-Forêt, au lieu dit Bonne-Espérance. Dampierre voulut brusquer la prise de l'ouvrage. En vain les représentants Bellegarde, Cochon, Courtois, Du Bois du Bais lui remontraient qu'il exposait sa vie. En vain le général Davaine et l'aide-de-camp Voillot lui retenaient la bride de son cheval. Il courut se mettre à la tête des assaillants. Un boulet de canon lui emporta la cuisse. Il tomba en disant à ceux qui s'empressaient autour de lui : *Vive la Nation, vive la République !*

---

<sup>1</sup> Dohna, II, 22 ; Blücher, 53-55 ; *Gesch. der Kriege*, II, 41-42 ; Witzleben, II, 192 ; Guillaume, *Hist. des régiments nationaux belges*, 1855, p. 47 ; *Mém.* de Gobert (A. G.) ; lettres de La Marlière et de Gasparin, 9 mai (*Moniteur* du 14).

<sup>2</sup> *Mém.* de Gobert et Dohna, II, 43.

<sup>3</sup> Bollemont à D'Hangest, 10 mai (A. G.).

Il était cinq heures du soir. Les commissaires confièrent aussitôt le commandement à Lamarche. Mais le bruit de la mort de Dampierre s'était déjà répandu. La colonne qu'il avait menée rétrogradait : celle que Kilmaine conduisait à l'attaque du village de Raismes ne pouvait plus avancer sous le feu des batteries autrichiennes et commençait à fléchir. Lamarche consulta Gobert que Dampierre avait chargé de donner des ordres en cas d'absence ou de malheur. Gobert proposa de finir un combat qui durait depuis huit heures, et la retraite fut résolue. Les troupes se replièrent avec lenteur, sans trop de confusion, et les commissaires de la Convention remarquèrent la ferme contenance du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie et du 1<sup>er</sup> de Mayenne-et-Loire. Trois bataillons de volontaires s'étaient, au sortir de Raismes, engagés dans une prairie que labouraient les projectiles, et ils allaient se débâter lorsqu'Ihler leur cria d'une voix retentissante : **à vos rangs, volontaires, au pas !** A ces mots, chacun reprit sa place et les bataillons marchèrent au pas ordinaire et cadencé<sup>1</sup>.

Dampierre ne survécut pas à sa blessure. Il mourut le lendemain à Valenciennes, à 2 heures et demie de l'après-midi. On l'enterra le 10 mai dans l'enceinte du camp français sur la redoute du Mont-Oui. Ses funérailles furent solennelles. Après un service chanté dans l'église du Béguinage, le convoi traversa la ville et le camp de Famars entre deux haies d'infanterie. La cavalerie ouvrait et fermait le défilé. Lamarche menait le deuil. Puis venaient les commissaires de la Convention et derrière eux les corps administratifs et judiciaires. Les divisionnaires Ferrand, Kilmaine, d'Hangest, Blacquetot tenaient les coins du drap. Le cercueil était porté par seize sous-officiers et entouré par les généraux de brigade et par l'état-major. Toute la journée, de demi-heure en demi-heure, l'artillerie de Valenciennes ne cessa de tirer. Au moment de l'inhumation, les canons de la garnison et de l'armée tonnèrent à la fois. Lequinio prononça l'éloge funèbre : il rappela que Dampierre avait été l'un des premiers et des plus zélés partisans de la Révolution, qu'il avait toujours combattu le despotisme et, bien qu'il appartînt à la caste privilégiée, méprisé ces vains titres qui **masquent le vice et dispensent d'acquérir des vertus**. Il dit que Dampierre avait profondément étudié la politique, l'histoire, les mœurs des individus et des nations, que **ses conceptions philosophiques le vouaient dès son jeune âge à l'horreur du royalisme et au désir du gouvernement républicain** ; aussi Dampierre s'était-il déclaré contre Dumouriez ; aussi avait-il entraîné les troupes que **le traître tenait dans les angoisses de l'incertitude**. Mais, ajoutait Lequinio, l'armée vengerait la mort de son chef ; le héros qu'elle pleurerait guiderait ses étendards : **l'ombre de Dampierre vous accompagnera partout, elle vous donnera de nouvelles forces, elle sera la terreur des hordes d'esclaves ligués contre vous !**<sup>2</sup>

La Convention rendit à Dampierre un hommage éclatant. Dès le 10 mai, un de ses membres demandait pour le général les honneurs du Panthéon. Bréard

---

<sup>1</sup> Cf. lettres des représentants, mémoire de Gobert, Lamarche à Bouchotte, 9 mai (A. G.) ; *Tableau historique*, II, 300. Le corps de Clerfayt eut le 8 mai 23 officiers et 525 soldats tués blessés et prisonniers (Schels, 41).

<sup>2</sup> *Le Batave*, 14 mai. Cf. Foucart et Finot, I, 443-450. Une colonne commémorative fut élevée aussitôt sur la redoute du Mont-Oui. On lisait sur le côté qui regardait Mons et la route prise par Dumouriez fugitif : **Il détesta les traitres et aima sa patrie** ; sur le côté qui regardait Valenciennes : **Ses vertus lui assurent l'immortalité** ; sur le côté qui regardait Paris : **Combattants de la liberté, républicains français, il était pour vous un bel exemple de bravoure et de fraternité**. Ce monument fut respecté par les alliés durant le siège de Valenciennes. (*Ueber den Feldzug der Preussen*, 292 ; cf. *Moniteur* 21 juin.)

objecta que tout Français qui meurt pour son pays, vit à jamais dans le souvenir de ses concitoyens, et Danton fit décider que nul ne pourrait entrer au Panthéon que dix ans après sa mort : Dampierre, s'écriait-il, est déjà placé dans un temple de mémoire, supérieur à tous ceux qu'éleva la main des hommes, dans le temple de l'immortalité. Mais le lendemain, 11 mai, Barère pria l'assemblée de se déjuger : Dampierre avait reçu le coup mortel en excitant ses troupes par sa voix et son exemple ; il tombait, comme Turenne, au lit d'honneur, et il méritait la reconnaissance nationale, de même que Mirabeau, que Le Peletier assassiné pour avoir voté le supplice du tyran, que Beaurepaire qui refusait de survivre à la reddition de Verdun. La Convention décréta que Dampierre, mort en défendant la liberté et l'égalité à la tête de l'armée du Nord, serait enseveli au Panthéon<sup>1</sup>.

Le décret ne fut pas exécuté. Quelques jours s'étaient à peine écoulés que l'opinion dépanthéonisait Dampierre. Avait-il fait autre chose que ce qu'ont fait et ce que font tant de braves soldats qui n'ont pas conquis la renommée ? Ce Dampierre de glorieuse mémoire, écrivait Defrenne, on va lui décerner les honneurs du Panthéon pour avoir eu la bonté d'exposer deux fois nos troupes à des batteries masquées ! Lesage-Senault et Gasparin mandaient au Comité que le général apothéosé n'avait pas su ou voulu profiter le 1er mai des excellentes dispositions de son armée, et que recommencer une semaine plus tard la même opération, c'était le comble de l'ineptie ou de la trahison : mais, ajoutaient-ils :

Laius est mort, laissons en paix sa cendre.

Le 19 mai, les représentants Bellegarde, Cochon et Courtois annulaient les nominations d'officiers que le successeur de Dumouriez avait faites dans l'armée du Nord.

Vinrent les haineux discours des jacobins contre la noblesse. Dampierre était un ci-devant et lorsque Couthon demanda que Chalié fût mis au Panthéon, Dampierre, disait-il, ne devait pas être parmi les défenseurs et les amis du peuple ; on l'avait cru patriote ; on le reconnaissait aujourd'hui pour un traître. La Convention se contenta de placer dans le lieu de ses séances le buste du général à côté de Brutus, de Le Peletier et de Marat.

Mais le souvenir de Dampierre ne s'effaça pas dans les camps. Une légende se forma. On raconta que, malgré sa blessure, il s'était fait transporter sur un brancard au milieu des troupes pour leur dire que le salut de la France ne dépendait pas d'un seul homme, et que les soldats, un instant démoralisés, avaient repris courage et vaincu l'Autrichien<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Décret du 11 mai (*Moniteur* 12 et 13 mai) ; Foucart et Finot, I, 443-450. Le 25 octobre 1836, le corps de Dampierre, tiré de la redoute du Mont-Oui, fut déposé dans un tombeau au lieu dit des Quatre-Chemins, à l'embranchement des routes de Paris et de Condé.

<sup>2</sup> *Le Batave*, 11 mai ; la légende se forme trois jours après la bataille.

# CHAPITRE IV

## FAMARS

**I.** Lamarche. Journées du 9 et du 10 mai. Prise de la redoute de Vicoigne. Faiblesse et impuissance des troupes. Renforts envoyés dans la Vendée. Les recrues. Manque d'habits et d'objets d'équipement. Friponneries. Réquisitions. Projet d'inondation de la Scarpe. Positions de l'armée. Deux plans de diversion. L'expédition de Champmorin. Kilmaine à l'armée des Ardennes. Le camp de Villy. Bataille d'Arlon. — **II.** Cobourg, Mack et Hohenlohe-Kirchberg. Plan d'opérations dressé par le colonel Mack. Arrivée des Anglo-Hanovriens. Attaque du 23 mai. Les colonnes du duc d'York et de Ferraris. La Rhonelle franchie à Maresches. Les retranchements d'Aulnoy emportés. Conseil de guerre. Retraite des Français sur Bouchain. — **III.** La Marlière à Tourcoing. Colaud à Hasnon. Ransonnet à Orchies et à Marchiennes. Négligence des officiers généraux. Doléances de Murnan. Désorganisation et frayeurs de l'armée.

**I.** L'alsacien François-Joseph Drouot, dit Lamarche, avait alors soixante ans. Dragon au régiment de Frise en 1754, capitaine en 1761, major aux hussards de Conflans en 1784, colonel du 5<sup>e</sup> régiment de hussards en 1791, il avait été promu général de brigade le 3 février 1793 et général de division le 8 mars suivant. C'était donc un vieux soldat qui avait passé par tous les grades, brave, borné d'ailleurs et, selon le mot du conventionnel Courtois, **incapable d'embrasser une grande sphère de choses**. Les représentants ne l'avaient nommé général en chef que parce qu'ils n'avaient personne sous la main. Lui-même écrivait au ministre, lorsqu'il fut mis à la tête de l'armée des Ardennes, qu'il avait du zèle et de la bonne volonté, mais une mauvaise santé, qu'il ne se flattait pas de posséder les connaissances d'un général en chef, qu'il ne saurait conduire une armée. Il réitéra ses objections en recevant la succession de Dampierre. Mais les circonstances étaient si pressantes qu'il n'hésita pas à prendre le commandement ; il serait trop heureux, disait-il, de verser, à l'exemple de Dampierre, la dernière goutte de son sang pour faire triompher les armes de la République<sup>1</sup>.

Malgré la mollesse de Lamarche, la lutte recommença, quoique avec moins d'obstination, et l'on se battit de nouveau dans ces futaies de Raismes et de Vicoigne où la guerre montrait de tous côtés ses traces affreuses, où les arbres étaient percés de balles et mutilés par les boulets, où gisaient encore une foule

---

<sup>1</sup> Lamarche est né à Lützelhausen, village sur la route de Strasbourg à Schirmeck, le 14 juillet 1733. Cf. Charavay, *Carnot*, II, 108 ; Dampierre à Bouchotte, 13 avril ; Courtois à Bouchotte, 5 juin ; Lamarche à Bouchotte, 15 avril et 9 mai. (A. G.)

de morts, où les cadavres avaient été si mal inhumés qu'on trébuchait parfois sur des bras ou des jambes qui sortaient de terre.

La journée du 9 mai ne fut qu'une canonnade entamée par les républicains contre les troupes de Wenkheim et de Knobelsdorf.

Mais le 10, les alliés l'emportèrent. Clerfayt et Knobelsdorf avaient résolu la veille, dans un conseil de guerre auquel assistaient le duc d'York et le général Murray, d'enlever à tout prix la redoute de Vicoigne qui coupait la communication entre la gauche des Prussiens et la droite des Impériaux. 600 volontaires des deux nations furent chargés de l'expédition. A trois heures du matin, les Autrichiens abordèrent la redoute. On leur cria qui vive ; ils répondirent par une salve de mousqueterie, et les Français, saisis de panique, se sauvèrent à toutes jambes. De leur côté, les Prussiens s'étaient avancés en silence, et, suivant l'ordre de Knobelsdorf, sans brûler une amorce. Ils ne trouvèrent pas un seul canon -dans la redoute : les républicains ne laissaient jamais durant la nuit une pièce d'artillerie aux avant-postes. 13 officiers et 320 soldats furent faits prisonniers. Presque tous appartenaient au 498 bataillon de la Charente et succombaient par la faute de leur commandant, un fort brave homme qui manquait d'expérience militaire et de vigilance. Les vainqueurs poussèrent jusqu'à la sortie du bois, près de Bellaing. Quelques décharges à mitraille, dirigées par le capitaine Loison, les firent reculer. Mais, écrivait Kilmaine, **a nous avons perdu toutes nos conquêtes, nos troupes sont sur les dents, le pauvre 14e d'infanterie légère est absolument rendu, moi-même je suis harassé à ne pouvoir me tenir debout**<sup>1</sup>.

Ce fut le dernier épisode mémorable de la lutte opiniâtre et sanglante que les patriotes avaient engagée pour débloquer Condé. Il n'y eut plus que des échauffourées et de ces combats d'avant-poste que les alliés nommaient des taquineries ou agaceries, mais qui n'étaient rien en comparaison des journées du 1er et du 8 mai. On fut, dit un Prussien, dans un demi-repos et comme dans une paix apparente.

L'armée française restait d'ailleurs débile et impuissante. Chacun de ses bataillons avait dû fournir 54 hommes aux troupes de Vendée. Vainement, dans un conseil de guerre, les généraux et les représentants objectaient la faiblesse de l'effectif de l'infanterie de ligne, des volontaires de 1791, des chasseurs, et déclaraient qu'il fallait augmenter cette armée combinée du Nord et des Ardennes, qui subissait de si grandes pertes depuis plusieurs jours. Vainement Bellegarde, Cochon, Courtois, Lequinio protestaient que les vieux bataillons se trouvaient presque réduits à rien par la malheureuse campagne de Belgique ; qu'aucune armée n'avait tant souffert ni tant travaillé ; qu'elle soutenait quotidiennement le choc des alliés ; que le nombre de six hommes par compagnie et de cinquante-quatre hommes par bataillon semblait à première vue peu considérable, mais que c'était dans la réalité le quart des anciens soldats. La décision de Bouchotte et du Comité de salut public fut exécutée<sup>2</sup>. Aussi les

---

<sup>1</sup> Dohna, II, 38-42 ; *Ueber den Feldzug*, 290-291 ; lettres de Kilmaine, 10 mai (A. G.) ; *Notes historiques du conventionnel Delbrel*, p. Aulard, 1893, p. 33 (pendant que les autres représentants assistaient aux-combats, Delbrel était au bureau central, à Douai, mais il vint un instant au camp de Famars).

<sup>2</sup> Il faut remarquer toutefois que les soldats enlevés à chaque bataillon devaient être remplacés sur-le-champ par des recrues de la levée des 300.000 hommes. (*Rec. Aulard*, III, 594.)

troupes, découragées, ne se croyaient plus en état d'aborder l'ennemi. Le *complètement* s'effectuait avec lenteur. La Convention avait pourtant ordonné d'utiles mesures. Elle décrétait le 18 avril que les trois cent mille citoyens mis en réquisition par la loi du 24 février, seraient incorporés dans les cadres existants qui devaient être au complet de guerre, et qu'on ne pouvait avec ce contingent créer, sous aucun prétexte que ce fût, de nouveaux corps, bataillons de volontaires ou compagnies franches. Mais si les représentants se félicitaient un instant de recevoir deux cents hommes par jour, et si quelques-uns des arrivants montraient du zèle et de la bonne volonté, encore leur fallait-il du temps pour se former ; encore fallait-il chasser et remplacer les infirmes, les imbéciles, les boiteux, les aveugles, les sourds et muets que les communes osaient envoyer dans les camps. Une foule de recrues se dispersaient, se perdaient on ne savait comment ; à moitié chemin, beaucoup retournaient sur leurs pas, regagnaient leurs foyers. Des coquins faisaient métier de s'engager pour toucher plusieurs primes : ils entraient dans un bataillon, désertaient, vendaient leur uniforme et leurs armes, puis, sous une blouse de paysan, s'enrôlaient ailleurs. Il y avait d'excellents bataillons ; mais, de l'aveu des représentants, certains ne valaient absolument rien et causaient à l'armée le plus grand préjudice. Les commissaires se plaignaient surtout des fédérés qu'ils jugeaient nuisibles et de tout point détestables : ils proposaient de les dissoudre, de donner les moins mauvais aux bataillons de leur département, et d'expédier ce qu'il y avait de pire aux garnisons de l'intérieur.

Peu ou pas d'habits et d'objets d'équipement. Les représentants assuraient que bien des bataillons étaient *tout nus*, que des soldats s'échappaient ou prétextaient une maladie pour être admis à l'hôpital et y *cacher leur nudité*. On manquait d'armes de toute espèce, et les commissaires priaient instamment le Comité de *réveiller l'indolence* du ministre. Duquesnoy et Carnot, parcourant les cantonnements de Dunkerque, remarquaient au passage quantité d'officiers qui ne savaient ni lire ni écrire et qui témoignaient une insouciance déplorable. Ils signalaient des friponneries innombrables : la plupart des quartiers-maîtres étaient des voleurs ; tous prétendaient que leurs registres et les états de revue et de dépense avaient disparu dans la débâcle de Neerwinden ; les volontaires élevaient des réclamations *effrayantes*, alléguaient qu'on ne leur avait pas fait de décomptes pendant la campagne et que leurs effets s'étaient perdus durant la retraite de Belgique.

Les réquisitions qu'ordonnaient les représentants ne s'exécutaient qu'avec peine et difficulté. On n'avait pas encore soldé les fournitures de l'année précédente, et les cultivateurs répondaient aux commissaires : payez-nous ce que vous nous devez de l'an dernier, et nous vous donnerons ce que nous avons. *Il faut*, écrivait Duhem, *payer nos concitoyens qui, après tout, sont français, et ne doivent pas être traités en pays conquis. La guerre à mort aux fournisseurs, distributeurs, fripons de toutes les espèces ! On a mauvaise grâce de traiter le soldat de brigand, lorsque manquant de tout, il prend ce dont il a besoin.*

Celliez, agent du Conseil, a, dans ses lettres à Bouchotte, retracé la situation. Fougueux jacobin, il dénonce d'abord au ministre les officiers de l'état-major : une femme, dit-il, se cache parmi les adjoints aux adjudants-généraux ! Il conclut qu'on doit chasser les suspects, les remplacer par de véritables sans-culottes et *purger l'armée de tous les scélérats qui l'infectent*. Mais il atteste que les bataillons sont incomplets, et que certains comptent cinquante à quatre-vingts hommes, qu'on ne voit sur les routes que des volontaires qui s'éloignent

de leurs drapeaux, que le soldat est mécontent de ses officiers qui le laissent dans l'ignorance des événements, que la cavalerie regrette la royauté<sup>1</sup>.

Aussi Lamarche dirait-il qu'il n'attaquerait pas les ennemis. Mais, ajoutait-il, il les défiait dans son camp de Famars et il saurait garder une avantageuse défensive sous les murs de Valenciennes. Il fit construire des redoutes. Il donna ordre de fortifier les postes avancés du côté d'Aubry. Les représentants le secondaient de leur mieux : les troupes étaient fatiguées par leur service et par l'instruction des recrues ; ils requièrent les districts voisins de fournir des ouvriers.

Gobert proposait de tendre l'inondation de la Scarpe de Hasnon jusqu'à Douai et de faire en même temps de grands abatis et de bons retranchements dans les bois entre Hasnon et Anzin. C'était, disait-il, élever une puissante barrière contre les envahisseurs. Si, malgré la résistance des troupes, et par des moyens extraordinaires, ils obligeaient l'armée à quitter le camp de Famars, elle se retirait tout entière derrière les retranchements et attendait les renforts qui la mettraient en état de prendre l'offensive. Sa gauche ne pouvait être tournée puisque l'inondation de la Scarpe était impénétrable ; sa droite s'appuyait à l'inondation de l'Escaut qu'on prolongerait aisément jusqu'à Bouchain par des retenues : elle conserverait ainsi ses communications avec Cambrai et Douai, et les ennemis ne parviendraient à investir Valenciennes qu'après avoir enlevé tous les retranchements d'Anzin à Hasnon et conquis des bois où ils avaient perdu beaucoup de monde sans gagner beaucoup de terrain. Déjà Gobert avait écrit de sa propre main et fait signer par Lamarche l'ordre de tendre l'inondation de la Scarpe. Tholosé était chargé de l'entreprise. Mais les habitants du pays envoyèrent aussitôt une députation aux représentants : ils seraient entièrement ruinés, disaient-ils, si l'ordre s'exécutait. Briez protesta, déclara que cette mesure causerait un tort immense aux populations, et l'inondation de la Scarpe n'eut pas lieu<sup>2</sup>.

On se contenta de fortifier le camp de Famars ainsi que le mont d'Anzin et les bois jusqu'aux abords de Hasnon. Mais de la sorte, la ligne de défense s'allongeait démesurément ; elle ne se liait pas à la place de Valenciennes, et à quoi bon occuper le mont d'Anzin, puisque Valenciennes couvrait le camp et lui servait d'avant-poste ? L'armée, faible partout, devait plier dès que l'adversaire ferait un subit et vigoureux effort sur un seul point. Elle aurait dû s'adosser à Valenciennes et tenir simplement le camp de Famars. Si les alliés tentaient quelque mouvement sur sa gauche ou sur sa droite, elle levait le camp de Famars et avait le temps de s'établir dans une autre position avant qu'ils ne missent obstacle à sa marche : **Il n'existait, a dit Tholosé, aucun plan de campagne bien déterminé, aucun projet fixe de défense, et le salut de l'armée et de la frontière était abandonné aux événements imprévus, aux effets du hasard, à l'impéritie, ou à l'insouciance la plus absolue**<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Les représentants au Comité, 9, 12, 19 mai ; Gasparin au Comité, 13 mai ; Conseil de guerre du 9 mai ; Du Bois du Bais à la Convention, 14 avril ; Duhem au Comité, 23 avril ; Celliez à Bouchotte, 16 mai. (A. G. ; *Rec. Aulard*, IV, 148 ; *Charavay, Carnot*, II, 234.)

<sup>2</sup> *Mémoire* de Gobert. Il ajoute qu'il a donné le plan et tracé lui-même presque tous les retranchements du camp de Famars. **Il ne s'est pas tiré un coup de fusil que je n'y fusse.** L'armée dira si je négligeai aucun des autres postes intéressants d'un chef d'état-major. Connaissant les peines que je me suis données, l'on me pardonnera peut-être les propos présomptueux que je tins lorsque j'appris la nouvelle de la prise du camp par les Autrichiens : si j'y avais été, cela ne serait pas arrivé.

<sup>3</sup> Foucart et Finot, I, 452.

Mais les commissaires de la Convention n'avaient pas renoncé au dessein de débloquer Condé. Ils voyaient de loin le drapeau tricolore qui flottait sur le clocher de la ville ; si l'armée restait inactive, ne viendrait-il pas un jour où ce drapeau serait remplacé par l'aigle autrichienne ? Le 14 mai, Lamarche et les représentants réunissaient un Conseil de guerre auquel assistaient les généraux Duval et Champmorin. On reconnut que les attaques entreprises partiellement et de front seraient toujours désastreuses et on décida d'opérer une diversion, d'occuper les alliés, de les harceler, de les inquiéter sur leurs flancs, de leur inspirer des craintes pour leurs derrières, d'intercepter leurs transports et de rendre impraticables les canaux et les rivières dont ils tiraient un avantage immense. Deux corps d'armée se dirigeraient sur leur droite et sur leur gauche. L'un, conduit par Champmorin et formé de toutes les troupes que pourraient fournir les camps de Cassel et de la Madeleine, ainsi que les garnisons des places fortes du Nord, se porterait sur Furnes et Ostende. L'autre, mené par Kilmaine et composé des bataillons du camp de Sedan et des garnisons des Ardennes, envahirait le pays de Namur et pousserait sur Dinant et sur Liège. Ce double mouvement forcerait les ennemis à changer de position et à faire une manœuvre rétrograde ; on les attaquerait sur les points qu'ils auraient dégarnis, et on réussirait sans doute à délivrer Condé<sup>1</sup>.

Le double mouvement avorta. Champmorin avait applaudi très vivement au projet, et tout d'une voix le conseil de guerre lui avait déferé le commandement de l'expédition d'Ostende. Il s'était signalé depuis le commencement de la guerre, notamment au siège de Lille et à la bataille de Neerwinden, et Lamarche assurait qu'il joignait aux talents militaires et au civisme une profonde connaissance de la région du Nord. Champmorin rassembla donc sa division ; il obtint de Lamarche un peu de cavalerie ; il prit à La Marlière quelques bataillons. Mais, malgré les instructions pressantes du général en chef, il ne put en cinq ou six jours achever tous ses préparatifs. On se plaignit. Lamarche le réprimanda. Les représentants lui reprochèrent sa lenteur. Les accusations commencèrent à pleuvoir sur lui dru comme grêle. Les uns rappelaient que Champmorin était gendre de Malus, ce commissaire ordonnateur que Dumouriez avait défendu si chaudement contre Pache. Les autres insinuaient qu'il avait marqué de l'aversion pour le nouveau régime. D'autres le blâmaient de congédier les recrues sans motif valable. Champmorin fut suspendu<sup>2</sup>.

Kilmaine eut plus de chance. Il avait le titre de général de l'armée des Ardennes et il commandait les troupes qui gardaient la frontière de Sedan à Longwy. Aidé par les représentants Hentz, Deville et De La Porte qui louaient son zèle et son intelligence, par Gobert, par l'adjudant-général Tardy, il résolut de tendre la main à l'armée de la Moselle qui demeurait oisive et, conjointement avec elle, de se diriger sur Liège par Marche-en-Famenne et Durbuy en longeant la rive droite de l'Ourthe, d'enlever ou de détruire les magasins autrichiens et les convois qui venaient à Cobourg par Aix-la-Chapelle ou par la Meuse. Il établit un camp à Villy, près de Carignan. Il avait trouvé tout à faire : pas de cavalerie, des pièces d'artillerie qui manquaient de caissons, de chevaux et de servants, des municipalités qui jetaient les hauts cris et se prétendaient vendues au moindre

---

<sup>1</sup> Lamarche à Bouchotte, 15 mai ; cf. Tardy au Conseil exécutif, 31 mai (A. G.), et *Mém.* de Tholosé (Foucart et Finot, I, 457).

<sup>2</sup> Cf. sur Champmorin, *Trahison de Dumouriez*, 106-107, et Charavay, *Carnot*, II, 257 ; Lamarche à Bouchotte, 21 mai ; Teissier à Bouchotte, 5 juin ; Deforgues au Comité, 17 juin (A. G.).

mouvement de troupes, des bataillons qu'il fallait compléter, d'autres qui savaient à peine manier leurs fusils. Néanmoins, et en ne laissant dans les places des Ardennes que de très faibles garnisons ou de simples dépôts, il réunit 7,000 hommes d'infanterie, 8 à 900 cavaliers et un petit parc. Déjà sa division filait sur Givet. Un contre-ordre qu'il reçut du quartier général de l'armée du Nord l'arrêta soudain. Mais il avait projeté de pousser en même temps une pointe sur Arlon et de rafler les approvisionnements que les Impériaux avaient amassés dans la ville. Cette entreprise, concertée avec Houchard par Gobert et le représentant Hentz, devint la principale lorsqu'elle ne devait être que secondaire. Le 9 juin, la bataille d'Arlon était gagnée, grâce à la résolution de Beauregard et aux 2,000 hommes que Kilmaine avait envoyés à marches forcées par Montmédy et Saint-Hubert au secours de l'armée de la Moselle<sup>1</sup>.

Mais pendant que se produisaient ces stériles essais de diversion, Cobourg emportait le camp de Famars. Depuis le combat de Raismes, il n'avait rien tenté de considérable. *Il n'a fait aucun mouvement, écrivaient les commissaires, et nous sommes comme en pleine paix, à l'exception de quelques fusillades aux avant-postes.* Pourtant, ils pressentaient un nouvel échec ; ils voyaient les Impériaux gagner journellement du terrain ; ils se disaient avec anxiété que Lamarche ne déployait ni activité ni énergie *pour empêcher le torrent des entreprises de l'ennemi* ; ils craignaient que l'armée des alliés ne vînt se poster, comme faisaient déjà ses éclaireurs, jusqu'à Bellaing, et de l'autre côté, au-dessus de Préseau et de Wagnies, tourner le camp de Famars, couper les communications des républicains avec les places fortes, avec Bouchain, Cambrai et Le Quesnoy<sup>2</sup>.

**II.** Cobourg avait alors cinquante-six ans. Placide, pesant, flegmatique, il semblait assister aux événements, tant il avait l'air tranquille. Était-il absolument nul, comme disent d'Allonville et Langeron ? Ou, selon l'expression de Grimm et de Mercy, ce sage et pieux Josias de Cobourg était-il une colombe sans fiel, un de ces hommes doux, modestes, accommodants qu'il faut stimuler et qui ne sont jamais que ce que veulent leurs entours ? Il avait toutefois assez d'esprit pour se laisser mener par un excellent guide. *Ce qu'un habile second lui conseille, écrivait le comte Dietrichstein, il le fera toujours à la lettre et avec la docilité d'un enfant.* Sans cesse il prenait, les avis de son quartier-maître-général et depuis les premiers jours de 1793, il n'avait ni donné un ordre, ni conduit une opération, ni fait un pas sans celui qu'on nommait son directeur et son tuteur, sans le colonel Mack, ce Mack que l'armée regardait comme le véritable vainqueur d'Aldenhoven, de Neerwinden et de Louvain, que Langeron qualifiait de génie transcendant, que Mercy tenait pour le plus énergique et le meilleur officier des troupes impériales. Mais ni l'empereur François ni le ministre Thugut n'aimaient le colonel Mack. Vainement Cobourg sollicitait le grade de général et le titre de chef de l'état-major pour son *alter ego* dont il louait les vues, les efforts infatigables et l'application tout à fait extraordinaire. Vainement il déclarait que

---

<sup>1</sup> *Wissembourg*, 26-35 ; Mém. de Gobert ; Tardy, Gobert et Kilmaine à Bouchotte, 29 mai, 30 mai et 18 juin ; Milhaud, Hentz, Deville et De La Porte au Comité, 20 mai ; Deville et De La Porte au Comité, 23 mai ; Hentz et De La Porte au Comité, 2 juin. (A. G.)

<sup>2</sup> Courtois, Bellegarde, Cochon à la Convention, 18 mai. (A. G.)

Mack se croirait victime d'un passe-droit et donnerait sa démission, s'il n'était pas récompensé. Vainement il représentait que le soldat serait mécontent si Mack ne recevait pas un avancement mérité et que lui-même, Cobourg, déposerait le commandement et rentrerait dans la vie privée, si l'empereur lui ôtait un soutien indispensable. Mack ne devait être promu général que l'année suivante. Il prétextait donc une maladie et se retira. **Le mal, s'écriait Tauentzien, est irréparable**, et Langeron jugeait que l'armée autrichienne **perdait son âme et sa force**<sup>1</sup>.

Le prince de Cobourg remplaça Mack par le feldzeugmestre ou général d'artillerie Hohenlohe-Kirchberg, cet Hohenlohe qui, pendant la campagne de l'Argonne, observait les Islettes et qui, au mois de décembre 1792, avait, à Pellingen et à Trêves, infligé de si sévères corrections au vaniteux Beurnonville. C'était un des officiers les plus vieux et les plus expérimentés de l'armée. **Il suppléera difficilement le colonel Mack**, disait Mercy, **et néanmoins s'il venait à manquer, il n'y aurait plus de ressource**. Mais Hohenlohe, l'épais Hohenlohe, comme l'appelle d'Allonville, ne comprenait d'autre guerre que la guerre lente et méthodique. Capable de commander une division ou un corps détaché, il manquait des talents nécessaires pour diriger les opérations d'une armée. S'il montrait du caractère, ses manières avaient quelque chose de fantasque et de dur qui inspirait la crainte et le rendait impopulaire dans les camps. Enfin, il aimait ses aises, trouvait ses fonctions pénibles et fatigantes. **Tout ce qui arrive de Bâle à Ostende**, écrivait-il, **passé par mes mains, et le bon prince de Cobourg ne juge que par moi les affaires grandes et petites**, et il se plaignait de manger son pain à la sueur de son front, au milieu des soucis de toute sorte, de ne pouvoir prendre un repas sans être dérangé deux ou trois fois, de faire un métier auquel le corps et l'esprit finiraient par succomber ; pourtant, ajoutait-il, en bon chrétien et en loyal sujet il avait accepté la mission que lui confiait Cobourg comme un appel d'en haut, comme la volonté de Dieu à laquelle on ne doit pas résister<sup>2</sup>.

Hohenlohe-Kirchberg arriva le 10 mai au quartier-général. Mais le colonel Mack ne partit qu'à la fin du mois et présida, pour ainsi dire, à l'exécution du plan d'opérations. Dès le 1er mai, à Quiévrain, il avait dressé ce plan qui devait chasser l'armée française des alentours de Valenciennes et la rejeter jusqu'à Bouchain. L'ennemi, disait-il, occupait les hauteurs d'Anzin et de Famars. Mais la position d'Anzin était ouverte sur les derrières et Clerfayt la tournerait par Aubry. Le camp de Famars avait devant lui la Rhonelle, derrière lui l'Escaut et sur sa droite le ruisseau de l'Ecaillon. Mais il était mauvais, à cause des cours d'eau qui **l'emprisonnaient**, et il n'offrait d'autre avantage que de protéger les convois qui venaient de Bouchain et de faciliter l'approvisionnement de Valenciennes : on l'attaquerait aisément à dos et sur le flanc en passant la Rhonelle à Artres ou dans les environs. Et Mack regrettait de n'avoir pas encore assez de forces pour exécuter l'entreprise qui ne lui semblait pas **liée à de grands dangers**<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. sur Cobourg, *Trahison de Dumouriez*, 48 ; Fersen, II, 80 ; D'Allonville, *Mém. secrets*, III, 285 ; *Mém. de Langeron* (A. E.) ; Grimm, *Lettres à Catherine*, II, p. Grot, 1886, p. 724 ; *Lettres de Catherine à Grimm*, 1878, p. 589 (**Josias est très bon dès qu'il a le colonel Mack à ses côtés**), et sur Mack, *id.*, D'Allonville, Langeron, Witzleben, II, 193-194 ; Zeissberg, I, 11, 76, 82, 112, 255 ; Lord Auckland, III, 14 (**whose talents are certainly of the first classe**).

<sup>2</sup> Witzleben, II, 195-198 ; Zeissberg, I, 76 et 112.

<sup>3</sup> Dohna, II, 10-11 ; Schels, 39 ; Charavay, *Carnot*, II, 211 ; cf. les *Mém. de Dumouriez*, 1822, II, 327, et une lettre de Tardy à Bouchotte, 28 mai (A. G.). Il déclare l'échec de

Le 20 mai, les troupes anglaises et hanovriennes du duc d'York, relevées à Tournay par les Hollandais du prince d'Orange, faisaient leur jonction avec l'armée autrichienne. Les Impériaux admirèrent les chevaux de la cavalerie hanovrienne et le beau costume des dragons anglais. Les femmes, vivandières, blanchisseuses et autres, s'extasiaient à la vue des Anglaises, vêtues d'une mantille, coiffées d'un chapeau de taffetas noir, portant chacune une marmite de campagne. On les prit pour des élégantes et les traita comme des *dames*.

Le lendemain, 21 mai, Cobourg fit ses dispositions. Les alliés tâteraient les Français de tous côtés et inquiéteraient la ligne ennemie de Maubeuge à la mer. Mais l'attaque principale serait dirigée contre le camp de Famars et la hauteur d'Auzin. Le duc d'York, assisté de Hohenlohe, commanderait la première colonne qui franchirait la Rhouelle et emporterait le flanc droit du camp de Famars. Le feldzeugmestre Ferraris conduirait la deuxième colonne qui passerait la Rhonelle à Aulnoy. Deux colonnes, menées par Colloredo et par le général-major Otto, devaient, l'une, observer Valenciennes, l'autre, couvrir le flanc gauche des coalisés et s'avancer vers le Quesnoy. La réserve, sous Clerfayt, attaquerait le bois d'Aubry et le camp d'Anzin, ou du moins tiendrait l'adversaire en échec jusqu'à la prise du camp de Famars ; *c'est toujours à Clerfayt, disait Mercy, que les expéditions les plus difficiles sont confiées, et il mérite la préférence.* Knobelsdorf se jetterait sur le poste retranché de Hasnon. Le prince héréditaire d'Orange s'emparerait d'Orchies. Latour et Werneck feraient des démonstrations sur la Sambre.

On avait doublé les grand'gardes pour empêcher les désertions. Le 23 mai, à minuit, l'armée fut réveillée en silence et guidée par des officiers de l'état-major vers les endroits où devaient se former les colonnes. Elles s'ébranlèrent au point du jour et ne chargeraient pas leur fusil avant d'en avoir reçu l'ordre. Le feu d'artillerie et de mousqueterie ne s'ouvrirait pas de trop loin ; la cavalerie ne s'élancerait pas trop tôt ; on porterait secours aux troupes engagées sans attendre les instructions des généraux.

Tout ou à peu près tout s'exécuta suivant le programme que le colonel Mack avait tracé. Latour et Werneck firent sur la Sambre les démonstrations convenues. Le prince héréditaire d'Orange s'empara d'Orchies. Knobelsdorf chassa les Français de leurs retranchements d'Hasnon. Colloredo observa Valenciennes et tint en respect la garnison qui voulait déboucher de Marly sur l'aile droite de Ferraris. Le général-major Otto s'avança vers le Quesnoy par Orsinval, se saisit de deux flèches que les Français avaient construites à Villerspol et enleva cinq pièces d'artillerie. Clerfayt, à la tête de la réserve, se rendit maître du bois et du village d'Aubry, prit aux républicains deux drapeaux et deux canons, mais il avait trop peu de monde pour rien tenter contre Anzin.

L'attaque décisive et, comme disait Lamarche, la plus funeste était dirigée sur le camp de Famars par les deux colonnes du duc d'York et de Ferraris. Elle devait commencer à l'aube ; mais un épais brouillard s'étendit sur la plaine, et les colonnes ne se mirent en marche qu'à sept heures. La canonnade ronflait déjà. Elle ressemblait, dit un officier qui du camp de Maulde voyait la bataille, *à un orage terrible où les éclairs succèdent aux éclairs et les coups aux coups. Le crépuscule et le voile de nuages qui couvrait encore l'horizon, le silence qui régnait autour de moi dans le camp, tout cela contrastait avec le bruit du*

---

Famars inévitable à cause du peu de soin que les Français mettent à se garder et parce que leur liane droite *était en l'air.*

lointain, avec les coups sans nombre qui retentissaient sourdement dans les bois derrière Saint-Amand, avec les lueurs du canon qui déchiraient les vapeurs du matin. Enfin le soleil, quoique levé depuis longtemps, brilla de tout son éclat ; le grondement de l'artillerie devint plus terrible ; la fumée de la poudre monta vers le ciel ; des maisons, des villages apparurent environnés de flammes, et bientôt passa devant moi une file ininterrompue de voitures chargées de blessés impériaux qui gémissaient à fendre le cœur et nageaient dans le sang<sup>1</sup>.

Le duc d'York refoula d'abord les avant-postes républicains vers les rives de la Rhonelle. Mack, qui raccompagnait, en amateur, reçut une blessure au bras, comme pour couronner, disait Tauentzien, la fin de sa carrière. York poursuivit sa marche et arriva devant Artres. Là, il dut s'arrêter : des troupes considérables se massaient dans le village, et cinq batteries bordaient la Rhonelle dont tous les gués étaient gâtés. Le duc ne s'obstina pas à forcer le passage ; il laissa sur ce point l'artillerie hanovrienne, traversa la rivière à Maresches sur deux ponts de planches, atteignit Querenaing et rejeta les Français dans leurs retranchements. Il aurait pu livrer incontinent l'assaut ; mais il examina le camp, le trouva défendu par quatre redoutes qui se flanquaient, et remit l'attaque au lendemain. Il prétextait que la nuit approchait et que ses bataillons, harassés par la marche et le combat, avaient besoin de repos. Le bulletin de l'affaire et les relations des alliés vantèrent à l'envi la valeur et le sang-froid du prince ; on raconta qu'il avait, ainsi que les ducs de Kent et de Cumberland, montré les plus grands talents ; on porta jusqu'aux nues l'exemple qu'avaient donné ces trois frères de si haute lignée réunis au champ d'honneur ; on assura que les Anglais ne pouvaient, sous de tels chefs, qu'accomplir des prodiges ; mais, comme disait le major autrichien Pest, on voyait évidemment les choses à travers des lunettes particulières.

La colonne de Ferraris, plus hardie, enleva les retranchements d'Aulnoy. Elle marchait dans l'ordre suivant : à gauche, l'Anglais Abercromby ; au centre, le prince Louis de Cobourg ; à droite, le feld-maréchal lieutenant Benjowsky. Ce fut Benjowsky qui décida le succès. Il poussa sur Préseau avec quatre bataillons et trois escadrons ; puis, sans être vu de l'adversaire, se glissa vers les redoutes d'Aulnoy. Les carmagnoles l'accueillirent à coups de mitraille, dès qu'ils l'aperçurent ; mais Benjowsky était déjà devant la gueule de leurs canons. Ses grenadiers sautèrent dans le fossé, gravirent le talus en y creusant des degrés avec leurs baïonnettes et parurent aussitôt sur le sommet du rempart. Dans le même temps, un escadron de hussards de Barco tournait les retranchements par leur gorge qui n'était pas fermée, et fondait, le sabre au poing, sur les derrières des nationaux. Il prit un drapeau, sept pièces, dix caissons. Il égorga ou captura trois cents républicains ; il disait aux soldats de ligne et aux canonnières : rendez-vous, ce n'est pas à vous que nous en voulons, mais il ne faisait pas de quartier aux volontaires. On a été émerveillé, rapporte Mercy, de la vivacité de cette charge qui a renversé tout ce qui se présentait devant elle. Deux régiments de cavalerie s'étaient jetés à la rencontre de cette poignée de hussards ; mais deux escadrons de la garde du corps hanovrienne accoururent, dégagèrent les Impériaux et mirent la cavalerie française en déroute. Ferraris plaça ses troupes en bataille sur les hauteurs conquises et entama contre l'artillerie qui tenait encore la rive gauche de la Rhonelle, une violente canonnade.

---

<sup>1</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 300.

Lamarche était consterné. Il craignait justement d'être enveloppé sur ses derrières et recogné dans Valenciennes. Lorsqu'il apprit que des partis de cavalerie s'étaient portés à Maing et à Haspres, il donna l'ordre au général Murnan de se rendre à Douchy avec six régiments de cavalerie pour garder le pont de la Rhonelle. Murnan était brave et plein d'ardeur, bien qu'un peu court de vues. Il prit ses dispositions pour défendre le passage de la rivière : il mit deux régiments à Douchy, deux autres à Noyelles-sur-Selle, deux autres à Haspres, à Saulzoir, à Montrécourt ; il renforça ces différents postes par trois bataillons et quatre canons que lui envoya Des Bruslys. Puis il écrivit à Lamarche pour le rassurer ; les ennemis n'avaient détaché sur Haspres qu'une simple patrouille qui s'était hâtée de reculer, et le dessein qu'ils annonçaient n'existait que dans l'imagination du général en chef. Mais Lamarche voyait nettement le péril de l'armée que l'impétueux Murnan ne savait discerner, et il avait déjà résolu de lever le camp.

Il réunit un Conseil de guerre auquel assistaient Des Bruslys, les brigadiers La Roque, Sabrevois, Desponchès et Kermorvan, les divisionnaires Ihler et d'Hangest. Tous les membres du Conseil furent d'avis de battre en retraite. Les redoutes d'Aulnoy étaient prises ; les flanqueurs de droite, dispersés ; les postes du camp de Famars, vivement repoussés. Les ennemis tournaient l'armée par sa droite, et ils coupaient ses communications avec le Quesnoy, cherchaient à lui barrer le chemin de Douai et de Cambrai. Allait-elle rester sous le canon de Valenciennes et se laisser totalement cerner par l'adversaire ? Mais, en ce cas, il faudrait vivre sur les magasins de la place ; on consumerait ses subsistances ; on précipiterait sa reddition. Nous avons donc, déclaraient unanimement les généraux, [jugé et cru nécessaire pour le bien de la patrie d'abandonner Valenciennes à ses propres forces et de nous retirer sur Bouchain.](#)

Ferrand qui commandait à Valenciennes, arriva sur ces entrefaites. Il exposa un plan de résistance : conserver le terrain que l'avant-garde occupait encore de Hasnon à Anzin, appuyer l'armée à la droite de cette avant-garde jusqu'au pont de Rouvignies et la couvrir par les bois et les villages, par la Scarpe, l'Escaut et la Rhonelle, par l'inondation de Valenciennes. Ne pourrait-on de la sorte arrêter les progrès des alliés, et protéger la place ? Lamarche jugea que cette position serait intenable.

Dès le soir, entre quatre et cinq heures, le général en chef se rendait à Bouchain. Quelques instants plus tard, Des Bruslys, qui dirigeait la retraite, quittait à son tour le camp de Famars, en laissant aux ennemis, d'après leur relation, 300 prisonniers, 3,000 morts et blessés, 3 drapeaux, M canons et 14 caissons. Le lendemain, lorsque Cobourg ébranla de nouveau ses colonnes pour enlever d'assaut Famars et Anzin, les Français avaient disparu. Le prince établit son camp sur les hauteurs de Famars. Clerfayt occupa le mont d'Anzin.

Si les alliés avaient, la veille, suivi leur avantage, ils auraient eu sans doute un succès complet, et Langeron ne manque pas de remarquer que Mack était blessé et que Hohenlohe-Kirchberg, toujours circonspect et difficultueux, conseilla de remettre l'attaque au lendemain. Plusieurs défaillances avaient un peu terni leur victoire. Les canonniers hanovriens que le duc d'York laissaient au village d'Artres en face de l'artillerie française, eurent à peine déchargé leurs pièces qu'ils furent saisis d'une terreur panique et s'enfuirent au grand galop de leurs caissons et de leurs quinze bouches à feu ; les dragons durent courir après eux et, à force d'invectives et de menaces, les ramener à leur poste. Mercy s'indignait de la mauvaise tenue des ambulances impériales. [Il n'y a](#), écrivait-il,

ni suffisance de chirurgiens ni d'aucune chose nécessaire à cette partie si intéressante ; elle est dans une souffrance qui choque l'humanité. Quantité de blessés ne reçurent pas le moindre pansement et furent envoyés à Mons sur de méchantes charrettes sans secours ni précaution. Mack ne savait à qui s'adresser pour se faire conduire à Quiévrain et il serait resté dans la maison où il s'était traîné, si Mercy ne lui avait donné sa voiture.

Mais les coalisés avaient atteint leur but : ils chassaient l'armée du Ford de ce camp de Famars qui passait pour inexpugnable ; ils étaient, comme disait Mercy, en possession du poste indispensable pour entreprendre le siège de Valenciennes. Le major Stipschitz alla porter à Vienne l'heureuse nouvelle. Le 31 mai il fit son entrée dans la ville ; vingt-sept postillons l'accompagnaient en sonnant du cor ; l'empereur l'accueillit avec joie et manda sur-le-champ à Cobourg qu'il reconnaissait, non sans émotion, les importants services que le prince lui avait rendus, ainsi qu'à la monarchie<sup>1</sup>.

**III.** Si quelque chose, écrivaient Lesage-Senault et Gasparin, peut nous dédommager des événements de Valenciennes, c'est la bonne conduite de la division de Lille. La Marlière avait en effet remporté à Tourcoing un petit succès. 500 Hollandais étaient entrés le 23 dans la ville, et, suivant la coutume du pays, la bourgeoisie leur avait offert le vin d'honneur. Le colonel de Zeilenhard qui les commandait, avait occupé les postes, mis une garde sur la place du marché, réparti ses soldats dans les maisons. Mais le 24, au matin, il était attaqué par les troupes de La Marlière : 400 gendarmes, le 2<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie, des volontaires, le 6<sup>e</sup> dragons. Les Hollandais, surpris, déconcertés, reculèrent sur la place du marché, puis dans l'hôtel-de-ville. Leur cavalerie, qui chargea plusieurs fois, fut décimée par le feu de l'infanterie républicaine. Un de leurs canons éclata. Des fenêtres on leur jetait des pierres et de l'eau bouillante. Quelques-uns se frayèrent un chemin à travers la foule des assaillants. Les autres restèrent sur le carreau ou mirent bas les armes. Près de 400 Hollandais, dont 25 officiers, étaient prisonniers. Dumonceau, le futur général, colonel du 1<sup>er</sup> bataillon belge, se signala dans cette action par son intelligence autant que par sa bravoure. Un grenadier de Dôle, Gros Lambert, du 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie, enleva un étendard que l'adjudant-général Levasseur présenta le lendemain à la Convention, au milieu des applaudissements. Mais il y eut aussi des traits de générosité française. Un volontaire et un dragon emportèrent sur leur dos les officiers hollandais qu'ils avaient blessés.

Dam le même temps, le chef du 16<sup>e</sup> bataillon des volontaires nationaux, Massieu, parti de Linselles, chassait les Hollandais qui s'étaient embusqués dans les bois de Halluin et de Roncq. Il reçut une balle qui lui fit une grave contusion, mais il fut seul blessé, et le chef de bataillon du 12<sup>e</sup> régiment, Feraudy, le remplaça dignement. Les volontaires, conduits par le capitaine Metayé, forcèrent trois retranchements et poursuivirent l'ennemi jusque dans son camp sous les murs de Menin, malgré le feu de la ville qui leur tira cinq ou six coups de

---

<sup>1</sup> Schels, I, 43-45 ; Wilzleben, II, 198-205 ; *Ueber den Feldzug der Preussen*, 300 ; Zeissberg, I, 82 ; Thürheim, *Briefe*, 80 ; Délibération du conseil de guerre, 23 mai ; Soligny à un ami, 26 mai (A. G.) ; Ferrand, *Précis*, 19.

mitraille. Nous sommes, écrivait fièrement La Marlière, assurés de la victoire à la première grande occasion<sup>1</sup>.

Les républicains qui défendaient le poste de Hasnon, avaient fait preuve de la même bravoure dans la journée du 23 mai, et Lamarche louait avec raison l'opiniâtreté du général Colaud. Les Prussiens, témoignent un de leurs officiers, durent déployer tout ce qu'ils avaient de constance et de ténacité pour surmonter les obstacles, et ce ne fut que sur le soir, après avoir ouvert ou tourné les abatis de la forêt sous un feu violent, qu'ils arrivèrent devant l'abbaye d'Hasnon où Colaud s'était retiré. Knobelsdorf somma Colaud de capituler et de lui rendre l'abbaye ; Colaud répondit qu'il saurait résister. Knobelsdorf essaya de jeter ses chasseurs dans les jardins ; de larges et profonds fossés les arrêtaient. Il tenta de bombarder l'édifice avec cinq obusiers ; les affûts, qui étaient de bois pourri, éclatèrent. Il voulut faire venir de l'artillerie par la chaussée ; les ponts qu'il avait rétablis, furent détruits par Colaud à coups de canon. La nuit tombait ; les Prussiens campèrent sur la lisière de la forêt, et Colaud profita des ténèbres pour s'échapper. Les Français, rapporte un confident de Knobelsdorf, étaient encore inexercés ; mais dans les bois où le soldat ne garde pas ses rangs, n'exécute aucune des évolutions du règlement et, couvert par les arbres, n'a besoin que de décharger son fusil, ils nous étaient non seulement égaux, mais supérieurs ; nos gens, accoutumés à combattre en rangs serrés sur la rase campagne, ne pouvaient se mettre qu'avec peine dans ce désordre apparent et pourtant nécessaire, s'ils ne voulaient servir de cible à l'ennemi<sup>2</sup>.

Les nationaux avaient donc obtenu l'avantage à Tourcoing et opposé à Hasnon une résistance honorable. Mais ils avaient, sur d'autres points, reculé honteusement. Le 23 mai, avant l'aube, le 74<sup>e</sup> régiment, ci-devant Vivarais, surpris à Belleporte, s'enfuyait sans avoir eu le temps de brûler une amorce et abandonnait à l'adversaire son lieutenant-colonel et ses deux canons. Dès le premier choc, un adjudant désertait en criant : C'est l'ennemi, mes enfants, rendons nous. Ransonnet, qui commandait dans cette partie, se hâta d'évacuer Orchies et Marchiennes. Pourtant Marchiennes avait été mis en état de défense, et le terrain, tout plein de marécages, de fossés et d'arbustes, était, au dire des Prussiens, fait exprès pour les tirailleurs français. Lamarche, irrité, infligea les arrêts à Ransonnet<sup>3</sup>.

Mais Lamarche lui-même avait-il rempli son devoir ? Les agents du ministre, Celliez et Varin, assurent qu'il dînait chez les représentants au fort de l'action et ne semblait pas s'inquiéter des progrès de l'assaillant. Au lieu de mener son armée et de l'animer de sa présence, il se rendait de sa personne dans les cabarets pour en chasser les volontaires, pendant que ses aides-de-camp dirigeaient la défense des postes. Les officiers-généraux avaient montré la plus grande négligence, et le soldat se plaignait de ne pas les avoir vus durant la journée. Beaucoup étaient encore au lit trois heures après les premiers coups de canon, et Lamarche avait dû les faire réveiller par des estafettes. Les jeunes gens des états-majors s'attardaient à Valenciennes et remplissaient les boutiques

---

<sup>1</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 306-309 ; *Moniteur* des 26, 27 et 28 mai ; cf. *Moniteur*, du 31 mai (état nominatif des 25 officiers hollandais faits prisonniers à l'affaire de Tourcoing).

<sup>2</sup> Dohna, II, 88-92 ; *Ueber den Feldzug*, 296.

<sup>3</sup> Ransonnet à Rosières, 23 mai ; Lamarche à Bouchotte, 24 mai (A. G.) ; Dohna, II, 93.

des marchandes de modes tandis que leurs camarades se battaient. Celliez et Varin prétendaient même que les troupes de ligne s'étaient mal conduites et proposaient de les disperser, de les mêler aux patriotes, d'incorporer les bataillons de réguliers dans les bataillons de volontaires.

Le général Murnan écrivait aux représentants que les flanqueurs de droite s'étaient laissé surprendre ; que La Roque qui les commandait, était resté dans une sécurité profonde jusqu'à cinq heures du matin, comme s'il n'entendait pas le bruit de la canonnade ; qu'en un instant les positions avaient été emportées ; que les ennemis avaient enlevé sans coup férir plusieurs pièces de l'artillerie légère, que leur cavalerie n'avait eu qu'à suivre sa pointe au galop, qu'elle ne rencontrait de résistance nulle part, qu'elle traversait impunément des défilés où notre infanterie pouvait l'arrêter ; qu'au lieu de se retirer sur Estrun et Iwuy et d'abandonner aux ravages de l'envahisseur le pays entre Valenciennes et le front de l'armée, Lamarche aurait dû camper de Douchy à Bouchain pour couvrir une plus vaste étendue de territoire. L'esprit de découragement, ajoutait Murnan, était **inconcevable** ; et la désorganisation, totale : personne ne se trouvait à son poste, **depuis l'officier-général jusqu'au simple soldat, qui ne sait plus à qui il doit obéir.**

Les commissaires du Conseil exécutif confirmaient le dire de Murnan. L'armée s'étonnait que les alliés ne l'eussent pas poursuivie, et ce **sommeil** de Cobourg l'alarmait ; elle présumait qu'il méditait quelque **affaire majeure** et qu'au premier moment il frapperait un grand coup ; elle s'effrayait à l'idée d'une nouvelle bataille : la cavalerie des Impériaux, répétait-elle, était immense, innombrable, invincible ; leur artillerie, formidable ; leur corps de canonniers plus expert dans son art que le corps des canonniers français. Que feraient contre un tel adversaire des bataillons incomplets ou manquant d'armes ? Le 19<sup>e</sup> régiment d'infanterie n'avait que 300 fusiliers en guenilles ; 200 étaient partis après avoir obtenu des billets d'hôpital ou la permission d'aller respirer l'air de leur département<sup>1</sup> !

---

<sup>1</sup> Murnan aux représentants, 25 mai ; Celliez et Varin à Bouchotte, 29 mai (A. G.) ; *Journal* du canonnier Bricard, 65.

## CHAPITRE V

# FURNES

**I.** La petite ville de Furnes. Jugement de Forster. Le général Carle. Le colonel Maschek. Affaire du 6 mai. Proposition de Bouchotte. Conseil de guerre du 16 mai. Objections d'O'Moran. Retards et perplexités. L'expédition résolue. Prise de Furnes. Désordres et pillages. Retraite honteuse des vainqueurs. Indignation de la Flandre française. Protestation des officiers du Finistère. Placard d'un soldat, le Petit-fils du véritable père Duchesne à ses compagnons d'armes. Douleur et colère des généraux, de Richardot, de Stettenhoffen, d'O'Moran. Lettre de Gadolle. Proclamation de Carnot et de Duquesnoy. Dépêche confidentielle au Comité. Repentir des soldats. — **II.** Changement de position des alliés. Opinion d'un officier prussien sur la Flandre. Les champs de blé et de colza. Situation romantique des villages. Caractère des paysans. Un habitant de Mouchin. Politesse bavarde des gens de la campagne. Patriotisme et ardeur martiale des carmagnoles.

**I.** Pendant que l'armée du Nord, chassée du camp de Famars, se repliait sur Bouchain, un de ses détachements obtenait à Furnes un succès mince et stérile, tout comme celui d'Arlon, et qui montrait sous le plus triste jour l'indiscipline des troupes républicaines.

La petite ville de Furnes est à deux lieues de la frontière française. Forster l'avait visitée trois années auparavant. Les maisons, dit-il, malgré leur architecture gothique, annonçaient une certaine aisance, et les rues étaient si larges et si proprement entretenues qu'on ne pouvait remarquer le genre de commerce qui enrichissait les habitants. Furnes est en effet le plus grand marché de bestiaux de la Flandre ; il fournit de bœufs superbes les provinces limitrophes de la France, et la châellenie à qui la ville donne son nom, possède les meilleurs pâturages de tout le pays<sup>1</sup>.

Par deux fois, depuis le commencement de la guerre, les Français s'étaient présentés aux portes de Furnes. Le 30 avril, dès l'ouverture de la campagne, pendant que se produisaient les lamentables paniques de Mons et de Tournay, le général Carle marchait de Dunkerque sur Furnes avec 1.200 hommes. Les magistrats et les corporations allèrent à sa rencontre pour le complimenter ; mais il avait si peu de confiance dans ses troupes qu'il leur interdit l'entrée de la ville : il craignait qu'elles ne vinssent à se disperser et à s'enivrer. Le soir même, il regagnait Dunkerque après n'avoir fait qu'une promenade militaire.

---

<sup>1</sup> Forster, *Ansichten vom Niederrhein*, p. Buchner, 1868, II, p. 17.

Six mois plus tard, après la bataille de Jemappes, les Français prenaient possession de Furnes sans coup férir. Le gouverneur de Dunkerque, Pascal Kerenveyer, envoyait le colonel Maschek, chef de la légion étrangère, avec 500 hommes et 2 pièces de canon, occuper la cité<sup>1</sup>.

Il était donc naturel que les républicains, désireux de pousser une pointe sur le territoire autrichien, entreprissent contre Furnes une nouvelle expédition. Déjà, sur cette partie de la frontière, les avant-gardes de la petite armée qu'O'Moran formait à Cassel, avaient eu des escarmouches qui, suivant l'expression de Carnot, étaient peu de chose en elles-mêmes, et qui pourtant accoutumaient les soldats au feu et les tenaient en haleine. Déjà, le 6 mai, sur l'ordre d'O'Moran, Richardot et Stettenhoffen s'emparaient l'un de Rousbrugge, l'autre de Poperinghe, rejetaient sur Ypres les postes hollandais et leur faisaient des prisonniers<sup>2</sup>.

Mais ne fallait-il pas opérer plutôt un grand mouvement qui eût d'importantes conséquences ? Ne serait-il pas plus utile d'essayer une diversion considérable sur la droite des coalisés ? On savait qu'ils rassemblaient presque toutes leurs forces de Valenciennes à Maubeuge. Pourquoi les bataillons qui campaient à Cassel et à Dunkerque, ne feraient-ils pas une tentative efficace, soit pour détruire une partie des ressources de l'adversaire, soit pour le contraindre à lever le siège de Condé ? Le 13 mai, Bouchotte proposait à O'Moran et à Kerenveyer une expédition sur Ostende et Bruges : on incendierait tous les vaisseaux ennemis dans le port d'Ostende, on raflerait ou brûlerait les magasins et approvisionnements de Bruges, on pourrait même rompre les écluses ; puis, ce coup de main promptement exécuté, les troupes regagneraient leurs postes sur la frontière<sup>3</sup>.

Le Comité de salut public avait approuvé le projet de Bouchotte et arrêté, le 12 mai au soir, qu'un courrier extraordinaire irait proposer aux représentants et aux généraux l'attaque de Bruges et d'Ostende. Les commissaires de la Convention, Carnot et Duquesnoy, entrèrent avec ardeur dans ce dessein. Ils désiraient, comme leurs collègues de l'armée, débloquer Condé, et depuis quelques jours, ils avaient conçu le même plan d'offensive. Carnot ne cessait de dire qu'il était aisé de pousser sur Ostende, de brûler les vaisseaux anglais, de porter un coup terrible à la coalition. Ils tinrent le 16 mai à Dunkerque un conseil militaire formé des généraux O'Moran, Stettenhoffen, Kerenveyer, Richardot, des commandants de l'artillerie et du génie Hennem et Farconet, du commissaire du Conseil exécutif, le chef de bataillon Carnot-Feulint.

O'Moran combattit le projet. Il déclara que le pays était coupé de haies et de fossés, que les troupes seraient retardées dans leur marche par les postes hollandais, que l'adversaire aurait le temps de rassembler ses forces, que les bataillons républicains commençaient leur apprentissage de la guerre et que, dispersés dans des cantonnements de quinze lieues d'étendue, ils se réuniraient avec peine et laisseraient plusieurs points du territoire à découvert ; que les effets de campement, les canons, les chevaux d'artillerie faisaient défaut ; qu'Ostende avait, disait-on, un fossé plein d'eau et large de soixante pieds ; que

---

<sup>1</sup> D'Elbhecq à Rochambeau, 30 avril 1792 (A. G.) ; cf. *Jemappes*, 56 et 116.

<sup>2</sup> Charavay, *Carnot*, II, 214-219 ; *Moniteur* 15 mai.

<sup>3</sup> Bouchotte à O'Moran et à Kerenveyer, 13 mai (Charavay, *Carnot*, II, 237). Cf. plus haut, chapitre IV, § I, la résolution que prenait au même instant le Conseil de guerre tenu par Lamarche.

la garnison résisterait vigoureusement et qu'on ne pourrait emporter la place avec assez de célérité pour se saisir des vaisseaux du port. L'armée de Cassel, ajoutait O'Moran, occupait une excellente position. Pourquoi l'abandonner ? Pourquoi tenter une attaque qui n'aurait aucun résultat sérieux, aucun avantage solide ? N'était-ce pas attirer sur la Flandre maritime une **réaction terrible** ? Ne savait-on pas qu'un certain nombre de soldats étaient enclins au pillage, et leurs désordres n'entraîneraient-ils pas de funestes représailles ? Mais Carnot répondit qu'il fallait encourager les troupes et les aguerrir ; que la discipline se rétablissait sensiblement depuis que les représentants exigeaient la punition rigoureuse des pillards ; qu'il était honteux de garder la défensive, lorsqu'on disposait de 10.000 hommes contre 6.000 ; qu'on avait chance, en exécutant cette opération, de délivrer Condé. Le Conseil arrêta qu'on envahirait le pays belge, que 7.000 hommes se dirigeraient en trois colonnes sur Furnes et Nieuport, qu'une quatrième colonne partirait de Lille pour faire sur Ypres une fausse attaque.

Le 21 mai, Carnot apprit qu'une colonne hollandaise était arrivée à Menin. Il tint d'abord conseil de guerre avec O'Moran, Stettenhoffen, Champmorin, Richardot et décida que la quatrième colonne se porterait sur Menin, et non sur Ypres. Il doutait toutefois d'un succès complet, et bien qu'il eût résolu de ne pas demeurer en chemin, il jugeait déjà que ce serait une grande imprudence de dépasser Nieuport et de marcher sur Ostende. Les troupes s'ébranlaient à peine qu'il recevait une autre et fâcheuse nouvelle : les ennemis, assurait-on, avaient augmenté les garnisons, grossi les postes avancés, rompu les routes, coupé les ponts. Carnot suspendit le mouvement des colonnes ; c'était folie, disait-il, de risquer l'attaque, et l'on s'exposait à la défaite.

Mais bientôt Carnot sut de très bonne source que les généraux avaient été trompés par leurs espions : les Hollandais de Furnes et des places voisines n'avaient pas eu le moindre renfort. Il pressa O'Moran d'exécuter l'expédition ; il visita le camp de Cassel ; il déclara qu'il se mettrait avec Duquesnoy à la tête des troupes qui lui semblaient animées de la meilleure volonté. L'entreprise serait brusque et rapide ; on se contenterait d'enlever Furnes et sa garnison ; on était trop faible pour tenter davantage et se maintenir dans la ville ; mais on prendrait des hommes et des canons, et le soldat s'enhardirait.

Selon le projet d'O'Moran, deux colonnes devaient assaillir Furnes ; l'une, que commandait Stettenhoffen et que suivaient Carnot et Duquesnoy, partirait de Bergues ; l'autre, conduite par Richardot, du camp de Ghyvelde.

Le 31 mai au matin, après avoir refoulé les postes avancés et emporté à coups de canon les villages d'Alveringhem et de Bulscamp, les deux colonnes arrivaient devant Furnes. Les Hollandais qui défendaient la ville, avaient fait leurs dispositions pour rendre les avenues aussi difficiles que possible ; tous les ponts étaient brisés, et derrière des bouquets d'arbres, des retranchements de campagne et les moindres obstacles du terrain s'embusquaient des tirailleurs. Le feu dura deux heures et demie avec une extrême vivacité. Mais enfin les ennemis cédèrent au nombre. Ils se replièrent sur Nieuport en n'abandonnant aux républicains que neuf prisonniers et onze chevaux.

Mais cette expédition si bien commencée eut une fin déshonorante, et l'on y vit, dit Carnot, tout ce qu'on peut de plus affligeant pour des hommes qui aiment leur patrie. A peine les vainqueurs étaient-ils dans la ville qu'ils se livraient au pillage. Carnot et Duquesnoy les rassemblèrent aussitôt sur la place d'armes. Ils louèrent leur bravoure, les exhortèrent à ne pas souiller la gloire de la journée, à ne pas flétrir le nom français ; ils leur ordonnèrent de restituer aux habitants ce

qu'ils avaient volé ; ils menacèrent de fusiller sur-le-champ quiconque commettrait de nouveaux pillages. Ces discours parurent faire impression : on acclama les commissaires de la Convention, on les appela les pères de l'armée, on cria durant quelques instants : *Vive la République*. Mais le Magistrat de Furnes, qui s'était rendu sur la place pour offrir ses hommages aux représentants, fit distribuer de la bière. Dès qu'elles eurent vidé plusieurs bouteilles, les troupes s'agitèrent. Soudain, on ne sait pourquoi, éclate un coup de feu ; aussitôt, de toutes parts, comme par réjouissance, les bataillons déchargent leurs fusils ; l'alarme se répand dans la ville, et au milieu du tumulte, un grand nombre de soldats envahissent les maisons. Vainement Richardot et Stettenhoffen, Carnot et Duquesnoy s'efforcent d'arrêter le désordre. Les pillards, surexcités, enivrés, n'entendaient plus rien. Les plus enragés étaient les gendarmes et les chasseurs : *point de pillage, point d'armée*, disaient-ils à leurs officiers. L'un d'eux, pour avoir une boucle, coupa l'oreille à une femme. Lorsque le commissaire des guerres Vaillant se présenta chez les receveurs des douanes et des domaines pour enlever leurs caisses au nom de la République, il ne trouva plus un sol ; on leur avait tout pris, même les fonds qui leur appartenaient, leurs meubles, leurs vêtements et leur linge.

Débordés par la foule des coupables, n'osant faire un exemple, les représentants et les généraux annoncèrent qu'on allait marcher sur Nieuport. Les troupes se rassemblèrent, non sans peine, et se mirent en route vers onze heures du matin. Mais elles durent, au bout d'une lieue, rebrousser chemin. Les soldats ne pouvaient supporter cette nouvelle fatigue et n'avançaient qu'en trébuchant et dans la plus affreuse confusion ; ils pliaient sous le poids de leurs sacs remplis des effets qu'ils avaient ravis ; presque tous étaient gris, et il en tombait à chaque pas. Au premier poste hollandais qu'on rencontra, les munitions, naguère consommées si imprudemment sur la place de Furnes, firent défaut. Stettenhoffen eut une conférence avec les commissaires. Les républicains ne couraient-ils pas risque de se heurter aux garnisons réunies de Furnes, de Nieuport et d'Ostende ? Et, s'ils étaient repoussés, ne seraient-ils pas taillés en pièces ? Stettenhoffen proposait donc de battre en retraite.

On revint à Furnes. Les généraux envoyèrent à Bergues les troupeaux des campagnes. Le commissaire Vaillant s'assura des caisses et des magasins publics : il saisit dans la caisse municipale deux cent mille livres et dans la caisse du receveur de l'Echepied sept mille livres qu'il trouva cachées au fond d'une cave sous deux grosses briques recouvertes par des bouteilles de vin.

Mais inutilement on battit la générale. Les soldats continuaient à boire, à vociférer, à commettre les plus grands désordres. Il fallut évacuer la malheureuse ville et regagner en hâte le territoire français. Les troupes se retirèrent sans ensemble, par détachements et par petits pelotons, en s'éparpillant de toutes parts. Si l'ennemi les avait attaquées, elles n'auraient fait aucune résistance et se seraient laissé égorger *comme des veaux*. Les uns avaient sur les épaules des fardeaux énormes ; d'autres emmenaient des chevaux, des bœufs, des moutons, des cochons ; d'autres n'emportaient que des poules ; tous ou presque tous ne cessèrent durant la route de tirer au hasard et d'épuiser leurs munitions. On passa par Adinkerque. Là, les gendarmes, voyant le cadavre d'un des leurs, accusèrent les habitants d'assassinat. En réalité, le gendarme avait été tué par sa propre balle. Il défonçait une armoire à coups de crosse. Le chien de son fusil était à la détente et partit ; le canon touchait la poitrine ; l'homme tomba raide. Mais les gendarmes ne crurent pas à

l'accident et ne s'amusèrent pas à faire une enquête ; ils mirent le feu au village pour venger leur camarade.

Ce déplorable événement révolta la population de la Flandre. Sur toute la frontière du Nord, écrivait dès le 1er juin le commissaire Gadolle à Le Brun, *les cœurs honnêtes sont navrés, les citoyens raisonnables rougissent et se découragent depuis hier plus que jamais*. Les Dunkerquois étaient avec les gens de Furnes en relations de commerce et d'amitié. Ils s'armèrent contre les volontaires qui rentraient au camp de Ghyvelde, et il fallut, pour les calmer, que la municipalité leur promit de châtier les coupables et fit jeter aussitôt en prison les pillards les plus notoires.

Les officiers du 1er bataillon du Finistère désavouèrent publiquement leurs compagnons de guerre, et dans une lettre aux représentants, protestèrent contre ces actes de rapacité, contre ces crimes *d'êtres méprisables et pervers qui foulaient aux pieds tout sentiment de délicatesse et de générosité*. Les Français n'avaient-ils pas juré paix aux chaumières et respect aux propriétés ? N'auraient-ils pas l'estime de leurs ennemis ? Ne seraient-ils pas dignes de la liberté ? La probité, la justice ne devaient-elles s'associer à la vaillance ? Et, pour réparer le mal, ils envoyèrent 464 livres, dont 48 en numéraire, aux habitants de Furnes. *Qu'elles voient au moins, disaient-ils, qu'elles voient, ces malheureuses victimes, que les Français ont toujours leur même caractère et que leur sollicitude s'étend, non seulement sur leur patrie, mais aussi sur tous les bons citoyens du globe.*

Un soldat du camp de Ghyvelde fit imprimer et répandre un placard intitulé *Le petit-fils du véritable père Duchesne à ses frères d'armes*. Il reprochait à ses camarades, en un style vif et populaire, d'avoir commis des excès que la postérité aurait peine à croire. Était-ce ainsi qu'ils professaient et propageaient les principes de la Constitution française ? Ne devaient-ils pas porter partout l'esprit de paix et répéter avec *grand-père* Voltaire

Qu'il est beau, il est grand de faire des ingrats ?

N'avaient-ils pas prêté le serment inviolable de respecter les propriétés ? Le pays qu'ils envahissaient ne formait-il pas le département de Jemappes ? Vous avez, concluait l'auteur du placard, pillé de pauvres bougres, *mais si nous étions chez eux présentement, nous aurions tout à meilleur marché et nous ne serions pas à nous gratter au soleil. Il n'y a plus de bon Dieu pour la République, si nous recommençons dans la prochaine rentrée.*

Les généraux ne dissimulèrent pas leur affliction et leur colère. Richardot était désespéré, malade de la fièvre, et annonçait l'intention de quitter son poste pour aller à Dunkerque ou ailleurs rétablir sa santé. Stettenhoffen se disait harassé de chagrin et de fatigue, se lamentait sur l'insubordination qui faisait manquer *la plus belle entreprise et le succès le plus complet*, ordonnait de fouiller tous les soldats qui rentraient dans les camps et cantonnements. O'Moran stigmatisait ces troupes qui souillaient leur gloire par de semblables excès de débauche et de pillage : devait-on violenter des vaincus qui se soumettaient à des contributions pour se garantir de toute violence ? Carnot-Feulint gémissait sur l'indiscipline des bataillons. *Mon cœur saigne*, écrivait-il à Bouchotte, *en songeant à ce qu'il était possible à cette armée de faire pour les intérêts de la République et à ce qu'elle a fait. La valeur seule ne suffit pas à un soldat. Il est des vertus, moins brillantes peut-être, mais qui ne lui sont pas moins essentielles pour assurer des succès.*

Les commissaires du Conseil exécutif et les représentants du peuple partageaient la douleur et l'indignation des généraux. Gadolle mandait à Paris que le désordre

était tel que la République périrait sous deux mois au plus tard dans un accès de fièvre politique, et il réclamait les peines les plus sévères contre les larrons et les spoliateurs : Tout républicain soldat qui n'a pas d'âme, doit frémir devant une loi de fer. Quoi ! couper l'oreille d'une jeune fille pour en avoir plus facilement le pendant ! Enlever les mouchoirs sur le sein des femmes dans la rue ! Briser même chez le pauvre ce qu'on ne peut emporter ! Ô déshonneur, la chaumière a été ignominieusement violée !

Le 1er juin, Carnot et Duquesnoy lancèrent une proclamation à l'armée du Nord. Ils se plaignaient des brigandages de plusieurs soldats. Quoi ! des Français, des républicains oubliaient les lois et leurs serments ! Ils résistaient au cri de l'honneur et violaient les droits de l'homme ! Quel triomphe pour nos ennemis ! Quel prétexte pour calomnier notre Révolution ! Rappelez-vous, soldats, que le premier de vos titres est celui de citoyen ; ne soyons pas pour notre patrie un fléau plus terrible que ne le seraient les ennemis eux-mêmes ; ils savent que la République ne peut exister sans vertu, et ils veulent, par les intrigues de leurs émissaires, en étouffer le germe parmi nous. Laissons-leur l'esprit de rapine et de cupidité ; honorons-nous des vertus civiles encore plus que des vertus militaires. Il faut que la tache soit entièrement effacée, que chacun ait les mains pures. Et les représentants requéraient les autorités de livrer à la rigueur des lois les auteurs, fauteurs et recéleurs des vols commis à Furnes, et de faire restituer dans le plus bref délai les effets dérobés.

Ils écrivaient en même temps au Comité de salut public la lettre la plus navrante. Carnot tenait la plume. Il reconnaissait que certains soldats avaient donné l'exemple du désintéressement comme du courage, et traité humainement les prisonniers, que beaucoup d'autres regrettaient leur égarement. Mais que d'amères réflexions sur le caractère *volage, inconséquent, indélébile* de ces Français qui joignaient étrangement les belles actions aux actions honteuses ! Rien ne résiste à leur premier choc ; mais au moment qu'il est fait, la débandade se met partout, et si l'ennemi revenait, il ne tiendrait qu'à lui d'en faire une boucherie. Il demandait une réforme du code pénal militaire et des lois *infiniment répressives* contre le brigandage qui, selon l'expression de Frédéric II, était la source de tous les malheurs de la guerre. *Si tout soldat qui vole une épingle n'est pas fusillé sur-le-champ, vous ne ferez jamais rien.* Il assurait qu'il ne pouvait plus assister à de pareilles scènes et priait ses collègues du Comité de le rappeler aussitôt.

Les soldats se repentirent de leur mauvaise conduite. La plupart rapportèrent les objets volés, et tous ces effets, chargés sur des voitures et menés sous escorte à la frontière belge, furent restitués aux habitants de Furnes. Mais Carnot se défia dorénavant de ces bataillons si prompts à la désobéissance et si peu sages. *Il est impossible, avouait-il, de songer à aucune conquête suivie avec des troupes de ce genre, quelque braves qu'elles soient.* Il croyait qu'on prendrait facilement Ostende de vive force ; mais il savait que, l'assaut donné, les soldats se jetteraient dans les maisons pour piller et s'enivrer, que nul pouvoir ne les arrêterait, qu'ils mettraient la ville à feu et à sang, qu'ils avaient juré de se venger de la population ostendaise qui leur tirait des coups de fusil au mois de mars. Il n'osa tenter une nouvelle expédition<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir les textes dans Charavay, *Carnot*, II, 293-320 et appendice.

**II.** L'échauffourée de Furnes détermina Cobourg à modifier les positions de sa droite. C'est, disait Mercy, [une de ces diversions que l'ennemi cherche à nous faire pour nous distraire de l'attaque des places ; cela ne tire à aucune conséquence essentielle, mais il serait bon de veiller à la sûreté d'Ostende dont les magasins, remplis de marchandises, sont un appât fort tentant.](#) Les Hollandais du prince d'Orange appuyèrent leur aile droite à Dixmude qui fut gardé par 4.000 hommes, leur centre s'établit à Menin, leur aile gauche s'étendit jusqu'à Lannoy. Le colonel autrichien Mylius se rendit à Tournay, avec son bataillon, deux compagnies de chasseurs tyroliens et huit escadrons, pour maintenir la communication entre le prince d'Orange et Knobelsdorf. Les Prussiens, portant leur droite à Lannoy et leur gauche à Orchies, occupèrent le camp de Cysoing<sup>1</sup>.

Un des officiers de Knobelsdorf nous a narré les impressions qu'il reçut de son séjour dans la Flandre française. Comme la plupart de ses camarades, il se pique de philosophie et de belles-lettres. IL déteste la guerre et il gémit sur chacun des épis de blé que les soldats écrasent sous leurs pieds lorsqu'ils changent de campement ; il pleure à la vue des blessés ; il raconte avec une profonde tristesse qu'un sous-officier de l'armée autrichienne, mortellement atteint, disait en parlant de sa femme et de ses enfants : [à quoi leur sert-il que j'aide Sa Majesté l'Empereur à conquérir la Flandre ?](#) Pendant l'affaire de Famars, il lit les *Nuits* de Young et à l'aspect des mourants, il répète avec le poète ces mots qu'il n'a jamais trouvés plus véridiques et plus consolants : que la mort ne soit pas un mal, qu'elle soit le couronnement de la vie, qu'elle ne blesse que pour guérir, et que ce roi de l'épouvante soit le roi de la paix !

Il fait l'éloge de la Flandre et de son extraordinaire fertilité. Partout, semblables à d'épaisses et impénétrables forêts, des champs de blés qui l'emportent en richesse et en beauté sur la *Borde* ou plaine de Magdebourg. Partout des paysans actifs, diligents, assidus, cultivant la moindre parcelle de leur bien, fût-elle large comme la main, et qui ne savent pas ce que c'est qu'une terre en friche. Partout, de même qu'en plusieurs endroits de la contrée d'Halberstadt, et en plus grande quantité, du colza qu'on ne sème point, mais qu'on plante péniblement avec un labeur infini ; aussi est-il énorme et abondant en graines.

Il admire la situation [romantique](#) des villages de Flandre. A l'entendre, presque chaque bourgade est un petit paradis qui fournirait aux romanciers d'outre-Rhin la matière de quelques volumes. Le long des routes, dans chaque hameau, sur chaque place et autour de chaque ferme, des peupliers, des aulnes, des frênes, des hêtres, des arbres de toute sorte qui sur ce sol gras prennent aisément une forme élancée et atteignent une hauteur qu'ils n'ont pas dans les plus belles forêts de l'Allemagne. Ces bosquets et groupes de bois enveloppent les villages de fraîcheur et d'ombrage ; ils défendent les habitants en été contre les rayons du soleil, et en hiver contre le vent et les orages.

Les fermes contiennent des étables et des écuries propres, saines, commodes, presque toutes bâties en briques cuites. Elles se cachent, pour ainsi dire, au milieu des tours et détours des chemins enclos des deux côtés par des haies qui se croisent, s'entrelacent et composent des berceaux naturels. C'est dans ces ombreux sentiers que l'officier fuit la chaleur de juin. Parfois, en se promenant, il arrive devant une ferme qu'entoure un fossé rempli d'eau. Il entre dans la petite

---

<sup>1</sup> Thürheim, *Briefe*, 91 et 94 : Schels, 48.

île par une passerelle. Sur un pré jouent les enfants du métayer toujours nombreux, beaux comme des anges, déjà vifs et ardents comme des Français.

Les paysans, dit encore notre officier, ont la langue déliée, et ils sont autant supérieurs par la culture de l'esprit aux paysans allemands que ceux-ci aux paysans polonais ou russes. Il s'entretient avec un habitant de Mouchin, Jacques Clanquain, ancien soldat de l'armée royale. Ce Clanquain est un homme raisonnable, non seulement prévenant, jovial, riant à tout propos, se moquant des erreurs que commet la Convention, mais instruit, possédant un baromètre et des cartes de la région qu'il montre obligeamment à son hôte, jugeant les événements avec bon sens. Les alliés, dit-il au Prussien, imputent à notre nation ce qui n'est que la suite inévitable des folies de nos rois : ils oublient que nos précédents gouvernements nous ont contraints à des actes de violence et qu'une révolution ne se produit jamais sans sottises ni excès. L'officier assure que de pareils hommes exercent autour d'eux une influence bienfaisante. Aussi, presque nulle part il ne rencontre de lourdes paysannes, de gars brutaux et malotrus, d'enfants timides et farouches. Les jeunes filles, accortes et serviables, ont une hardiesse naïve et pas d'effronterie ; elles sont sur leurs gardes ; elles écoutent un galant sans qu'il ose leur manquer de respect ; elles ripostent à la plaisanterie, pourvu qu'elle soit décente, et leur réplique est toujours aimable et juste ; elles renouent de la façon la plus naturelle, la plus agréable une conversation commencée. Le jeune paysan, dans son étourderie et sa loquacité, conserve une certaine modestie et mêle à la franchise de ses manières une gentillesse, une aisance qu'un Allemand ne trouve ordinairement que chez des mondains. Les Prussiens ne savaient d'abord comment prendre et expliquer cette bavarde politesse. Lorsqu'un villageois, en pantalon de toile et sa fourche à la main, les voyait pour la seconde fois : *votre serviteur, Messieurs, leur disait-il, je suis heureux de vous revoir en bonne santé, et je serai plus heureux encore de savoir que tout vous a réussi, depuis que j'ai eu l'honneur de votre visite.* Notre homme, remarque l'officier, nous débitait des compliments dont il ne pensait pas un traître mot ; mais *ces phrases insignifiantes et vides coulaient de ses lèvres comme du miel, et ne laissaient pas de nous plaire.*

Ajoutez que cet officier est convaincu du patriotisme de la population des Flandres. Il assure que les espions des Français sont innombrables et qu'on ne peut se fier : ni à un paysan ni à une paysanne, puisque tous les gens de la campagne sont *inséparablement unis* à l'armée républicaine par les liens de la famille. Il rend hommage à la bravoure des carmagnoles. En plus d'un passage de son livre, il loue leur ardeur martiale, et témoigne que les alliés commencent à estimer l'adversaire qu'ils avaient méprisé jusqu'alors. *Le Français, écrit-il, est enthousiaste et ne ménage pas sa vie pour servir sa patrie, et qu'il soit jeune, petit et sans culottes, il décharge aussi bien son fusil et met aussi bien la mèche au canon que nos hommes de force gigantesque et de froide raison*<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 280 et 313-323.

## CHAPITRE VI

# LE CAMP DE CÉSAR

**I.** Custine nommé au commandement de l'armée du Nord. Son arrivée à Cambrai. Son plan. — **II.** Le camp de Paillencourt ou de César. Défensive. Rétablissement de la discipline. Ordonnances et règlements. Tournée du général à travers les camps et cantonnements. Confiance qu'il inspire. Ses réponses aux fédéralistes. — **III.** Petits combats sur la frontière. Le colonel Blücher. Prussiens et Hollandais. Inaction de Cobourg.

**I.** Lamarche, échappé de Famars, avait établi son quartier-général à Bouchain et son armée au sud d'Estrun, entre l'Escaut et la Sensée, au village de Paillencourt, sur un plateau que Villars avait occupé, en 1712, avant la bataille de Denain, et qu'on appelait le Camp de César, parce que les Romains y avaient autrefois campé. Ce Camp de César, ou, comme on le nommait aussi, le camp de Paillencourt, était assez avantageux ; entouré de rivières et de marais, il ne donnait aucune prise à la cavalerie des alliés que, soldats et généraux, tous chauds encore de la journée du 23 mai, proclamaient *infiniment supérieure*. Les représentants Bellegarde, Courtois, Delbrel approuvaient cette position ; l'armée, ainsi placée, ne manquerait pas de vivres ; les magasins qu'elle avait derrière elle, à Douai et à Péronne, assuraient ses moyens de subsistance. C'était là, disait Mack dès le 1er mai, que les Français auraient dû s'installer, et ceux qui la *claquemuraient* à Famars au lieu de la mettre à Bouchain, n'avaient ni réflexion ni raison<sup>1</sup>.

Mais le bonhomme Lamarche, comme le qualifiait le conventionnel Courtois, était dégoûté du commandement. Il ne l'avait accepté qu'avec répugnance, pour trois ou quatre jours, *le cas étant si urgent*. Après son échec de Famars, et bien que l'action du 23 mai n'eût pas entraîné, suivant lui, des pertes considérables, il déclara qu'il ne pouvait plus diriger une *armée aussi nombreuse et dont l'arrondissement était aussi étendu* ; on devait désigner au plus tôt un général en chef<sup>2</sup>.

Ce général était désigné. Pouvait-on choisir un autre que Custine, le conquérant de Mayence, ce Custine dont le nom était répété sur les deux rives du Rhin, ce Custine qui prenait naguère, en Allemagne, un essor si brillant, Custine le

---

<sup>1</sup> Lamarche à Bouchotte, 24 et .25 mai ; Bellegarde, Courtois et Delbrel au Comité, 24 mai ; Charavay, *Carnot*, II, 277. C'était la position que Tholosé indiquait également dans le conseil de guerre du 14 mai (Foucart et Finot, I, 457).

<sup>2</sup> Lamarche à Bouchotte, 24, 25 mai et 1er juin ; il prétendait n'avoir eu que 265 prisonniers et 300 tués parmi lesquels le général de brigade Le Comte (cf. sur Le Comte, *Les généraux morts pour la Patrie*, d'Et. Charavay, I, 6).

Germanique, comme certains journalistes proposaient de l'appeler, à l'exemple des Romains ? Il avait perdu Francfort, essuyé la défaite de Bingen, évacué le Palatinat, regagné piteusement la frontière de l'Alsace. Mais Mayence, ce Mayence qui bravait les efforts de la coalition et se préparait à soutenir un siège mémorable, effaçait et couvrait les revers de Custine. Vos faits militaires, lui écrivait son fils, vous donnent une supériorité immense sur les autres généraux. Ne venait-il pas d'affirmer avec éclat son dévouement au nouveau régime en reniant Dumouriez, en jurant qu'il était toujours prêt à quitter le commandement au premier signe des représentants de la nation et qu'il n'avait qu'une seule ambition, celle d'établir sur des bases inébranlables la liberté de ses concitoyens et les lois de la République ? Et, lorsque Wurmser le sommait de livrer Landau, ne répondait-il pas que l'armée du Rhin, fidèle à ses serments, défendrait en Alsace la cause que Dumouriez trahissait en Flandre<sup>1</sup> ?

L'armée du Nord ne voulait pas d'autre chef. Si, dans l'émoi qui suivit la bataille de Raismes, les soldats avaient désiré le brave et vieux Lamarche, les officiers avaient tous prononcé le nom de Custine. L'adjutant-général Tardy, envoyé par Dampierre à Paris après la défection de Dumouriez, demandait Custine au Comité. Il le demandait encore après la mort de Dampierre, disait qu'il n'y avait que Custine, que Custine joignait à son expérience du métier l'énergie du caractère, qu'il saurait régénérer une armée où les officiers montraient la plus affreuse insouciance et les soldats, le découragement le plus complet. C'était à Custine que pensaient Du Bois du Bais et Briez, lorsqu'ils écrivaient qu'un homme de génie et de conception, capable de diriger un grand ensemble pouvait seul sauver la frontière des Flandres, que cet homme était ailleurs qu'à l'armée du Nord et qu'il devait réunir aux connaissances locales et aux talents militaires d'un Dillon tout le patriotisme d'un vrai républicain. C'était Custine que les mêmes représentants, ainsi que Cochon et Bellegarde, réclamaient instamment au Comité, dans une lettre du 11 mai : Vous vous en êtes rapportés à nous, mais si nous connaissions un officier capable de remplacer Dampierre, nous vous l'aurions indiqué ; l'armée énonce son opinion sur les officiers qui sont ici ; elle demande Custine, et depuis la perte de Dampierre, ce vœu est plus prononcé que jamais. Si vous ne lui donnez pas ce général, il en faut un de cette espèce<sup>2</sup>.

Camille Desmoulins proposait au Comité de salut public Arthur Dillon, dont il s'était engoué. Il assurait qu'on ne parviendrait pas sans Dillon à vaincre les ennemis, que Dillon était un homme de grandes vues, que Dillon avait prédit l'échec de Famars, que Dillon avait fait un admirable plan de campagne, que Dillon s'était distingué dans l'Argonne et accomplissait des prodiges en 1792, lorsqu'il défendait la côte de Biesme contre les Hessois. Mais qui pouvait ajouter foi aux discours de Desmoulins si pétulant, si inconséquent, si étourdi ? On lui répondit qu'il se fourvoyait et qu'il s'entichait naïvement d'un général médiocre, suspect d'ailleurs et indigne de la confiance nationale<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Wallon, *Hist. du trib. révol.*, 1880, II, 566. Custine à Wurmser, 8 avril, et au président de la Convention, 12 avril (*Moniteur* 14 et 19 avril). On lit dans une lettre de Cobourg (Ternaux, *Terreur*, VI, 414) que Dumouriez croyait mettre Custine dans ses intérêts et lui envoya une dame pour le convertir ; c'était évidemment Mme de Genlis, qui n'en souffle mot dans ses *Mémoires*.

<sup>2</sup> Celliez à Bouchotte, 16 mai ; Tardy à Custine, 2 juin ; *Rec. Aulard*, IV, 110 ; *Moniteur* 22 mai (lettre de Lille).

<sup>3</sup> *Moniteur* du 12 juillet.

Le candidat des ministres et du Comité de salut public était Kilmaine qui se signalait par sa bravoure et sa ténacité, à la tête de l'avant-garde. Dans la soirée du 9 mai, le Comité et le Conseil exécutif avaient, après une longue discussion, donné le commandement de l'armée du Nord à Kilmaine. Mais ils avaient arrêté qu'un courrier extraordinaire irait aussitôt informer les commissaires de la Convention : si les représentants étaient satisfaits de ce choix, ils feraient connaître à Kilmaine sa nomination ; sinon, ils renverraient incontinent le courrier et proposeraient un autre général. Les commissaires proposèrent Custine. Le Conseil et le Comité n'hésitèrent pas un instant. Le 13 mai, ils conféraient la succession de Dampierre à Custine, le seul que **sa réputation rendît tout à la fois redoutable et recommandable aux soldats**. Le général devait aller sans retard à Cambrai et repousser, grâce à son expérience, les forces combinées des ennemis qui s'augmentaient chaque jour et annonçaient des projets d'invasion. **L'armée du Nord et des Ardennes vous appelle**, lui écrivait le Comité par la plume de Barère, **vous ne serez pas sourd à la voix de la patrie ; vous trouverez des soldats qui se fient à vous, des commissaires de la Convention qui vous désirent. Le Comité de salut public compte sur votre dévouement franc et constant à la République.** Et Barère faisait à la Convention l'éloge de Custine : Custine n'avait pas **diplômatisé** ; il avait établi la discipline la plus sévère, assuré la comptabilité de ses bataillons, envoyé ses états de revue avec exactitude et payé ses troupes en assignats ; le Comité cédait donc au vœu de l'armée du Nord veuve de son général<sup>1</sup>.

Custine accepta ; il regrettait de quitter ces départements du Rhin et de la Moselle où il combattait depuis le début de la guerre ; il craignait de rendre peu de services dans la Flandre qu'il ne connaissait pas ; il croyait que tout autre que lui serait plus utile à l'armée du Nord ; mais, en républicain, il allait où l'appelait la confiance du pays, et il partait pour prouver son obéissance.

Il ne partit que le 23 mai. Mais l'échec de Famars redoublait l'impatience de l'armée du Nord. Les soldats l'attendaient pour prendre leur revanche. **Que Custine vienne vite**, disaient-ils, s'il avait commandé, le désastre n'aurait pas eu lieu, et ils ajoutaient avec amertume que, si Lamarche restait à leur tête, ils seraient certainement refoulés au-delà de Cambrai et rejetés sur Paris ; **nous irons bientôt**, criaient quelques-uns, **cantonner sur la butte Montmartre ! Soligny, conducteur d'artillerie, écrivait que Custine était seul capable de conjurer le péril : ce n'est pas les généraux que nous avons qui sont dans le cas de nous tirer d'affaire ; ils n'y connaissent rien et ne sont pas dans le cas seulement de tracer un camp**, et il assurait que les officiers de l'état-major étaient des blanc-becs, des morveux qui sortaient de nourrice, et non des gens instruits. Voillot, aide-de-camp de Davaine, affirmait que Lamarche voulait livrer l'armée aux coalisés, qu'elle était menée par de **petits Dumouriez**, que, si Custine ne venait pas, tout serait perdu. **Il est instant**, mandaient les représentants, **de presser l'arrivée de Custine ; l'armée a besoin de faire reposer toute sa confiance sur un général expérimenté qui rétablisse la discipline, seule base du succès qu'on peut se promettre contre un ennemi formidable et rusé**<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Rec. Aulard*, IV, 68-70, 129, 137, 140 ; *Charavay, Carnot*, II, 239 ; *Moniteur* 15 et 20 mai.

<sup>2</sup> Bellegarde, Courtois et Delbrel au Comité, 24 mai ; Soligny à un ami, 26 mai ; Voillot à son père, 27 mai ; Viger à Bouchotte, 29 mai (A. G.) Custine était le 26 mai à Sainte-Menehould et le 27, à quatre heures du soir, à Cambrai.

Le 27 mai, Custine arrivait à Cambrai où devait être désormais le quartier-général. Il se présenta sur-le-champ au Conseil permanent du district : sa santé, disait-il, était infiniment altérée ; il n'avait aucune connaissance du pays et de l'armée ; mais il sacrifierait volontiers son existence pour sauver la patrie. On l'accueillit par les plus vifs applaudissements, par les cris de Vive Custine, et les administrateurs se déclarèrent convaincus que le général, environné de l'amour et du respect de tous les citoyens, ferait triompher les armes françaises dans le département du Nord comme dans les départements du Rhin et de la Moselle<sup>1</sup>.

Dès le lendemain, il passa l'armée en revue. Elle le salua par des acclamations de joie et d'enthousiasme. Il s'arrêta devant chaque bataillon et dit qu'il exigeait avant tout l'ordre et la subordination : **Je ne veux pas vous laisser comme faisait Dumouriez, livrés à l'indiscipline ; il en avait besoin pour trahir la patrie ; moi, qui désire vous mener à la victoire, j'ai besoin de la discipline la plus exacte.** On lui répondit de toutes parts qu'il serait obéi. Les troupes, rapportent les commissaires du Conseil exécutif, **ont paru contentes de le voir et surtout d'entendre parler de discipline ; il a produit la plus grande sensation et singulièrement ranimé la confiance chancelante du soldat**<sup>2</sup>.

Quelques heures plus tard, Custine dictait une lettre au Comité de salut public. Il annonçait, tout d'abord, comme à son ordinaire, qu'il ne pourrait remplir la tâche qui lui incombait : ses travaux avaient épuisé ses forces physiques ; il venait d'arriver, fatigué par les souffrances les plus cruelles, harassé par le long trajet qu'il avait fait dans une mauvaise voiture. Mais, au milieu du silence des nuits, il méditait sur les moyens de résister à l'invasion, et le plan qu'il proposait au Comité était le fruit de trente heures de réflexions mûres et sérieuses.

L'armée du Nord qu'il visitait à l'instant, n'existait que par des cadres à peu près détruits. Certains régiments de ligne n'avaient que 200 à 250 hommes ; d'autres à peine 60 ; on n'y trouvait plus un ancien soldat. Dans un grand nombre de bataillons de volontaires, les recrues étaient sans armes. Il manquait 4.000 fusils. La cavalerie, délabrée et comme nulle, devrait être renvoyée sur les derrières pour se refaire. Vainement Custine avait dit, en passant sa revue, que l'armée du Rhin ne regardait qu'avec mépris les escadrons prussiens, autrichiens, saxons et hessois qui l'entournaient dans sa retraite à travers les plaines du Palatinat ; il n'avait remarqué sur les visages qu'un morne abattement, et personne n'avait souri, tant était forte l'impression de terreur qu'avait produite sur les esprits la cavalerie impériale ! Si les ennemis, ajoutait Custine, avaient assez d'énergie et de résolution pour forcer les passages de l'Escaut ou prendre le camp à revers, ils feraient un sanglant carnage. Et il protestait que le spectacle de ces troupes si profondément ébranlées avait accru son horreur pour ce Dumouriez qui les réduisait à cet état d'anéantissement par **la plus infâme et la plus noire des trahisons !**

Du moins, pouvait-il compter sur ses lieutenants ? Ils s'accusaient les uns les autres d'ignorance ou d'impéritie. Lamarche, brave, respectable, était tout à fait impropre au maniement d'une armée. D'Arçon était perclus ; Champmorin, suspect ; Bouchet, arrêté ; d'Harville, arrêté pareillement. Tourville, sage et instruit, commandait la division de Maubeuge et ne devait pas quitter ce poste essentiel. Des Bruslys, chef de l'état-major, avec assez d'aplomb, se formait encore et ne possédait pas l'expérience. Emonnot, adjudant-général, quoique

---

<sup>1</sup> Charavay, *Carnot*, II, 279.

<sup>2</sup> Viger, Celliez, Varin à Bouchotte, 29 mai (A. G.) ; *Journal de la Montagne*, 5 juin.

sorti du corps des ingénieurs géographes, ne montrait pas de capacités et, malgré l'ordre du quartier-général, il campait les gauches de l'infanterie dans des ravins et des fossés bourbeux. Seuls, Ihler et La Roque avaient des talents.

Et pourtant, il fallait sauver la Flandre ; il fallait sauver Valenciennes, sauver Condé ; il fallait refouler les Autrichiens dans leurs Pays-Bas. Quel moyen restait-il que de renforcer puissamment l'armée du Nord, de l'augmenter aux dépens des autres armées ?

Depuis quelques jours, les officiers de l'état-major de la division de Sedan, Gobert, Tardy, Sauviac, disaient unanimement que l'armée de la Moselle, inactive dans ses quartiers, était trop considérable et devait envoyer à celle du Nord de gros détachements. Gobert proposait de ne laisser que 20.000 hommes sur les bords de la Sarre et de donner le surplus à l'armée du Nord qui passerait, grâce à ce renfort, de la défensive à l'offensive<sup>1</sup>. Tardy déclarait qu'il fallait sans hésitation aucune dégarnir les frontières de l'Alsace et de la Lorraine où trop de troupes étaient accumulées les unes sur les autres ; que ce pays accidenté présentait des positions successives où un petit nombre d'hommes résisterait aisément à un plus grand ; que 20.000 hommes de l'armée de la Moselle, tombant sur le flanc gauche des coalisés, feraient une diversion efficace ; qu'ils pourraient marcher de Givet sur Liège par Rochefort et Marche-en-Famène, couper les convois des Impériaux et noyer leur artillerie dans la Meuse, capturer le prince-évêque, et, au pis aller, s'ils étaient pressés par un ennemi supérieur, se retirer par Stavelot et Arlon. Demandez, marquait-il, à Custine des hommes de l'armée du Rhin, de la bonne cavalerie de la Moselle, les carabiniers et autres, inutiles où ils sont. Et Tardy affirmait au Conseil exécutif que, sans les secours de l'armée de la Moselle, l'armée du Nord était incapable de battre l'adversaire et de débloquer Valenciennes ; qu'un jour on apprendrait qu'elle avait plié devant Cobourg, comme à Famars, parce que la cavalerie et les manœuvres des alliés leur donnaient des avantages que la bravoure française ne saurait pas compenser : si Villars n'avait pas gagné la bataille de Denain, le prince Eugène n'aurait-il pas poussé jusqu'à Paris en rejetant devant lui les débris d'une armée à qui le terrain n'offrait aucun point de ralliement<sup>2</sup> ?

Sauviac assurait que la meilleure manière d'attaquer les ennemis était de les tourner et de rompre leurs communications. Toute autre méthode était hasardée. Que l'armée de Cassel, écrivait Sauviac, se renforce et se dirige sur Furnes, Nieuport et Ostende pour intercepter la navigation des canaux et enlever les transports d'Angleterre et de Hollande. Que l'armée de Maubeuge et du camp de la Madeleine s'empare d'Ypres, de Menin, de Tournay, pour détruire les magasins des Impériaux et se saisir des convois qui leur viennent de la Lys et de l'Escaut. Qu'une armée formidable débouche par Charleroi et marche sur Mons pour tenir le cours de la Haine et de la Sambre. Que l'armée de la Moselle entière s'achemine sur Charlemont et Givet. La France, ajoutait Sauviac, est une vaste

---

<sup>1</sup> Gobert à Bouchotte, 30 mai (A. G.)

<sup>2</sup> Tardy à Bouchotte, 28 mai, au Conseil exécutif, 31 mai et à Custine, 2 juin (A. G.) Cf. sur Tardy, *Trahison de Dumouriez*, 54-59, et plus haut. Custine, après avoir lu le mémoire que Tardy lui envoyait le 2 juin, déclara que le jeune officier annonçait des dispositions qui méritaient d'être encouragées, qu'il avait du feu dans l'imagination, que son mémoire contenait des observations assez militaires et présentait un plan séduisant, mais qu'il serait dangereux d'exécuter [Custine à Bouchotte, 7 juin]. Kilmaine regardait Tardy comme un des officiers les plus distingués de l'armée pour ses talents, sa bravoure et son imperturbable attachement aux principes républicains (*Moniteur* 6 mai).

place que ses adversaires investissent de toutes parts. Mais c'est au Nord, comme en Vendée, qu'il faut envoyer promptement les troupes les plus solides et les plus disciplinées ; les contingents se formeront dans les endroits le moins menacés ; l'armée du Rhin et la garnison de Mayence suffisent à la défense de la Lorraine et de l'Alsace. Et Sauviac proposait d'établir un Conseil supérieur de guerre. Chacun, remarquait-il, s'*idole* et veut tout plier ; chaque place veut s'approvisionner *jusqu'à saturation* ; chaque général regarde son armée comme son apanage ; celui qui mène l'armée des Ardennes ne l'a vue qu'avec peine se fondre avec l'armée du Nord qui, sans elle, *n'existerait plus que dans le souvenir* ; Houchard s'est hâté de rappeler à l'armée de la Moselle les vainqueurs d'Arlon<sup>1</sup> ; un seul homme doit donc commander sur toute la frontière du Nord-Est et, pour qu'il n'ait pas un pouvoir trop étendu, il obéira à un Conseil central, émané du Comité de salut public et du ministère de la guerre, composé de militaires instruits que leur âge, leurs infirmités ou leurs habitudes sédentaires éloignent des camps : ce Conseil sera le généralissime qui dirigera les opérations, et il aura la puissance nécessaire pour organiser la victoire et conduire toutes les armées à un même but<sup>2</sup>.

Les représentants du peuple près l'armée des Ardennes, Hentz et De La Porte, s'inspiraient des idées de Gobert, de Tardy et surtout de Sauviac. Comme Sauviac, ils comparaient la France à une forteresse investie ; mais une forteresse, disaient-ils, n'est jamais assaillie que sur quelques points principaux. Puisque le front d'attaque était au Nord, ne pouvait-on prendre à l'armée du Rhin plusieurs bataillons complets et envoyer à leur place des cadres délabrés qui se reformeraient en Alsace ? N'était-ce pas mettre l'équilibre dans la distribution du contingent ? Ne fallait-il pas déployer les grands moyens de résistance au lieu même où se donnaient les grands coups, tirer des départements de l'Est 40.000 ou 50.000 hommes et les lancer sur Charleroi pour occuper les rivières et couper les vivres à l'ennemi ? On dégarnirait les frontières de la Lorraine ; on laisserait des places à découvert. Qu'importe, puisque cette diversion affaiblirait l'adversaire ? L'intérêt de la patrie n'exigeait-il pas ce douloureux sacrifice ? A quoi servait l'armée de la Moselle dans la Moselle ? Mais que Valenciennes, que Condé tombent aux mains des alliés : aurait-on *aussi beau jeu pour leur faire lâcher prise* ? Et comme Sauviac, Hentz et De La Porte se plaignaient des généraux qui ne songeaient chacun qu'à leur propre armée et ne s'inquiétaient pas des dangers du voisin ; comme Sauviac, ils regrettaient qu'il n'y eût pas un plan de campagne uniforme ; comme Sauviac, ils proposaient de créer un Conseil de la guerre, formé de généraux qui seraient choisis dans chacune des quatre armées, surveillé par des représentants qui n'auraient pas voix délibérative et par deux membres du Comité de salut public ; ce Conseil arrêterait les grandes mesures de défense et quiconque trahirait ses résolutions serait puni de mort<sup>3</sup>.

Custine pensait comme les représentants Hentz et De La Porte, comme Gobert, Tardy et Sauviac. Selon lui, Mayence tiendrait jusqu'au mois d'août ; on avait donc le loisir de venir en aide à cette place, et la débloquer sur-le-champ serait rendre un très mauvais service à la République. Il voulait appeler sur les rives de l'Escaut les meilleurs bataillons des armées du Rhin et de la Moselle. Cet appoint

---

<sup>1</sup> Cf. *Wissembourg*, p. 28.

<sup>2</sup> Mémoire de Sauviac, *Observations militaires sur l'état actuel de la France*, 20 juin (A. G.).

<sup>3</sup> Hentz et De La Porte au Comité, 2 juin (A. G.).

de troupes aguerries redonnerait de la vigueur et de l'énergie à l'armée du Nord qu'il voyait dans l'abattement le plus effrayant et dans un état de détresse qu'on ne pouvait peindre. L'armée du Rhin fournirait le 12<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère, le 8<sup>e</sup> et le 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, le 11<sup>e</sup> régiment de dragons et une batterie d'artillerie volante ; l'armée de la Moselle, le corps de bataille qui campait à Forbach et toute sa cavalerie. Ces renforts, commandés par Pully, marcheraient sur Arlon et de là sur Givet. Pully détruirait les magasins et reviendrait à Forbach ; mais il laisserait à Landremont une grosse avant-garde qui comprendrait deux brigades d'infanterie, trois régiments de cavalerie, deux régiments de dragons, deux régiments de chasseurs à cheval, le 3<sup>e</sup> régiment de hussards, quatre bataillons d'infanterie légère et la compagnie d'artillerie volante tirée de l'armée du Rhin. Landremont continuerait sa route par Philippeville, par Beaumont, par Maubeuge, et ferait sa jonction avec Custine qui disposerait ainsi de forces considérables pour accabler Cobourg. Une fois les Autrichiens refoulés, l'armée des Ardennes, unie au détachement de Landremont, se dirigerait sur Trêves, pendant que l'armée de la Moselle et celle du Rhin entreraient dans le Palatinat ; on serait au mois d'août ; on arriverait à temps pour dégager Mayence. Un tel plan, disait Custine, rétablissait les affaires, rendait la gloire aux armées de la République, assurait tout ensemble le déblocage de Mayence et le salut de la Flandre.

Son confident et secrétaire intime, Gay-Vernon, le seul officier qu'il eût emmené de l'armée du Rhin, l'encourageait à soumettre au Comité ce dessein d'opérations. Gay-Vernon affirmait que le plan de Custine sauverait la France, et il s'y tint jusqu'au bout. Le 11 juillet il l'exposait avec vivacité dans une lettre à son ami Berthelmy. L'armée du Nord, suivant Gay-Vernon, était faible et n'avait aucun moyen d'agir. Les coalisés prendraient sûrement Valenciennes et Condé à la fois ; ils feraient leur trouée à travers la Flandre : que pouvaient contre eux 35.000 hommes d'infanterie et 5.000 hommes de mauvaise cavalerie ? Il fallait donc que l'armée de la Moselle vint aider cette malheureuse armée du Nord, vint **restaurer** cette armée détruite, cette pauvre armée qui n'avait eu que des revers. Mayence résisterait jusqu'au 15 août, même jusqu'au 15 septembre, et d'ailleurs Mayence n'était pas une ville française ; Mayence avait du vin et du blé pour longtemps encore ; Mayence avait une nombreuse garnison, et] quand l'assiégeant serait sur le chemin couvert, les défenseurs de Mayence sortiraient libres, triomphants, et cela par capitulation. Avant tout, c'était Valenciennes qu'on devait délivrer, Valenciennes que les alliés voulaient conquérir à quelque prix que ce fût. Pourquoi ne pas réunir les armées sur le point de la frontière où l'ennemi faisait les plus grands progrès ? **Quoi !** disait Gay-Vernon à Berthelmy, **lorsque la Champagne était envahie, tout y courait, la Flandre, l'Est ; et lorsqu'un de nos boulevards est menacé, personne ne bouge ! Venez, venez concourir avec nous à une attaque générale et nous fortifier par tous les moyens. Nous ne pouvons dégager Valenciennes qu'avec beaucoup de monde. Il faut une armée pour entrer en Belgique, pour couper les vivres à l'adversaire, pour l'obliger à lâcher prise ; pendant ce temps, une autre attaquera les lignes de Valenciennes.** Et il promettait, il jurait à Berthelmy qu'une fois Valenciennes déblocé, l'armée du Nord se tiendrait sur la défensive et que toutes les forces de la République seraient consacrées au salut de Mayence : **Nous marcherons aux ennemis de tous côtés, et la victoire sera bien plus certaine.**

Le plan de Custine et de Gay-Vernon fut adopté le 4 juin par le Conseil exécutif et approuvé le 9 par le Comité de salut public ; Custine ferait ses dispositions avec la plus grande promptitude ; il aurait tout ce qu'il demandait ; les armées

de la Moselle et du Rhin lui donneraient les troupes et les officiers qu'il désirait. Mais Bouchotte refusa de signer l'arrêté du Conseil. Il pensait, non sans raison, que Mayence ne tiendrait pas jusqu'au mois d'août, et pour démontrer son dire, il citait les états d'approvisionnements envoyés par Custine. Du reste, ajoutait-il, les frontières du département de la Moselle seraient-elles suffisamment couvertes pendant que Pully et Landremont marcheraient sur la Flandre et participeraient aux opérations de l'armée du Nord ? Enfin, selon Bouchotte, Custine ne prenait pas en considération la trouée du Cateau. Mieux valait qu'il tînt les envahisseurs en échec jusqu'à l'instant où il pourrait, par un mouvement décisif, les chasser du territoire. Il avait 90.000 hommes de Dunkerque à Maubeuge ; il avait des places fortes ; il avait un vaste pays qui **appuyait les troupes et lui donnait des moyens assurés**. En attendant que l'arrivée des renforts lui permît de ressaisir l'offensive, ne saurait-il faire de ses ressources un emploi judicieux, actif, et garder une défensive efficace ?

Les généraux des armées du Rhin et de la Moselle et les représentants près de ces armées joignirent leurs protections à celles de Bouchotte. Les arguments de Beauharnais étaient les plus vigoureux et ils firent une impression profonde sur le Comité. Il dépeignait Custine comme un homme d'imagination ardente qui menaçait la liberté, rêvait la puissance suprême et voulait disposer des forces militaires de la France, commander à toutes les armées.

Le 17 juin, le Comité suspendit l'exécution du plan proposé par Custine : il était, disait le fils du général, distrait, dominé par les soucis et les préoccupations de l'intérieur, et il aimait mieux envoyer dans la Vendée les troupes destinées à la Flandre. Vainement Custine demanda la permission de se rendre à Paris pour conférer avec le Comité : on lui répondit d'abord que son départ compromettrait la sûreté de l'armée du Nord, puis qu'il pouvait venir, mais sous sa responsabilité et après avoir pris toutes les précautions possibles pour que le camp de Paillencourt ne souffrît nullement de son absence. Vainement son plan fut chaudement défendu par Achille du Chastellet<sup>1</sup>. Vainement son fils objecta qu'en rejetant des moyens d'opérer qui semblaient indispensables, le Comité renonçait à tout espoir de succès et abandonnait bénévolement Valenciennes et Condé<sup>2</sup>.

**II.** Custine n'avait plus d'autre tâche que de réorganiser l'armée du Nord, de la discipliner, de l'installer dans de sûres et solides positions. Il avait eu d'abord une idée aventureuse. En examinant la carte, il s'était dit que les ennemis, maîtres de Valenciennes, perceraient par Landrecies, le Quesnoy, Avesnes, et il s'imaginait qu'un camp retranché qui serait établi à la tête de la forêt de Mormal suffirait pour les arrêter. Aussitôt et avec sa fougue coutumière, il avait ordonné à Tourville de marcher sur la forêt, d'en prendre possession et d'élever en avant du bois une ligne de défense garnie de redoutes, de batteries et d'abatis. Ce camp serait commandé par le général Ihler. Six cents pionniers et six cents bûcherons exécuteraient les travaux sous la direction d'un élève de Lafitte-Clavé, l'adjudant général chef de brigade Lemonnier qui connaissait le pays dans tous les détails. Custine associait Kilmaine à ce dessein. Il n'osait, écrivait-il, détacher

---

<sup>1</sup> Cf. sur Du Chastellet, *Trahison de Dumouriez*, 14.

<sup>2</sup> Custine au Conseil exécutif, 30 mai ; Gay-Vernon à Berthelmy, 11 juillet ; Bouchotte au Comité, 6 juin ; *Rec. Aulard*, V, 5, 64, 180 (arrêtés du 24 juin et du 5 juillet) ; lettre du fils de Custine, 5 juillet (Wallon, *Hist. du trib. révol.*), 1880, II, 564) ; cf. *Wissembourg*, 35-41.

un bataillon de sa propre armée, et il pria Kilmaine de rassembler en deux ou trois jours les troupes qui se formaient aux environs de Sedan et de les mener à Pont-sur-Sambre. Mais il avoua bientôt, et de fort bonne grâce, que son projet était **absurde**. Tourville lui remontra que l'entreprise eût été facile lorsque les ennemis n'étaient pas encore à Bavay, mais qu'à cette heure elle devenait très malaisée, puisqu'il fallait déloger les Impériaux **par une opération faite au loin et en en grand**. Tardy lui représenta qu'il sacrifierait ses plus braves soldats et multiplierait des combats comme ceux de Vicoigne et de Raismes, où l'armée déployait une valeur extrême, perdait des milliers d'hommes et n'obtenait aucun succès réel ; qu'au reste il ne protégerait pas son flanc droit en occupant la forêt de Mormal ; que les alliés passeraient entre Valenciennes et le Quesnoy, s'il leur plaisait, et Tardy rappelait à Custine l'opinion de Lafitte-Clavé, un de nos plus savants officiers du génie. **La forêt de Mormal, disait Lafitte, ne couvre pas la frontière entre le Quesnoy et Landrecies ; elle garde Landrecies qui doit se garder par lui-même ; jamais l'adversaire ne s'avisera de traverser la Sambre et de se mettre entre Landrecies et Maubeuge où il y a un camp retranché défendu par un corps considérable**<sup>1</sup>.

Le général Moustache laissa donc Kilmaine au camp de Villy. Que pouvaient d'ailleurs 8.000 hommes ramassés tumultueusement et en toute hâte ? Sauraient-ils, disait Gobert, entreprendre de grandes choses, prêter secours à l'armée du Nord ? Et, remarquait Bouchotte, composaient-ils un corps assez mobile pour se porter partout où l'ennemi se présenterait ? Ne valait-il pas mieux augmenter cette petite armée, qu'on nommait pompeusement l'armée des Ardennes, et, conformément aux décrets du 30 avril et du 26 mai, l'échelonner sur la frontière et dans les places, de Maubeuge à Longwy, la poster sur le terrain qu'elle était destinée à couvrir et que la loi lui assignait<sup>2</sup> ?

C'est ainsi que Custine se résigna. Il comprit que dans sa **cruelle position** et en face des **forces immenses que les alliés avaient cumulées**, il devait d'abord réveiller le courage de l'armée et consacrer tous ses soins à l'instruction des troupes. Il résolut de **temporiser avec sagesse**, de dresser une cavalerie, de se défendre, comme il disait, par un pays couvert d'eau, de n'entrer en campagne que lorsque bataillons et escadrons seraient raffermis et bien en ordre. Tel était l'avis de Bouchotte et tels étaient aussi les conseils du jeune et prudent Tardy. **L'Escaut couvre votre front, écrivait Tardy au général, vos flancs sont assurés, La Marlière vous protège à gauche, et si l'on vous envoie des renforts et que Valenciennes tienne, l'ennemi ne peut venir sur vous**. Ce fut même le bouillant Custine qui réprima l'impatience de La Marlière. Il recommandait à son lieutenant de ne pas inquiéter les alliés et de ne faire contre eux aucune tentative ; ce serait leur donner de l'humeur ; il leur viendrait des idées d'invasion ; pour consolider leur défensive, ils pousseraient en avant et voudraient occuper des

---

<sup>1</sup> Custine à Tourville, à Kilmaine, à Lemonnier, 1er juin ; Tardy à Custine, 2 juin (A. G.) Cf. aussi le mémoire de Ladite inséré au tome I du *Tableau historique*. Lafitte insiste surtout (p. 26) sur la nécessité de fortifier Bavay : **cette place procurerait une excellente position ; on peut de là secourir aisément Valenciennes ou Maubeuge, qui n'est qu'à trois lieues ; Bavay devient donc un point central, d'où l'on se porterait également sur deux places collatérales, et où le terrain fournit d'ailleurs de bonnes positions à défendre**.

<sup>2</sup> Gobert à Bouchotte, 30 mai ; l'adjoint de la 5e division à Custine, 2 juin ; *Rec. Aulard*, III, 534.

portions de territoire qu'ils ne songeaient pas encore à disputer aux républicains<sup>1</sup>.

Il essaya de rendre le camp de César inattaquable. Il mit les flanqueurs de droite à Hordain, à Iwuy, à Thun-Saint-Martin, les flanqueurs de gauche à Arleux et sur le chemin de Douai, l'avant-garde à Aubencheul-au-Bac, à Féchain, à Marcq. Il fit retrancher et armer d'artillerie les postes d'Oisy, de Palluel, d'Arleux et d'Aubigny-au-Bac. Il traça, au dessous de Cambrai, des emplacements pour des batteries de gros calibre qui borderaient l'Escaut. Il cantonna dans les villages de Cantaing, de Mareuil et de Crèvecœur la cavalerie qui pourrait ainsi déboucher dans la plaine de Solesmes. Il envoya le général Ihler à la lisière de la forêt de Mormal, à Hecq et jusqu'à Locquignol<sup>2</sup>.

De vigoureuses exhortations et de sévères ordonnances rétablirent la discipline. Le 1er juin, Custine adressait une proclamation aux armées du Nord et des Ardennes. Les postes ne devaient plus se garder avec mollesse. Les soldats resteraient dans leur camp où les administrateurs des districts leur feraient apporter des vivres. Ils s'attacheraient à la République et à la liberté. Leur général avait appris avec étonnement que le 2e bataillon de Saône-et-Loire criait vive le Roi. Y aurait-il donc dans l'armée française des partisans de l'infâme Dumouriez et des hommes assez dégradés pour souhaiter un maître ? Custine déclarait que tous les suppôts de Dumouriez seraient dénoncés et livrés à la mort ignominieuse du gibet. Il ne voulait commander qu'à des soldats résolus de périr plutôt que de recevoir la loi d'aucun roi. *Les ennemis, disait-il, seront bientôt dissipés si nous nous montrons supérieurs aux événements ; si soumis à un ordre stable et durable, assidus dans nos camps, endurcis par la fatigue et le travail, sobres et continents, nous trempions nos corps et nos âmes pour leur donner cette énergie qui caractérise les républicains.* Lui-même, le premier de tous les soldats et le plus vieux, il prêcherait d'exemple par son opiniâtreté, par sa vigilance, par les soins qu'il prendrait pour subvenir aux besoins des troupes. Il comptait qu'il serait secondé et qu'il n'aurait pas l'occasion de déployer sa rigueur contre les ennemis de l'ordre, les plus cruels que pût avoir la République<sup>3</sup>.

Il stimula pareillement ses généraux. Lorsqu'il sut de quelle façon avait avorté l'expédition de Fumes, il se plaignit vivement à O'Moran, rappela qu'à Spire, huit mois auparavant, il avait fait fusiller les instigateurs du pillage et, par ce moyen terrible, sauvé l'honneur du nom français. Comment, écrivait-il au vieil Irlandais, les troupes de la République avaient-elles, après une année de guerre, méconnu la voix de leurs chefs<sup>4</sup> ?

Les officiers allaient souvent à Cambrai, vêtus non de l'uniforme, mais d'un habit de bourgeois, en redingote, même en veste et en pantalon à la matelotte ; Custine leur défendit, sous les peines les plus sévères, de se rendre à Cambrai sans permission<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Custine à Kilmaine, 1er juin ; à Bouchotte, 7 juin ; au Comité et à Bouchotte, 25 juin ; à La Marlière, 30 mai et 25 juin ; Tardy à Custine, 2 juin (A. G.) ; Charavay, *Carnot*, II, 348, note.

<sup>2</sup> Gay-Vernon, *Custine et Houchard*, 178, Custine à-Bouchotte, 2 juin (A. G.).

<sup>3</sup> *Moniteur* 13 juin.

<sup>4</sup> Charavay, *Carnot*, II. 331, 333, 342.

<sup>5</sup> Ordre du 6 juin (A. G.)

Tout militaire qui n'avait pas un ordre signé du général de brigade et visé par le général d'armée, devait être arrêté aux portes de la ville. Personne ne pouvait sortir du camp à l'exception des quartiers-maîtres et des sergents-majors, munis de l'autorisation du conseil d'administration de leur régiment<sup>1</sup>.

Serait fusillé quiconque donnerait un congé absolu ou limité ou une permission d'aller aux eaux. Serait fusillé sur-le-champ et sans autre forme de procès tout homme qui serait repris en fuyant ou autorisant la fuite d'un soldat<sup>2</sup>.

Un règlement prévint la confusion qui régnait dans les marches. Officiers supérieurs, généraux de brigade, chefs de brigade, de bataillon et de subdivision durent rester à la tête de leurs troupes et empêcher leurs hommes de s'éloigner de la colonne et de prendre des chemins de traverse. Ils ont pour eux la loi et les règles ; rien ne peut les excuser quand ils souffrent ou tolèrent le désordre et la désobéissance ; leur moindre mérite est d'être braves ; ils doivent être surtout soigneux, surveillants et actifs. Un officier et quatre sous-officiers demeurèrent à la queue de chaque bataillon pour pousser les traînants et défendre aux soldats de s'arrêter aux fontaines ou d'entrer dans les maisons. Un vagemestre particulier, attaché à chaque division des charrois, répondit des charretiers : le plus petit allongement est le plus grave des inconvénients. Des gendarmes nationaux, répandus par pelotons, ramenèrent tous ceux qui s'écartaient. Des divisions de cavalerie auxquelles Custine recommandait la plus grande vigilance sans indulgence, accompagnèrent chaque colonne pour ne laisser en arrière ni hommes, ni chevaux, ni chariots, et elles eurent avec elles des voitures pour ramasser les blessés et les malades. Tous les mouvements furent, de la sorte, exactement déterminés ; il faut, disait Custine, mener l'infanterie ensemble et non étouffée, en état d'agir en arrivant<sup>3</sup>.

Un officier, un sous-officier et un tambour pris parmi les hommes les plus instruits de chaque bataillon, se rendirent à Cambrai pour s'exercer, les tambours à une batterie de quatre-vingt-dix pas par minute, les officiers et sous-officiers à la marche au pas unique, qui serait désormais le pas de l'infanterie.

Défense fut faite aux cavaliers, dragons et charretiers, aux domestiques des officiers, de vendre ou de donner le fumier des chevaux ; ce fumier devait rester sur place, ainsi que la mauvaise paille qui servait de couchage ; il serait mis à la disposition des municipalités du territoire où était le camp, et partagé proportionnellement entre les propriétaires du sol, à raison des dommages éprouvés dans les moissons<sup>4</sup>.

Le soldat, soit dans les camps, soit dans les villes et les villages, dut tremper sa soupe avec du pain de munition, et quiconque recevait des rations fixées par les règlements militaires, ne put exiger le pain des boulangers<sup>5</sup>.

On fit quotidiennement deux appels de rigueur, l'un à la soupe, l'autre une demi-heure après la retraite. L'exercice eut lieu dès quatre heures du matin. En plusieurs jours — et sans qu'on eût besoin de fusiller personne, — la discipline se rétablit. Quelques turbulents murmuraient contre Custine. Mais l'armée presque entière faisait l'éloge de son général. Elle l'aimait et le craignait à la fois. Elle

---

<sup>1</sup> Ordre du 23 juin, signé Des Bruslys (A. G.)

<sup>2</sup> Ordre du 5 juin (A. G.)

<sup>3</sup> 28 mai (A. G.)

<sup>4</sup> 6 juin (A. G.)

<sup>5</sup> 29 juin (*Moniteur* du 8 juillet).

disait qu'il l'avait sauvée d'une désorganisation complète, qu'il la ranimait, lui rendait vigueur et confiance. Après Famars, rapporte un chirurgien, le soldat désespérait de vaincre, invoquait la discipline, demandait un chef sévère et expérimenté ; Custine est venu, et l'espoir renaît dans les cœurs, le soldat est plein de satisfaction et d'ardeur<sup>1</sup>.

Enfin, Custine, avec l'assentiment des commissaires de la Convention, ordonna l'égalisation des bataillons qui eurent chacun 452 hommes<sup>2</sup>. L'armée se composait au 31 mai de 41.000 soldats, et au 13 juillet de 39.800<sup>3</sup>. Elle s'était donc amoindrie, mais elle comptait 4.800 cavaliers au lieu de 3.400. Elle avait chassé ses passe-volants dont le nombre, suivant Custine, s'élevait naguère à 8.000 et elle avait complété les garnisons du Quesnoy de Landrecies. Six semaines auparavant, elle n'offrait aux yeux qu'une cohue, un amas de troupes épouvantées et confuses ; on ne pouvait tabler sur ses états de situation ; une foule d'hommes étaient sans fusils, et d'autres n'avaient pas de baïonnettes. Au 13 juillet, l'infanterie était équipée, armée, et, de l'aveu des représentants, assez bien instruite ; je l'ai, écrivait Custine, exercée, réparée et rassurée sur la manière dont la cavalerie impériale lui imposait.

Il inspecta les camps et parcourut la frontière de Dunkerque à Sedan, s'entretenant avec les généraux, haranguant les soldats, jetant un regard rapide sur les positions, les critiquant parfois avec sagacité. Il jugea que les fortifications de Sedan étaient vicieuses, qu'on devrait dépenser des sommes énormes pour transformer la place, qu'elle aurait toujours le grand inconvénient de renfermer une population considérable en un lieu resserré, qu'un bombardement dirigé sur cette ville aux rues étroites et aux maisons élevées en ferait un endroit inhabitable ; mieux valait, écrivait-il, fortifier à neuf sur un autre point. Le camp de Kilmaine à Villy, près de Carignan, lui parut mauvais et nullement militaire ; il conseillait plutôt de s'établir à Vaux ; mais la vraie position, c'était, à son avis, les hauteurs qui bordent la Semoy entre Champierre et Pin ; il suffisait de se bien garder sur la droite, et Bouillon appuyait la gauche<sup>4</sup>.

Partout, à Sedan, à Maubeuge, à la Madeleine, à Ghyvelde, les troupes accueillirent le général avec les démonstrations de la joie la plus vive. Il passa quelques jours à Maubeuge et promit aux bataillons de ne les faire marcher que pour les mener à une victoire assurée. On mandait du camp de la Madeleine qu'il avait l'affection de l'armée, que son austérité républicaine inspirait la confiance à première vue. Dunkerque le reçut avec enthousiasme, et les hommages que lui rendirent les citoyens et les soldats devaient, disait-on, le consoler des calomnies. L'allégresse éclata surtout à Douai. Il fut acclamé par les aristocrates

---

<sup>1</sup> Lettres des frontières du nord, 11 juin (*Moniteur* 16 juin) ; du camp de la Madeleine, 28 juin (*Moniteur* 2 juillet) ; Dauvers, *Observ. impartiales adressées aux écrivains qui dénoncent les chefs des armées de la République*, p. 5 ; *Journal* du canonnier Bricard, 66-67.

<sup>2</sup> Ordre du 5 juillet ; Courtois, Desacy, Bollet et Beffroy à Custine, 6 juillet et lettre de Custine. Lorsque des bataillons dépassaient le chiffre de 452 hommes, l'excédant, formé par les derniers arrivés, était incorporé dans des bataillons plus faibles.

<sup>3</sup> En réalité, au 31 mai, 3.416 cavaliers, 37.589 fantassins, c'est-à-dire 41.005 hommes ; au 13 juillet, 4.835 cavaliers, 35.013 fantassins, ou 39.848 hommes. Cf. le mémoire de Custine, 16 juillet, et une lettre de Delbrel, Levasseur et Le Tourneur, du 28 juillet (A. G.)

<sup>4</sup> Mémoire du 16 juillet (A. G.)

comme par les patriotes, et les femmes des suspects vinrent cérémonieusement et en robes traînantes, le prier d'intercéder pour leurs maris incarcérés. A Lille, il visita la citadelle, les fortifications, les magasins, les hôpitaux ; de tous côtés retentissaient les cris de *Vive Custine*, et il répondait : *restez tranquilles, mes amis, il est encore trop tôt*. Il joignait à cette modestie de langage la simplicité des manières. On avait mis à sa disposition un hôtel d'émigré ; il alla loger à l'auberge de la *Cloche* et refusa toute garde d'honneur<sup>1</sup>.

Partout on l'assailait de plaintes et de délations. *Si je cassais, disait-il plaisamment, tous les officiers qu'on accuse, je n'aurais plus que des soldats*. Les purs républicains qui traitaient leurs camarades d'aristocrates, étaient à leur tour dénoncés comme des escrocs et souteneurs de tripots par ceux-mêmes qu'ils inculpaient. Custine répliquait aux uns et aux autres qu'il perdait son temps à écouter de pareilles fariboles, et il les renvoyait indistinctement à leur poste, en les invitant à se battre et à donner ainsi des preuves de leur civisme<sup>2</sup>.

Personne dans l'armée, rapporte un contemporain, n'élevait la tête aussi haut que Custine, et nul bras ne semblait aussi ferme que le sien<sup>3</sup>. Cambon, rendant compte des opérations du Comité de salut public et donnant des détails sur les troupes et les camps, louait les efforts de Custine. *Le soldat, disait-il, voit la discipline renaître et reprend son courage ; il ne demande qu'à s'exercer pour combattre. Les deux armées du Nord et des Ardennes sont réorganisées sur un pied imposant. La cavalerie est peu nombreuse ; mais on a mis en mouvement les dépôts ; on l'a augmentée de manière à faire tête à celle de l'ennemi*<sup>4</sup>.

Le Comité, la Convention, les représentants du peuple se félicitaient du choix de Custine, et lui-même ne perdait pas l'occasion de prodiguer à l'Assemblée les assurances de son dévouement. Il écrivait à Paris qu'il était *né avec l'âme et l'opinion d'un républicain*. On prétendait qu'il avait une femme pour aide-de-camp<sup>5</sup>. Il répondait que, sans aspirer à la réputation du chaste Joseph, il connaissait assez les lois de la décence publique pour ne pas commettre une telle *inconséquence*. Il avait trouvé une femme à l'état-major de l'armée. Cette femme, revêtue de l'habit de canonnier volontaire et blessée d'un coup de fusil à la jambe dans l'affaire de Liège, s'était présentée à la Convention qui l'avait admise aux honneurs de la séance ; elle avait reçu du ministre le grade d'adjoint aux adjudants-généraux ; les commissaires de l'Assemblée l'avaient renvoyée, mais son désespoir était si touchant qu'il avait demandé et obtenu permission de la garder ; elle n'était pas son aide-de-camp ; elle n'avait avec lui aucun entretien ; elle remplissait les fonctions d'adjoint que lui avaient méritées sa blessure et sa valeur.

Il certifiait qu'il serait toujours digne de la confiance des républicains sincères et qu'il n'abandonnerait pas le poste où l'avait placé la nation. *Toutes les furies vomies par l'enfer fussent-elles réunies pour exhaler sur moi seul les poisons de la calomnie, l'on ne me verra pas moins, tranquille et serein, combattre avec une égale fermeté et leurs impostures et les ennemis de ma malheureuse patrie !*<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> Lettre de Du Bois du Bais (*Moniteur* 14 juillet) ; lettre du camp de la Madeleine, 28 juin [*Moniteur* 2 juillet] ; *Le Batave*, 21, 25, 27 juin.

<sup>2</sup> Procès de Custine, *Moniteur* 27 août.

<sup>3</sup> Gay-Vernon, *Custine et Houchard*, 177.

<sup>4</sup> 11 juillet, *Moniteur* du 13.

<sup>5</sup> Cf. plus haut, chapitre III, la lettre de Celliez.

<sup>6</sup> 14 juin, *Moniteur* du 17.

En vrai soldat, il détestait l'anarchie, et au 31 mai, il disait à ses entours que la multitude était désormais maîtresse, que les agitateurs, Pache, Marat, Robespierre, Danton, menaient et traînaient après eux la Convention. **Comment**, s'écriait-il, **on ne les prendra jamais dans leurs propres filets !** Il déclarait que Pache était un scélérat consommé et que personne ne l'égalait en scélératesse. Il traitait Marat et Robespierre de f..... gueux, de désorganiseurs, de vils coquins, et leur souhaitait la guillotine. Il avouait que Danton avait infiniment d'esprit et de talents. Mais, ajoutait-il, Danton est le complice de Robespierre et de Marat, comme il était naguère le complice de Dumouriez. Danton avait-il, dans sa mission de Belgique, pénétré les desseins du général ? L'avait-il dénoncé, après son retour à Paris ? N'était-il pas d'accord avec lui ? Autrement, n'eût-il pas déclamé contre le conspirateur<sup>1</sup> ?

Mais ces appréciations ne sortaient pas de son cabinet, et les confidences qu'il faisait à ses intimes étaient ignorées du public. Les commissaires de la Convention attestaient que ses harangues aux soldats étaient les plus patriotiques, les plus républicaines. Beffroy assurait que les députés l'observaient, le surveillaient, mais que l'armée lui témoignait la plus grande confiance et approuvait sa sévérité, qu'il avait beaucoup de sagesse et de prévoyance, qu'il exerçait et aguerrissait les nombreuses recrues par des changements de position et des marches simulées, que son propre intérêt lui commandait de sauver la République. Le chirurgien Dauvers affirmait que sa conduite avait toujours été franche, naturelle, conforme à ses devoirs. Jaubert le défendait aux Jacobins, le représentait à Robespierre comme un général patriote, et Robespierre, après avoir lu la proclamation de Custine aux armées du Nord et des Ardennes, répondait à Jaubert : **Custine a de l'enthousiasme ; il veut peut-être jouir de la vraie gloire ; nous lui ferons écrire une lettre de félicitations. Mais pourquoi prend-il une femme pour aide-de-camp ? N'est-ce pas agir contre la loi et donner un dangereux exemple ? Il laisse cette femme corrompre l'armée**<sup>2</sup>.

Enfin, Custine se prononçait ouvertement contre les Girondins et les fédéralistes. Grangeneuve et Wimpffen l'appelaient à leur secours. Le premier, au nom de la Société populaire de Bordeaux et des départements, l'engageait à braver la calomnie et à combattre au dehors les ennemis de la liberté que les Girondins allaient poursuivre au dedans. Le second, traitant Custine de **cher maître**, lui annonçait la prise de Pacy et le pria d'anéantir la cruelle anarchie, de mériter la reconnaissance de tous les hommes libres comme il avait mérité l'admiration de l'Europe militaire. Custine répondit à la Société populaire de Bordeaux qu'elle oubliait ses serments et ses devoirs en s'insurgeant contre les représentants du peuple, et qu'elle aurait dû faire au pays, à la France le sacrifice de son opinion particulière : **Si la loi n'est pas un point de ralliement, nos ennemis sont invincibles, et la liberté nous échappe. Dites aux bataillons de la Gironde qui veulent rentrer dans leurs foyers que la patrie les retient auprès de leurs drapeaux.** Il répliquait à Wimpffen qu'il voyait dans la prise de Pacy un attentat à l'unité et à l'indivisibilité de la République : **Vous m'avez mal jugé. Du moment**

---

<sup>1</sup> Propos de Custine à son procès et témoignage de Celliez (*Moniteur* 28 août) ; Celliez à Hébert, 19 juillet (A. G.) ; cf. sur Custine et Pache, *Expédition de Custine*, 216-219.

<sup>2</sup> Lettre de Du Bois du Bais (*Moniteur* 14 juillet) ; Beffroy au Comité, 11 juin (A. G.) ; Dauvers, *Observ. impart.*, 6 ; Jaubert à Custine, 13 juin et Labenette à Robespierre (n° 239 du journal de Marat, 12 juillet ; cette lettre de Jaubert à Custine fut remise par le conducteur de la diligence de Valenciennes à Labenette qui l'envoya à Marat et qui se qualifie **orateur du peuple** et **secrétaire au secrétariat particulier de Bouchotte.**)

que vous êtes revêtu d'une qualité que vous ne tenez pas de la loi, je dois vous regarder comme le chef des factieux. Je romps toute correspondance avec vous jusqu'à ce que vous vous montriez vraiment républicain et digne des lauriers de Thionville<sup>1</sup>.

**III.** L'armée du Nord qui se réorganisait lentement, restait donc inactive. Elle ne bougeait du camp de César et assistait de loin au siège de Valenciennes. Custine pouvait-il la commettre dans la plaine ? Mais sur tous les points du théâtre de la guerre, durant ces mois de juin et de juillet 1793, les avant-gardes en vinrent aux mains.

Les garnisons de Maubeuge et du Quesnoy entreprirent de petites expéditions. Le 17 juin, elles attaquaient Gommegnies, mais reculaient bientôt sur Villereau. Le 29 juin, elles assaillaient Latour à Solre-le-Château. Le 11 juillet, elles faisaient contre Latour un nouvel effort et, grâce à la supériorité du nombre, elles, emportaient dans le premier élan quelques-unes des redoutes autrichiennes ; mais les Impériaux recevaient des renforts et finissaient par obtenir l'avantage<sup>2</sup>.

La Marlière inquiétait presque tous les jours les avant-postes de Knobelsdorf et du prince d'Orange, et ne cessait ainsi d'exercer son monde et de le former à la guerre.

Le 4 juin, le lieutenant prussien de Schlegel, qui croyait surprendre une patrouille française, était lui-même surpris par un fort détachement d'infanterie et de cavalerie. Il renversa la troupe qui lui barrait le chemin, se jeta dans le village d'Auchy et secondé par les cuirassiers qui étaient de garde en avant d'Orchies et qui se hâtèrent de venir à son secours, refoula l'agresseur<sup>3</sup>.

Le même jour, sur l'ordre du représentant Delbrel, les républicains sortaient de Pont-à-Rache et dirigeaient une grande reconnaissance vers le camp d'Orchies. Mais, dit Delbrel, ils n'usèrent pas de précautions, et leur ardeur inconsidérée les engagea dans un piège. Les postes prussiens de Coutiches se replièrent à leur approche et bientôt les chasseurs et les hussards de Goltz accoururent. Les nationaux, rapporte Blücher, virent que ce n'était pas une facile besogne de nous surprendre. La cavalerie française fut culbutée ; le colonel Monjou, du 13<sup>e</sup> dragons, le lieutenant-colonel Geffroy, huit officiers et onze sous-officiers tombèrent au pouvoir des vainqueurs. On raconta que Custine était présent à l'action et qu'il n'avait dû son salut qu'à la célérité de son cheval. Le colonel Monjou, grièvement blessé, expira quelques heures plus tard. Blücher envoya chercher un curé et fit enterrer le mort à Bouvignies avec les honneurs militaires. Les officiers prussiens suivirent le convoi funèbre, et Blücher narre gaiement que les habitants s'étonnèrent de cet hommage qu'il rendait à l'adversaire, mais que leur stupéfaction fut plus grande encore lorsqu'il rossa le menuisier qui avait fait un cercueil trop petit<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Lettres de Grangeneuve et de Wimpffen ; réponses de Custine (*Moniteur* 17 juillet).

<sup>2</sup> Schels, 49.

<sup>3</sup> Dohna, II, 177 et 182.

<sup>4</sup> Blücher, 60-61 ; Dohna, II, 130-182 ; *Ueber den Feldzug*, 339 ; Foucart et Finot, I, 591 ; Delbrel au Comité, 4 juin (A. G.).

Ce fut Blücher qui se distingua surtout dans cette guérilla. Le 10 juin, il venait à l'aide du général-major de Reitzenstein qui commandait à Lannoy l'aile gauche du-prince d'Orange. Il marcha par Sailly sur Hasnon, menaça le flanc des républicains et les obligea de battre en retraite. L'impétueux colonel voulait les poursuivre et s'emparer d'une redoute ; Reitzenstein lui rappela qu'il n'avait pas d'ordres et que le poste de Lannoy était déjà trop avancé. *L'ennemi*, écrit Blücher dans son *Journal de campagne*, tenta plusieurs fois de déloger de Lannoy les chasseurs d'Anspach ; mais je m'étais fermement proposé d'assister ces braves gens autant que je pourrais. Reitzenstein et moi, nous les repoussâmes ; le prince d'Orange nous fit assurer de son extrême satisfaction, et Reitzenstein me disait longtemps après : *Ami, si vous étiez resté mon voisin, les choses auraient changé de face*<sup>1</sup>.

Le 4 juillet, le général prussien de Goltz fut blessé mortellement dans une reconnaissance au pont de Bouvines. Blücher jura de le venger. Il commandait désormais, à la place de Goltz, tous les postes avancés, et il avait ses coudées un peu plus franches. Il dressa des embuscades. Dans la nuit du 25 juillet, il passait la Marcq et cachait sa cavalerie derrière des fermes et son infanterie dans les buissons et les blés. Les républicains parurent à la pointe du jour. Blücher donna le signal de l'attaque en faisant battre les tambours et sonner les trompettes. Ses fantassins entrèrent aussitôt dans Sainghin, baïonnette baissée ; ses hussards, s'élançant à toute bride, tournèrent le village et coupèrent la retraite aux nationaux. L'infanterie française fut enfoncée et taillée en pièces, 2 officiers et 82 soldats restèrent prisonniers. Le colonel des cuirassiers autrichiens comte de Hohenzollern avait coopéré à cette brillante escarmouche. *Blücher*, disait-il, *je ne veux pas commander, je viens travailler avec vous*<sup>2</sup>.

Les Français, dépités de leur échec, demeurèrent plusieurs jours dans l'inaction, puis recommencèrent à pousser de gros détachements d'infanterie contre Sainghin. Le colonel Blücher se concerta derechef avec son ami Hohenzollern. *Il régnait entre nous deux*, lit-on dans son *Journal*, *une excellente harmonie, et nous ne faisons rien que l'un n'eût auparavant communiqué à l'autre ; j'honorerai ce brave homme tant que je vivrai*. Le 13 août, il dîna à la table de Knobelsdorf, et l'on parlait du prochain départ des Prussiens. Un officier dit à Blücher : *Colonel, vous n'attaquerez plus les Français*. Blücher ne répondit pas, mais après le repas il courut au camp et prévint Hohenzollern qu'il irait cette nuit à la chasse aux carmagnoles. Le soir, avec un parti de hussards et de cuirassiers, il passait la Marcq et se dissimulait derrière une allée d'arbres, sur la route de Péronne. A l'aube, les Français se présentèrent. Blücher fondit sur eux et quoique l'infanterie républicaine eût bonne contenance et mît baïonnette au canon, elle dut prendre la fuite. Mais bien peu échappèrent ; un officier et cinquante soldats restèrent aux mains des Prussiens<sup>3</sup>.

Ces combats ne sont dignes de mention que parce que Blücher les raconte avec une verve de style qui rappelle par moments le ton rude et mâle de la *Chronique* de Götz de Berlichingen. Durant leur séjour en Flandre, jusqu'à l'instant où Frédéric-Guillaume les manda sur les bords de la Sarre, les 8.000 Prussiens de Knobelsdorf ne firent rien de sérieux. Ils se bornèrent à défendre leurs postes, et, comme dit Dohna, à ne pas s'exposer aux affronts. Knobelsdorf

---

<sup>1</sup> Dohna, II, 215 ; Blücher, 6.

<sup>2</sup> Schels, 51 ; Dohna, III, 62 ; Blücher, 65.

<sup>3</sup> Blücher, 66 ; Dohna, III, 216.

refusa même à plusieurs reprises de seconder une attaque des alliés. Ne devait-il pas garantir de tout danger les magasins de son roi qui étaient à Tournay ? Ses 8.000 hommes n'étaient-ils pas harassés par des patrouilles incessantes ? Il y avait deux escadrons de hussards de Goltz devant le front du camp ; un autre, aux ponts de Tressin et de Forest ; deux autres, à Hem pour soutenir la garnison hollandaise de Lannoy ; dix escadrons de cuirassiers à Orchies, à Nomain et ailleurs encore. Il fallait appuyer l'aile droite des Impériaux ; il fallait assister la cavalerie anglaise qui n'était bonne qu'à charger, mais qui n'entendait rien au service des avant-postes<sup>1</sup> ; il fallait secourir les Hollandais. Knobelsdorf ne faisait donc que son devoir en ménageant sa petite armée pour un jour de bataille. Nous sommes prêts à recevoir l'ennemi, écrivait-il, mais tout cela ne manque pas de fatiguer mon monde qui, par là, doit succomber aux maladies que les trop grandes fatigues occasionnent. Le prince d'Orange lui proposa d'assaillir Pont-à-Marcq ; Knobelsdorf consentit à l'aider, mais à condition que ce poste serait gardé par les Hollandais, et non par les Prussiens ; il est trop loin de mon camp, mandait-il au prince d'Orange, pour que je puisse l'occuper. Il ordonna le 30 juin une vigoureuse reconnaissance sur Pont-à-Marcq. Le colonel de Hohenzollern, chargé de l'expédition, chassa les Français du village de Cappelle, leur tua près de soixante hommes, leur fit quelques prisonniers ; mais il avait pour instruction de ne pas prendre Pont-à-Marcq, puisqu'il ne pouvait s'y loger. Une seconde reconnaissance eut lieu le 17 juillet. Knobelsdorf passa la Marcq à Bouvines ; mais il se contenta d'explorer le terrain et de canonner faiblement l'adversaire. Il finit même par ne plus répondre aux provocations des républicains. Presque tous les jours ils venaient alarmer ses avant-postes. Ils criaient d'abord : bonjour, camarades ; puis ils chantaient, sifflaient, se moquaient des Prussiens, et leur envoyaient des balles avec des injures. Knobelsdorf enjoignit de ne riposter à ces agaceries ni par des paroles ni par des coups de feu ; à quoi bon compromettre la dignité du soldat et perdre sa poudre sans résultat aucun<sup>2</sup> ?

Mais si les Prussiens vivaient tranquilles dans leurs camps et se félicitaient de leur sécurité, les Hollandais, constamment harcelés par La Marlière, se plaignaient d'être tenus dans les alarmes et de n'éprouver que troubles et embarras.

Quotidiennement les républicains, partant de Pont-à-Marcq, canonnaient de loin les Hollandais et leur tiraient des coups de fusil, en se cachant derrière des buissons, des haies ou des maisons, et l'on ne savait jamais les pertes qu'ils avaient essuyées, car ils enlevaient toujours leurs morts et leurs blessés. Ils nous attaquent moins souvent, disait fièrement un Prussien, à cause de notre gloire qui date de Rossbach et qui nous donne autant d'avantage que le renom équivoque des pauvres Hollandais leur porte de préjudice. Aussi le prince d'Orange ne cessait-il d'écrire à ses alliés que les ennemis avaient des forces considérables, qu'il se trouverait dans une triste situation si l'on ne venait à son aide, qu'il appréhendait une irruption des Français, qu'il craignait pour Coutrai qui n'était susceptible d'aucune défense, qu'il serait entièrement coupé de la Flandre et obligé de se replier, qu'il assumait une responsabilité incalculable, qu'il

---

<sup>1</sup> Aussi, pour apprendre le métier, deux Anglais étaient-ils toujours à côté d'une vedette autrichienne, et six escadrons impériaux, commandés par le colonel Hohenzollern, étaient spécialement chargés d'enseigner à la cavalerie britannique le service de campagne.

<sup>2</sup> Dohna, II, 295, 301-306 ; III, 7-9, 36.

désirait garder autant que possible ses communications avec les postes prussiens. Le duc d'York partageait les angoisses du prince d'Orange : lui aussi redoutait l'invasion des Pays-Bas et ne croyait pas que les Hollandais pussent soutenir le choc des carmagnoles ; il pria Knobelsdorf de seconder les opérations du prince d'Orange de la manière la plus efficace. *Quelle calamité s'ensuivrait, disait-il au général prussien, si la Flandre était envahie, notre communication avec l'Angleterre interrompue et la ville d'Ostende où sont tous nos magasins, prise ! La conservation d'Ostende est pour nous du plus grand intérêt, et sa perte serait un des plus grands malheurs qui pourraient nous arriver*<sup>1</sup>.

Les Hollandais furent loyalement secourus par les Prussiens et parvinrent à prendre sur la Lys une position qui rassura le duc d'Orange et le duc d'York. Le 12 juin, ils s'emparaient de Werwicq, de Bousbecques, de Halluin, de Roncq. Une batterie française leur envoya plusieurs décharges à bout portant et le colonel d'un de leurs régiments, le prince de Waldeck, fut grièvement blessé. Mais leur avantage était réel et les représentants mandaient à Paris que l'ennemi jetait partout l'alarme, qu'il ravageait les campagnes à loisir, et que les cultivateurs ruinés par le pillage se réfugiaient à Lille.

Pourtant, les nationaux ne suspendirent pas leurs attaques. Le 16 juillet, ils essayaient d'emporter Tourcoing. Le 22, ils assaillaient les Hollandais sur tous les points, à Werwicq, à Halluin, à Roncq. Pour mieux réussir, ils employèrent la ruse ; ils s'étaient munis de cocardes orangistes et se donnaient pour déserteurs. Un instant, ils furent maîtres de Bousbecques. Mais l'armée hollandaise fit face de tous côtés et les carmagnoles repassèrent la Lys en désordre. *Pendant longtemps, s'écriait le prince d'Orange, ils se souviendront de cette journée où ils ont vu échouer leurs projets illicites*<sup>2</sup>.

Quant à Cobourg, il restait inactif et comme désœuvré. Un jour, Hohenlohe-Kirchberg parcourut la rive droite de l'Escaut jusqu'aux villages de Haspres et de Haussy.

Une autre fois, Otto attaqua toute la ligne des avant-postes français d'Avesnes-le-Sec à Lieu-Saint-Amand et ses hussards galopèrent avec audace jusqu'à Jourdain et aux abords de Bouchain.

L'opération la plus mémorable fut celle du 23 juillet. Cobourg voulait savoir si les Français occupaient le camp de César ou s'ils s'étaient repliés, comme on disait, sur Saint-Quentin. Otto poussa d'Haspres par Villers-en-Cauchies jusqu'à Rieux, et Benjowsky, de Bermerain par Solesmes et Saint-Waast jusqu'à Saint-Hilaire. Le colonel Devay se rendit sur les hauteurs de Féchain, en vue de Bouchain. Le général Fabry gagna Abscon et Auberchicourt et détacha des hussards qui firent boire leurs chevaux dans la Sensée, à la tête du pont d'Aubigny-au-Bac. Le colonel Elsnitz battit la contrée entre Orchies et Douai jusqu'à l'abbaye de Flines

---

<sup>1</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 279 ; Dohna, II, 225, 238. Cf. Thürheim, *Briefe*, p. 93 (lettre du 11 juin) : *Nos difficultés sont augmentées par la triste contenance des Hollandais ; ils nous laissent des brèches ouvertes sur la Flandre qui sera constamment le but des diversions ennemies ; il faut y détacher sans cesse des troupes sûres ; ce qui dérange et affaiblit nos attaques.*

<sup>2</sup> Dohna, II, 223 ; III, 35, 51-55 ; Schels, 50 ; Foucart et Finot, I, 593.

où un piquet de républicains fut mis en déroute. On acquit la certitude que les Français n'avaient pas abandonné le camp de César<sup>1</sup>.

Ce fut tout ce qu'entreprit le généralissime des alliés. Il aurait dû, dès ce moment et plus tôt encore, marcher hardiment sur Paillencourt. Il connaissait la situation de l'armée française. Un agent secret qui, suivant toute vraisemblance, avait des intelligences dans les bureaux de la guerre, lui envoyait de Paris les informations les plus justes, les plus détaillées sur la position de Custine. Le 24 mai, cet agent écrivait à Cobourg que l'armée du Nord ne comprenait pas 50.000 hommes, qu'elle était sans chef et sans officiers expérimentés, qu'elle se livrait à l'indiscipline, que sa cavalerie ne comptait pas 5.000 chevaux et qu'elle n'avait ni selles, ni sabres, ni pistolets. Le 11 juin, le même émissaire qui paraît avoir eu sous les yeux les lettres de Custine, transmettait au prince les chiffres les plus exacts : 23.000 hommes au camp de César, 8.000 hommes d'avant-garde sur la Sensée, 10.000 à Lille, 6.000 à Cassel et à Maubeuge, 8.000 à Landrecies. Il révélait le plan de Custine, la prochaine arrivée d'une armée qui se composerait de la division des Ardennes et des renforts de la Moselle, l'expédition d'Arlon ; il ajoutait que le général se croyait perdu si Houchard et Beauharnais ne venaient pas à son aide ; il avertissait Cobourg qu'un certain ingénieur et commissaire de la Convention, nommé Carnot, entourait d'espions l'armée impériale et organisait dans les Pays-Bas un service de renseignements sûrs, que le prince **avait dans son Conseil un officier général — l'aide-de-camp Fischer — qui envoyait les plans et projets par le moyen des agents de la Belgique.**

Cobourg ne bougea pas. Il n'avait pour l'instant d'autre point de mire que Valenciennes et il attendait patiemment la chute de cette place. Vainement Dumouriez lui conseillait de faire une diversion vers le Cateau-Cambrésis sur le flanc des *ennemis* entièrement découvert par la prise de Famars. Le prince n'entendait que la guerre réfléchie et raisonneuse, menée selon un système compassé. Lorsqu'on lui demandait des secours, il déclarait qu'il ne pouvait éloigner de lui **une si grande quantité de monde.** Il refusait de dégarnir le moindre poste, assurait que les troupes étaient toutes indispensables à l'endroit qu'elles occupaient, que chaque commandant de détachement se trouvait dans des **circonstances critiques**, qu'il fallait rester où on était, sortir d'embarras comme on pourrait, ne marcher aux Français que s'ils essayaient d'intercepter les communications entre les divers cantonnements. Il avouait que Custine qui lui faisait face, était **trop faible pour entreprendre une attaque importante** ; mais il se gardait bien d'attaquer lui-même et se contentait de dire à ses lieutenants qu'ils **avaient assez de forces pour résister au cas où l'adversaire viendrait les assaillir.** Il traitait l'armée républicaine comme si cette armée eût valu la sienne, et il n'osait risquer un grand coup, tenter une affaire décisive. Après Famars, il ne tenait qu'à lui de disperser et de dissiper comme la paille les bandes déconcertées et désordonnées qui s'étaient retirées sur Bouchain. Il leur laissa le temps de se reposer, de se raffermir, de se retrancher, de s'accoutumer à l'ennemi. Sa façon de guerroyer, semblable à celle de Brunswick, raffinée et trop savante, était la meilleure école pour l'armée neuve et inhabile qu'il avait devant lui<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Schels, 50.

<sup>2</sup> Witzleben, II, 228, 230, 236 ; Dohna, II, 194, 227 ; Thürheim, *Briefe*, 94 et 96 (Mercy, convaincu par Cobourg, finit par dire : **Nous ne sommes pas en force suffisante pour l'énorme étendue que nous avons à couvrir**) ; Ternaux, VI, 588 et 593.

## CHAPITRE VII

# CUSTINE ET BOUCHOTTE

**I.** Attaques contre Custine et les nobles. Les jacobins de Paris. Articles de Marat, de Laveaux et de Hébert. — **II.** Général et ministre. Stengel. Le Veneur. L'administration des subsistances. Devrigny. L'ordre de fusillade. Opposition de Bouchotte et de Vincent. Lettres violentes de Custine. Affaire de Favart et de La Marlière. Arrêté du Conseil exécutif (11 juin) et décision du Comité (26 juin). Le déplacement des canons et le désarmement de Lille. — **III.** Les commissaires du pouvoir exécutif. Distributions des journaux de Laveaux et de Hébert. Defrenne à Maubeuge. Celliez à l'armée du Nord. Arrestation de Celliez et de son secrétaire. Dispositions des troupes. Custine rappelé à Paris, arrêté et condamné.

**I.** Custine, rapporte un témoin du temps, était notre plus grande réputation militaire. Mais, quel que fût son renom, les Jacobins n'oubliaient pas qu'il appartenait à la noblesse. Ils avaient prédit que Dumouriez serait le second tome de Lafayette ; ils prédisaient que Custine serait le second tome de Dumouriez. Un général aimé des soldats et regardé comme indispensable leur donnait de l'ombrage. Dans la Convention même, de sourdes menaces se firent entendre contre Custine. Le Comité de salut public de Montpellier avait prétendu que l'armée du Nord refusait d'arrêter la marche des troupes girondines. *J'aime à croire, s'écria Jeanbon Saint-André, que Custine sera fidèle à ses devoirs, et s'il osait méconnaître la représentation nationale, vous vous souviendriez de Lafayette et de Dumouriez*<sup>1</sup>.

Dès son arrivée en Flandre, Custine fut donc en butte aux calomnies jacobines. Les clubistes d'Alsace ne se lassaient pas de le dénoncer aux journaux parisiens, et de Strasbourg, de Belfort on écrivait que l'armée du Rhin ne regrettait pas cet être vil et méprisable, cet enfonceur de portes ouvertes. A peine était-il dans le Nord, que la Société de Lille et ses meneurs, l'adjudant de place Calandini et le général de brigade Lavalette, le battaient en brèche. Calandini mandait à Paris que ses principes républicains n'étaient pas bien accrédités ; Lavalette, que Custine n'avait vu, pendant son séjour à Lille, que des hommes réprouvés par les

---

<sup>1</sup> Gay-Vernon, *Custine et Houchard*, 177 ; séance du 9 juillet, *Moniteur* du 11. Cf. ce mot de Lafitte-Pelleport à Deforgues, 6 juillet (A. E.) : Custine gagne la confiance de son armée et la tient dans une bonne discipline ; mais tel est le sort des grandes Républiques à armées nombreuses que cette confiance et cette discipline sont, l'une, contraire aux principes du gouvernement, et l'autre, dangereuse à sa stabilité ; le monarchisme de l'armée mange le républicanisme de l'État.

patriotes de l'armée et qu'il déplorait la démission de Beauharnais<sup>1</sup>. Notre généralité, disait Lavalette, est d'un autre pays, d'un autre siècle que nous, et il ajoutait que la vaisselle de Custine et ses ustensiles de toilette portaient encore ses armoiries : En 1793, après le 31 mai, cela est fort ! Si Custine était un de ces êtres insoucians qui ne voient rien, j'en accuserais son barbier, mais il frotte et essuie tout lui-même, il a cet esprit de rangement minutieux qui l'a rendu si insupportable quand il était inspecteur<sup>2</sup>.

D'ailleurs, d'un bout à l'autre de la France, se répandaient alors des bruits de trahison. Partout, dans les clubs, dans les administrations des départements et des villes, dans les gazettes se répétaient, se propageaient comme un cri de panique les mots : plus de nobles à la tête des armées ! Les ci-devant étaient suspects et il fallait les renvoyer sur-le-champ. Il suffit, lit-on dans une lettre de l'agent Defrenne, qu'un homme soit douteux pour qu'il soit destitué ; n'attendons plus que la trahison soit exécutée et la République ruinée, pour chasser les scélérats. Certes les officiers gentilshommes avaient beaucoup de capacité et de pratique, mais on était convaincu qu'ils ne servaient qu'avec mollesse et répugnance, qu'ils ne cherchaient qu'à se faire battre, qu'ils connivaient avec l'ennemi. On devait donc les expulser, les remplacer au plus tôt par des plébéiens dévoués au nouvel ordre de choses. Les sans-culottes qui conduiraient l'armée n'auraient pas le savoir et l'habileté des aristocrates ; mais ils seraient sûrs et fidèles ; ils déploieraient de l'activité, de la vigueur, de la résolution ; ils auraient ce nerf et cet esprit d'entreprise qui manquaient aux officiers de l'ancien régime ; on ne craindrait de leur part ni laisser-aller ni trahison. N'avaient-ils pas les vertus du peuple ? N'étaient-ils pas francs, intègres, étrangers à la corruption des cours ? Les bons généraux ne sortent-ils pas de la plus humble condition ? Rome et la Grèce n'avaient-elles pas détérré dans l'obscurité les maîtres de la stratégie ? J'aime mieux, écrivait au *Journal de la Montagne* son correspondant de Péronne, un brave homme qui n'a pas toute l'expérience possible qu'un traître à grands talents ; chez le premier, l'on peut au moins compter sur la probité qui se trouve fréquemment chez l'homme du peuple et rarement chez le courtisan de Versailles ; les hommes véritablement grands dans l'art militaire sont nés dans la pauvreté ; on ne fera jamais un bon général d'un sybarite qui a passé sa vie à dédaigner les plus vertueux d'entre ses semblables. Du reste, les sans-culottes ne s'étaient-ils pas formés et aguerris ? Ne se formaient-ils pas tous les jours ? N'avaient-ils pas pris à la longue l'habitude des combats et acquis, avec le temps et à force d'écoles, la connaissance du métier ? Le patriote, soutenait Thirion, aurait d'abord le désir de faire le bien, et bientôt en aurait le pouvoir ; il s'est instruit depuis un an même sous des généraux perfides ; il a profité de leurs erreurs, de leurs bévues, de leurs trahisons<sup>3</sup>.

Les Jacobins de Paris enveloppèrent Custine dans l'anathème qu'ils lançaient à tous les nobles. Le 9 juin, ils accueillirent sans protestation une lettre de Cambrai qui mettait en doute son républicanisme, et Thirion le blâmait de calomnier Houchard, de donner des dégoûts aux officiers issus de la roture<sup>4</sup>. Nos malheurs, disait un membre de la Société, dans la séance du 14 juin, sont venus de la coalition des législateurs actuels avec les ex-constituants et les ex-nobles ;

---

<sup>1</sup> Qui avait été nommé ministre de la guerre par la Convention.

<sup>2</sup> *Journal de la Montagne*, 16 juillet ; Déclaration du citoyen Vincent contre Custine, 27-28 ; Calandini aux jacobins, 16 juin, et Lavalette à Bouchotte, 20 juin (A. G.).

<sup>3</sup> Defrenne à Bouchotte, 30 avril (A. G.) ; *Journal de la Montagne*, 5 juin et 16 juillet.

<sup>4</sup> *Journal de la Montagne*, 13 juin.

c'est un Custine, c'est un Biron, c'est un Daprez-Crassier, c'est un Menou, c'est un Beauharnais qui commandent nos armées ; tous ces hommes appartiennent à la caste nobiliaire<sup>1</sup>. Le 23 juin, Laveaux assurait au club que Custine trahissait la patrie. Ce noble, ce scélérat ne refusait-il pas de chasser des commissaires des guerres qu'il savait aristocrates, et lorsqu'on lui remontrait qu'ils seraient cassés par décret, ne répliquait-il pas : Je m'en moque ; quand la Convention m'envoie des décrets qui ne me plaisent pas, je les jette au feu ? Ne devait-on pas rompre entre ses mains le poignard dont il menaçait la République ? Et, dociles à la voix de Laveaux, les Jacobins décidaient qu'une députation, chargée de solliciter de la Convention un décret d'arrestation contre Carra, demanderait en même temps la destitution de Custine<sup>2</sup>. Le 5 juillet, Dufourny accusait le général d'avoir eu la pensée de retenir à Mayence les représentants qui lui auraient servi d'otages et répondu de la vie de Louis XVI<sup>3</sup>. A la nouvelle de l'assassinat de Marat, Thirion déclarait que l'Ami du peuple avait été tué parce qu'il dénonçait le royaliste Wimpffen ; ce qu'a fait Wimpffen, ajoutait Thirion, n'est qu'un prélude ; un autre, Custine sans doute, l'aurait fait aussi, et il réclamait la destitution de Custine, le plus criminel des généraux<sup>4</sup>.

Comme les Jacobins, les gazetiers de la Montagne attaquaient Custine et le noircissaient à l'envi, le décriaient, s'efforçaient, jour par jour, de le démolir. Dès le 5 avril, en pleine Convention, Marat le rangeait parmi les généraux inciviques et nullement patriotes qui tramaient la ruine de la République. Le 31 mai, il insérait dans son *Publiciste* la diatribe d'un lieutenant de volontaires, Misobasile Forel, qui traitait Custine de conspirateur et lui reprochait d'avoir déshonoré l'armée du Rhin à l'affaire de Rülzheim. Le 11 juin, il publiait deux lettres des commissaires du Conseil exécutif, Garnerin et Gateau, qui derechef incriminaient la conduite de Custine à Rülzheim et l'appelaient un imbécile dans l'art militaire, un faquin qui n'était même pas l'embryon d'un héros, un coquin qui jouait son armée aux dés et sa patrie à la banque ; son effronterie, son ton altier, sa suffisance, sa brutalité, sa férocité, sa forfanterie, sa dépravation et une phrasimanie séduisante lui tiennent lieu, auprès des bonnes gens, de courage, de vertus et de talents ; à l'ombre de ses insolentes moustaches, il parle et agit en vizir ; c'est le plus vil, le plus faux, le plus infâme et le plus dangereux des hommes, et Gateau affirmait que Custine suivait la même marche que Dumouriez, qu'il jetterait bientôt le masque — ce masque qu'on devrait lui écraser sur la figure — qu'il serait prochainement dictateur, qu'il avait le dessein de livrer et de vendre la nation<sup>5</sup>.

Puis, le 21 juin, paraissait dans le *Publiciste* une lettre du parisien Baude. Selon Baude, un officier de l'armée du Nord, qui permettait à ses soldats de se baigner dans l'Escaut, avait été traduit par Custine devant le Conseil de guerre, et fusillé, — et cela pour une faute que l'ancien régime aurait punie d'une réprimande ou de quelques jours d'emprisonnement. Les défenseurs de la liberté, s'écriait Baude, obéiraient-ils longtemps, en machines, à la volonté capricieuse d'un contre-révolutionnaire qui les menait à la boucherie ?

---

<sup>1</sup> *Journal de la Montagne*, 17 juin.

<sup>2</sup> *Journal de la Montagne*, 25 juin.

<sup>3</sup> *Journal de la Montagne*, 8 juillet.

<sup>4</sup> *Journal de la Montagne*, 16 juillet.

<sup>5</sup> Le *Publiciste de la République française*, n° 206 et 213.

Custine répondit que ce Baude n'existait que dans l'imagination furibonde de certains maniaques et que, s'il existait, il ne saurait citer ni le nom de l'officier fusillé, ni son poste, ni le jour et le lieu de son exécution ; que personne n'avait encore été puni de mort au camp de Paillencourt ; qu'un général ne pouvait s'écarter des lois et règlements militaires ; qu'il n'était pas et ne serait jamais le boucher de ses frères d'armes ; que les troupes avaient l'esprit trop éclairé pour obéir en machines à l'ordre d'un contre-révolutionnaire<sup>1</sup>.

Marat ne se rebuta pas. Le 1er juillet, il imprimait une lettre anonyme datée de Wissembourg. Custine y était qualifié d'incapable et de traître ; il rejetait, disait-on, toutes ses fautes sur autrui ; il abandonnait Mayence, il osait exiger des renforts de l'armée du Rhin qui devait délivrer la place et réparer par ses brillants succès les échecs de l'armée du Nord. L'*Ami du peuple* annota le factum ; il nommait Custine le digne successeur de Dumouriez, l'accusait d'usurper la puissance dictatoriale, d'exercer le droit de vie et de mort sur le soldat, de disposer sans contrôle de tous les emplois militaires, d'[organiser les armées pour la contre-révolution](#)<sup>2</sup>.

Le 6 juillet, lettre de Marat à la Convention sur le danger de conserver Custine et de remettre le sort de la République entre les mains d'un homme qui se rendait indépendant du Conseil exécutif et méprisait les décrets de l'assemblée. Marat demandait que Custine fût destitué sans délai et alléguait que le général n'était autrefois qu'un [bas valet de la cour](#), qu'il avait tenu dans la Constituante une [conduite anticivique](#), que sa dureté pour le peuple, sa barbarie envers le soldat, ses procédés tyranniques, ses propos annonçaient la trahison ; si Custine restait inactif au camp de César, c'est qu'il attendait une grande insurrection des départements pour pénétrer dans l'intérieur et mettre la nation aux fers<sup>3</sup>.

Le lendemain, Marat informait ses lecteurs que la Convention avait refusé de l'écouter. Mais il prenait acte des vains efforts qu'il faisait pour ôter le commandement des armées à Biron et à Custine, ces [deux courtisans, de tout temps royalistes gangrenés et trop visiblement suspects](#)<sup>4</sup>.

Enfin, le 4 juillet, dans le dernier numéro qu'il publiait, Marat reproduisait pour la seconde fois le pamphlet de Misobasile Forel et prophétisait que Custine renouvellerait bientôt, et peut-être d'une manière plus déplorable encore, les opérations désastreuses de Dumouriez<sup>5</sup>.

Laveaux, le rédacteur du *Journal de la Montagne*, faisait avec Marat campagne contre Custine, non par haine personnelle ; mais il croyait sincèrement que les généraux aristocrates étaient traîtres ; depuis la défection de Dumouriez et de Wimpffen, il était convaincu que la République devait renvoyer les ci-devant de ses armées et il voulait dire sur Custine, sans passion et sans crainte, tout ce qu'il savait<sup>6</sup>.

Le 22 juin, il publiait une lettre de l'armée du Nord. On y lisait que les officiers des troupes de ligne n'avaient pas encore revêtu l'uniforme national et que

---

<sup>1</sup> *Journal de la Montagne*, 6 juillet, n° 35, et *Publiciste*, n° 225.

<sup>2</sup> *Publiciste*, n° 230.

<sup>3</sup> *Publiciste*, n° 235 (lettre datée du 4 juillet).

<sup>4</sup> *Publiciste*, n° 236.

<sup>5</sup> *Publiciste*, n° 242.

<sup>6</sup> *Journal la Montagne*, n° 35, 6 juillet.

Custine laissait dans les bataillons des femmes et des enfants, des borgnes, des boiteux, des bossus, des incurables. Laveaux joignait à cette lettre ses propres observations. Custine, assurait-il, avait dit à des représentants du peuple qu'il jetait au feu les décrets de la Convention qui ne lui plaisaient pas. Custine rédigeait, comme Lafayette et Dumouriez, de belles missives où il parlait du *patriotisme* et des *enfes* ; mais il flagornait l'Assemblée et se gardait bien de demander l'examen de sa conduite. Custine devait, comme tous ses pareils, céder la place à des sans-culottes. Des généraux républicains n'obtiendraient-ils pas la confiance du soldat ? Ne seraient-ils pas la terreur de l'ennemi ? *Combattre des marquis, des roués, des souteneurs de tripots, tout ce que la société produit jamais de plus vil et de plus méprisable, il ne faut point de canons pour cela ; il ne faut que des croix, quelques aunes de ruban et de l'or.* Custine, concluait Laveaux, a suivi l'impulsion de Dumouriez ; qu'on analyse ses lettres et les compare avec les faits ; on verra qu'il se moque de la nation ; *il faut rappeler Custine.*

Il revenait à la charge le 26 juin, et dénonçait à la fois le représentant Haussmann et Custine. Monsieur Haussmann, écrivait Laveaux, se faisait, dans le Bas-Rhin, l'ami, l'avocat officieux de tous les hommes suspects ; il déclarait que, sacs Custine, la République était perdue ; il remplissait la tribune des louanges de Custine ; il vantait les dispositions que le général avait prises pour défendre Mayence. Ne devait-il pas dire, au contraire, où passait l'argent que la vente des écuries, des meubles et des effets précieux de l'Électeur avait rapporté à Custine ? Ne devait-il pas dire où étaient les procès-verbaux qui constataient l'état de situation de Mayence avant que Custine eut abandonné la ville ? Ne devait-il pas dire pourquoi la maîtresse de Custine, logée dans le palais du prince, insultait à la misère du peuple par un équipage élégant, attelé de six chevaux ? Custine, ajoutait Laveaux, souhaite la reddition de Mayence pour dérober ses friponneries qui sont claires, évidentes, et *tous ceux qui le soutiennent, après sa conduite scélérate, sont véritablement ses complices*<sup>1</sup>.

Le surlendemain (28 juin) il critiquait de nouveau le luxe *asiatique* que Custine étalait à Mayence, et il s'indignait qu'on vît un général républicain, chargé d'établir l'empire des sans-culottes, se promener dans le *char doré* de l'Électeur, entretenir à grands frais une pimpante maîtresse, disputer au roi de Prusse *et les myrtes de Cythère et les lauriers de la victoire*<sup>2</sup>.

Custine entreprit de réfuter ce *calomniateur à deux sols* dans une lettre au président de la Convention. Laveaux lui reprochait des friponneries et des déprédations. Mais les comités de l'Assemblée savaient que Custine était un *homme intègre* et un *vrai patriote*, et leur réponse aurait sans doute autant de poids que les déclamations d'un journaliste. Laveaux demandait où étaient les sommes d'argent qui provenaient de la vente des effets de l'Électeur et les procès-verbaux qui constataient la situation de Mayence. Mais les représentants Merlin et Reubell sortiraient un jour de la ville assiégée et rapporteraient toutes les pièces de comptabilité. Laveaux accusait Custine d'avoir une maîtresse au su et au vu de Mayence. Mais cette accusation faisait rire de pitié tout être raisonnable. *Il existait, disait Custine, une femme dans le palais électoral, à mon entrée à Mayence ; je l'ignorais et je ne l'ai appris que cinq jours après par la demande qu'elle me fit d'un entretien. J'élu dai d'abord, mais vaincu par son*

---

<sup>1</sup> *Journal de la Montagne*, n° du 26 juin.

<sup>2</sup> *Journal de la Montagne*, n° du 28 juin.

opiniâtreté, je consentis à lui parler, et m'étant aperçu à son langage et à son maintien que cette femme était de ces intrigantes qu'on rencontre assez communément dans les résidences des petits princes allemands, je la quittai brusquement et lui fis signifier le lendemain qu'elle eût à quitter le logis, et sur son opiniâtreté à vouloir rester, nonobstant mes ordres, j'usai même de rigueur pour l'en expulser. En aurais-je usé ainsi envers une maîtresse que j'aurais promenée pompeusement par la ville ? Il est vrai que j'ai appris depuis que cette femme s'était affichée pour ma maîtresse et s'était prévalu du prétendu crédit qu'elle disait avoir sur moi pour faire des dupes et prendre de toutes mains<sup>1</sup>.

Cette réponse ne radoucit pas l'impitoyable Laveaux. Il publia dans son *Journal de la Montagne* des notes qu'il recevait de l'armée du Rhin, une lettre de l'allemand Pape, des observations d'un Jacobin qui représentait Custine comme un objet de haine pour tous les patriotes, le long mémoire d'un témoin oculaire qui rappelait, souvent avec vigueur et justesse, les fautes du général Moustache, les Prussiens se saisissant de Francfort, les gaspillages et les malversations de notre administration en pays mayençais, la fusillade de Spire, Hanau manqué, les habitants de la Wetteravie et des bords du Rhin se prenant à délester la France, Hofmann menacé d'être pendu, la déroute de Bingen et celle de Rülzheim.

De ces témoignages Laveaux tirait de terribles conclusions. Il comparait la retraite de Custine à celle de Dumouriez : Ces deux machines contre-révolutionnaires tiennent au même fil d'archal. Custine ne mérite pas la confiance de la nation ; je le dis encore, et je le dirais même quand il remporterait des victoires, et le journaliste ajoutait que si Custine occupait le camp de César, il n'était pas un César, et que, s'il devenait César, il finirait comme cet exécration Romain<sup>2</sup>.

Vainement Duhem, un des commissaires de la Convention, défendait Custine avec chaleur, et mandait à Gasparin, un des membres du Comité de salut public, que le *Journal de la Montagne* causait le plus grand mal par ses dénonciations absurdes, que Custine n'avait fait fusiller personne, qu'il avait des manières franches et qui plaisaient, qu'il dressait de bons plans, que ses entours étaient sûrs et que, si quelques officiers donnaient de l'ombrage, on devait les garder parce qu'on avait besoin de talents. Laveaux répondit à Duhem en le persiflant ; il vanta la logique de Duhem, son esprit, son éloquence, sa pénétration extraordinaire, son jugement exquis sur les choses militaires ; seul, Duhem ne s'était pas laissé tromper sur le compte de Custine ; seul Duhem avait su connaître à fond le général et lui rendre justice ; sa lettre lumineuse désabusait la France ; Duhem, docteur en médecine et représentant du peuple près l'armée du Nord, avait parlé, et sa décision était terrassante ; patriotes, jacobins, journalistes, allaient se rétracter et rougissaient ; Duhem approuvait Custine et ses manières et ses plans ; Duhem louait Custine de livrer Mayence au bombardement, de ne s'ouvrir un passage vers cette ville qu'au mois d'août, et Laveaux terminait sa moqueuse réplique par cette exclamation : Quand viendra le temps où le titre de représentant du peuple français n'inspirera plus l'étourderie, le ton tranchant, la vanité, le ridicule, l'orgueil dégoûtant !<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> *Journal de la Montagne*, 4 juillet (lettre de Custine datée de Cambrai et du 30 juin).

<sup>2</sup> *Journal de la Montagne*, 29 juin, 5 et 6 juillet (les hauts faits et gestes du soi-disant républicain Custine), 7 juillet (lettre de Pape employé à la correspondance secrète), 8-11 juillet (mémoire sur le général Custine fait par un témoin oculaire).

<sup>3</sup> *Journal de la Montagne*, 13 juillet, n° 42 (Duhem à Gasparin et réponse de Laveaux).

Enfin, le 15 juillet, Laveaux reproduisait dans sa gazette une *Adresse* des Jacobins de Strasbourg à la Convention. La Société censurait les faits et gestes de Custine en Allemagne ; elle lui reprochait son impéritie, ses actes arbitraires, ses façons despotiques ; et comme si elle-même eût été la gardienne des bonnes mœurs et un parangon de tempérance et de chasteté, elle protestait que Custine n'avait ni la frugalité, ni l'austérité, ni la continence d'un vrai républicain ; elle conjurait l'Assemblée d'ôter au général le pouvoir énorme dont il était investi ; et Laveaux, commentant l'adresse des Jacobins strasbourgeois, déclarait qu'après tant de dénonciations et de preuves, après le cri unanime des patriotes, le Comité devait destituer Custine ; tout manifestait en lui sinon un coupable, du moins un suspect ; sa suspension serait le signal de la victoire ; elle rendrait leur vigueur aux départements de la frontière qu'il avait découragés<sup>1</sup>.

Avec Laveaux et Marat, Hébert, le rédacteur du *Père Duchesne*, animait l'opinion contre Custine. Lui aussi jugeait qu'on devait se passer des nobles et des talons rouges. Quiconque, disait-il, n'a exercé que les plus viles fonctions de l'antichambre, qui se croyait trop honoré de présenter les pantoufles au lever et au coucher de l'ogre royal, qui était obligé du matin au soir de faire le chien couchant et de ramper devant le plus méprisable des tyrans, qui, quand Sa Majesté riait, était obligé de rire, et de pleurer à chaudes larmes si le perroquet, le toutou, le minet d'une Pompadour, d'une Du Barry, d'une Antoinette ou d'autres guenons de cette espèce avait eu quelque accident, oui, le plat j..... f..... qui pendant toute sa vie n'a fait qu'un métier aussi dégradant, n'est pas digne de servir dans les armées d'un peuple libre. Il s'étonnait que le Comité eût mis à la tête des troupes un Custine, un pilier de biribi qui avait été dans la Constituante le plus imbécile et le plus enragé avocat de la royauté, qui frappait les soldats avec une verge de fer et régnait sur eux par la terreur, qui traitait les Français comme des Allemands et comme un vizir n'oserait traiter des Turcs, qui ne voulait sous ses ordres que des généraux nommés par l'infâme clique des Brissotins, et qui bouffi d'orgueil, étouffant d'ambition, envoyait faire f..... le ministre et la Convention nationale. Il nommait Custine *Dumouriez cadet* et l'accusait de suivre de point en point l'exemple de son aîné, de désarmer les communes, d'enlever aux places leurs approvisionnements<sup>2</sup>.

**II.** A ces attaques des plus ardents jacobins et des journalistes attitrés de la Montagne se joignaient les insinuations malignes et parfois les inculpations virulentes que des commis de la guerre, Audouin, Sijas, et le secrétaire-général Vincent portaient contre Custine à la tribune du club de Paris. Ils étaient aux aguets, épiaient attentivement ses fautes et ses échecs pour les dénoncer aussitôt. Si du moins le général n'avait pas blessé l'amour-propre de Bouchotte ! Mais de gaieté de cœur il suscita l'animosité et la colère du ministre. Infatué de son mérite et plein de lui-même, irascible, souffrant avec impatience la plus légère contradiction, incapable de se posséder et de se maîtriser, abondant en son sens avec une imperturbable confiance, persuadé qu'il avait raison dans toute circonstance et que le Comité, le Conseil exécutif et la Convention devaient subir sa volonté, Custine traita Bouchotte avec une hauteur méprisante, et jamais commandant d'armée n'écrivit au ministre sur un pareil ton de rudesse et

---

<sup>1</sup> *Journal de la Montagne*, 15 juillet, n° 44 (adresse des jacobins de Strasbourg, 31 juin).

<sup>2</sup> *Le Père Duchesne*, n° 251, 252 et 257.

de violence. En vain son fils l'engageait à garder dans les discussions et controverses le plus grand ménagement pour les personnes. Véhément, impétueux, se découvrant toujours. Custine, dit Gay-Vernon, ne savait cacher le moindre de ses mouvements intérieurs ni dissimuler une intrigue. Il s'opiniâtra ; sa bile s'échauffa et sa tête s'exalta ; il se crut indispensable ; il s'imagina qu'à force d'injures et d'outrages il ruinerait le crédit de Bouchotte ; il voulut le renverser, le remplacer par un de ses amis, par La Marlière, et lui-même eut un instant l'idée de diriger l'administration de la guerre, d'exercer ainsi sur les opérations militaires une sorte de dictature, d'imposer ses plans aux généraux et par l'impulsion qu'il donnerait aux armées, par l'ascendant qu'il aurait à Paris dans le Conseil exécutif et dans le Comité de salut public, par l'éclat de ses nouveaux services conquérir la puissance suprême. Ne s'était-il pas à demi-mot désigné comme le sauveur du pays ? Dès le mois d'avril n'avait-il pas dit que la France ne pouvait être tirée du péril que par un homme d'une âme pure et d'un grand caractère, que cet homme avait des ennemis, mais qu'en dépit des vils agitateurs il réussirait à inspirer la confiance par sa vertu et à prévaloir par l'utilité de ses plans<sup>1</sup> ?

Des escarmouches précédèrent la bataille entre le ministre et le général. Le 15 mai, Custine avait écrit de Wissembourg à Xavier Audouin qu'un capitaine de grenadiers, du nom de Gourdan, avait obtenu du ministère la permission de se rendre à l'armée du Rhin dans deux mois, mais qu'il devait gagner son poste sur-le-champ ou être remplacé ; **jamais à la guerre**, ajoutait Custine, **je n'ai connu pour un officier de prétexte ni d'obstacle**. Quelques semaines plus tard, il demanda que le lieutenant-colonel du 104<sup>e</sup>, Ledoux, atteint de maladie, pût aller aux eaux de Plombières ; Audouin lui répondit que Ledoux, de même que Gourdan, ne pourrait avoir de congé, et qu'à la guerre-il n'y a ni prétexte ni obstacle pour un officier<sup>2</sup>.

Bouchotte avait donné sans hésitation Hédouville et Tholmé à Custine. Mais il 'lui refusait Stengel et Le Veneur. Le brave Stengel, accusé d'avoir causé le désastre d'Aix-la-Chapelle, venait d'être acquitté par le tribunal révolutionnaire, et Custine désirait lui confier son avant-garde : Stengel, disait-il, avait de grands talents, un caractère décidé, la réputation d'un bon officier, l'estime et la confiance des troupes ; les hommes de cette trempe étaient si rares que le Conseil exécutif ne priverait pas de Stengel l'armée du Nord. Bouchotte répondit que Stengel était **hors de sa procédure**, mais qu'on ne trouvait pas de motif suffisant pour le proposer, et au bout de plusieurs jours, il pria Stengel qui n'était pas inscrit sur la liste des officiers-généraux proposés par le Comité et agréés par la Convention, de s'éloigner des armées de la République à la distance de vingt lieues<sup>3</sup>.

Custine avait dès son arrivée demandé Le Veneur qui aurait le grade de général en chef de l'armée du Nord. Le Veneur, assurait-il, lui était indispensable pour le remplacer et le suppléer durant ses tournées en Flandre. Laisserait-il Lamarche quarante-huit heures à la tête des troupes ? Le Veneur, d'ailleurs l'ancien de Lamarche, était le seul sur lequel il comptait ; s'il n'avait pas Le Veneur, il ne

---

<sup>1</sup> Wallon, *Hist. du trib. révol.*, II, 566 ; Gay-Vernon (le père) à Berthelmy, 11 juillet (A. G.) ; Gay-Vernon (le fils), *Custine et Houchard*, 188 ; Moniteur, 14 avril ; *Déclaration de Vincent contre Custine*, 32-33.

<sup>2</sup> Custine à Audouin, 15 mai et 14 juin, Audouin à Custine, 21 juin (A. G.).

<sup>3</sup> Custine à Stengel et au Conseil exécutif, 8 juin ; à Bouchotte, 9 juin (et note de Bouchotte) ; Stengel au Comité, 20 juin (A. G.).

pourrait courir le pays, visiter les cantonnements et les camps, reconnaître toutes les parties de son commandement. Mais Le Veneur n'était pas sur la liste des officiers employés parce qu'il avait tenu dans les premiers jours d'avril et après la défection de Dumouriez une conduite négative<sup>1</sup> ; Bouchotte répondit qu'il ne saurait le proposer et qu'il s'en référait au Comité. Custine, irrité, jura qu'il porterait ses plaintes devant la nation entière, c'est-à-dire devant les représentants, si le ministre lui refusait des coopérateurs nécessaires et l'empêchait de revivifier une armée détruite. Le Veneur vint à Paillencourt, et lorsque Custine s'absenta, il reçut des représentants Courtois, Beffroy et Bollet le commandement provisoire du camp. Bouchotte protesta.

Le Comité blâma les commissaires. Mais Courtois, Beffroy et Bollet répliquèrent que la désapprobation de leurs collègues les frappait de douleur et de surprise ; ils n'avaient pas voulu étendre leurs pouvoirs ni en abuser ; ils connaissaient la situation de l'armée, que le Comité ne connaissait pas et ne pouvait connaître ; ils avaient dû nommer provisoirement un commandant en chef pour **prévenir un grand danger** ; ils ne tenaient pas à Le Veneur et ne tenaient à aucun homme ; si le Comité leur envoyait un général, ils révoqueraient leur arrêté. Le Veneur resta<sup>2</sup>.

Custine avait prescrit au commissaire ordonnateur Petitjean de verser dans les magasins de Douai, de Lille et d'Arras les approvisionnements des villes ouvertes du voisinage pour les mettre à l'abri d'un coup de main. L'administration des subsistances refusa de les livrer et informa le ministre. Bouchotte demanda des renseignements à Custine ; il devait, disait-il, pour répondre aux administrateurs, connaître les motifs qui déterminaient Custine à prendre cette mesure. Le général eut un nouveau transport de colère. Une simple administration se permettait des observations semblables ! Elle entravait des dispositions militaires ! Elle faisait suspendre une opération essentielle ! Fallait-il lui communiquer tous les projets et, sur ses remontrances, arrêter l'exécution des plans de défense et d'attaque ? Y avait-il rien de plus fatal aux intérêts de la République ? **Je ne vous cache pas mon étonnement, écrivait Custine au Comité, que le ministre Bouchotte ait eu la faiblesse de déférer au vœu de l'administration des subsistances et je vous prie de lui faire sentir combien sa conduite ministérielle est fautive**<sup>3</sup>.

Custine avait chargé le chef de brigade Devrigny d'inspecter la cavalerie de l'armée et l'infanterie de l'avant-garde. Sur son conseil, les représentants Bollet, Courtois, Delbrel et Duhem autorisèrent Devrigny, nommé général de brigade, à se faire livrer, dans l'arrondissement soumis aux ordres de Custine, les selles, les brides, les harnais de l'Etat et des particuliers, les sabres, pistolets, fusils, mousquetons et autres armes propres à la cavalerie ainsi que les couvertures des chevaux. Devrigny devait en outre passer la revue de tous les corps de cavalerie nouvellement créés : ceux qui ne pourraient fournir la moitié d'un régiment capable de servir dans l'armée, donneraient leurs chevaux, leurs armes et leurs harnais ; on ne leur laisserait que les harnais, armes et chevaux nécessaires à l'instruction. Bouchotte se récria. N'était-ce pas un désarmement

---

<sup>1</sup> Le 29 avril, Le Veneur avouait au Comité qu'il avait quitté son camp parce que les troupes se prononçaient pour Dumouriez et qu'il désespérait de les ramener. (Rec. Aulard, III, 523.)

<sup>2</sup> Le représentant Beffroy au Comité de salut public, 11 juin ; Courtois, Beffroy et Bollet au Comité, 26 juin ; Custine à Bouchotte, 2 et 9 juin (A. G.).

<sup>3</sup> Custine au Comité, 30 juin (A. G.).

complet ? Que d'indemnités à payer 1 Que de sommes considérables à déboursier ! Et un seul homme, Devrigny, disposait de la propriété d'autrui, détruisait les corps militaires, pourvoyait à leurs besoins ! Un pouvoir de telle étendue ne causait-il pas de l'inquiétude, et Devrigny n'était-il pas un aristocrate, le même Devrigny que le club de Landau accusait d'avoir émigré ? Les représentants disaient à la fin de leur arrêté que le ministre de la guerre ferait sur-le-champ remplacer les objets qui auraient été pris. Mais, remarquait Bouchotte, les représentants peuvent-ils prescrire des mesures au ministre ? Est-il obligé d'adopter aveuglément ce que Devrigny aura fait et dicté ? Sans se soucier des objections de Bouchotte, les commissaires soutinrent et stimulèrent Devrigny. Il rencontra des difficultés à Fontainebleau : *Allez votre train, nous sommes toujours disposés à seconder les opérations qui doivent concourir à sauver la patrie*, et ils l'autorisaient, le requéraient d'enlever de Fontainebleau cinq cents chevaux qui seraient montés par les cinq cents braves du 2<sup>e</sup> hussards. Mais Bouchotte et Vincent rendirent coup pour coup. Bouchotte sommait l'inspecteur du dépôt des remontes de n'exécuter que les ordres du ministre, et de désobéir formellement aux réquisitions de Devrigny. Vincent lisait aux Jacobins un mémoire contre Devrigny et Custine. Quoi, disait-il, Devrigny, ce monstre qui *joignait à l'impudente jactance de sa caste toute la brutalité et l'immoralité d'un satrape*, était chargé par son digne maître de désarmer les départements de la frontière ! Il recevait pleins pouvoirs des représentants pour *consommer ce forfait politique* ! Il avait le droit de connaître toutes les ressources nationales, de les employer à sa guise, et sans doute pour servir les projets de Custine ! Il venait à Fontainebleau et à Compiègne trancher du souverain, menacer, suspendre les envois, gêner et contrarier de grands arrangements ! Et les commissaires de la Convention ordonnaient à Bouchotte d'*accélérer les marches contrerévolutionnaires* de Custine et de Devrigny, son complice ! Non, ajoutait Vincent, Custine ne devait pas conduire plus longtemps des troupes françaises. N'avait-il pas, dans une lettre fameuse, décerné le titre d'Altesse et de pacificateur du monde au duc de Brunswick<sup>1</sup> ? N'avait-il pas de la sorte *imprimé son arrêt et appliqué sur son âme de boue le cachet de l'infamie* ? Et cet *esclave* commandait les deux armées les plus importantes de la République ! Il combattait les rois ! Il faisait la guerre à ce Brunswick qu'il flagornait ! Et la nation n'avait pas encore arraché des camps ce *brigand*, ce *nouveau Dumouriez* ? Elle n'avait pas encore donné mille échafauds à ce tyran, à ce barbare plus coupable mille fois que les tyrans les plus sanguinaires ! Custine, concluait Vincent, peut en un jour mettre sa patrie sur le bord de l'abîme. Qu'aucun républicain ne se repose que Custine n'ait été frappé du glaive de la loi !<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> *Wissembourg*, 9.

<sup>2</sup> Des Bruslys à Custine, 4 juin ; lettre de Bollet, Courtois, Delbrel et Duhem, 16 juin, et note de Bouchotte ; lettre des mêmes à Devrigny, 22 juin ; Bouchotte à l'inspecteur des remontes, 10 juin ; mémoire de Vincent aux Jacobins (A. G.), et *Déclaration* contre Custine, 9 ; Charavay, *Carnot*, II, 411 (états de services de Devrigny qui fut suspendu le 30 juillet 1793 et mourut à la Martinique le 28 juillet 1803). Les jacobins de Landau accusaient Devrigny, dans une lettre du 12 juin au Comité, d'avoir donné la bastonnade à un volontaire, d'avoir traité de la façon la plus dure et la plus humiliante un sergent-major du 21<sup>e</sup> d'infanterie, d'avoir dissuadé les habitants de Spire de prêter le serment civique, d'avoir un instant émigré ; *il joint*, disait le club, *à ces différentes inculpations un péché d'origine ; c'est un ci-devant marquis et il en a toute la jactance ; ses principes contrerévolutionnaires, son incapacité, sa brutalité reconnue le rendent tout à fait indigne*

Une affaire plus grave et plus retentissante mit aux prises le général et le ministre. Custine avait enjoint, le 5 juin, de fusiller quiconque serait pris fuyant ou autorisant la fuite d'un soldat, quiconque donnerait un congé absolu ou limité, quiconque aurait ou signerait une permission pour aller aux eaux. Vincent s'éleva contre ce règlement inhumain, atroce, qui portait en trois cas la peine de mort, et il invoquait un texte précis, l'article 26 de la loi sur l'insubordination : d'après cet article, le général d'armée fixerait, par des règlements particuliers, les cas que la loi n'avait pas prévus, mais il devait adresser sans délai ses ordonnances au corps législatif, *sans qu'il pût y être porté peine de mort*. De son côté, Bouchotte admonestait Custine. Le caractère national, lui mandait-il, *accorde beaucoup aux bonnes façons, se raidit contre la sévérité, et le système populaire auquel nous sommes attachés, n'est autre chose qu'une pratique constante d'humanité*. Il obtint même du Comité de salut public un arrêté qui désapprouvait Custine ; l'ordre du 5 juin, disait le Comité, était *extrêmement sévère au fond, alarmant par l'expression, et le général ferait bien de mettre plus de mesure et de douceur dans la discipline*. Custine répondit au Comité que les lâches qui abandonnaient le drapeau de la liberté et les scélérats qui cherchaient à détruire l'armée, méritaient le plus grand châtiment, c'est-à-dire la mort. Le mot *fusillade* avait peut-être quelque chose d'effrayant. Tant mieux ; c'était *atteindre le but de la loi et empêcher la désorganisation* ; il fallait intimider les malveillants qu'on n'avait fait qu'encourager jusqu'alors. Allait-on *capituler avec les expressions* ? N'avait-on pas inutilement employé les moyens les plus doux et les discours les plus paternels ? La peine de mort subsisterait. Si Custine s'en départait, il ne se croirait plus comptable de la sûreté des troupes qu'il commandait. Il ne pouvait *abroger une punition dont le bien du service lui faisait un devoir*. Puis il se tournait contre Bouchotte. Le ministre prétendait que le système populaire était une pratique constante d'humanité. Mais n'était-ce pas s'écarter de ce *système bénin* que d'exciter chez les soldats la haine de leurs chefs et le dégoût de leur métier ? Il est vrai, ajoutait Custine, que *la peine de mort contre les traîtres et les désorganiseurs doit alarmer Bouchotte plus vivement qu'aucun autre ; de tous les êtres malfaisants et ennemis du bonheur de leurs concitoyens et de la République, il n'en est pas un seul qui mérite plus que lui de fixer l'animadversion de la loi, et par sa stupide méchanceté, et par tous les moyens que lui et son collègue Deforgues, ci-devant son adjoint, emploient pour obstaculer la marche des succès que l'esprit français permet d'espérer. Tant que ces êtres resteront au timon des affaires, les généraux les plus zélés ne pourront être que passifs, et il ne leur restera plus qu'à se démettre d'un commandement dans lequel ils ne pourront faire le bien. Et il jurait que, s'il*

---

*de commander aux défenseurs de la République*. Le nom de Devrigny fut cité plusieurs fois dans le procès de Custine. L'agent Gateau le traite de bavard et de fanfaron, d'aristocrate fieffé, de chevalier du poignard, et son collègue Garnerin lui reproche d'avoir vexé les soldats. Cf. deux lettres de Gateau et de Garnerin à Bouchotte (21 et 24 mai) ; ils assurent que Devrigny s'est fait nommer colonel du 12<sup>e</sup> régiment de cavalerie par une intrigue, tandis que le véritable colonel était malade ; qu'à Landau où il était commandant amovible, il a tenu la même conduite que son patron Custine ; *intrigant par état et par caractère, impérieux, insolent, brutal, ambitieux, sans talent et d'une morgue dont l'ancien régime fournit peu d'exemples, tel est Devrigny*.

donnait sa démission, il ne la reprendrait pas avant d'avoir vu l'ineptie et l'intrigue confondues ramper dans la fange d'où l'on n'aurait jamais dû les tirer<sup>1</sup>.

La lutte s'envenimait de plus en plus. Custine débordait ; exaspéré, hors d'état de se contraindre et de se contenir, il devenait plus âpre, plus intraitable que jamais et parlait à Bouchotte comme naguère à Pache et à Beurnonville. Il affectait la désobéissance. Il morigénait le ministre à tout propos, l'accusait de partir de suppositions fausses et de se tromper lourdement.

Le 2 juin, il lui reprochait de ne pas faire réponse à ses demandes et de peu s'occuper à contrebalancer les ennemis. Quatre jours plus tard, il lui écrivait sur le ton le plus cavalier et le plus impertinent : Oui, citoyen ministre, j'ai dû contrarier les dispositions de votre adjoint, parce que le service de la République l'exigeait. L'intérêt que je prends aux succès de l'armée du Rhin, quoique je ne la commande plus, me fait une loi de relever vos erreurs. Je vous rends grâce de l'indulgence avec laquelle vous glissez sur ce que ma lettre a d'oiseux. Vous ne voyez, dites-vous, que la raison, la République, et vous êtes loin de penser que j'ai voulu manquer à un de ses ministres. Et moi aussi, citoyen ministre, je ne vois que la République ; mais lorsque le succès de ses armes exigera que je reproche à un ministre son ignorance et son inaptitude aux fonctions difficiles qu'elle lui a confiées, je ne croirai pas manquer à la République en me prononçant fortement contre lui. Le temps n'est plus où le général regardait un ministre, même imbécile, comme un dieu. Je n'ai jamais été de ces hommes sans caractère. Républicain avant la République, toutes les fois que j'ai rencontré de ces idoles ministérielles, je les ai frappées de mépris. Je pense, comme les amis de la République, que rien n'est plus avantageux à la nation que de donner de la publicité aux correspondances. Cette mesure met tous les hommes publics sous l'œil de la surveillance et sert également à faire connaître ceux des fonctionnaires dont les travaux méritent le plus de droits à la confiance nationale et ceux que leur parfaite nullité en éloigne. Dénoncez-moi, si je suis de ce nombre.

Le 30 juin, il mandait au président de la Convention que les choix de la nation devaient désormais porter le caractère qu'exigeait la crise où se trouvait la France, et non l'empreinte des sourdes intrigues qui caractérisaient l'ancien régime. Nous triompherons, disait-il, si l'homme sans mérite n'occupe plus les places qui n'appartiennent qu'à l'homme énergique et instruit ; si le ministre de la guerre a des talents militaires, des vues profondes, et s'il est capable de diriger en grand les plans des généraux, capable de les faire exécuter ou de les combattre par la force de ses raisons. Le grand décret de la Constitution que vous venez d'achever, doit faire l'admiration et le désespoir de ses ennemis. Mais, je le répète, il faut à la République des ministres purs et habiles, et conséquemment bien différents de ceux que l'intrigue ou les passions nous ont donnés jusqu'à ce jour. Alors nous ne pourrons plus craindre que la République

---

<sup>1</sup> *Déclaration* de Vincent contre Custine, 11-12, 44 ; Bouchotte à Custine, le Comité à Bouchotte, 26 juin ; Custine au Comité, 2 juillet (A. G.). Cf. la lettre du volontaire Millard, d'un bataillon de la Manche, à un représentant : Custine a envie de perdre l'armée. A-t-on jamais rien vu de plus despotique qu'un seul homme décide de la vie des citoyens, et cela pour une permission accordée à celui qui en a le besoin le plus pressant ? Nous espérons que la Convention non seulement annulera l'ordre tyrannique que vient de donner Custine, mais qu'elle le fera punir comme un contre-révolutionnaire qui emploie tous les moyens de désorganiser l'armée en la dégoûtant de servir une aussi belle cause. (Lettre du 8 juin. A. N. w. 297.)

n'ait été qu'un songe agréable, et la France verra j s'affermir sur des bases solides le plus heureux des gouvernements et s'élever avec gloire l'arbre triomphant de la liberté.

Le 2 juillet, mêmes récriminations contre Bouchotte. Si nous obtenons une organisation qui puisse nous promettre une nerveuse discipline, caractère distinctif du militaire des républiques florissantes, nos succès seront assurés, et les vils courtisans seront forcés de renoncer à l'insolente prétention de donner des lois à la nation.

Le 15 juillet, il se révoltait ouvertement contre Bouchotte et refusait avec éclat d'obéir à ses ordres. Le ministre de la guerre, marquait-il à la Convention, est ignorant ou coupable, et semble marcher sur les traces de ses prédécesseurs. Il enlève des bataillons entiers et de la cavalerie à l'armée du Nord pour les faire marcher d'un autre côté ; dussé-je en être la victime, je déclare que je donne les ordres les plus exprès pour empêcher qu'aucun des corps des deux armées que je commande, se mette en mouvement sans une autorisation de la Convention<sup>1</sup>.

Vint l'affaire de Favart et de La Marlière, l'affaire que les Jacobins ont appelée le déplacement des canons ou le désarmement de Lille. Custine faisait grand cas de La Marlière. Avant de le connaître personnellement et sur le rapport des commissaires qui prônaient ses talents et son civisme, il l'avait mis à la tête d'un corps d'armée qu'il dénommait le corps de la Flandre maritime. Ce corps devait être mobile ; il harcèlerait les ennemis et les empêcherait de pénétrer dans l'intérieur, d'imposer des contributions au plat pays ; il comprendrait quinze mille hommes qui seraient tirés du superflu des garnisons, quatre mille de Lille, quatre mille de Douai, sept mille des places de seconde ligne ; si les forteresses étaient assiégées ou investies, les bataillons regagneraient le poste qu'ils occupaient précédemment.

La Marlière avait donc sous ses ordres la garnison de Lille. Bouchotte s'étonna. Favart, écrivait-il, était gouverneur de Lille et ne dépendait pas de La Marlière : donner à ce dernier le commandement des troupes de Lille, c'était lui donner le commandement de la place. Custine répliqua que La Marlière devait disposer des troupes pour entretenir les communications entre les villes fortes ; il connaissait Favart, et il savait que cet ingénieur, habile aux solides constructions, n'était guère propre à conduire et à manier des bataillons ; le détail des besoins de la place roulerait sur Favart, mais La Marlière dirigerait les mouvements de la garnison. Je dois, disait Custine à Bouchotte, passer par-dessus toutes les décisions du Conseil exécutif, et je suis obligé de vous rappeler souvent que vous vous placez toujours au temps du ministère de l'ancien régime. Il se croyait infallible ; mais persuadez-vous enfin que dans une République, avec un ministre aussi peu instruit que vous de tout ce que vous devez savoir — puisque vous êtes chargé de ce ministère — non seulement un général, mais tout citoyen a le droit de vous instruire, et moi, à qui la sûreté de cette armée est confiée, je dois prendre tous les partis qui peuvent l'assurer. Il ajoutait qu'il informerait le public, si le ministre tardait plus longtemps à fournir des chevaux, des selles, des brides, etc. Si je ne remplis pas mes devoirs, faites-en autant à mon égard ; voilà les principes et la conduite d'un républicain.

---

<sup>1</sup> Custine à Bouchotte, 2 juin et 6 juin (A. G.), au président de la Convention, 30 juin (*Moniteur* du 4 juillet), 2 juillet (*Moniteur* du 4 juillet), 15 juillet (*Moniteur* du 17 juillet).

Fort de son droit, Bouchotte répondit que Favart commandait à Lille et y commanderait sous les ordres de Custine, sans aucun intermédiaire. Custine, à son tour, déclara que La Marlière resterait à la tête des troupes de Lille : **Le bien du service l'exige, et je le demande instamment, et je soutiendrai l'ordre que j'ai donné.** Il répétait qu'une immense responsabilité pesait sur lui, qu'il était comptable de ses opérations à la nation entière, qu'il assignait à chacun sa tâche, qu'il devait seul connaître le poste que tous, des généraux aux soldats, occupaient dans son armée. Mais, le 11 juin, Bouchotte fit arrêter par le Conseil exécutif que Favart conserverait le commandement de la ville sous les ordres de Custine et que si La Marlière requérait des corps ou détachements dans la garnison, quatre mille hommes au moins resteraient toujours dans la place. De telles précautions, disait-il, étaient sages et conformes aux règles de la guerre. On devait concilier la sûreté de Lille avec l'activité des opérations de l'armée. La Marlière pouvait-il, sous prétexte d'augmenter ses forces et de faire de grandes entreprises, prendre dans la garnison autant de troupes qu'il lui plairait, et dégarnir, abandonner totalement une si précieuse forteresse ?

En même temps le ministre dénonçait Custine au Comité de salut public : **Custine refuse de souscrire à cette décision. Ceci vous donnera une idée du relâchement des ressorts du gouvernement et des embarras qui accompagnent tous ses mouvements. Si un général d'armée qui doit obéissance aux ordres du Conseil de la République, s'y refuse, peut-on prétendre que les agents descendants lui rendent une obéissance plus complète ?** Le 26 juin, le Comité répondit à Bouchotte que l'arrêté du Conseil exécutif devait être strictement exécuté, sans qu'on pût y porter atteinte, et que dans tous les cas La Marlière devait laisser au moins quatre mille hommes dans une ville dont la garnison comptait dix mille hommes en temps ordinaire et quinze mille hommes en temps de guerre.

Aussitôt Bouchotte écrivit à Custine qu'il exigeait l'exécution stricte de l'arrêté du Conseil exécutif. Il envoya à Favart, au département du Nord, au district, à la municipalité, au Conseil défensif, à la Société populaire de Lille une copie de l'arrêté des ministres et de la lettre du Comité. Il enjoignait à Favart de faire dans la place toutes les dispositions ordonnées par le gouvernement. Il priait le Département, le district, la municipalité de **détourner les effets du crime qui guettait nos négligences sur la frontière, de provoquer l'attention du peuple, d'empêcher toute espèce d'assoupissement funeste.** Il engageait le Conseil défensif à seconder Favart dans le service de la place. Il exhortait les jacobins lillois à montrer plus que jamais leurs **sentiments populaires** et leur sollicitude pour la chose publique<sup>1</sup>.

Mais *l'affaire de Lille* n'était pas encore terminée. Quelques jours plus tard, Custine demandait à Favart pour le camp de Paillencourt trente-huit canons et huit obusiers, et il autorisait La Marlière à tirer de la place trente pièces pour armer les redoutes et retranchements du camp de La Madeleine. Favart s'éleva contre cette **grande sortie d'artillerie**, contre cette **violente soustraction** de soixante-seize pièces : c'était désarmer Lille, réduire ses **forces répressives**, et

---

<sup>1</sup> Custine au Comité, 28 mai, et à Lamarche, 30 mai ; instructions à Des Bruslys, 29 mai ; à Bouchotte, 6 juin et 11 juin (A. G.) ; arrêté du Conseil exécutif du 11 juin (*Rec. Aulard*, IV, 514) ; Déclaration de Vincent, 2 ; Bouchotte au Comité, 15 juin ; le Comité (Delacroix, Delmas, Guyton-Morveau) à Bouchotte, 26 juin ; Bouchotte à Custine, à Favart, au département, au district, à la municipalité, au conseil défensif et à la Société des jacobins de Lille, 1er juillet (A. G.).

jamais les maîtres de l'art n'auraient approuvé pareille mesure. Que le camp de La Madeleine fût emporté par les ennemis. Comment ferait-on rentrer l'artillerie dans la ville ? Où trouver sur-le-champ deux cents chevaux ? Où trouver des charretiers fermes et courageux ? Irait-on recourir à des valets de brasseurs et de meuniers ? Ne se souvenait-on pas du désarroi qui s'était produit le 23 mai à la prise du camp de Famars ? Les pièces de position placées dans les redoutes ne seraient-elles pas le premier trophée du vainqueur ? Custine répondit au timide Favart qu'il persistait dans ses dispositions : si le camp de La Madeleine était forcé, ne serait-il pas facile d'évacuer les redoutes et d'amener les canons dans le chemin couvert<sup>1</sup> ?

**III.** Custine faisait la guerre non seulement à Bouchotte, mais aux envoyés de Bouchotte, à ces commissaires dits du pouvoir exécutif qui devaient, selon leurs instructions, surveiller le matériel et le personnel, et en réalité entretenir le civisme des soldats, connaître les officiers, répandre dans les camps les journaux ou papiers-nouvelles. Dès son arrivée en Flandre, il avait déclaré qu'il abandonnerait son poste **lorsque les agents du Conseil exécutif entraveraient ses démarches et mettraient en péril l'armée qui lui était confiée**. Il avait, disait-il, observé la scène et les acteurs de la Révolution ; il avait vu Dumouriez paraître à la tribune des Jacobins, le bonnet rouge sur la tête ; il avait vu bien d'autres encore cacher sous de faux dehors leur haine irréconciliable contre la République, et il préférait un citoyen réservé, sage, estimable, plein de valeur et de talent à l'homme qui **aboie le patriotisme**. Il eut le dessous dans cette lutte contre les agents de Bouchotte ; il les expulsa de son armée, mais ils déterminèrent sa chute. **A force de s'égosiller contre Custine, disait l'un d'eux, les patriotes le feront rappeler à Paris, et il n'en reviendra pas**<sup>2</sup>.

Les deux principaux émissaires du ministre à l'armée du Nord étaient Celliez et Defrenne. Ils donnèrent parfois de bons conseils et d'utiles avis. Defrenne assurait que l'amalgame des volontaires et de la ligne était indispensable et qu'il fallait anéantir l'esprit de corps. Celliez s'élevait contre le grand nombre de femmes qui suivaient l'armée sous un costume masculin ; il signalait à l'attention du ministre les désertions fréquentes ; il écrivait que le complément des troupes ne se faisait pas, que les recrues n'arrivaient que lentement et par petits pelotons, que les bataillons manquaient d'hommes ; il révélait l'existence d'une agence qui fabriquait des congés et les vendait aux soldats ; il dénonçait les officiers qui portaient les insignes proscrits par la Convention, les emblèmes de la royauté et les **marques de la féodalité**, les fleurs de lys sur les boutons, sur les retroussis de l'habit et sur le drapeau, les épaulettes blanches, la ganse blanche du chapeau ; il réclamait la disparition de l'uniforme blanc qui **blessait les yeux des soldats républicains**.

---

<sup>1</sup> Favart à Custine, 25 juin, et à Bouchotte, 10 juillet ; Custine à Favart, 2 juillet (A. G.) ; *Moniteur* du 31 juillet. Cf. Gay-Vernon, *Custine et Houchard*, 182-184. Napoléon, comme beaucoup de ses contemporains, crut longtemps que Custine avait voulu désarmer Lille, en 1793, et lorsqu'il institua la Légion d'honneur, il refusa la croix à Gay-Vernon qui commandait en second l'École polytechnique : Gay-Vernon, disait-il, avait donné à Custine le conseil de désarmer Lille et exécuté ce désarmement ; Dejean le détrompa, et Gay-Vernon fut décoré.

<sup>2</sup> *Moniteur* du 17 juin ; Custine au Comité, 28 mai ; Celliez à Hébert, 19 juillet (A. G.).

Mais Defrenne croyait à de **sourdes manœuvres** des officiers de ligne. Celliez affirmait que les généraux et chefs supérieurs étaient pour la plupart des monarchistes notoires, qu'une foule d'officiers cherchaient à **dépraver le soldat par des insinuations perfides**, que l'armée ignorait tout ce qui se passait, qu'elle ne recevait les nouvelles que tardivement, par hasard, et encore défigurées. Il tonnait contre le **luxe asiatique** de l'état-major. Il proposait de chasser **sans miséricorde** tous les nobles, quels que fussent leurs grades, puisque la noblesse était un **brevet d'incivisme**. Il accusait plusieurs régiments, le 98e, le 58e, le 45e surtout, d'**être dans les mauvais principes**. A l'entendre, la ligne avait un **esprit détestable** ; elle devait à chaque instant **tourner ses armes contre la liberté** ; elle se battrait **pour avoir un roi**. Tous les officiers, ajoutait Celliez, étaient des partisans ou des créatures de Lafayette et de Dumouriez, des royalistes déguisés, des hommes qui haïssaient la République parce qu'elle donnait les places au mérite et non à l'intrigue ; ils formaient des projets **liberticides** ; ils corrompaient leurs subordonnés, et, comme Defrenne, Celliez disait et redisait qu'il fallait disperser les soldats de ligne, les incorporer à des sans-culottes et les répartir dans les bataillons nationaux : ils instruiraient aux évolutions les volontaires qui, à leur tour, les **éclairciraient** et les **forceraient à marcher dans le sens du patriotisme**.

Enfin, Defrenne et Celliez distribuèrent dans les camps le *Républicain*, le *Journal de la Montagne* et le *Père Duchesne* que Bouchotte leur envoyait de Paris, et Celliez prétendait le 2 juin que depuis quinze jours, grâce aux gazettes, l'armée du Nord n'était plus reconnaissable, non pas qu'elle fût plus nombreuse, mais sa force avait doublé, un zèle véritable l'animait, les soldats se livraient à l'exercice avec une infatigable ardeur, les bataillons de volontaires manœuvraient avec une précision que les régiments de ligne n'avaient pas ; **rien n'était plus propre à fortifier l'esprit public que la lecture des papiers** ! Les deux agents oubliaient que ces **papiers** calomniaient le général en chef et ruinaient la discipline en inspirant aux troupes défiance et soupçon<sup>1</sup>.

Defrenne était alors à Maubeuge. Tourville, qui commandait la ville et le camp retranché, s'indigna que ce commissaire du Conseil exécutif, qui ne devait que recueillir des armes et pourvoir aux approvisionnements, répandît des écrits **désorganiseurs** comme le *Journal de la Montagne* et l'*ordurier Père Duchesne* où l'on trouvait sans cesse **des horreurs et des atrocités contre Custine, les généraux, les états-majors, et des motions pour expulser les ci-devant de toute fonction et les remplacer par des invalides**. Il fit venir Defrenne, le tança rudement et lui défendit de propager de vagues dénonciations contre les chefs de l'armée. Puis il écrivit à Bouchotte que le *petit* Defrenne serait maltraité par les soldats, s'il restait plus longtemps à Maubeuge. Personne, remarquait-il, ne pouvait croire que le ministre eût chargé cet agent de distribuer de pareils pamphlets. N'était-ce pas provoquer dans la division de Maubeuge des insurrections que lui-même, Tourville, ne pourrait maîtriser ? Et il pria Bouchotte de ne pas lui imposer la double tâche de combattre les ennemis au dehors et au dedans.

Le petit Defrenne répondit d'abord à Tourville qu'il **irait en avant** sans s'émouvoir ni s'effrayer. Il fit afficher dans Maubeuge l'ordre qu'il avait reçu de l'adjoint du ministre, Prosper Sijas. On l'accusait, disait-il, d'avoir distribué des journaux qui

---

<sup>1</sup> Lettres de Defrenne et surtout de Celliez à Bouchotte ; voir notamment celles du 30 mai et des 11 et 24 juin (A. G.).

inculpaient Custine ; que Custine agisse en républicain, qu'il expulse de notre territoire tous les vils esclaves des tyrans, c'est la meilleure réponse qu'il pourra faire ; mais qu'il se donne bien de garde d'empêcher dans son armée la libre circulation des journaux, tels que le *Père Duchesne*, le *Républicain* et surtout la *Montagne* ; il est plus que temps que nos frères d'armes soient instruits de tout ce qui se passe afin de ne pas servir d'instrument à ceux qui auraient l'audace de vouloir les égarer encore. Defrenne ajoutait qu'aucune considération particulière ne le détournerait de distribuer lui-même les journaux qui lui seraient envoyés par le ministre, et il déclarait une guerre éternelle aux états-majors perfides, aux dilapidateurs, aux ennemis publics, jurait de les dénoncer impitoyablement. Mais la clameur qui s'élevait contre Defrenne était trop forte, et depuis huit jours, il éprouvait, de son aveu, beaucoup de désagrément. Il se voyait regardé comme un oiseau de mauvais augure et perdu dans l'esprit du soldat. Tout Maubeuge le traitait d'incendiaire. Les habitants d'Avesnes se plaignaient de lui au représentant. Il regagna Paris. J'ai tant de choses à dire, mandait-il à Bouchotte, qu'une journée d'écriture n'y suffirait pas, et il pronostiquait que l'armée serait derechef trahie et vendue ; il conseillait des mesures rigoureuses, et la principale, l'essentielle, selon lui, c'était de licencier tous les états-majors et de les recréer dans les vingt-quatre heures<sup>1</sup>.

Celliez avait eu moins de chance. Le 1er juillet, il distribuait, avec son secrétaire et ami Compère, un numéro du *Journal de la Montagne* et un autre du *Père Duchesne*<sup>2</sup> qui couvraient d'outrages le général Moustache. A cette nouvelle, Custine éclata. Quoi ! ces deux particuliers se disaient commissaires du pouvoir exécutif et prétendaient prêcher le bon ordre et la discipline ! Il ordonna de les arrêter aussitôt. Les adjudants-généraux Chérin et Jarry coururent au camp, et dès qu'ils virent Celliez et Compère, halte-là ! crièrent-ils. Ils saisirent un paquet de journaux et appréhendèrent au corps Celliez et son secrétaire, les accablant de reproches, les nommant des agents de Cobourg, les vouant, ainsi que la faction de Bouchotte, à l'exécration de l'armée. Un rassemblement se forma. Les soldats, dégainant, menaçaient les deux apôtres. Chérin et Jarry entraînaient leurs prisonniers et les mirent en présence de Custine. Le général apostropha violemment Celliez et Compère. Vous êtes, leur dit-il, des êtres méprisables, et d'un geste dédaigneux il commanda de les traduire devant Beffroy, représentant du peuple.

Beffroy aimait et appréciait Custine ; on veut, écrivait-il au Comité, jeter des soupçons sur Custine ; mais il est dangereux d'écouter les ignorants et les intrigants qui occupent les places en très grand nombre et qui portent envie à quiconque s'élève au dessus d'eux. Il s'entretenait avec les deux adjudants-généraux Chérin et Jarry lorsque Celliez et Compère lui furent envoyés. Il les semonça et leur demanda combien ils recevaient de Pitt et de Cobourg pour répandre le *Père Duchesne* qui osait dénigrer et calomnier Custine. Les adjudants-généraux se joignirent au représentant et, derechef, chargèrent d'invectives les deux commissaires. Voilà bien, disaient-ils, où l'on désire en venir ; on réclame la destitution des nobles pour nous enlever trois ou quatre bonnes têtes qui nous restent.

---

<sup>1</sup> Tourville à Bouchotte, 7 juillet ; Defrenne à Bouchotte, 7 juillet ; Defrenne, commissaire du pouvoir exécutif à ses concitoyens, Maubeuge, 5 juillet (A. G.) ; cf. *Journal de la Montagne*, n° 43, 14 juillet.

<sup>2</sup> Le n° 25 du *Journal de la Montagne* et le n° 251 du *Père Duchesne*.

Par décision de Beffroy et de son collègue Bollet, Celliez et Compère furent envoyés à la citadelle de Cambrai. Mais, au bout de quatre jours, les représentants les relâchèrent. Ils jugeaient que Celliez et Compère avaient donné quelquefois avec trop de légèreté leur opinion personnelle et commis l'imprudence de propager des soupçons odieux sur le compte de Custine : mais, que s'ils s'étaient écartés des principes et de la dignité de leur mission, ils n'avaient fait qu'obéir à des ordres supérieurs. Les deux distributeurs de journaux étaient outrés. Compère mandait sur-le-champ à son frère qu'il fallait voir Bouchotte, informer la Convention ; l'aristocratie triompherait-elle toujours du ministre ? J'ai fait, s'écriait Celliez, *ce que tout bon républicain eût fait à ma place ; j'ai dit des vérités que je défie de démentir ; j'ai dit plus de nobles, plus de nobles et plus de nobles*. Il dénonça Custine à Bouchotte : *Ces despotes ont lâchement abusé de leur pouvoir ; mais en me tyrannisant, on dirige les coups contre un ministre qui est l'effroi de tous ces scélérats*. Il accusa le général de rester inactif, de s'abstenir de diversions utiles, de laisser Valenciennes aux prises avec l'ennemi. Il lui reprocha d'avoir fait une critique amère et indécente de la nouvelle constitution en donnant le 30 juin pour mot d'ordre *Condorcet, Paris* et pour mot de ralliement *Constitution*<sup>1</sup>. Il demanda, non son propre rappel, mais la destitution de ce Custine dont la présence offusquait les vrais patriotes. Il répandit de nouveau la gazette de Laveaux et celle de Hébert : *Si Custine s'en fâche encore, tant pis pour lui, cela prouvera davantage que les scélérats craignent toujours la vérité*. De Paris on le rassurait, l'encourageait, l'exhortait à ne pas plier. Bouchotte lui répondait qu'il avait vu son arrestation avec peine, qu'elle était la preuve d'un abus de pouvoir, que Celliez devait se consoler en pensant que tous ces efforts malveillants ne faisaient qu'affermir la liberté. Hébert fulminait de plus belle contre Custine. Incarcérer ainsi, disait le Père Duchesne, deux fonctionnaires publics qui n'avaient fait que remplir leur devoir en portant l'instruction à l'armée, n'était-ce pas agir en despote et en dictateur ? Et il n'y avait pas eu dans l'entourage de ce traître un homme de courage pour lui brûler la cervelle, comme la loi l'ordonnait ! Et le Comité n'arrêtait pas ce Custine qui finirait par perdre l'armée du Nord, cette armée composée de la fine fleur de la sans culotterie ? Ce *bandit* était-il le dieu du jour ? Ne voyait-on pas qu'après avoir joué le bon apôtre, il laissait percer le petit bout d'oreille, qu'il parlait en maître, qu'il se moquait, se f..... des décrets de la Convention, qu'il menait les ministres tambour battant, qu'il faisait tuer les hommes comme des mouches, qu'il défendait au soldat de lire les journaux patriotiques pour l'empoisonner de toutes les rhapsodies du brissotisme agonisant ? Quelques-uns vantaient sa valeur et sa bonne volonté. Mais pourquoi demeurait-il si longtemps les bras croisés à la tête des meilleures troupes de la République ? Pourquoi n'entraînait-il pas tous ces braves lurons au secours de

---

<sup>1</sup> A cet égard, Le Veneur a justifié Custine. Le général ne donnait pas alors le mot d'ordre tous les jours ; il faisait pour la quinzaine une série de mots d'ordre qu'il remettait entre les mains du chef d'état-major. Lorsqu'au mois de juin Custine alla visiter la Flandre maritime, il oublia de renouveler la série qui allait finir. Le Veneur, qui le remplaçait au camp de César, pria le chef d'état-major Des Bruslys de lui faire une série de mots d'ordre jusqu'à la fin du mois. Des Bruslys la fit. Quand Le Veneur s'aperçut que le mot d'ordre du 30 juin était *Condorcet, Paris, Constitution*, il commanda sur-le-champ de le changer. Des Bruslys promit, puis négligea de donner un autre mot d'ordre. Custine, écrivait Le Veneur, *n'a donc aucune part à ce mot d'ordre, et il ne peut être inculpé pour cet objet ; il n'était pas à l'armée ce jour-là* (Le Veneur au Comité, 27 juillet). Gay-Vernon, *Custine et Houchard*, 290, 343-344.

Valenciennes et de Condé ? Hébert jurait de ne point donner de relâche à Custine. Je ne le quitterai pas plus que son ombre, et jusqu'à ce que la Convention lui ait donné de la pelle au c..., je crierai, je tempêterai. Il affirmait que Custine enlevait des canons de Lille pour livrer aux Autrichiens cette clef de la France, et que si le général Moustache commandait l'armée huit jours encore, la République tomberait pour ne pas se relever. *Plus de nobles*, répétait-il avec Celliez ; on me fera plutôt prendre la lune entre les dents que de me persuader qu'un valet de cour puisse devenir républicain ; quiconque a sucé le lait de l'aristocratie est traître ou le sera<sup>1</sup>.

Mais les troupes que Hébert et consorts croyaient hostiles à Custine murmuraient contre le ministre et ses agents. Lorsque Celliez et Compère furent conduits à la citadelle de Cambrai, elles les huèrent et les auraient pendus sur-le-champ si Chérin et d'autres officiers n'étaient intervenus. Custine leur avait fait connaître l'article où Laveaux l'accusait d'être le client de Haussmann et d'avoir friponné et tripoté à Mayence. Il était sûr, disait-il, du bon esprit qui les animait et ils liraient avec indignation cette pièce atroce qui inculpait leur général et le représentant Haussmann, l'un des républicains les plus zélés et les plus purs de la Convention ; elles jugeraient ces calomnies absurdes et les œuvres de ténèbres de ces hommes qui voulaient subvertir la chose publique ; elles s'empresseraient de désigner celui qui serait assez ennemi des lois de son pays pour suivre un pareil exemple. Dans le bulletin de l'armée, le chef de l'état-major, Des Bruslys, rendait compte de l'arrestation de Celliez et de Compère. Ces deux agents n'avaient-ils pas une conduite irrégulière ? N'avaient-ils pas donné des soupçons véhéments d'un esprit désorganisateur ? N'avaient-ils pas tenu quelques propos exagérés et distribué des journaux où régnaient d'atroces absurdités ? On les avait relâchés après avoir examiné leur correspondance et reconnu qu'ils étaient de vrais amis de la liberté, induits en erreur par des ordres supérieurs ; mais pourquoi avaient-ils exécuté ces ordres inconsidérément et sans informer les représentants du peuple<sup>2</sup> ?

L'armée entière approuva son général. Celliez confessait lui-même que l'opinion avait un peu baissé depuis quelques jours. Duhem écrivait à Paris que les soldats jugeaient le *Journal de la Montagne* et couvraient de boue cette gazette qui semait les alarmes. Des bataillons déchirèrent et d'autres brûlèrent le *Père Duchesne* en criant que Custine était un brave homme et que les outrages d'Hébert n'ébranleraient pas la confiance qu'ils avaient mise en leur chef. Le chirurgien Dauvers fit, dans une brochure qui parut le 15 juillet, l'éloge de Custine : les journaux, disait-il, soulevaient l'armée contre celui qui devait la conduire ; n'était-il pas légitime de les prohiber ? Le militaire Francœur, vieux républicain, répondit au nom de ses camarades que Custine établissait une stricte et salutaire discipline, que l'armée connaissait son patriotisme, qu'elle faisait fond sur lui<sup>3</sup>. Chérin déclarait que Bouchotte avait tort de distribuer aux troupes le *Journal de la Montagne*, qui n'avait de patriote que son titre, et il

---

<sup>1</sup> Compère à son frère, 3 juillet (A. G. et *Publiciste français*, n° 240, 12 juillet ; lettre communiquée par Vincent à Marat) ; procès de Custine (*Moniteur*, 28 août) ; Celliez à Bouchotte. 6, 11, 13 juillet, et à Hébert, 19 juillet ; Bouchotte à Celliez, 11 juillet (A. G.) ; *Père Duchesne*, n° 257, 258 et 259.

<sup>2</sup> *Bulletin* de l'armée du Nord, 1er et 8 juillet (A. G.).

<sup>3</sup> Était-ce le Francœur dont Thiébault parle au 1er volume de ses *Mémoires* (p. 408) et qui mourut cette année même au siège de Maubeuge, d'une amputation du bras gauche ?

annonçait que l'entêtement du ministre lui serait funeste. L'agent Gadolle plaidait la cause de Custine avec chaleur et dans son bizarre langage prônait l'homme qui perfectionnait les instruments de la défense avec tant d'ardeur et de fermeté ; les soldats obéiraient-ils désormais à leur général si l'on répandait la méfiance contre lui et lui témoignait du mépris ; ne ferait-on pas mieux de le surveiller, tout en respectant son utilité et d'attendre les preuves certaines de sa culpabilité ? Tourville mandait à Bouchotte franchement et non sans crânerie que le Père Duchesne était visiblement payé par les ennemis pour tout désorganiser, qu'il serait infiniment dangereux de le propager dans l'armée, que Hébert avait sans doute pour instruction de travailler à la perte et à la proscription de tous les ci-devants qui restaient fidèles à leur poste et qui seraient remplacés par des ignorants ; et n'était-ce pas livrer la nation pieds et poings liés aux puissances étrangères<sup>1</sup> ?

Mais le 12 juillet Bouchotte transmettait au Comité la correspondance de Custine et de La Marlière avec Favart. Custine, disait-il, dépouillait Lille de soixante-seize bouches à feu, affaiblissait la garnison, désobéissait à l'arrêté du Conseil des ministres et à la lettre du Comité qui prescrivait de laisser dans la place quatre mille hommes au moins. Custine faisait emprisonner arbitrairement des commissaires du pouvoir exécutif. Custine donnait l'ordre tyrannique de fusiller les soldats pour des fautes qui ne méritaient pas une pareille peine. Le Comité prononcerait ; mais s'il gardait le silence et s'il ne prenait pas une prompte détermination, Bouchotte croyait de son devoir d'envoyer les pièces à la Convention.

Le Comité de salut public avait été renouvelé deux jours auparavant. Ce n'était plus le Comité de Danton ; c'était le Comité de Robespierre et, disait le Père Duchesne, il se composait de bougres à poil. Il fit ce que demandait Bouchotte. Le 12 juillet, peu d'instant après avoir reçu la lettre du ministre, il arrêtait que Custine viendrait aussitôt à Paris pour conférer sur la situation des armées, et le même jour Bouchotte mandait au général d'exécuter sur-le-champ l'ordre du Comité. Hébert cria bravo : Le Comité n'a pas laissé à Custine le temps de perdre la République !<sup>2</sup>

Custine partit après avoir donné ses instructions et remis le commandement des troupes à Kilmaine. Le 18 juillet il arrivait à Paris. Il écrivit au président de la Convention, en termes assez singuliers, qu'il ne voulait pas exister dans le lieu des séances de l'assemblée sans lui offrir l'hommage de son respect, de son obéissance aux lois, de son inviolable attachement à l'unité et à l'indivisibilité de la République. Puis il se rendit au Comité. Bouchotte était présent. Custine l'interpella de la façon la plus dure. Votre inimitié, lui dit-il, date du jour où j'ai quitté l'armée du Rhin. Votre inhabileté — sachez-moi gré de l'expression — est telle qu'elle semble l'effet du plus honteux calcul. Depuis près de deux mois vous abandonnez à un incroyable délabrement la seule armée qui puisse sauver Valenciennes ou fermer aux coalisés la route de Paris. Prétendez-vous que vous n'avez à votre disposition ni armes, ni hommes, ni munitions, ni argent ? Chacun ici vous démentira. Les armées du Rhin, de la Moselle et de la Vendée ne recevaient-elles pas abondamment ce que vous refusiez à la mienne ? Si vous ne

---

<sup>1</sup> Celliez à Vincent, 30 juin ; Duhem à Gasparin, 30 juin ; Chérin à un représentant, 6 juillet ; Gadolle à Deforgues, 1er juillet ; Tourville à Bouchotte, 26 juillet (A. G.) ; Dauvers, *Observ.*, 9.

<sup>2</sup> Bouchotte au Comité, à Custine, à Kilmaine, 12 juillet (A. G.) ; *Rec. Aulard*, V, 239 ; Père Duchesne, n° 262.

vouliez pas m'envoyer des renforts, du moins ne fallait-il pas m'enlever une division entière d'infanterie et deux régiments de cavalerie. Votre intention secrète est de me perdre et de me perdre seul. Mais ne risquez-vous pas de compromettre le salut de la République ? Vous avez pensé que je laisserais mon armée périr sans me plaindre. Non, non, vous ne ferez pas le mal impunément ; j'ai écrit contre vous, je vous ai dénoncé, j'ai essayé de montrer dans quelles mains pitoyables était tombée l'administration de la guerre. Obéissez à Vincent puisque votre faiblesse et votre intérêt vous condamnent à cette soumission ; mais moi, tant que je serai revêtu d'un commandement en chef, je me croirai au-dessus d'un de vos commis ! Bouchotte ne chercha pas à se disculper. Il vanta le civisme et l'activité de Vincent. Quant à lui, disait-il, il s'était attiré l'inimitié de certains généraux parce qu'il avait découvert leurs trames secrètes, et il reprochait à Custine un esprit inquiet, jaloux, dérégulé, qui voulait usurper tous les pouvoirs ; Custine affichait un grand zèle pour la chose publique, mais son âme était dévorée d'une ambition qui serait tôt au tard fatale à sa patrie. A ces mots, Custine ne se contenta plus ; il accabla Bouchotte d'invectives, et lorsque le Comité leva la séance, le ministre et le général étaient plus que jamais ennemis mortels<sup>1</sup>.

Bouchotte prit les devants. Le 20 juillet, il proposait à ses collègues de discuter s'il était utile de conserver Custine. Le Conseil exécutif arrêta que le ministre de la guerre lui présenterait sur cet objet un rapport écrit. Le lendemain, Bouchotte lisait son rapport, et le Conseil décidait que Custine, gravement compromis, serait mandé le jour suivant à une heure pour se justifier<sup>2</sup>.

Custine était déjà sous les verrous. Il croyait avoir raison de son adversaire et n'imaginait pas qu'il venait à Paris en accusé, en suspect, pour rendre compte de sa conduite. Le 21 juillet il parcourut les rues, et on s'empessa de le voir, de l'approcher, de le saluer, de l'applaudir ; au Palais-Royal, quelques jeunes gens l'entourèrent en criant *vive Custine*. Le soir même, le Comité de sûreté lui défendait de sortir sans être accompagné d'un gendarme, puis, le 22, au nom du même Comité, Basire proposait à la Convention d'arrêter Custine. La présence du général, disait Basire, avait ému les esprits, et la veille, les habitués des tripots l'avaient acclamé ; évidemment il fomentait l'agitation, et d'aucuns le soupçonnaient d'avoir distribué de l'argent à des femmes pour exciter des mouvements en sa faveur. Sans doute, ajoutait Basire, Custine était gardé à vue par un gendarme, mais il ne devait pas, comme Dumouriez et Lafayette, paraître dans les lieux publics et y provoquer l'enthousiasme. On ferait donc bien de le mettre provisoirement en état d'arrestation. N'avait-il pas donné pour mot d'ordre à son armée *Condorcet, Paris, Constitution* ? Ses adjudants et ses gens de confiance ne disaient-ils pas à qui voulait les entendre que leur général marcherait sur Paris pour imposer la constitution de Condorcet ?

Simond appuya Basire. Custine, remarquait-il, ne donne pas un gendarme aux soldats qui manquent à leur devoir ; il les charge de fers ; pourquoi traiter doucement un homme qui se vantait de faire des papillotes avec les décrets de la Convention ?

Danton s'efforça de résumer le débat. La Convention, s'écriait-il, devait enfin savoir ce qu'était Custine ; Confié vient de se rendre ; Valenciennes est cerné de

---

<sup>1</sup> *Moniteur*, 20 juillet ; Gay-Vernon, *Custine et Houchard*, 207-209.

<sup>2</sup> *Rec. Aulard*, V, 310, 325 ; Charavay, *Carnot*, II, p. 405, note 1.

toutes parts et chauffé de très près ; la nation a des doutes sur le général ; qu'il soit jugé !

Devars défendit la motion de Danton : des bruits contradictoires couraient sur Custine ; les uns le disaient arrêté ; d'autres prétendaient qu'il avait regagné l'armée avec carte blanche ; l'assemblée devait savoir s'il était traître ou franc patriote, et demander séance tenante un rapport du Comité et du ministre de la guerre.

La Convention adopta les conclusions de Basire. Elle décréta que Custine serait arrêté et conduit au Luxembourg<sup>1</sup>. A peine avait-elle rendu son décret qu'elle recevait une lettre du Conseil exécutif : Custine était destitué et Diettmann Je remplaçait. Elle confirma la nomination de Diettmann<sup>2</sup>.

Mais le 28 juillet éclatait, comme un coup de foudre, la nouvelle de la capitulation de Mayence. *Custine triomphe*, écrivaient les représentants du peuple près l'armée du Rhin, Montaut et Soubrany, *Custine enfin triomphe*, et ils conseillaient au Comité d'arrêter aussitôt cet *homme profondément corrompu* qui n'avait d'autre talent qu'une insolente jactance, ce *scélérat* qui voulait débloquer Mayence au 15 août, qui livrerait bientôt Valenciennes et Condé, qui détestait la République et ne cherchait qu'à la perdre. Barère lui à la Convention la dépêche des deux représentants et proposa le décret d'accusation contre ce Custine qu'il recommandait naguère comme le seul général qui pût soutenir la fortune de la France. Custine, disait Barère, dégarnissait les places fortes et enlevait à Lille 76 bouches à feu malgré le refus opiniâtre de Favart. ; le girondin Barbaroux assurait dans une lettre interceptée que la Convention se préparait à livrer les frontières du Nord, mais que Custine était là pour les défendre ; un bulletin de Rennes portait qu'il fallait inviter Custine à garder son poste, lors même qu'il serait destitué par les factieux de la Convention. Custine, ajoutait Barère, pactisait donc avec les députés transfuges ; c'était un conspirateur, et on le frapperait sur-le-champ. La Convention décréta qu'il y avait lieu à accusation contre Custine.

Le lendemain, Billaud-Varenne déclarait que Bordeaux attendait impatiemment la reddition de Valenciennes et les grands événements qui en résulteraient ; Custine trahissait sûrement, et plus il était criminel, moins il méritait de ménagements ; on devait le renvoyer au tribunal révolutionnaire qui le jugerait d'urgence et ferait tomber sa tête avant huit jours. La Convention, entraînée, décréta que le général serait traduit devant le tribunal révolutionnaire.

Le procès commença. Custine était condamné d'avance. *Qui peut douter*, disait Chabot, *que Custine soit coupable ? Condé, Valenciennes, Mayence déposent contre lui*, et le *Père Duchesne* s'écriait de même : *Que la Convention fasse jouer Custine à la guillotine ; que le peuple ne cesse de répéter du faubourg Saint-Antoine au faubourg Saint-Germain ces mots terribles : Mayence, Condé, Valenciennes*. Les témoins à charge furent nombreux. Custine, rapportait Celliez, a prononcé la peine de mort contre les soldats, donné un mot d'ordre et de ralliement incivique, arrêté et emprisonné les commissaires du pouvoir exécutif qui distribuaient des journaux. Custine répondit qu'il avait enjoint de fusiller le soldat pour ranimer la discipline, mais que ce règlement n'avait jamais été mis

---

<sup>1</sup> Quelques membres proposaient même d'arrêter Gay-Vernon qui avait accompagné Custine à Paris.

<sup>2</sup> 22 juillet, *Moniteur* du 23 et du 24.

en vigueur ; que Le Veneur avait donné le mot d'ordre en son absence et sans l'avoir prévenu ; qu'il n'avait pas empêché, la distribution des journaux et que les députés de la Convention, et non le général, avaient fait arrêter les commissaires. Mais vainement Du Roy affirma qu'il voyait dans Custine un franc républicain, incapable d'un acte d'incivisme. Vainement Courtois assura qu'il avait surveillé Custine et ne savait rien de désavantageux sur son compte, que les notes des espions le représentaient comme un homme redouté des Autrichiens. Vainement Cambon reconnut que Custine avait pris sincèrement le parti du peuple et que ses armées, mieux tenues que celles de Dumouriez, coûtaient moitié moins à l'Etat. Vainement Bollet, Johannot, Haussmann attestèrent son patriotisme, ses principes d'économie, son attachement aux lois. Vincent rappela devant le tribunal tous les griefs de Bouchotte et des Jacobins entre Custine : 76 pièces de canon soustraites à la défense de Lille ; le commandement des troupes donné et, malgré les instructions du conseil exécutif, conservé à La Marlière ; l'arrestation de Celliez et de Compère ; les lettres qui gourmandaient le ministre en style de dictateur et avec des expressions **plus que déplacées** ; les pouvoirs **monstrueux** conférés au contre-révolutionnaire Devrigny ; les menaces de fusillade. Il prétendait, avec Celliez et Basire, que Custine était d'intelligence avec les ennemis de l'Etat, puisqu'au 30 juin il avait donné les mots d'ordre **Condorcet, Paris**, et le mot de ralliement **Constitution** ; ce qui signifiait évidemment : adopter à Paris la constitution de Condorcet. Custine, concluait Vincent, a été rebelle ; il a désobéi aux autorités supérieures ; il a formé le projet de livrer Lille aux Impériaux, et, s'il n'eût pas été révoqué, **nous n'aurions plus ni frontière ni armée du Nord**<sup>1</sup>.

En même temps paraissaient des pamphlets qui reproduisaient les accusations de Laveaux, de Marat, de Hébert contre le général. On rappelait ses sévérités d'autrefois lorsqu'il était colonel et **faisait mouvoir son régiment comme une machine à coups de plat de sabre**. On le traitait d'espion royaliste ; on contait qu'il avait siégé dans le comité autrichien des Tuileries, qu'il tenait à la Constituante une conduite équivoque, qu'il embrassait toujours le parti du plus fort, qu'il s'était jeté dans la Révolution pour **escroquer la confiance** et préparait de longue main la contre-révolution. Sans doute il avait pris Mayence et vaincu les ennemis ; mais ne devait-il pas établir d'abord sa réputation ? N'abhorrait-il pas les volontaires ? Ne criait-il pas sans relâche à l'insubordination ? Ne vexait-il pas les patriotes qu'il ne pouvait corrompre ? N'aurait-il pas un jour pris la fuite après avoir fait égorger les meilleures troupes<sup>2</sup> ?

Le 28 août, Custine eut la tête tranchée.

---

<sup>1</sup> Père Duchesne, n° 263 et 272 ; Déclaration de Vincent contre Custine, p. 1-12.

<sup>2</sup> Crimes et forfaits, mœurs et liaisons du général Custine, p. 2 ; L'ex-général Custine traité comme il le mérite, p. 1-6.

## CHAPITRE VIII

# LA MARLIÈRE

La Marlière. Favart. Lavalette, Dufresse et Calandini. Dénonciation de Calandini. La Marlière rabroue le *mouchard*. Accusations de Dufresse et de Lavalette. Le bataillon des Lombards. Le procureur-syndic Sta. Duhem. Riposte de La Marlière. Nouveaux efforts de Lavalette. Bouchotte destitue La Marlière. Acte de vigueur de Duhem et de Lesage-Senault. Leur arrêté du 22 juillet et leur proclamation du 23. Réponse de la Convention à l'arrêté de Duhem. Discours de Robespierre. Rapport de Jeanbon Saint-André. La Marlière traduit au tribunal révolutionnaire. Son jugement et sa mort.

La chute de Custine entraîna celle de La Marlière. Le même jour, 22 juillet, et pour les mêmes motifs, les deux généraux étaient destitués.

Antoine-Nicolas Collier, comte de La Marlière, avait été capitaine dans un régiment d'infanterie et lieutenant de roi. Il tenait étroitement à l'ancien régime et possédait avant la Révolution la charge assez ridicule de capitaine des levrettes de la chambre de Monsieur. Homme d'esprit, ambitieux, enclin à l'intrigue, il ne fut pas des derniers, dit Beugnot, à retourner son habit. Lieutenant-colonel en 1791, colonel et général de brigade en 1792, général de division en 1793, il ne cessa d'affirmer son dévouement à la cause populaire. L'armée prononçait son nom avec estime et jugeait qu'il conduisait la guerre de postes d'une façon intelligente et active. Les représentants louaient ses opérations où il mettait autant de sûreté que de promptitude. Gasparin l'appréciait et avait avec lui commerce de lettres. Mais Courtois le trouvait avec raison un peu présomptueux. La Marlière ne négligeait aucune occasion de se faire valoir ; il mandait à la Convention ses escarmouches les plus légères et le *Moniteur* enregistrait ses moindres housardailles. Enfin, il cherchait trop ouvertement à se populariser ; comme Custine, il rudoyait et rabrouait l'officier, mais cajolait ne soldat<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. Beugnot, I, 263 ; Dauvers, *Observ.*, 10 ; Foucart et Finot, I, 462 et surtout Charavay, *Carnot*, II, 77 et 104. La Marlière était né à Crécy (Seine-et-Marne), le 3 décembre 1745. Successivement élève à l'École royale militaire, le 22 juillet 1756, lieutenant au régiment du Perche, ci-devant Dauphin (18 janvier 1762), aide-major (25 août 1773), capitaine en second (11 juin 1776), major du régiment provincial d'artillerie à Grenoble (10 mai 1778), lieutenant de roi à Montpellier (26 septembre 1779) — où il aida, puis remplaça M. d'Olimpies dont il avait épousé la fille —, lieutenant-colonel du 70e (6 novembre 1791), colonel du 14e (5 février 1792), maréchal-de-camp (7 septembre 1792), général de division (5 avril 1793) — mais nommé provisoirement à ce grade par Dampierre — il écrivait à Bouchotte qu'il avait trente-six ans de services, dont

Ce désir de se mettre en évidence et de gagner la faveur des troupes, le rendit suspect aux agents du pouvoir exécutif. On scruta son passé, on critiqua ses actes, set dès le commencement de mai, Defrenne écrivait à Bouchotte que La Marlière, d'ailleurs dénué de talents militaires et extrêmement étourdi, avait secondé Dumouriez et dit [c'est bien fait](#) en apprenant l'arrestation des quatre conventionnels et de Beurnonville<sup>1</sup>.

Du reste, La Marlière avait dans son entourage de puissants ennemis. C'étaient le général Favart et trois Jacobins de la meilleure qualité et de la couleur la plus tranchée, trois hommes qui se proclamaient amis de Pache, de Marat et de la vraie et saine Montagne : Lavalette, Calandini et Dufresse.

Favart remplaçait à Lille le vieux Duval que le ministre avait nommé commandant de Béthune. On lui reconnaissait du patriotisme, de l'expérience, de la droiture, et personne ne suspectait ses intentions. Mais il avait 67 ans, et, dit un de nos agents, il ne possédait ni les talents ni l'activité qu'exige une forteresse considérable, et le Comité de défense générale qu'il présidait ne terminait aucune affaire, ne faisait que [sauter de branche à branche](#). Sa circonspection était si grande qu'elle devenait de la timidité, presque de la peur. Lorsque Custine lui prit une quarantaine de pièces d'artillerie, Favart cria que Lille était perdu. Lorsque La Marlière eut permission de tirer trente bouches à feu de l'arsenal pour armer le camp de la Madeleine, Favart déclara que le camp serait forcé, que les canons ne pourraient plus rentrer dans la place. Lorsque La Marlière annonça le projet de fortifier les trois faubourgs de Lille, Favart objecta qu'on affaiblissait la défense par des ouvrages qui seraient à plus de huit cents toises de la ville, qu'il faudrait une armée de quarante mille hommes au moins pour occuper une pareille circonférence, que Lille deviendrait une forteresse fantastique aux besoins effrayants ; allait-on bâtir un château si vaste qu'on ne saurait y mettre tout son monde, et ne devait-on pas proportionner le nombre des appartements aux meubles dont on pouvait les garnir ? Enfin, Favart, subordonné à La Marlière, en voulait au jeune général qui le tenait sous sa dépendance et désirait lui substituer l'Irlandais Keating. Presque chaque jour il se plaignait à Bouchotte de la bigarrure du service, assurait que tout ce qui se faisait dans Lille était contraire à la loi, que la [ligne de démarcation](#) n'était pas nettement établie entre les commandants des armées et ceux des villes fortes. La Marlière, disait-il, en usait librement avec lui, et s'arrogeait le droit de diriger la garnison à sa fantaisie et [sans restriction](#) ; La Marlière donnait directement des ordres dans la place, sans le requérir ni même l'avertir ; La Marlière écrivait à trente hommes du 13e cavalerie de partir pour Seclin, et l'on ne connaissait ce départ que par l'officier qui demandait l'ouverture des portes en exhibant l'instruction du général ; La Marlière remplaçait le 13e cavalerie par le 21e, et Favart n'apprenait ce changement que [par ricochet](#) ; La Marlière [transgressait dans tous les points](#) l'arrêté du 11 juin, car, au 13 juillet, la garnison qui devait se composer de quatre mille hommes au moins, n'en comptait que trois mille cinq cents. Favart pouvait-il assumer, en une telle situation, la responsabilité de

---

seize en qualité d'officier supérieur, et qu'il donnait depuis la Révolution des preuves heureuses de sa grande application à ses devoirs, qu'il serait un général de division [actif et travailleur](#).

<sup>1</sup> Defrenne à Bouchotte, 2 mai (A. G.).

la défense ? Ne serait-il pas, d'un instant à l'autre, sans troupes suffisantes ou avec des découpures de corps qui lui seraient tout à fait nouveaux<sup>1</sup> ?

Le ci-devant marquis de Lavalette, dont la famille avait émigré, cherchait à faire oublier son origine par le jacobinisme le plus ardent. Il regrettait bruyamment d'appartenir à la caste proscrite et déplorait cette tache, cette tare qui pèserait toute sa vie sur sa tête. On l'accusait d'avoir été membre du club des feuillants ; mais il protestait avec énergie : j'ai combattu Bouillé à Nancy ; j'ai combattu Lafayette à Paris en défendant les quatorze victimes de l'Oratoire, en défendant Santerre après Vincennes, en empêchant ma section de prêter à Lafayette un serment d'aveugle obéissance. Bien qu'incapable de commander une patrouille, il fut élu lieutenant-colonel du bataillon des Lombards au mois de septembre 1792 et prit part à la campagne de l'Argonne. Mais son bataillon se conduisit assez mal : le 15 septembre, il se repliait de Suippes sur Châlons, et le 30, à l'approche des hussards prussiens, il s'enfuyait à toutes jambes en criant qu'on le menait à la boucherie. Pendant l'expédition de Belgique, Lavalette organisa le club bruxellois où il déclamaient avec violence contre les bigots encapuchonnés, mitrés, crossés, sandalés, qui embêtaient les peuples, pour les remettre sous leur sainte tyrannie et boire leur sang à longs traits. Il enleva le vote de réunion dans les assemblées électorales de Gand et de Bruxelles ; à Gand, où il assista le commissaire Alexandre Courtois, il prétendit que s'était manifesté le vœu le plus pompeux et le plus général ; à Bruxelles, il engagea les électeurs à faire librement et avec courage leur premier acte de souveraineté. Nommé commandant temporaire de Lille après la retraite de l'armée de Belgique, il déjoua par sa vigueur les tentatives de Dumouriez et de Miaczynski ; il a fait à peu près tout, écrivait un témoin oculaire. Puis, après avoir pourvu, selon ses propres expressions, à la sûreté de Lille, au dedans comme au dehors, et saisi dix mille aunes de ruban blanc préparées par les royalistes, il avait, sur l'ordre du Conseil exécutif, pris durant quelques jours le commandement de Cambrai, pour concentrer les recrues et prêcher l'évangile de la liberté. Il quitta Cambrai en jurant que l'esprit y était très mauvais et qu'après son départ, l'aristocratie y monterait de plusieurs crans. A peine avait-il regagné Lille qu'il était promu général de brigade. C'est, disait Defrenne, le meilleur républicain que je connaisse, et Lavalette se vantait lui-même de n'avoir jamais fléchi devant les tyrans, voire devant les tyrans d'antichambre. Aussi obtint-il aisément que son bataillon des Lombards vînt en garnison à Lille ; ce bataillon était alors à Cassel, mais, assurait Lavalette, il avait donné l'exemple du courage, de la discipline, du civisme, et il saurait, à Lille, sous l'impulsion de son ancien lieutenant-colonel, détourner le mal que causaient des généraux indécis et ennemis de la garde nationale et des républicains. Lavalette, devenu général, fut le second de Favart et son coadjuteur indispensable. Il s'empara de lui, le captura, le subjuga. Favart jugeait Lavalette absolument nécessaire et ne voyait que par ses yeux, louait sa vigilance, sa surveillance active et éclairée, ses rapports qui méritaient la plus sérieuse attention. Ne souffrez jamais, écrivait-il, qu'on tire de Lille Lavalette ; il servira ici plus efficacement que partout ailleurs, il a de l'esprit, des lumières et le jeu de la chose. Lavalette gouvernait donc Lille sous le nom de

---

<sup>1</sup> Lettre de Vanquer, 7 avril (A. G.) ; La Marlière à Bouchotte, 16 mai ; Favart à Bouchotte, 6, 13 et 17 juillet (A. G.). Cf. sur Favart une note de Charavay, Carnot, II, 104. Et pourtant ce même Favart dut, à la fin d'août, s'incliner devant la volonté des représentants Levasseur et Bentabole qui, malgré l'arrêté du Conseil et la lettre du Comité, tirèrent de la garnison de Lille autant de troupes qu'il leur plaisait ; nous vous couvrons, répondaient-ils à toutes les objections de Favart.

Favart et y dictait la loi. De là, sa haine contre la Marlière que Custine avait fait le supérieur de Favart. Après avoir entretenu de bonnes relations avec le général, il ne vit plus en lui qu'un rival, et pour être maître de Lille, et y garder seul influence et pouvoir, il le combattit de toutes ses forces, le calomnia, le noircit en chaque occasion : [J'ai plus de droits que La Marlière au commandement de Lille, disait-il, et ma tête tombera, ou la sienne](#)<sup>1</sup>.

Les auxiliaires de Lavalette étaient Calandini et Dufresse. Né en Corse, près de Bastia, fixé depuis vingt-huit années sur le continent, marié et domicilié à Arras, Calandini écorchait la langue française et ne savait pas orthographier. Mais il appartenait aux Jacobins de la capitale et promettait de leur servir de sentinelle, de faire de Lille un autre Paris. Il fut l'ami de Robespierre, de Danton qu'il suivit en Belgique, de Hanriot qui voulait l'attacher à son état-major. Lavalette ne pouvait se passer de lui, et déclarait qu'il était bon officier et bon instructeur de troupes, qu'il avait utilement lutté pour la Révolution, qu'il méritait le grade de

---

<sup>1</sup> [Jemappes, 217, 246-247 ; Trahison de Dumouriez, 185 ; mémoire de Lavalette \(A. N.\) ; Lavalette à Bouchotte, 15 avril, 2 et 7 mai ; Favart à Bouchotte, 8 juin, 13 juillet et 3 août, et au Comité, 4 août \(A. G.\). Louis-Jean-Baptiste Lavalette, né à Paris, avait alors quarante ans. Garde de la marine en 1769, il était sous-lieutenant au régiment de cavalerie Royal-Étranger le 1er juin 1772, mais abandonna deux ans après, en 1774. Chargé avec L. Boutidoux et J.-Jacques Thomas par la municipalité de Paris, de réunir les volontaires de la section des Lombards et de les partager en compagnies, il fut élu le 4 septembre 1792 lieutenant-colonel en premier du bataillon. On le voit ensuite commandant temporaire à Bruxelles ; puis à Gand \(11 mars 1793\) où Dumouriez, dit-il, l'exilait ; puis à Lille \(31 mars\) où il est nommé par Duval. Le 8 avril il est envoyé à Cambrai en qualité de commissaire national pour rallier et reformer les troupes de Belgique rentrées dans l'intérieur ; le 16, Dampierre le fait commandant temporaire de Cambrai, en remplacement d'Aubert. Mais le 11, Lavalette était nommé par le Conseil exécutif commandant temporaire de Lille. Son ami Brune l'appuyait très chaudement ; Lavalette, disait-il, avait tenu la meilleure conduite depuis le commencement de la guerre et déployé des talents, qui, dans un grade plus élevé, seraient d'une grande utilité à la République ; si tu as, écrivait-il le 10 mai à Vincent, quelque influence à l'administration de la guerre dont la formation est toute civique, tu feras bien d'employer Lavalette comme maréchal-de-camp. Le 23 mai, Lavalette était promu général de brigade à l'armée des côtes de Brest commandée par Canclaux ; mais le Conseil exécutif le pria de demeurer à Lille jusqu'à nouvel ordre, pour que Favart fût secondé dans toutes les opérations relatives à la défense de cette place par un officier qui la connaissait déjà, et sur le civisme, l'activité et les talents militaires duquel on pouvait compter. Il ne put rester à Lille, et lui-même souhaitait \(lettre à Bouchotte le 14 nivôse\) de ne jamais revoir Lille. Ce général républicain et révolutionnaire au superlatif, dit Macdonald \(\*Mém.\*, 31\), était devenu, par sa lâcheté dans une attaque à Menin, la fable et la risée des troupes, même de celles qui partageaient le plus ses opinions. Le 9 décembre 1793, Bourdon de l'Oise l'accusait d'avoir épousé une princesse allemande et dénoncé des patriotes dont le tribunal révolutionnaire proclamait l'innocence ; le 18 décembre, Duhem, son ennemi, l'inculpait de nouveau et obtenait qu'il fût transféré à Paris ; mais depuis le 13, Lavalette était arrêté à Lille par l'ordre des représentants Hentz et Florent Guiot. Grâce à Robespierre, il échappa ; cinq mois après son arrestation, le 23 floréal, il était par ordre du Comité mis en liberté et réintégré dans ses fonctions ; Robespierre et Hanriot, écrivait-il à Lille, paraissent désirer que je ne m'éloigne pas de Paris dans ce moment-ci, et il envoyait aux bureaux un certificat signé de Hanriot qui priait ses concitoyens de laisser passer librement Lavalette. Il demanda à être employé sous Hanriot, et sa requête fut approuvée par Robespierre, Carnot, Barère, Lindet et Collot d'Herbois. Le 10 thermidor, il était mis hors la loi et livré à l'exécuteur. Il avait, dit Macdonald, dénoncé et perdu le pauvre La Marlière ; la justice divine fit qu'il perdit la vie à son tour et par le même supplice.](#)

lieutenant-colonel. Pour l'instant, Calandini exerçait à Lille les fonctions de capitaine adjudant de place<sup>1</sup>.

Dufresse était acteur, et ses amis prônaient son talent, affirmaient qu'il avait l'art d'inculquer à ses auditeurs les sublimes maximes de Brutus et de Scévola. Capitaine de la garde nationale et aide-de-camp du général Moreton, il se signala par sa bravoure à la bataille de Jemappes ; il se jeta parmi les volontaires du centre qui fuyaient, leur cria de le suivre, leur chanta *Amour sacré de la patrie* et les ramena vers le bois de Flénu. Un mois après, il reprenait du service dans la troupe de la citoyenne Montansier qui faisait une tournée en Belgique ; il obtint la direction du théâtre de Bruxelles et monta plusieurs pièces patriotiques, entre autres *Charles IX*. C'était alors un courtisan de Dumouriez. *Je l'ai vu, raconte un Belge, flagornant le général, parlant devant lui et comme lui des représentants du peuple avec un mépris insultant*. Il lut sur la scène au public bruxellois la proclamation de Dumouriez contre les clubistes. Quand changea la fortune, Dufresse devint jacobin fervent. Lorsqu'il allait à Paris, il se promenait au Palais Royal, portant à la boutonnière, en forme de décoration, une petite guillotine très joliment ciselée. Il accompagna Lavalette à Gand, à Cambrai, et afficha le civisme le plus exalté. *Il a secondé mes travaux, disait Lavalette, avec un zèle et une assiduité dignes d'un vrai républicain*, et il pria Bouchotte de ne pas le séparer de Dufresse. Le ministre envoya Dufresse à Lille, lui donna le grade d'adjudant-général, le chargea de se rendre au camp de César pour sonder les esprits et connaître les dispositions du soldat à l'égard de Custine. Fort de la recommandation de Lavalette et de l'appui de Bouchotte, le comédien sollicitait le brevet de général de brigade et de commandant temporaire de Lille à la place de Chevaleau-Boisragon qu'il nommait un être inutile et dangereux, la créature de La Marlière et son satellite dévoué, un furieux qui menaçait de brûler la cervelle à quiconque osait seulement soupçonner son bienfaiteur<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Lavalette à Bouchotte, 7 mai, 7 juillet, 5 septembre ; Calandini aux jacobins, 13 juillet (A. G.).

<sup>2</sup> *Jemappes*, 94 et 203 ; *Trahison de Dumouriez*, 86 ; lettre de Vanquer, 8 avril ; Lavalette à Bouchotte, 22 avril ; Dufresse à Bouchotte, 18 juillet ; note anonyme datée de Lille, 21 juillet (A. G. et A. N.) ; Thiébault, *Mém.*, 1894, II, 405. Un de nos agents jacobins, Charles Duvivier, fait ce portrait de Dufresse dans une lettre à Deforgues (6 nov. A. E.) : *C'est un homme d'une haute et belle stature ; il porta une tête guerrière et révolutionnaire ; ses moyens moraux ne sont pas moins brillants : il parle très bien et avec aisance, il improvise avec succès, il a un organe rond et délié*. Dufresse (Simon-Camille) était fils de négociant. Il naquit à La Rochelle le 2 mars 1763. Il joua la comédie à Nantes et il avait été, disait-il, comédien au théâtre dit de la Montagne chez la Montansier, maison Egalité, lorsqu'il se jeta dans la Révolution. Juré au tribunal du 17 août, puis capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon des fédérés nationaux (16 septembre 1792), envoyé à Paris pour porter une lettre au ministre Servan et qualifié par le député Bellegarde de *sans-culotte plein de courage qui pourrait être employé comme aide-de-camp* (lettre de Bellegarde du 15 septembre), adjoint aux adjudants-généraux de l'armée du Nord (18 septembre 1792), adjoint-général chef de bataillon (15 mai 1793), commandant temporaire de Lille (20 juillet 1793), adjudant-général chef de brigade (6 septembre 1793), il fut nommé le 4 novembre de la même année général de brigade. *Nous avons, écrivaient les membres de la Société révolutionnaire de Lille à Bouchotte, de concert avec Isoré et Châles, élevé au grade de général de l'armée révolutionnaire Dufresse, notre président ; nous te demandons de confirmer notre choix en faisant Dufresse général de brigade ; il ira, la foudre à la main, poursuivre dans tout le département du Nord les amis de Pitt et de Cobourg*. Et Audouin répondait que la Société révolutionnaire de Lille ayant conféré à Dufresse le grade de général de brigade, conjointement avec les

---

représentants du peuple, l'intention du Conseil exécutif provisoire est que le brevet lui soit expédié. Mais, le 13 décembre, Dufresse fut arrêté, ainsi que Lavalette : Bourdon de l'Oise le nommait un **homme sans mœurs**, et un **agent de l'infâme Dumouriez** ; Hentz et Florent Guiot disaient qu'il osait s'élever contre les jacobins, que son armée révolutionnaire commettait à Bailleul de véritables brigandages. Mis en liberté le 23 floréal an II, il fut désigné pour l'état-major de l'armée des côtes de Brest ; on assurait, écrit Pille dans un rapport du 1er prairial an II, que **l'énergie et la chaleur de son éloquence républicaine** avaient bien servi la chose publique, et s'il n'avait point de connaissances militaires, il pourrait être employé à des missions civiques qui **feraient du bien dans la ci-devant Bretagne**. Mais on savait que Robespierre l'avait sauvé, et au 9 thermidor, Billaud-Varenne demanda l'arrestation du général, en même temps que celle de Boulanger et de Dumas. Suspendu le 19 thermidor et arrêté, Dufresse comparut le 2 germinal an III devant le tribunal révolutionnaire ; on lui reprocha d'avoir eu un cachet qui portait une guillotine pour empreinte, d'avoir fait afficher que la terreur et la guillotine étaient à l'ordre du jour, d'avoir tenu des discours ultra-révolutionnaires, mais il déclara que son cœur était pur et que ses mains étaient vierges ; il fut défendu par Réal, justifié par des témoins, entre autres par Duhem, et le 6 germinal, le président du tribunal Agier déclarait que Dufresse avait **terrifié les citoyens, mais qu'il avait fait beaucoup de peur et point de mal, qu'il n'avait pas employé dans le Nord de manœuvres tendant à exciter le trouble dans plusieurs communes et à introduire la guerre civile**. Acquitté, Dufresse voulait reprendre ses fonctions ; le Comité ajourna sa demande **jusqu'après plus ample éclaircissement** (Lettre de Pille et réponse du Comité, 29 germinal et 13 floréal an III). Toutefois il fut de nouveau employé : à l'armée des Alpes et d'Italie (25 prairial an III), à l'armée de l'intérieur (3 brumaire an IV), à l'armée de Rhin et Moselle (16 frimaire an IV) où il devait avoir le commandement de Phalsbourg (27 ventôse an IV). Disponible (28 germinal an IV), employé derechef à l'armée des Alpes (7 messidor an IV), à celle d'Italie (pluviôse an V) et de Naples (nivôse an VII), arrêté et traduit à un Conseil de guerre avec Championnet (16 germinal an VII), remis en activité et employé à l'armée de rouers (17 fructidor an VII), disponible (1er ventôse an IX), envoyé à la 12e division militaire (3 prairial an IX) et au camp volant de la Vendée (2 vendém. an XIV), attaché une seconde fois à la 12e division militaire (25 mars 1806) et au camp volant de la Vendée (18 janv. 1807), puis au 8e corps de l'armée d'Espagne (9 nov. 1808) et au gouvernement de Valladolid (avril 1809), commandant les Deux-Sèvres (25 juillet 1811), l'île d'Oléron (4 sept. 1811), puis encore les Deux-Sèvres (janvier 1812), mis à la tête de la 8e brigade des gardes nationales (1er juillet 1812), chargé du commandement de Stettin (22 juillet 1812) et bloqué dans cette place qu'il rendit le 5 déc. 1813, rentré de captivité (13 juin 1814), mis en non activité (1er sept. 1814), Dufresse se hâta de servir la Restauration et obtint, par la recommandation de M. de La Rochejacquelein, qu'il connaissait depuis douze ans, le commandement des Deux-Sèvres (130 déc. 1814). Il acclama les Cent Jours et il écrivait le 10 avril 1815 qu'il n'avait cessé d'être dévoué à l'empereur. à la vie à la mort 1 et qu'il le servirait tant qu'il aurait des forces. On le mit à la disposition du duc d'Albufera (21 mai 1815) et l'employa dans le Midi. A la seconde Restauration, il commanda le département de la Loire-Inférieure (1er sept. 1815). Mais un article de la Biographie moderne révéla qu'il avait été comédien à Nantes même et qu'il avait servi la Convention avec zèle. Les députés de la Loire-Inférieure envoyèrent au ministre une copie de cet article et assurèrent que la conduite et les liaisons de Dufresse prouvaient qu'il n'avait pas changé de sentiments (16 oct. 1815). Un rapport fait au ministre le 3 nov. dénonça le général qui avait **exercé à Nantes la profession de comédien et participé aux excès de tout genre pendant le règne de la Terreur**. Dufresse fut mis en non activité le 2 décembre 1815, et à la retraite le 1er décembre 1824. Il eut beau faire dire une neuvaine de messes pour le repos de l'âme de Louis XVI par le curé de Nantes (lettre du curé Gély, 12 janv. 1816) ; il eut beau demander à **l'auguste dynastie que tout Français doit aimer** le commandement d'un département ou une lieutenance de roi, se qualifier de vieux militaire qui avait constamment servi les princes légitimes, solliciter une augmentation de pension et le grade de lieutenant-général (lettres du 22 juin 1821, du 26 déc. 1824, du 21 déc. 1825).

Calandini porta les premiers coups à La Marlière. Le 16 juin, il le dénonçait aux jacobins de Paris ; suivant lui, le général recevait perpétuellement des trompettes et des officiers ennemis qui n'étaient que des espions et qu'il accueillait à merveille ; il faisait ouvrir les portes de la ville dix fois chaque nuit ; il appelait au dehors les bons bataillons et laissait à Lille les plus mauvais ; il enlevait à l'arsenal plus de cinquante mille cartouches par jour ; il avait la confiance de Custine comme Berneron et Marassé avaient eu la confiance de Dumouriez ; il tranchait du ministre absolu, affectait tous les pouvoirs, prenait un ton de despote qu'on eût à peine souffert sous l'ancien régime ; il avait toujours le mot de République à la bouche, mais il ne rendait aucun compte aux autorités constituées, n'entretenait aucune relation avec les sociétés politiques, ne fréquentait que des suspects, caressait Champmorin et l'Irlandais Keating ; bref, sa conduite n'était pas très claire ; il compromettait la sûreté de la place, désorganisait la garnison, et dérangeait les plans ; on devait lui défendre d'habiter Lille et lui donner des surveillants incorruptibles qui le ramèneraient à l'ordre.

La Marlière lut cette dénonciation dans un journal. Il fit venir Calandini devant son état-major. *Me connaissez-vous*, lui dit-il. — *Oui, je vous connais*, répondit Calandini. *Je vous ai vu passer lorsque vous allez au Conseil de guerre.* — *N'avez-vous pas écrit sur mon compte ?* — *Oui, comme on doit écrire sur le compte d'un homme aussi brave que vous êtes.* La Marlière lui montra le journal. Calandini, décontenancé, balbutia qu'il n'avait écrit que sur des oui-dire et qu'il était étranger. *Quand un étranger qui parle et entend aussi mal le français, s'écria le général, signe des dénonciations, il devrait être mieux instruit. Puis, s'échauffant, se jetant dans l'invective : Je vous méprise comme la semelle de mes souliers ; vous êtes un mouchard ; indigne de porter l'épaulette ; j'ai envie de vous faire déshabiller et de vous envoyer tout nu aux Autrichiens ; si je vous livrais à ma division, elle ferait promptement justice d'un être qui n'est même pas Français, d'un Italien ou d'un Espagnol soudoyé par Pitt et Cobourg ! Sortez sur-le-champ et ne paraissez plus devant moi. Je vais demander votre destitution au Comité de salut public.* Calandini se hâta de narrer l'incident à Robespierre ; La Marlière, disait-il, l'avait outragé, mais un citoyen qui n'a rien à se reprocher, ne recourt pas aux injures pour se disculper. La Marlière pouvait le calomnier, le dépouiller de sa place et de son titre d'officier ; lui, Calandini, persisterait à *jouir des droits sacrés de l'homme*, à épier les fonctionnaires et tous ceux que la République salariait pour la servir : *La Marlière me redoute ; je le surveillerai davantage.*

Et il le surveilla, le dénonça plus âprement que jamais. La Marlière écrivait que la cérémonie du 14 juillet avait été marquée par le patriotisme le plus pur et qu'il *régnait à Lille un ensemble d'opinions qui lui faisait le plus grand plaisir.* Calandini mandait aux frères et amis qu'il avait cru voir Lafayette au milieu du cortège de la fête civique. Il répétait que les portes de Lille s'ouvraient la nuit continuellement et jusqu'à dix fois, que les trompettes des alliés ne cessaient d'aller et de venir par la ville, qu'on était las de rencontrer ces mascarades à travers les rues. Dans une séance du club, il apostrophait ainsi La Marlière : *Tu es le premier soldat, tu dois donc l'obéissance aux autres. Si tu es soldat*

---

Admis dans le cadre de réserve le 22 mars 1831, Dufresse mourut à Paris le 27 février 1833. Le terroriste de 1793 était chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la Légion d'honneur, et il mourait, dit Thiébault, général de brigade, comme il était fait pour mourir avec ce même grade après cent ans et un jour d'ancienneté.

républicain, tu iras bivouaquer au camp avec ton quartier-général. Si tu n'es pas républicain, tu resteras en ville. Que m'importe à moi que tu m'appelles Italien ou Espagnol ; tout bon républicain est citoyen français ; mais si tu es inquiet de ma naissance, je te le dirai, je suis un fils à Brutus !<sup>1</sup>

Dufresse joignait ses efforts à ceux de Calandini. Il qualifiait La Marlière de scélérat, le représentait comme un potentat entouré d'une cour de jeunes aides-de-camp qui flattaient les passions de leur maître et n'osaient lui dire la vérité, l'accusait de mettre la République en péril par **esprit de vengeance**, de persécuter les patriotes en toute circonstance et de les dégoûter du service, d'éloigner de Lille les meilleurs jacobins, de reléguer à Béthune le lieutenant-colonel du 13<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, Alexandre Dumas<sup>2</sup>.

Lavalette soutenait Dufresse et Calandini dans leur **tâche républicaine**. Lui aussi accusait La Marlière d'être l'ennemi de la chose publique, de recevoir chaque jour les trompettes des alliés, d'ouvrir chaque nuit les portes de la ville, d'ôter de Lille **les hommes armés et instruits** pour y laisser les contingents **ignorants et sans armes**. La Marlière, disait Lavalette, avait fait à Calandini le même accueil que Dumouriez aux députés de la Convention ; il l'avait interpellé d'une **voix dictatoriale**, l'avait traité comme un esclave et un gueux, **comme on ne traiterait pas un brigand**, et depuis cette scène **atroce**, il poursuivait Calandini de sa haine implacable ; on ne parlait dans Lille que de coups de bâton et de pistolet. Encore si La Marlière était resté dans son camp ! Mais il voulait **envahir tous les commandements**, il **levait la crête**, il bravait l'opinion, il jouait au demi-dieu et même au dieu, il s'entourait d'adorateurs, il avait une cour de généraux — Champmorin, l'Irlandais Keating et Chevaleau-Boisragon, — homme **colère, bête et rampant** ; il faisait insérer dans la gazette de Lille de **plates flagorneries** ; comme Lafayette, il payait, extorquait des adresses à tous les corps, afin d'avoir une armée à lui ; comme Lafayette, il profitait des fêtes pour **modérantiser** le peuple et lui **forger une nouvelle idole**, et au 14 juillet, il avait, au milieu d'une suite **énorme**, caracolé ainsi que Lafayette au Champ-de-Mars ; il saluait avec le même empressement, il affectait la même popularité, il avait le même esprit de domination et de représailles que Lafayette. Son but, c'était le ministère de la guerre. On avait entendu Custine lui offrir la place de Bouchotte. **Depuis longtemps**, insinuait Lavalette, **j'observe que dans la coalition qui m'entoure, on parle toujours de l'incapacité de Bouchotte, et de La Marlière pour ministre**. Il se doutait que son rival avait au Comité de salut public un ami chaud et dévoué, Gasparin ; et de Paris, Gasparin, qui croyait aux talents de La Marlière, le reconfortait, l'encourageait, lui disait de mépriser la calomnie et de se venger en battant les Autrichiens. Mais, objectait Lavalette, ne savait-on pas que La Marlière avait adroitement **brillanté** ses opérations à Gasparin et que, pour plaire au représentant, le général lui faisait hommage de tous ses petits succès d'avant-postes<sup>3</sup> ?

---

<sup>1</sup> Calandini à Robespierre, 23 juin ; lettre de l'adjudant-général Merlin, 30 brumaire ; interrogatoire de La Marlière (A. N. W. 297).

<sup>2</sup> Dufresse à un ami, 6 juillet (A. G.). Cet Alexandre Dumas est le futur général, le père du romancier, et le grand-père du dramaturge : **Il est**, écrivait Favart à Bouchotte, **bien touché que son départ pour Béthune le prive des occasions de manifester son zèle pour la République ; à la vérité, il a la réputation d'un très brave homme qui désirerait fort de contribuer à vos succès**. (6 juillet, A. N.)

<sup>3</sup> Lavalette à Bouchotte, 20, 29 juin, 7, 17 juillet ; à Brune, 25 juin ; au Comité, 17 juillet (A. G.).

Pourtant, quelle que fût la souplesse de Lavalette et l'activité de sa cabale, il avait contre lui la garnison de Lille, le procureur-syndic du district Sta et les commissaires Duhem et Lesage-Senault. Le bataillon des Lombards s'était désaffectionné de son ancien lieutenant-colonel, et le quartier-maitre trésorier, l'adjudant-major, ui capitaine et quarante officiers et volontaires écrivaient à la Convention que Lavalette transformait Lille en une *arène* où il *faisait combattre les généraux les ans contre les autres pour s'élever sur leurs débris*, qu'il était un feillant déguisé, un dilapidateur de la fortune publique, une créature de Dumouriez, un ignorant, un intrigant. Le procureur-syndic Sta minait sourdement son crédit et s'efforçait de lui nuire en toute circonstance. Duhem déclarait hautement qu'on devait se défier de Lavalette, de Dufresse et surtout de Calandini, qu'il dénonçait à la Société populaire comme un homme suspect. Enfin, La Marlière ripostait en rendant accusation pour accusation. A son tour, il incriminait Lavalette, assurait que Lavalette négligeait l'instruction du militaire, soit par malveillance, soit par ineptie, et ne passait pas les revues de rigueur, que Lavalette changeait très souvent le mot d'ordre de la place et laissait aux prisonniers de guerre une pleine liberté, que Lavalette avait promu son palefrenier Lefèvre au grade d'adjudant-major dans un bataillon belge, que Lavalette avait par trahison ou par paresse retardé de quatre heures l'ouverture des portes dans un moment où la troupe devait quitter Lille pour marcher aux ennemis, que Lavalette n'avait pas adhéré à la Constitution, puisqu'il n'avait pas signé l'adresse envoyée à la Convention par la première division de l'armée du Nord, qu'il avait de sa propre autorité fait sortir de leur cachot des soldats inculpés de délits graves, qu'il permettait à un chef de poste de venir à Lille sans que le général-commandant fût averti.

Mais Lavalette rédigeait lettres sur lettres et mémoires sur mémoires pour ruiner La Marlière. Il affirmait que le bataillon des Lombards, dont il vantait naguère le civisme, avait maintenant un fort mauvais esprit. Il rappelait que le procureur-syndic Sta était marié à une Anglaise, le nommait un *homme très dangereux*, l'accusait de s'unir à *tous les gros messieurs*, de *voir tous les Anglais de la terre* et d'être un *ami de la faction anglo-prussienne*, d'entretenir des relations suspectes avec la Belgique, d'être vendu à Dumouriez comme il s'était autrefois vendu à Béthune-Charost. Il reprochait aux commissaires de la Convention leur aveuglement et leur partialité. Duhem et Lesage-Senault disaient qu'ils voyaient tout par eux-mêmes ; Lavalette leur répondait que *l'œil du peuple* est toujours bien plus clair et plus sûr. Il gémissait sur l'égarement de Duhem qui *suivait avec véhémence et humeur une marche fausse* et voulait *perdre une collection de patriotes*. Il ameutait le club contre Duhem, et les jacobins se plaignaient que le représentant, quoique né parmi eux, eût oublié sa ville natale pour s'attacher à la *coalition des généraux* et à des individus comme Custine et La Marlière. Enfin, Lavalette ne cessait d'écrire à Bouchotte, à Vincent, à Dupin, à Brune, et par Brune à Danton et à Robespierre, pour vilipender son ennemi. La Marlière, répétait-il, était un *aristocrate puant, fieffé*, un partisan de Lafayette, un sujet de Dumouriez, un flatteur de Custine ; il donnerait le coup de grâce aux pauvres sans-culottes de Lille et causerait les plus grands désastres : *Je vois dans tout ceci*, disait Lavalette, *une queue de Dumouriez effrayante ; il faut soutenir Calandini ; s'il est écrasé, les patriotes n'oseront plus parler ; pas de moyens lénitifs ; rien ne peut se plâtrer*, et il marquait à Brune : *Cher Patagon, point de paresse, le tapis brûle, voyez Danton !* Le 7 juillet, il pria Bouchotte de faire venir Calandini à Paris : 1° Calandini répondrait aux calomnies de La Marlière ; 2° il était demandé par Hanriot ; 3° il n'était plus en sûreté à Lille où *La Marlière*

aiguisait tous les jours des poignards contre lui. Bouchotte suivit le conseil de Lavalette. Le 11 juillet, il ordonnait à Calandini de se rendre sur-le-champ à Paris pour lui fournir des renseignements dont il avait besoin. Mais Lavalette et Dufresse ne discontinuaient pas d'implorer de Bouchotte aide et secours : on devait en finir ; La Marlière régnait à Lille ; il avait à ses ordres spadassins, libellistes, folliculaires ; il ne gardait plus de mesure ; ou Bouchotte le frapperait ou il rappellerait de Lille Lavalette et Dufresse qui n'étaient plus utiles, pour les sauver au moins du couteau *maratin*<sup>1</sup>.

Bouchotte venait d'arracher Custine à l'armée du Nord et il avait l'assentiment du nouveau Comité de salut public. Le 20 juillet, il nommait Dufresse commandant temporaire de Lille à la place de Chevaleau-Boisragon qu'il envoyait à Paillencourt. Le même jour, il sommait La Marlière de coucher au camp de la Madeleine, et de quitter Lille où Favart seul commandait ; le 22, il le destituait et l'appelait à Paris ; le 26, il le dénonçait au Comité et l'accusait de n'avoir exécuté l'arrêté du Conseil en aucun point : Lille devait avoir une garnison de 4.000 hommes au moins, et les états de situation ne portaient que 3.500 hommes ; au lieu de posséder dans ses murs une armée bien organisée, la plus importante forteresse des Flandres n'avait que quelques dépôts<sup>2</sup>.

Au même instant, Duhem et son collègue Lesage-Senault faisaient acte de vigueur. Ardent, fougueux, violent, et, comme on disait déjà, radical, Duhem refusait néanmoins de pactiser avec les jacobins et les montagnards qu'il savait intrigants ou coquins, et dans ses lettres au Comité de salut public il exhalait librement sa colère. Tout ce qu'il voyait autour de lui le révoltait : les attaques furibondes de Laveaux, de Hébert et de Marat contre Custine, l'appui que les bureaux prêtaient aux commissaires du pouvoir exécutif Celliez et Defrenne, la protection dont Bouchotte couvrait Lavalette, Dufresse et Calandini, les tripotages et les vols de plusieurs agents que le ministre de la guerre avait envoyés dans le Nord. Dégoûté, écœuré, Duhem demandait son rappel ; il alléguait qu'il était du pays et que douze commissaires de l'Assemblée s'abattaient sur la Flandre ; il invoquait deux décrets, l'un qui fixait à quatre le nombre des représentants du peuple près de chaque armée, l'autre qui défendait à tout conventionnel d'être commissaire dans son département. Par quelle fatalité, écrivait-il au Comité de salut public, avez-vous plus de confiance en quelques aventuriers brouillons, comme Lavalette et le comédien Dufresse que dans ceux de vos collègues qui ont fait leurs preuves depuis longtemps ? Vous êtes circonvenus, citoyens. Les bureaux de la guerre, qui renferment maintenant ce qu'il y a de plus corrompu dans la République, veulent perdre la France ; ils n'accueillent et ne voient que les fripons. Ces fripons savent très bien que la Commission du Nord commence à voir clair dans leurs brigandages. Le fameux Ronsin, actuellement général, Huguenin, Bridel et autres coquins ne nous pardonneront jamais d'avoir saisi pour deux millions d'effets qu'ils ont volés à la République ; ils craignent de rendre compte des sommes qui leur ont été données par le ministre de la guerre et de celles qu'ils ont extorquées en

---

<sup>1</sup> Lavalette à Bouchotte, 20 juin, 7 et 17 juillet ; à Brune, 25 juin ; à Dupin, 27 juin ; Dufresse à Bouchotte, 22 juillet ; Bouchotte à Calandini, 11 juillet ; *Déclaration* de Vincent contre Custine, 28-29.

<sup>2</sup> Arrêté du Conseil exécutif, 20 juillet, (*Dufresse justifiera l'opinion qu'on a conçue de son patriotisme et de ses talents militaires*) ; Bouchotte à Kilmaine, Favart et La Marlière, 20 juillet ; à La Marlière, 22 juillet ; au Comité et à Kilmaine, 26 juillet ; Kilmaine à Bouchotte, 24 juillet ; *Rec. Aulard*, V, 336.

Belgique. Et Duhem demandait, au nom des lois, son rappel qui, d'ailleurs, ajoutait-il, était chose arrêtée dans les bureaux de la guerre<sup>1</sup>.

Cependant, avant de partir, Duhem prit, avec Lesage-Senault, une mesure décisive. Les deux représentants, uniquement préoccupés de la défense nationale, avaient résolu d'éloigner à la fois La Marlière et Lavalette, de terminer ainsi la malheureuse querelle où personne ne portait la pensée du bien public, où tous semblaient chercher leur propre profit, et non l'utilité de la patrie.

La Marlière et Lavalette, disaient Duquesnoy et Desacy, se détestent cordialement et tâchent, l'un de supplanter son supérieur qu'il jalouse, l'autre d'écarter ou de perdre un inférieur qui lui déplaît. Duhem et Lesage-Senault étaient du même avis. Croyez-en, mandaient-ils au Comité, l'expérience de deux Lillois qui, depuis quatre ans, ont ici fait la Révolution et savent par quels moyens il faut la soutenir ; il y a clique partout, et il n'en faut pas ici. Ils reconnaissaient que La Marlière avait de légitimes griefs contre Lavalette ; ils rendaient justice à son activité ; mais, remarquaient-ils, le général était d'esprit borné et d'humeur très chatouilleuse ; il se fâchait, s'emportait à propos de bagatelles, et sa conduite ne seyait pas à un républicain ; il aimait à être en scène ; il s'efforçait de gagner les cœurs et de se créer un parti ; il avait une clique, et certaines personnes de la clique La Marlière hantaient trop volontiers les Anglais qui demeuraient à Lille. Quant à Lavalette, les deux commissaires le regardaient comme un agitateur et ne voyaient en lui qu'immoralité, que sourdes pratiques et odieux manèges, que scélératesse. Lavalette, disaient-ils, était dévoré d'ambition. Pendant la retraite de Belgique, il pria l'agent du Conseil exécutif, Gonchon, de lui faire donner, ne fût-ce que pour quinze jours, le commandement de l'armée. Et cet homme portait les cheveux gras et jurait qu'il ne souhaitait rien, qu'il ne tenait à rien. Il voulait perdre tout ensemble La Marlière et Favart ; après avoir chassé de Lille La Marlière, il chasserait, sous un prétexte honnête, le ion Favart. Il avait travaillé les canonniers et la 31<sup>e</sup> division de gendarmerie : les canonniers demandaient avec l'acharnement et toute l'indécence de gens en insurrection leur sol de grenade ; la gendarmerie sommait insolemment les commissaires de la retirer de ses bivouacs des avant-postes. Évidemment, concluaient Duhem et Lesage-Senault, Lavalette avait l'intention de s'appuyer sur les canonniers et les gendarmes pour se rendre maître de la ville. D'ailleurs, ne s'entourait-il pas de mauvais sujets et de fripons de toute espèce ? N'avait-il pas fondé un club de *sans-culottes* qui siégeait dans un cabaret ? N'avait-il pas régala naguère les nouveaux clubistes en leur offrant quatre têtes de veau ? Et lorsqu'on avait dit devant lui que Duhem était salarié par Cobourg, n'avait-il pas répondu, non sans suffisance, que dans huit jours, on mettrait ordre à tout cela ? Ne semait-il pas l'or à pleines mains ? Ne se vantait-il pas d'avoir douze mille livres à dépenser par mois ?

Il fallait donc, écrivaient Duhem et Lesage-Senault au Comité, abattre des têtes dangereuses, faire sauter les généraux, renvoyer tout d'un coup les deux hommes qui étaient à Lille deux pierres d'achoppement : La Marlière partirait ; Lavalette et son acolyte Dufresse partiraient aussi ; jamais nous ne pourrions souffrir qu'un Dufresse commande à Lille.

Le 22 juillet, Duhem et Lesage-Senault prenaient l'arrêté qui débarrasserait Lille de Lavalette et de La Marlière. La République, disaient les deux représentants, ne pouvait être sauvée que par l'ensemble et l'unité d'action ; or, les dénonciations

---

<sup>1</sup> Duhem au Comité, 19 juillet (A. G.).

portées contre Lavalette étaient graves et ses démêlés avec La Marlière exaspéraient les esprits, engendraient l'insubordination, entravaient le service et favorisaient les projets de l'ennemi en divisant les citoyens au moment où toutes les affections, toutes les volontés, tous les efforts devaient se diriger contre les tyrans coalisés ; Lavalette était donc suspendu ; Dufresse, dont la conduite paraissait plus que suspecte, serait mis en état d'arrestation ; Chevaleau-Boisragon resterait seul chargé du commandement temporaire de Lille ; La Marlière, remplacé provisoirement par le général Béru, irait sur-le-champ, ainsi que Lavalette, rendre compte de ses actes au Comité de salut public.

Le lendemain, une proclamation affichée sur les murs de Lille et signée par Duhem, Lesage-Senault et Delbrel, faisait connaître aux habitants la décision des commissaires et les invitait au calme et à l'oubli de toute dissension. Deux hommes, déclaraient les conventionnels, troublaient et déchiraient la cité ; l'un cachait son ambition effrénée sous le masque de la sans-culotterie et tâchait d'arriver à ses fins par la délation, opposant le peuple à ses représentants, les généraux aux généraux, les citoyens aux magistrats et les subalternes aux chefs légitimes, semant la confusion, répandant la calomnie, usant d'intrigues et de manœuvres de toute sorte pour obtenir le commandement de Lille et du camp de la Madeleine ; l'autre, actif, républicain, n'avait pas l'âme assez ferme pour se préserver d'une affectation de popularité qui provoquait les soupçons, donnait prise aux accusations et causait des rixes quotidiennes. Soldats et citoyens se partageaient entre ces deux hommes ; les uns criaient à la trahison, et les autres, à l'anarchie ; on n'exécutait les ordres qu'avec mollesse et méfiance. Forts de leur conscience et de leur amour du bien, pénétrés de cette grande vérité qu'il faut dans une République s'occuper des choses et non des individus, les représentants n'hésitaient pas à c ôter du milieu de la scène des hommes qui devenaient un objet de discorde<sup>1</sup>.

La Convention apprit le 24 juillet que ses commissaires Duhem, Lesage-Senault et Delbrel avaient suspendu Lavalette et arrêté Dufresse. Aussitôt Robespierre parut à la tribune. Il appréciait Lavalette et Dufresse ; il voyait en eux des hommes d'épée dont il aurait besoin un jour ; il devait plus tard les attacher à sa personne et les placer tous deux dans la garde nationale parisienne<sup>2</sup>. Il attaqua La Marlière avec violence. Ce La Marlière, disait-il, était l'intime de Custine et conspirait avec le général Moustache ; La Marlière avait employé tous les moyens pour livrer Lille aux ennemis ; La Marlière s'obstinait à rester dans la place malgré les ordres du Conseil exécutif qui lui assignaient un autre poste. Lavalette, au contraire, était un vrai républicain ; il avait pour lui les soldats et le club ; il déjouait les manœuvres de La Marlière et de Custine comme il renversait naguère les desseins de Dumouriez et de Miaczynski qui voulaient ouvrir les portes de Lille aux Autrichiens. Et Lavalette, qui faisait tant d'efforts pour assurer

---

<sup>1</sup> Duquesnoy et Desacy au Comité, 2 juillet ; Duhem et Lesage-Senault au Comité, 24 juillet ; arrêté du 22 et proclamation du 23 juillet (A. G. et A. N.) ; arrêté du 23 par lequel Duhem, Delbrel et Lesage-Senault requièrent Béru de se concerter avec l'adjudant-général Dupont pour la sûreté et la régularité du service de l'armée commandée par La Marlière et de remplir provisoirement les fonctions de ce dernier. Les trois représentants écrivaient la veille à La Marlière : Les démêlés perpétuels qui existent entre vous et le général Lavalette, les faits graves et relatifs au service allégués par vous contre ce dernier, la nécessité d'entretenir la bonne harmonie dans cette ville et dans le camp et d'en chasser la discorde, tous ces motifs nous ont portés à prendre l'arrêté ci-joint.

<sup>2</sup> Le Cointre, *Les crimes de sept membres des anciens Comités*, p. 183.

le triomphe de la cause populaire, succomberait au tribunal des commissaires de la Convention ! Non ; le génie de la liberté protégerait encore une fois les patriotes persécutés ; Lavalette viendrait à Paris, mais le Comité de salut public et le Conseil exécutif lui rendraient justice et renverraient à Lille cet officier si nécessaire à la défense de la forteresse ; les trahisons de La Marlière et de Custine seraient mises à découvert, et Robespierre s'engageait à confondre ces généraux perfides.

Bentabole appuya Robespierre et critiqua les représentants qui prenaient des mesures hasardées, dictées par la prévention et par l'esprit de parti ; Duhem lui semblait patriote, mais il s'égarait quelquefois ; il avait fait tout récemment un pompeux éloge de Custine ; il se laissait évidemment tromper par les confidents du général, et la Convention ne pouvait le maintenir plus longtemps à l'armée du Nord.

Robespierre revint à la charge. Il s'écria que Duhem ne rougissait pas d'être l'avocat de Custine et que Duhem commettait un nouvel acte d'incivisme en suspendant Lavalette, que Duhem devait être rappelé sur-le-champ. La Convention, docile, décréta le rappel de Duhem et renvoya au Comité de salut public l'arrêté des commissaires contre Lavalette.

Le rapport fut présenté le 31 juillet. Jeanbon Saint-André l'avait rédigé d'après les notes de Lavalette, de Dufresse et de Calandini. Il déclara que La Marlière était le complice de Custine qui méditait, comme Dumouriez, de livrer aux coalisés l'armée et les forteresses du Nord. Mais, par bonheur, trois officiers d'un patriotisme avéré, Lavalette, Dufresse, Calandini, avaient surveillé La Marlière. Ils avaient reconnu que La Marlière faisait **travailler** sa division par des intrigants, qu'il retirait de la ville les meilleures troupes et affaiblissait à dessein la garnison, dans le temps où les alliés, fatigués de la résistance de Valenciennes, pouvaient se rabattre sur Lille et l'assiéger, qu'il recevait tous les jours des trompettes ennemis sans précaution et sans nécessité, qu'il ouvrait plusieurs fois durant la nuit les portes de la ville, malgré les murmures du peuple et les plaintes de la municipalité. Pris en flagrant délit de trahison, La Marlière avait essayé de gagner l'opinion publique et de calomnier ses dénonciateurs. Le rédacteur de la *Gazette lilloise*, un folliculaire du nom de Paris, frère de l'assassin de Le Peletier, avait prôné La Marlière comme un héros et un dieu, et qualifié Calandini d'anarchiste, de désorganisateur. Puis, on avait mendié des adresses, des pétitions d'officiers et de soldats ; on avait crié vengeance contre Calandini, et lorsqu'on s'était cru certain de l'impunité, sûr de faire sans danger acte de despotisme, La Marlière avait mandé Calandini au milieu de son état-major, de ses aides-de-camp et de ses adjoints — la cour de Dumouriez ! — il l'avait traité avec hauteur, l'avait menacé, l'avait accablé d'injures révoltantes, l'avait chassé, lui avait défendu de reparaître en sa présence. Et si La Marlière s'en était tenu là 1 Mais, après avoir éloigné Calandini, il cherchait à se débarrasser de Dufresse et de Lavalette ; il dégarnissait Lille et enlevait à la place 76 pièces de canon ; il désirait s'emparer de toute l'autorité, et soumettre à son pouvoir le général Favart qui commandait la ville. Vainement Lavalette restait ferme à son poste et n'écoutait que son devoir ; vainement il encourageait Favart à résister aux prétentions de La Marlière. C'était La Marlière qui donnait le mot d'ordre et à Lille et au camp ; il bravait les décisions du Conseil exécutif ; il en appelait à Custine, à ce Custine qui, comme lui, se moquait des arrêtés du Conseil et des décrets de la Convention, à ce Custine qui ne suivait que sa volonté particulière ou plutôt la volonté de la Prusse et de l'Autriche ; il trompait les représentants du peuple. Oui, ajoutait Jeanbon Saint-André, vos commissaires ont été abusés ; ils ont fait

à Lavalette un crime de sa popularité ; ils lui ont reproché de manger avec des citoyens de petite fortune ; ils l'ont blâmé d'avoir servi quatre têtes de veau dans un repas de sans-culottes ; ils lui en voulaient de n'être pas le complice de Custine et de La Marlière, de ne pas fréquenter la bonne compagnie de Lille, la société de Mme Sta et les Anglais qu'elle assemble chez elle. Et voilà pourquoi Dufresse a été mis en prison ! Voilà pourquoi Lavalette a été suspendu, Lavalette qui luttait contre Dumouriez, Lavalette qui sauvait Lille et conservait sa garnison à la République, lorsque Dumouriez s'alliait aux Impériaux, Lavalette qui de son autorité et de sa propre main arrêtait Miaczynski, Lavalette qui s'opposait à des généraux dont la trahison n'était pas douteuse ! Quoi ! un émigré, dans une lettre interceptée, disait qu'il était entré dans Lille avec la permission de La Marlière et qu'il espérait y revenir, y **acquérir des lumières importantes**, et La Marlière se plaignait d'insubordination et de désobéissance ! Désobéir aux ordres d'un pareil homme, n'était-ce pas demeurer fidèle à la République ?

Sur la proposition de Jeanbon Saint-André, la Convention décréta qu'il n'y avait lieu à aucune inculpation contre Lavalette, Dufresse et Calandini<sup>1</sup> et que La Marlière serait traduit au tribunal révolutionnaire comme prévenu de complot contre la sûreté générale de la République.

Le 3 août, Lavalette était rétabli dans ses fonctions, et le lendemain, à la parade, Favart faisait reconnaître l'adjudant-général Dufresse. Heureux et tout fiers de leur réintégration, Lavalette et Dufresse écrivaient au Comité que, de concert avec des représentants du peuple montagnards et décidés, ils allaient fortifier l'esprit public qui **avait besoin d'instruction et de développement**, étouffer le **génie liberticide** des malveillants et surtout des corps administratifs<sup>2</sup>.

La Marlière se justifia devant le tribunal révolutionnaire avec vigueur et habileté. Dampierre, disait-il, l'avait chargé de couvrir Lille et au besoin de défendre la forteresse ; Lamarche, de protéger les villes environnantes et de porter les bataillons partout où il le jugerait nécessaire ; Custine, de commander la Flandre maritime. Mais lui, La Marlière, s'était contenté du droit de disposer des troupes et de les mettre en branle pour les expéditions qu'il entreprenait sur la frontière ; il laissait Favart et Lavalette régler le service de la place, pourvoir à tous les détails, convoquer le conseil de guerre, donner le mot d'ordre.

Mais n'avait-il pas invité des officiers ennemis à sa table ? — **Je n'ai vu les ennemis**, assurait-il, **qu'à la pointe du sabre, et je n'ai jamais invité de gens stipendiés pour troubler nos principes**.

Du moins, il avait reçu des trompettes ? — Cinq trompettes, disait la Marlière, étaient venus, en effet, pour traiter de l'échange des prisonniers ; mais ils étaient accueillis aux avant-postes avec les formalités d'usage ; on ne leur

---

<sup>1</sup> Le 20 août, le Comité de salut public chargeait Calandini, ainsi que le général de brigade Brune, de se rendre aux armées du Nord et des Ardennes pour prendre connaissance de tout ce qui concerne l'état et les approvisionnements des troupes. Le 6 septembre, Calandini, promu depuis le 5 août adjudant-général chef de brigade et depuis le 9 du même mois, commandant temporaire de Saint-Quentin, était nommé commandant temporaire de Péronne, en remplacement de Baudry.

<sup>2</sup> Les généraux et commandants à Lille, Lavalette et Dufresse, au Comité, 13 août (A. N.). Mais Lavalette avait juré à Bouchotte de se conduire désormais **avec toute la prudence possible**, et le 4 août il écrivait au ministre qu'il tenait sa parole : **J'ai vu Lesage-Senault et je lui ai promis, comme à vous, de ne pas même prononcer le nom de ceux qui n'étaient plus ici ; je m'aperçois que cela fait fort bien**.

débandait les yeux que dans sa chambre, et durant les dernières semaines il avait prescrit que les parlementaires ne seraient plus admis, qu'une ordonnance porterait leurs lettres au quartier général<sup>1</sup>.

Pourquoi ouvrait-il nuitamment les portes de Lille ? — Mais ne devait-il pas recevoir sans délai ni retard les courriers, soit de Custine qui lui donnait des instructions, soit de ses lieutenants qui lui mandaient les mouvements de l'adversaire ?

Pourquoi fortifiait-il les faubourgs de Lille ? — C'était, répliquait La Marlière, pour empêcher les Autrichiens de bombarder la ville.

Pourquoi avait-il désarmé la forteresse ? — Si j'ai pris des canons, répondait-il, c'est sur l'ordre de Custine, pour armer les ouvrages du camp de la Madeleine, et les pièces étaient pourvues chacune de quatre chevaux, qui les auraient sûrement ramenées dans la place si j'avais été forcé d'abandonner les redoutes.

On l'accusa de n'avoir pas fait son devoir dans la Belgique. Il objecta que les représentants du peuple avaient toujours loué sa ferveur républicaine.

Sa belle figure, son extérieur imposant, sa parole vive et ardente émurent le public et produisirent une grande impression. Mais il devait subir le sort de Custine. Vincent affirmait que La Marlière persécutait les patriotes et ne négligeait aucun moyen pour livrer Lille. Favart déclara véritables tous les faits allégués dans l'acte d'accusation ; les uns étaient prouvés par sa propre correspondance, les autres, par son témoignage ou par des rapports uniformes et constants. Le lieutenant-colonel Charbonnier dénonça la brutalité de La Marlière ; l'adjudant-général Merlin, son caractère hautain, ambitieux, plein de charlatanerie et de fausseté ; l'adjudant-général Beauvoisins, sa jactance et sa rudesse. La Marlière, disait Beauvoisins, était l'homme le plus impudent et le plus orgueilleux qu'on pût rencontrer ; il traitait ses subalternes avec une extrême dureté ; il chassait les officiers qui ne lui témoignaient pas assez de respect ; lui-même, Beauvoisins, avait été renvoyé de l'état-major parce que La Marlière craignait son indiscretion et lui trouvait un air trop effronté !

Le 26 novembre, La Marlière monta sur l'échafaud<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Cf. une lettre de Desforges-Beaumé, du 10 juillet, qui justifie pareillement La Marlière : Depuis quinze jours le général n'admet plus un trompette dans la ville, et le 9, lorsqu'un parlementaire prussien s'est représenté, il a répondu qu'il ne recevrait plus que des lettres qui passeraient par les avant-postes.

<sup>2</sup> Cf. A. N. w. 297 dossier de La Marlière ; La Marlière à Bouchotte, 8 août (A. G.) ; Wallon, *Hist. du trib. révol.*, II, 102-120 ; l'adjudant-général Merlin dont il est question, était le frère de Merlin de Thionville, et Lavalette disait de lui à Bouchotte (4 août, A. G.) : Robespierre m'ayant ordonné de lui donner des nouvelles de notre position par un homme sûr, je vous ai adressé Merlin ; il montre les plus heureuses dispositions, et il est utile que vous l'avanciez.

## CHAPITRE IX

# VALENCIENNES ET CONDÉ

**I.** Condé. Le général Nestor. Mesures de défense. La famine. Capitulation. Entrée des Autrichiens. — **II.** Siège de Valenciennes. Ferrand. Boillaud et Beaugard. Tholosé et Dembarrère. Cochon et Briez. La garnison. Régiments de ligne, cavalerie, artillerie. Inexpérience et indiscipline. Hauteurs qui environnent Valenciennes. Comité de siège et Conseil de guerre. Mesures urgentes. Proclamations. Cérémonie du 30 mai. Lettres, chansons et pièces patriotiques. — **III.** Le duc d'York et Ferraris. L'armée de siège. Le front de Mons choisi pour point d'attaque. Prise de Marly. Sommation. Bombardement. Sortie du 17 juin. Incendie de l'arsenal et de la tour Saint-Nicolas. Deuxième et troisième parallèle. L'artillerie française. L'armistice du 16 juillet. Explosion des mines et attaque du 25 juillet. Découragement de la garnison. — **IV.** Attitude de la population et de la municipalité. Attroupements et insurrections. Journée du 26 juillet. Soulèvement des habitants et des soldats. Refus de service. Pillage des magasins. La capitulation. Scènes scandaleuses. Sortie de la garnison. Entrée des alliés. Aspect de Valenciennes. La garnison à l'intérieur. Réflexions sur la défense. Carnot. Bries et Robespierre. Ferrand et Tholosé. — **V.** Cobourg prend possession de Valenciennes au nom de l'empereur. La Jointe. Restauration partielle de l'ancien régime. Impuissante colère des émigrés.

**I.** Il reste à raconter ce que devinrent à quelques lieues de l'armée du Nord impuissante et immobile, les deux places de Valenciennes et de Condé.

Condé avait pour gouverneur le général Chancel que les soldats nommaient le *général Nestor*, non pas à cause de son âge — il venait d'atteindre la quarantaine — mais parce que Nestor était son prénom. Elève du génie en 1771, capitaine d'infanterie en 1780, capitaine-adjoint aux aides maréchaux-des-logis de l'armée en 1784, lieutenant-colonel en 1791, adjudant-général-colonel en 1792, chef d'état-major d'Arthur Dillon au camp de Pont-sur-Sambre, Chancel avait été promu général de brigade le 3 février 1793. Dampierre, qui le regardait comme un excellent patriote, lui donna le commandement de Condé : Chancel, écrivait-il, a quelque connaissance dans le génie, et je ne doute point qu'il ne fasse tout ce qui dépendra de lui pour défendre cette ville. Néanmoins il ajoutait que Chancel, étant de petite santé, ne pouvait tenir campagne. Bouchotte, alarmé, fit arrêter par le Conseil exécutif que Chancel paraissait plus propre à servir dans la

ligne et qu'un autre officier le remplacerait à Condé. Mais Condé était déjà bloqué<sup>1</sup>.

Abandonnée à elle-même depuis les malheureux combats du 1er et du 8 mai, la forteresse devait capituler tôt ou tard. Mais Cobourg ne voulait pas ruiner les ouvrages d'une ville dont il comptait faire sa place d'armes. Il savait que les Français n'avaient pas eu le temps de l'approvisionner et il espérait l'avoir par la famine. Le prince de Wurtemberg se contenta d'investir Condé avec quatre bataillons, quatre compagnies et huit escadrons.

Chancel tint aussi longtemps que possible et fit une très honorable défense. Condé, situé au confluent de la Haine et de l'Escaut, tirait sa principale force des inondations qui l'environnaient sur les trois quarts de son pourtour et ne laissaient à l'assiégeant qu'un seul point accessible. Activement secondé par le capitaine du génie Du Gaigneau, Chancel prit toutes les précautions pour porter les inondations à leur plus grande hauteur, pour garantir les écluses du moindre accident, pour conserver la manœuvre des eaux dans les fossés du front d'attaque. Le jour de l'investissement, le 9 avril, il rompa le pont de la chaussée de Thivencelles et rompa les digues de la Haine et de l'Escaut. Tous les ponts entre le corps de place et les dehors furent réparés et terminés. La redoute du Jard fut palissadée et son chemin couvert, prolongé jusque sur la rive du Bas-Escaut, fut garni d'une batterie protégée par un grand épaulement. Les terrassements des redoutes et des autres ouvrages, encore informes et singulièrement dégradés par les pluies de l'hiver, furent mis en état. Les Impériaux avaient construit deux batteries qui canonnaient le fort de Thivencelles ; on leur opposa sur la route de Thivencelles, près du pont de la Haine, une batterie qui leur interdit les approches du fort. Ils avaient établi cinq batteries au village de Fresnes et l'on craignait qu'ils ne fissent quelque entreprise sur les forts du Mazis et du moulin de Fresnes ; on coupa la chaussée de Fresnes entre ces deux forts, et pour que l'adversaire ne pût profiter du cours de l'Escaut et battre en flanc les deux ouvrages, on coula dans la rivière trois bateaux pesamment chargés. La place ne renfermait pas de souterrains et le soldat n'avait pas d'abri pour se reposer tranquillement ; on fit des blindages avec les arbres des remparts et des jardins de Croy ; après n'avoir eu d'abord que trois toises de blindage, la forteresse en avait cent quatre vingt-six à la fin du siège.

Dans la dernière semaine du mois de juin, les subsistances commencèrent à manquer. Chaque homme ne recevait plus que onze onces de pain, deux onces de cheval, une once de riz et deux tiers d'once de suif. Le service était pénible et beaucoup de soldats tombaient malades. Chancel conseillait la patience et la résignation. Mais le Conseil de défense, voyant qu'il ne restait plus de vivres que pour quatre jours, décida de capituler. Après avoir inutilement demandé la permission d'envoyer un courrier à la Convention et à Custine pour savoir ce qu'il devait faire, Chancel, reconnaissant que sa garnison était épuisée de fatigue et de faim, rendit Condé le 10 juillet aux conditions suivantes : la place serait livrée aux Impériaux avec son artillerie qui comptait 103 pièces, ainsi que toutes ses munitions ; les troupes seraient prisonnières de guerre ; la compagnie de canonnières de la garde nationale qui servait activement et recevait une solde comme les canonnières de ligne, serait également prisonnière, mais aurait Condé

---

<sup>1</sup> Charavay, *Carnot*, II, 106 ; *Trahison de Dumouriez*, 191 ; Dampierre à Bouchotte, 10 et 13 avril (A. G.) ; *Rec. Aulard*, III, 191.

pour prison et serait échangée ou rançonnée la première ; les officiers de tout grade conserveraient leur épée<sup>1</sup>.

Le 13 juillet, au matin, la garnison sortit de la place avec les honneurs de la guerre. Arrivés à un quart de lieue, devant la maison Le Cocq, les républicains déposèrent leurs armes, bataillon par bataillon, et abandonnèrent leurs drapeaux. La plupart ne cachaient pas leur émotion. Quelques-uns baisèrent leur fusil, et, suivant l'expression d'un témoin oculaire, avec la même ardeur que s'ils avaient quitté pour toujours leur bien aimée. *A bas la cocarde tricolore*, leur criaient-ils ; ils répondirent en arrachant la cocarde de leur chapeau et en l'attachant sur leur cœur. Leur fureur éclata lorsqu'apparut, comme pour insulter à leur défaite, un escadron de ces hussards de Bercheny que Dumouriez avait entraînés dans sa fuite. *Devait-on*, écrit à ce propos un officier prussien, *exciter au plus haut degré par les moyens les plus recherchés l'exaspération déjà si grande des deux partis et n'est-ce pas agir avec beaucoup de bassesse et d'inconséquence ?* Cependant Chancel s'efforçait de calmer sa garnison, lui remontrant qu'il fallait se rendre ou mourir de faim, et que la capitulation n'était pas déshonorante. Mais le sang qui bout aux Français, dit un des assiégeants, l'emporte ordinairement sur la froide raison<sup>2</sup>. Un canonier, outré de colère, jeta son fusil à terre et accabla les Impériaux d'injures et de malédictions. Ils lui firent administrer cinquante coups de bâton.

L'entrée des Autrichiens dans Condé n'eut rien de gai et de triomphal. L'idée que la famine seule leur ouvrait la ville et que leur conquête, selon le mot de Du Bois du Bais, ne leur coûtait ni un grain de poudre ni une goutte de sang, l'aspect des soldats français qui ressemblaient à des spectres, des bourgeois hâves et livides, des femmes qui tendaient la main pour obtenir un morceau de pain de munition, tout cela n'était pas fait pour gonfler d'orgueil le cœur des victorieux. On vit des *Kaiserliks* endurcis par la guerre et accoutumés aux scènes les plus effroyables, s'apitoyer sur les habitants de Condé, plaindre et secourir leur misère. Ces barbares Autrichiens, comme les nommaient les gazettes parisiennes, donnèrent leur pain aux affamés et leur argent aux pauvres de la ville<sup>3</sup>.

**II.** Le 23 mai, à quatre heures de l'après-midi, lorsqu'il avait vu les redoutes de Famars emportées dès la première attaque, Lamarche était rentré dans Valenciennes et avait fait appeler le général Ferrand qui commandait la place. Valenciennes, disait-il en présence des commissaires de la Convention, serait sans doute bloqué pendant la nuit ; Ferrand resterait chargé de la défense de la forteresse et devait prendre sans retard toutes les mesures nécessaires pour soutenir un siège<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Witzleben, II, 220. Il y avait à Condé 4.009 soldats et 277 officiers. Les quartiers-maitres, les chirurgiens-majors, les aumôniers et les caporaux-fourriers furent renvoyés aux avant-postes français. *Malheureux Français*, leur disaient des officiers autrichiens, *n'allez pas dans votre pays où vous n'avez rien à espérer ; il est maintenant en feu !*

<sup>2</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 342.

<sup>3</sup> *Ueber den Feldzug der Preussen*, 283, 340 ; précis du capitaine du génie Du Gaigneau, 2 juillet (A. G.) ; *Moniteur* du 11 août ; détails donnés par Fouqueteau à Hoche (*Moniteur* du 25 juillet) ; *Notes hist.*, de Delbrel, 37. ; Foucart et Finot, I, 536-537 ; II, 307-310 (lettre du lieutenant prisonnier Doré).

<sup>4</sup> Cf. sur le siège de Valenciennes en 1793, parmi les documents allemands, Schels, 51-53 ; *Gesch. der Kriege*, II, 48-50 ; Witzleben, II, 200-221 et surtout Unterberger,

Ferrand était né le 16 septembre 1736 à La Caussade, près de Monflanquin dans l'Agenais. Lieutenant au régiment de Normandie en 1746, et capitaine en 1755, il avait eu part aux campagnes de la guerre de succession d'Autriche et de la guerre de Sept-Ans. Blessé grièvement au combat de Clostercamp, il obtint la croix de Saint-Louis. Il était major-commandant de Valenciennes depuis 1773, lorsqu'un décret de la Constituante supprima les états-majors des places. Mais les habitants de la ville lui déférèrent le commandement de leur garde nationale ; et le 20 août 1792, il fut nommé provisoirement par Dumouriez maréchal-de-camp à l'armée du Nord. Il menait l'aile gauche à Jemappes, et bien qu'il reçût une contusion à la jambe et que son cheval fût tué sous lui, il resta sur le champ de bataille et combattit à pied durant toute l'action. Toutefois, s'il avait fait preuve de bravoure militaire, il n'avait montré ni décision ni énergie. Il n'eût pas enlevé Quaregnon, si Dumouriez n'avait dirigé le mouvement des troupes, et lorsqu'il dut attaquer l'extrémité droite de Jemappes, il s'engagea maladroitement sous le feu des redoutes autrichiennes dans des prairies marécageuses, pleines de fossés, et il fallut que Thouvenot vînt enflammer les bataillons et les lancer à l'assaut du village. Dumouriez, jugeant que le zèle et le courage de Ferrand dépassaient ses forces, lui confia le commandement de Mons. Là, Ferrand organisa l'annexion ; le 11 février 1793, il présidait l'assemblée électorale de Sainte-Waudru où cent cinquante jacobins votèrent l'incorporation de Mons à la France, et il assurait que ce jour qui voyait la réunion de deux peuples libres était le plus beau jour de sa vie.

Aussi fut-il promu définitivement général de brigade le 8 mars suivant. Le 26, il quittait Mons et allait de nouveau commander Valenciennes. Il hésita quelques instants lorsque le grand-prévôt Lescuyer voulut, au nom de Dumouriez, arrêter les commissaires et se saisir de Valenciennes ; sitôt qu'il sut que la population et la garnison prendraient parti contre le vaincu de Neerwinden, il fit acte de soumission aux représentants qui vantèrent son civisme. Le 15 mai, il devenait général de division. Mais il était trop faible et trop usé pour gouverner une ville forte de premier rang. Defrenne disait justement qu'il ne semblait pas **avoir beaucoup de nerf** et qu'on devrait le mettre à la retraite ou l'envoyer dans une place reculée. Vétilleux, méfiant, Ferrand désirait tout faire et tout voir par lui-même, entrait dans les plus petits détails, donnait des ordres à de simples

---

*Tagbuch der Belagerung und Bombardirung der französischen Festung Valenciennes* (sans date, 84 pages), et parmi les documents français, outre les pièces de la capitulation, le *Journal* du Comité de siège, le mémoire de Tholosé et celui du lieutenant Dementhon (A. G.), outre le très solide chapitre de Foucart et Finot, I, 463-577, le *Rapport fait à la Convention par Cochon et Briez*, suivi de la relation de Dembarrère, 114 pages ; le *Précis historique du siège de Valenciennes, par un soldat du bataillon de la Charente* (Desmarest, le futur chef de la haute police sous Napoléon), an II. 76 pages ; Texier de la Pommeraye, *Relation du siège et du bombardement de Valenciennes*, 1839 ; l'opuscule de Ferrand *Précis de la défense de Valenciennes en 1793* (1<sup>re</sup> édit. 1805, et 2<sup>e</sup> édit. sur papier jaune, 1834) ; mais cette relation est très inexacte et, pour ainsi dire, sans valeur ; Ferrand estime à 30.000 (au lieu de 6.000) le nombre des projectiles ennemis qu'il fit ramasser, assure qu'il fut assiégé par 130.000 combattants, que 25 à 30.000 ennemis se jetèrent sur le chemin couvert dans la nuit du 25 juillet, que le feu fut très vif le 26 juillet, etc. Il est vrai que, lorsque Ferrand composa son récit, il n'avait plus ses papiers saisis par le Comité de sûreté générale. Ces papiers que nous avons consultés (A. N. F<sup>7</sup> 4735) renferment, avec le mémoire insignifiant d'un volontaire de Loir-et-Cher, et des lettres diverses, le *Journal* du siège ; ils nous ont été indiqués par M. Tuetey, sous-chef de section aux Archives nationales, qui joint la plus grande obligeance à la science la plus sûre.

subalternes, posait en personne des gardes sur les remparts. Parce qu'il habitait Valenciennes depuis vingt ans, il se croyait capable de diriger seul le service des fortifications et considérait les officiers du génie et de l'artillerie comme des agents passifs qui devaient accepter sa volonté. Il n'était que major de place, et n'était pas autre chose. Il n'avait aucune connaissance technique. Sans cesse il parlait de l'établissement des pièces, du système des mines, de la manœuvre et du jeu des eaux ; mais il ne savait pas appliquer tous ces moyens à un objet déterminé et ne les exposait, ne les énumérait que d'après des oui-dire et sur le rapport de ses subordonnés. Nul n'était moins propre à tenir dans sa main tous les ressorts de la défense. Un seul trait peint ce caractère méticuleux et timoré. Aux premiers jours du siège, les canonniers ne réprimaient guère l'envie de chatouiller l'adversaire dès qu'il paraissait dans la plaine, et ils tiraient sur le moindre peloton qu'ils découvraient au loin. Ferrand leur reprocha de perdre leur poudre et d'indiquer la position et la portée de leurs batteries ; à l'entendre, on ne devait canonner les assiégeants que lorsqu'ils commençaient leur deuxième parallèle ; mais s'il avait fait dès le commencement le même feu qu'il fit plus tard, il aurait singulièrement ralenti les travaux du génie autrichien. Il n'y eut donc dans la résistance, comme dit un des combattants, **ni plan suivi, ni prévoyance pour deviner les desseins de l'ennemi, ni conceptions grandes et hardies pour les déconcerter**<sup>1</sup>.

Heureusement Ferrand fut secondé par des hommes braves et expérimentés, non point par le général de division Blacquetot, malade et âgé<sup>2</sup>, mais par les généraux de brigade Boillaud<sup>3</sup> et Beurgard<sup>1</sup>, par le commandant temporaire de

---

<sup>1</sup> *Jemappes*, 91, 244 ; *Trahison de Dumouriez*, 180-184 ; Charavay, *Carnot*, II, 242 ; mémoire de Tholosé ; *Précis*, 44 ; Defrenne à Bouchotte, 22 et 27 avril (A. G.). Jean-Henri Becays, dit Ferrand ou Ferrand de la Caussade, lieutenant au régiment de Normandie, à l'âge de dix ans (18 novembre 1746), réformé (21 mars 1749), replacé lieutenant (13 octobre 1750), capitaine (1er septembre 1755), major à Valenciennes (28 juillet 1773), général de brigade (8 mars 1793), général de division (15 mai 1793), arrêté sur une déclaration faite par Lescuyer, mis en liberté le 18 thermidor an II par le Comité de Salut public et autorisé à demander sa retraite, préfet de la Meuse-Inférieure de 1802 à 1804, sous le Consulat, mort à La Planchette, près de Clichy-la-Garenne, le 28 novembre 1805. Il s'était marié à Valenciennes avec Anne-Michelle Mauroy, fille d'un ancien receveur général et particulier des domaines du roi pour la province du Hainaut.

<sup>2</sup> Blacquetot écrit au ministre Bouchotte (29 juillet 1793, A. G.) qu'il a été bloqué subitement à Valenciennes, que sa maison a été brûlée, écrasée ; qu'il a trouvé un abri à l'Hôpital-général avec sa femme, dans un souterrain profond où il y avait déjà trente-six personnes, qu'il a eu la dysenterie, qu'une bombe, tombée près de lui, a blessé son oreille et provoqué une esquinancie humorale, qui lui cause de vives douleurs à la gorge et lui ôte presque l'usage de la parole ; il reste donc à Valenciennes sous le bon plaisir du duc d'York jusqu'au rétablissement de sa santé. Le 16 août, il fut suspendu par Bouchotte, mais Ferrand le déclare. brave et loyal militaire (p. 23, de la relation imprimée de Ferrand).

<sup>3</sup> Boillaud [Jean] né à Dijon, le 4 août 1738, et fils d'un commis-greffier des Etats de Bourgogne, soldat au régiment de Vaubécourt (24 mai 1758-11 novembre 1760), entré dans la gendarmerie, compagnie des Bourguignons (13 février 1761), réformé avec ce corps (1er avril 1788), capitaine faisant les fonctions de lieutenant de la 80e compagnie des vétérans militaires nationaux à Dijon (19 janvier 1790), élu lieutenant-colonel du bataillon des grenadiers volontaires de la Côte-d'Or (5 septembre 1792], promu général de brigade, le 15 mai 1793, au siège de Valenciennes, et, comme il dit, en face de l'ennemi et à l'embouchure du canon. Au sortir du siège, il demanda et obtint un congé pour rétablir sa santé ; je suis, écrivait-il au ministre, **exténué, chargé d'incommodités**. Mais il n'eut plus de service actif, et il ne cessa d'être prisonnier de guerre qu'après le

la place Mougenot et son adjoint le chef de bataillon Fieffée, par le major de siège Boussin, par les deux officiers du génie Tholosé et Dembarrère, par les colonels des régiments de ligne Batin, Le Brun et O'Keeffe, par les commandants des bataillons de volontaires Richon, Lecomte, Gambin, Le Féron, Géraud et Léchelle. Tholosé, Dembarrère, Le Brun, Batin, Richon firent durant le siège les fonctions de général de brigade et servirent en ligne alternativement, comme Boillaud et Beurgard. Lecomte, Gambin, Le Féron et Géraud furent nommés commandants temporaires de la place, et Léchelle commandant temporaire de la citadelle.

De tous les défenseurs de la ville, Tholosé<sup>2</sup> et Dembarrère<sup>1</sup> étaient les plus habiles et les plus actifs. Ils instruisirent les officiers de la garnison, leur firent

---

traité de Lunéville. Le 24 septembre 1793, il fut nommé inspecteur-général des remontes, puis, en cette qualité, attaché à l'armée de Rhin-et-Moselle (25 prairial an IV). Le 6 frimaire an VI, il était chargé de présider le Conseil de révision de la 18e division militaire. Boillaud, admis à la retraite le 24 mars 1801, mourut à Dijon le 1er octobre 1809.

**1** Le vrai nom de Beurgard est Woirgard. Mais toujours il se nomma Beurgard et, avant la Révolution, à ce qu'il semble, de Beurgard, Sa famille était originaire de Bâle. Victor Beurgard naquit à Metz, le 16 octobre 1764. Il s'engageait pour six ans, à Boulogne-sur-Mer, en août 1782, au régiment suisse de Diesbach (compagnie de Travers) et devenait caporal en juin 1784, et sergent en février 1785. Il se rengagea à Bapaume, pour deux ans, en août 1787, dans le même régiment, mais racheta son congé en janvier 1788. Il vivait à Elbeuf lorsqu'il fut élu, le 16 janvier 1792, lieutenant en premier au 1er bataillon des volontaires de la Seine - Inférieure ; le 14 mars suivant, il était adjudant-major, et le 10 septembre de la même année, lieutenant-colonel en second. Il assista aux batailles de Jemappes et de Neerwinden. Après la défection de Dumouriez, il fut nommé général de brigade, le 12 avril 1793, par les représentants du Bois du Bais et Briez, qui le déclarèrent *ardent républicain et militaire aussi brave qu'intelligent*, et confirmé dans ce grade, le 18 avril, par Dampierre, le 30 avril, par le ministre de la guerre. A peine sorti de Valenciennes, il commanda les troupes du département de l'Aisne. Mais on disait, assez justement, que les Autrichiens ne feraient pas de grâce à ses soldats parce qu'il était prisonnier sur parole, et on l'accusait d'avoir de l'orgueil, de commettre des actes arbitraires, de faire tirer le canon pour annoncer la naissance de son filleul et d'alarmer ainsi tous les environs. Suspendu le 18 vendémiaire an II, réintégré le 30 thermidor et employé à l'armée de l'Ouest, sous Canclaux, qui demeura son ami et son patron, et qui le dit un *brave et très bon officier, ayant des connaissances en tactique et fortification*, réformé le 25 prairial an III, remis en activité à l'armée de l'Ouest, le 14 fructidor an III, dénoncé par le général Coffin et destitué par Hoche, le 10 pluviôse an IV, pour avoir favorisé le pillage et l'indiscipline, acquitté par le Conseil militaire qui déclara que les inculpations portées contre lui avaient toutes le caractère de la calomnie et de la vengeance, réintégré et traité comme officier réformé, le 8 pluviôse an V, remis en activité le 12 thermidor an VII et envoyé à l'armée du Rhin, admis de nouveau au traitement de réforme de son grade, le 1er prairial an IX, nommé commandant d'armes à Alexandrie, en Italie, le 22 pluviôse an X, réformé encore le 17 fructidor an X, après que le général Barbou eut signalé sa *conduite indiscrete et tracassière*, ainsi que *certains écarts* et *absences d'esprit auxquels il était sujet*, réemployé dans la 12e division militaire à La Rochelle (17 avril 1809), commandant la brigade de dragons du 5e corps de l'armée d'Espagne (19 juin 1809), Beurgard fut tué à Valverde, près Badajoz, le 19 février 1810.

**2** Tholosé (David-Alexis), né le 20 février 1736, à Castelnaudary — son père était avocat au Parlement et fut, plus tard, maire de la ville, — sous-lieutenant-élève à l'École de l'artillerie et du génie de La Fère (26 janvier 1758), lieutenant en second à l'École du génie de Mézières (4 septembre 1758), ingénieur (1er janvier 1760), capitaine (30 décembre 1769), employé à Bouchain (20 janvier 1777), détaché à l'équipage du génie

une école de théorie, leur montrèrent, d'après des tracés en grand, comment il fallait tenir dans les fronts attaqués de la place. Tholosé rédigea sur la défense des chemins couverts un mémoire qui fut approuvé par Ferrand et remis à tous les chefs de corps pour leur servir de règle de conduite. C'est à lui que les représentants auraient donné le commandement de Valenciennes, si Ferrand avait succombé.

Cinq commissaires de la Convention, Du Bois du Bais, Briez, Bellegarde, Cochon et Courtois, étaient à Valenciennes lorsque l'armée du Nord évacua le camp de Famars. Ils convinrent, aux termes des décrets, de se diviser : trois d'entre eux suivraient l'armée ; les deux autres, tirés au sort, s'enfermeraient dans la place. Briez avait été procureur-syndic à Valenciennes ; il était, pour ainsi dire, de la ville ; il connaissait l'esprit des habitants ; il consentit à demeurer, et celui auquel échut le dé, fut Cochon<sup>2</sup>.

Cochon, député du département des Deux-Sèvres, était un homme intelligent qui devait être ministre de la police du Directoire et l'un des meilleurs préfets de Napoléon. Il montra pendant le siège le plus grand courage : il s'efforça de rallier les soldats dans la nuit du 25 juillet ; tous les jours, une fois et souvent deux fois, il visita les hôpitaux et parut aux batteries, aux ouvrages avancés, aux palissades, aux postes les plus périlleux<sup>3</sup>.

Briez fut accusé de mansuétude envers ses concitoyens. Il savait mieux que Cochon compatir à leurs peines et trouver pour eux des accents de pitié. C'était néanmoins un républicain sincère, et il déploya la même fermeté d'âme que son collègue. Le commandant des pompiers avait donné sa démission sous prétexte que les pompes étaient hors de service et que ses hommes refusaient de marcher. Briez prit la direction du corps des pompiers ; il le réorganisa, le composa de grenadiers de la garde nationale et de soldats de la garnison ; il obtint de Ferrand que chaque bataillon lui fournît dix volontaires ; il installa sur la

---

de l'armée de Normandie et de Bretagne (8 juin 1779), major (25 mars 1788), lieutenant-colonel à Douai (1er avril 1791), directeur intérimaire des fortifications à Lille en 1792, envoyé à Bruges (21 février 1793), colonel directeur des fortifications à Valenciennes (8 mars 1793), mis en état d'arrestation (7 août 1793), sorti de prison (5 août 1794), directeur des fortifications à Besançon (4 septembre 1794), confirmé général de brigade (17 octobre 1794), directeur des fortifications à Arras (24 avril 1795), inspecteur-général des fortifications (13 juin 1795-21 janvier 1800), directeur des fortifications à Lille (19 avril 1800), commandant du génie à l'expédition de Saint-Domingue (20 mars 1802), mort de la fièvre jaune 12 juillet 1802.

<sup>1</sup> Dembarrère (Jean) était noble de par son père, messire Jean-François Dembarrère, conseiller du roi et juge criminel à la sénéchaussée de Bigorre. Il naquit à Tarbes, le 3 juillet 1747. Lieutenant en second à l'École de Mézières en 1768, ingénieur le 1er janvier 1770, capitaine le 1er janvier 1777, général de brigade et employé à l'armée de l'Ouest le 17 août 1793, général de division et inspecteur-général des fortifications le 16 février 1794, passé dans la ligne le 13 juin 1795, commandant des places de Luxembourg et de Metz en 1797, et de l'armée d'Angleterre, par intérim (23 juin-11 juillet 1799), rentré dans l'arme du génie (28 mars 1800), réformé (27 avril 1801), nommé de nouveau directeur des fortifications (21 mai 1801), rétabli général de division et inspecteur-général des fortifications (18 décembre 1801), retraité (10 mai 1805), chargé d'organiser les cohortes du premier ban de la garde nationale de la 11e division militaire (20 mars 1812). Dembarrère mourut, âgé de quatre-vingts ans et huit mois, à Lourdes, le 3 mars 1828. Il était oncle de Barère.

<sup>2</sup> Lettres des représentants, *Moniteur* 26 mai ; *Précis*, 16.

<sup>3</sup> *Rapport*, 17, 19-20.

grande place, près de l'Hôtel-de-ville, un atelier de serruriers et d'ouvriers de tout genre qui travaillèrent jour et nuit à réparer les pompes.

Les deux députés aidèrent Ferrand dans la mesure de leurs forces, et ils purent dire à leur retour, avec une juste fierté, qu'il n'est pas donné à tous les hommes d'affronter de pareils dangers pour le salut de son pays, l'amour de son devoir et la dignité du caractère dont on est revêtu. Ils n'intervinrent aucunement dans les opérations militaires, et ne voulurent jamais partager sur ce point la responsabilité du général. Ils assistèrent aux séances du Comité de siège pour se convaincre par eux-mêmes de l'ensemble des dispositions et de l'accord qui régnait entre les chefs ; mais ils ne donnèrent jamais leur opinion et ne signèrent pas les délibérations. En revanche, ils mirent leur nom au bas des procès-verbaux du Conseil de guerre qui ne traitait que des affaires générales et administratives. Ils se prodiguèrent tous deux et firent preuve d'une extrême vigilance. Par de nombreuses et utiles décisions, ils prirent des mesures et précautions de toute sorte pour assurer les subsistances, pour rétablir les fours écrasés par l'incendie et les moulins à eau arrêtés par l'inondation ou avariés par les bombes, pour régler le service des hôpitaux, pour fournir des secours aux indigents, pour remédier aux maux les plus pressants et parer à la disette des choses de première nécessité. Ils répondirent aux doléances amères et passionnées des habitants qui se plaignaient de la destruction de leurs demeures, de la perte de leur mobilier, de la mort de leurs parents, non par le châtement et l'appareil des supplices, mais par la douceur. Au lieu d'exaspérer les esprits et de les porter aux extrémités du désespoir, ils aimèrent mieux les calmer et les ramener à l'obéissance par la persuasion. Au lieu d'ulcérer les cœurs, ils préférèrent les alléger, les reconforter. Ils craignaient de soulever une population de trente mille citoyens et tout en mêlant quelquefois les menaces aux consolations, ils se plièrent aux circonstances et ne firent la guerre qu'au dehors. Surveiller jour et nuit, disent-ils dans leur *Rapport*, contenir les malveillants, encourager les bocs, soulager les pauvres et les affligés, tels ont été nos principaux moyens, et tout autre ne nous eût pas si bien réussi **1**.

La garnison se composait de dix-sept bataillons<sup>2</sup>. Elle n'était pas assez nombreuse pour faire de grandes sorties et défendre une place aussi considérable que Valenciennes. Pris au hasard dans l'armée du Nord à la veille du siège, les bataillons étaient faibles, incomplets, inexercés, et il fallut, durant les trois premières semaines du blocus, tout le zèle et toute l'activité des officiers supérieurs pour leur donner un peu de vigueur et d'énergie.

---

**1** *Rapport*, 42, 49-52, 52-53.

**2** Les deux bataillons du 29<sup>e</sup> (Dauphin), le 73<sup>e</sup> (Royal-Comtois), le 87<sup>e</sup> (Dillon), 1<sup>er</sup> bataillon de la Côte-d'Or, 1<sup>er</sup> bataillon de Loir-et-Cher, 1<sup>er</sup> bataillon de la Charente, 1<sup>er</sup> bat. des grenadiers de Paris, 1<sup>er</sup> bat. de Mayenne-et-Loire, 1<sup>er</sup> bat. des Deux-Sèvres, te. bat. de la Nièvre, 1<sup>er</sup> bat. de la Seine-Inférieure, 1<sup>er</sup> bat. des Gravilliers, le bat. des grenadiers de la Côte-d'Or, 2<sup>e</sup> bat. de l'Eure, 4<sup>e</sup> bat. des Ardennes, 2<sup>e</sup> bat. permanent de Valenciennes, en tout : 7.900 hommes ; -deux détachements du 25<sup>e</sup> et du 26<sup>e</sup> régiment de cavalerie, nommés aussi dragons de la République, comprenant 300 hommes ; — deux détachements du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie ; quatre compagnies de canonnière, formées par les habitants de Valenciennes ; une compagnie de canonniers de Douai ; huit compagnies d'artillerie parisienne, en tout 800 hommes ; — total de la garnison : 9.000 hommes.

Les trois régiments de ligne Dauphin, Royal Comtois, Dillon, avaient plus de pratique que les volontaires ; mais un mauvais esprit les animait. Le 5 juillet, ils présentaient **au nom de la garnison** une adresse signée par neuf hommes de chacun des trois régiments ; ils voulaient faire alternativement avec les volontaires le service sûr et tranquille de la citadelle ; ils prétendaient que les blessés étaient mal soignés dans les hôpitaux, demandaient que Ferrand et les députés de la Convention se missent à la tête des troupes qui marchaient chaque nuit aux palissades<sup>1</sup>.

Les détachements du 25e et du 26e régiment de cavalerie s'insurgèrent au mois de juillet. Ferrand se rendit à leurs campements. Le 26e, confus et peiné, protesta qu'il serait fidèle à la loi et qu'il ferait son devoir. Mais le 25e, excité par des motionnaires, ne montra pas le moindre repentir. Le général le déclara sur-le-champ indigne de combattre pour la République et lui interdit tout service pendant deux jours<sup>2</sup>.

L'artillerie n'avait pas un nombre suffisant de mortiers, d'obusiers et de pots à feu. Deux cents canonniers au plus avaient assez de savoir pour soutenir un siège, et ce furent les seuls qui supportèrent tout le danger, qui réparèrent à l'instant les pièces démontées et les embrasures dégradées. Le reste consistait en novices qui n'avaient que de bonnes intentions<sup>3</sup>.

Sans cesse, dans son *Journal*, Ferrand se plaint de l'indiscipline et de l'inexpérience de ses troupes de toutes armes. Il se plaint le 16 juin : **beaucoup témoignent du zèle ; d'autres, un grand relâchement ; quelques-uns, beaucoup de crainte**. Il se plaint le 17 juin : durant la nuit, l'ennemi creuse un boyau de tranchée sur l'angle saillant de l'ouvrage à corne de Mons, et les bivacs se replient sans avertir personne, et, sous prétexte qu'elles n'ont pas de munitions, les batteries ne tirent pas dès la pointe du jour. Il se plaint le 20 juin : la garnison, dit-il, ne connaît ni les ouvrages de la place ni la manière de les défendre. Il se plaint le 23 juin : les troupes ont la meilleure volonté et le zèle le plus vif, mais elles ne sont pas formées. Il se plaint le 24, le 25, le 27 juin : un nombre assez considérable de soldats se livre à l'ivrognerie, au pillage, et le tribunal, établi pour juger sommairement les délinquants, ne statue pas d'exemples. Il se plaint le 30 juin : la plupart des militaires n'ont que peu d'instruction, et l'on n'a pas chance de résister longtemps, si la garnison n'est pas sûre ; ni les artilleurs ni les postes du chemin couvert ne harcèlent les assiégeants qui sont à vingt-cinq toises des palissades et qui réparent tranquillement les parapets sans crainte de s'exposer. Il se plaint le 1er juillet : malgré ses ordres réitérés, beaucoup de soldats, même des officiers s'enivrent, et les troupes ne font pas feu sur le front des travaux d'approche. Il se plaint le 2 juillet : sa garnison se décourage, se cache derrière les palissades sans inquiéter l'adversaire qui n'est qu'à quinze toises, et vainement le Conseil de guerre décide que tous ceux qui s'enivreront seront tondus et rasés, puis chassés de la place ; quantité de volontaires se grisent pour être expulsés : **ce sont des républicains, écrit Ferrand, ils l'ont juré, mais sans éducation nationale**. Il se plaint le 3 juillet : chacune de ses tournées n'offre à ses yeux que des actes de désobéissance ; mais peut-on punir tous les coupables ? Il y en a tant ! Il se plaint le 7 juillet :

---

<sup>1</sup> *Journal* du siège, 5 juillet ; *Rapport*, 18-19 ; Ferrand dit qu'il traita les pétitionnaires comme des camarades égarés et qu'il leur pardonna lorsqu'il les vit **pénétrés de leur faute**.

<sup>2</sup> *Journal* du siège, 7 et 8 juillet.

<sup>3</sup> *Journal* du siège, 21 et 22 juin, 2 juillet.

Géraud, chef du bataillon des grenadiers de Paris, est complètement ivre lorsqu'il se présente aux palissades ; il faut le casser, puis le lendemain, à la prière de son bataillon, le réintégrer. Il se plaint le 17 juillet : des hommes du 29<sup>e</sup> régiment et des volontaires de Loir-et-Cher tiennent des propos inciviques. Du premier jour au dernier, et avec la plus forte insistance, il recommande aux chefs, aux officiers, aux simples soldats de ne laisser entrer ni sortir personne ; du premier jour au dernier, en dépit de ses remontrances et de ses injonctions répétées, les gens sortent de Valenciennes sans difficulté, sans obstacle, en alléguant qu'ils vont couper de l'herbe<sup>1</sup>.

Ajoutez à toutes ces causes de désorganisation le désordre qu'apportait la foule tumultueuse des réfugiés. Valenciennes avait été si rapidement cerné qu'on n'eut pas le temps de renvoyer les suspects, les étrangers, les boulangers et les agents de la manutention, les conducteurs des charrois, les soldats qui s'étaient jetés dans la place après la déroute de Famars. On répartit tous ces fuyards et traînards dans les bataillons de la garnison. On les incorpora surtout dans le bataillon permanent dit bataillon de Valenciennes. Mais ils devaient se joindre aux attroupements séditionnels et prêcher à leurs camarades l'insurrection<sup>2</sup>.

Enfin, le terrain même où était assise la forteresse de Valenciennes offrait à la défense de très graves désavantages. Sans doute, l'Escaut alimentait les larges fossés des remparts, et les inondations pouvaient être tendues en amont et en aval dans une spacieuse vallée. Sans doute l'assiégeant, forcé d'agir sur les deux bords, devait partager son armée ainsi que son parc d'artillerie en deux tronçons, et pour aller d'une rive à l'autre, sans s'exposer au canon de l'assiégé, ouvrir des chemins avec une peine infinie sur un sol mis sous l'eau et entièrement amolli. Sans doute, la ville n'était attaquable que de deux côtés, à l'ouest où se trouvait sa citadelle et à l'est sur le front de Mons. Mais elle est dominée sur ces deux points par des mamelons qui sont à douze cents mètres du corps de place. On aurait dû fortifier ces hauteurs. Le 11 octobre 1792, le rédacteur de l'*Argus* représentait dans une adresse à ses concitoyens que Valenciennes ne pourrait résister à un bombardement dirigé des monts d'Anzin et du Roleur ; il demandait que la garnison s'établît sur ces deux coteaux et y mit de l'artillerie pour interdire l'approche de la ville ; il priait les habitants et les paysans des environs de s'armer de pelles et de pioches pour y élever des retranchements, y dresser des batteries et préserver ainsi Valenciennes des horreurs que subissait Lille, alors investi par le duc de Saxe-Teschén<sup>3</sup>. Mais Ferrand avait répondu dès le lendemain dans une lettre au rédacteur du journal, que s'il y avait autour de Valenciennes neuf à dix éminences d'où les ennemis jetteraient aisément des bombes et des boulets rouges, il ne pourrait les fortifier qu'à grands frais ; que ces éminences, vigoureusement défendues pendant le jour, seraient emportées durant la nuit par un adversaire plus nombreux ; qu'elles avaient d'ailleurs en face d'elles de très bons cavaliers pourvus de mortiers et de la plus grosse artillerie ; qu'il lui paraissait plus utile de conserver la garnison dans la place et de battre avec tous ses canons les endroits où se posterait l'assiégeant<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> *Journal* du siège, aux dates indiquées.

<sup>2</sup> Dembarrère, 100 ; *Rapport*, 2 ; relation imprimée de Ferrand, 40.

<sup>3</sup> Cf. *Retraite de Brunswick*, 242-250.

<sup>4</sup> Foucart et Finot, I, 466-467.

Ferrand et les commissaires prenaient cependant les mesures les plus urgentes. Un Comité de siège, exclusivement chargé des opérations militaires, s'assembla tous les matins. Un Conseil de guerre, sur qui roulaient les détails de l'administration, de la police et de la discipline, se réunit tous les deux jours ; il était présidé par Ferrand et se composait des officiers-généraux, des chefs de corps, des administrateurs militaires, des représentants du peuple, des membres du Directoire du district et de la municipalité, du président et de deux membres de la Société populaire qui n'avaient pas droit de vote. Mais, dit un des clubistes, il n'y eut jamais beaucoup d'ordre et de suite dans les séances de ce Conseil, et peu ou point de discussion. On y traitait des questions étrangères à sa compétence, et quelquefois Ferrand et les commissaires réglaient de leur propre autorité des affaires importantes que le Conseil aurait dû décider<sup>1</sup>. Les chefs de corps témoignaient à Ferrand la plus grande déférence et se souvenaient qu'ils délibéraient devant leur général ; Ferrand condescendait toujours aux désirs des représentants<sup>2</sup>.

On fit tendre les inondations. Celle de la Rhonelle était déjà faite ; on forma celle de l'Escaut qui devait diviser les quartiers de l'assiégeant, préserver de toute agression la partie la plus vulnérable de la place et fournir en plusieurs endroits aux manœuvres d'eau qu'exigeait la défense. On hâta les travaux des mines, les palissadements, les blindages. On tua ou enfouit les quatre cinquièmes des chevaux<sup>3</sup>. On fixa le prix du blé, du pain, de la bière et des denrées de nécessité. On interdit aux aubergistes et cabaretiers de donner à boire après neuf heures du soir.

Briez et Cochon avaient déjà fait payer par la caisse de l'armée une somme de 130.000 livres qui fut affectée aux approvisionnements de la ville. Le 24 mai, ils annoncèrent le blocus à la population : mais, ajoutaient-ils, ils restaient avec elle pour partager ses dangers et sa gloire ; ils comptaient que Valenciennes ferait, comme Lille et Thionville, une sage et vigoureuse résistance ; ils menaçaient de l'échafaud quiconque oserait parler de capitulation. Cinq jours plus tard, dans une nouvelle proclamation, ils disaient aux citoyens que Valenciennes était une des clefs principales de la France, un des premiers boulevards de la République, et leur rappelaient les dispositions du décret du 31 août 1792 sur la reddition de Longwy : chacun verrait dans cette loi la règle de ses devoirs et le châtiment réservé aux lâches.

Le 30 mai, sur la grande place, dans un amphithéâtre au centre duquel était dressé l'autel de la patrie, les représentants répétaient et faisaient répéter à la garnison et au peuple le serment de mourir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre. La cérémonie fut imposante, pleine d'éclat et d'appareil. A chaque angle de l'amphithéâtre, quatre pièces de campagne. Le fond de l'autel, tendu de blanc. Sur le faîte et les côtés, des oriflammes aux trois couleurs et les emblèmes et attributs de la liberté ; sur le pourtour, des guirlandes bleues et rouges, toutes les fleurs du mois de mai, de magnifiques tapis et entre autres une tapisserie admirable du XVe siècle qu'on avait extraite pour la circonstance de l'ancien greffe des Werps et qui représentait un tournoi. Une foule innombrable remplissait la place et les rues adjacentes. Des dames

---

<sup>1</sup> Comme le renvoi de Mme Melletier.

<sup>2</sup> *Précis*, 22-23.

<sup>3</sup> On ne pensa pas à les manger, comme firent les Mayençais, et, d'ailleurs, beaucoup de citoyens cachèrent leurs chevaux et les nourrirent avec du pain (*Précis*, 5 ; *Rapport*, 74).

coquettement parées se montraient aux fenêtres pavoisées de drapeaux. Le beffroi où flottait également l'étendard national, regorgeait de spectateurs, et les curieux s'étaient établis jusqu'au dessus de sa coupole. A trois heures, des coups de canon, tirés de la citadelle, annonçaient l'arrivée des autorités qui s'installaient dans l'amphithéâtre. La musique joua le *Ça ira* et des airs patriotiques ; elle accompagnait les voix d'un chœur de jeunes hommes et de jeunes filles, toutes vêtues de blanc et ceintes d'un large ruban tricolore. Les tambours battirent un ban et les deux représentants, levant la main droite sur le livre de la loi, prononcèrent l'un après l'autre le serment. Tous les généraux, les commandants, les membres des administrations, les députations des bataillons et de la garde nationale prêtèrent le même serment aux commissaires, à Ferrand et à leurs chefs. Un citoyen le prêta pareillement au nom du peuple entier. On chanta la *Marseillaise*, et au dernier couplet, les assistants, mettant un genou en terre, répétèrent le refrain aux cris redoublés de : *Vive la France ! Vaincre ou mourir !* La scène était indescriptible ; tambours, clairons, fanfares, clameurs populaires, salves d'artillerie, tout cela formait un bruit confus et immense qui saisissait l'âme et la pénétrait d'une émotion profonde. *Les citoyens-soldats et les soldats-citoyens*, disaient les représentants, *offraient le spectacle de l'union la plus intime et la plus fraternelle.*

On s'efforçait ainsi, suivant l'expression du temps, de monter au plus haut degré l'esprit public. Des lettres gaies et patriotiques, signées du Père Duchesne et adressées, la première aux bons lurons, la deuxième aux peureux, la troisième aux indifférents de Valenciennes, furent répandues dans la ville. Des poètes du cru composaient des chansons et de joyeux couplets :

Nous voilà bloqués ici.  
Les filles le sont aussi,  
Il nous en est arrivé  
D'Anzin, de Beuvrages ;  
Les plus belles ont quitté  
Pour nous leurs villages.  
Les laides et les mamans  
Restent là pour les houlans.

Le théâtre joua plusieurs fois des pièces républicaines comme *Brutus*, *Guillaume Tell*, le *Siège de Lille* et la *Ligue des Tyrans* <sup>1</sup>.

**III.** Maître du camp de Famars, Cobourg avait partagé ses forces. Il avait mis 24.000 hommes devant Valenciennes et couvrait le siège avec 20.000 autres. 10.000 étaient à Hérin où se trouvait le quartier-général. Le reste, en avant-garde, occupait Denain ou s'éparpillait sur l'Ecaillon et la rive droite de l'Escaut, à Curgies, à Jenlain, à Vilterspol. 8.000 Hessois et 7.000 Impériaux arrivèrent sous les murs de Valenciennes au milieu du mois de juillet. Ils furent répartis entre les deux armées ; celle de siège compta désormais 30.000 hommes, et celle d'observation, 29.000.

L'armée de siège était confiée au duc d'York. Il avait demandé la direction de l'entreprise et promis le concours de 45.000 Anglo-Hanovriens. Cobourg accepta la proposition, non sans inquiétude. Il marquait au duc ainsi qu'à ses deux frères les plus grands égards et mettait, suivant le conseil de Mercy, dans les attentions

---

<sup>1</sup> *Rapport*, 5 ; *Précis*, 7 ; *Journal de la Montagne*, 9 sept.

qu'il leur témoignait, un peu de cajolerie et de recherche. Mais il se défiait de York et des troupes britanniques qui n'avaient aucune expérience de la guerre de sièges. Il décida que York ne dirigerait l'opération que nominalement et il lui donna comme lieutenant le feldzeugmestre Ferraris, homme froid et prudent. Dans des instructions secrètes, datées du 27 mai, Cobourg pria Ferraris de regarder l'armée de siège comme la sienne propre, de faire retrancher le camp, d'y mettre les troupes nécessaires, de régler tout le service et d'en référer ensuite au duc d'York qui devrait exécuter ses dispositions. Le général-major baron d'Unterberger fut chargé de commander l'artillerie et l'ingénieur colonel baron de Froom, le génie<sup>1</sup>.

Le duc d'York établit son quartier général à Estreux et Ferraris, à Onnaing. 48 bataillons et 10 escadrons autrichiens, sous les ordres du feld-maréchal-lieutenant comte d'Erbach, campèrent de Saultain à Beuvrages par Saint-Saulve et Anzin. 11 bataillons et 42 escadrons hanovriens, sous le maréchal Freytag et ses lieutenants Wallmoden, Hammerstein et Oyerhausen, occupèrent Aubry et Saint-Léger sur la rive gauche de l'Escaut et les hauteurs de Famars sur la rive droite ; ils se liaient aux Impériaux et leur position s'étendait de Beuvrages à Anzin. 7 bataillons et 6 escadrons anglais, sous les généraux Abercromby, Lake et Dundas, tenaient l'espace compris entre Famars et Saultain.

L'armée de siège divisée par l'Escaut formait donc deux parties qu'il fallait unir en aval par des ponts et en amont par des digues. Le lieutenant-colonel Zach, du corps des pionniers, commença dès le 25 mai l'installation de trois digues dans le vallon inondé. La première menait de Famars à Trith par Fontenelle et parut superbe à tous ceux qui la virent ; Français et alliés vantent unanimement la solidité de l'ouvrage, son exécution belle et hardie<sup>2</sup>. La deuxième digue, plus rapprochée de la ville, conduisait à Saint-Léger. La troisième allait de Maing à Trith. En aval de Valenciennes, trois chemins de communication, tracés par le capitaine Delaing, partaient d'Onnaing ; de Gilbert et de Saint-Saulve ; les ponts furent établis par le major Hohenbruch qui s'était signalé dans la guerre contre les Turcs.

On hésita longtemps sur le point d'attaque. Le colonel anglais Moncrieff proposait de donner l'assaut. Ferraris déclara qu'il ferait un siège régulier. Ses conseillers et auxiliaires, Froom, Unterberger et le major de Vaux pensaient d'abord à tourner leurs efforts contre la citadelle parce qu'elle présentait un front étroit et que la nature du terrain environnant favorisait l'ouverture de la tranchée et la construction des batteries. Mais ils surent que les fossés de la citadelle pouvaient être à volonté remplis d'eau par le moyen d'écluses bien couvertes, que ses ouvrages et glacis avaient d'excellentes mines pratiquées d'après les méthodes nouvelles, et ils craignirent de s'engager dans une guerre souterraine longue et difficile. Ils aimèrent mieux assaillir le côté opposé de la place, depuis le faubourg de Marly jusqu'au bastion Poterne et à la porte de Mons. Si ce front, dit front de Mons, offrait quantité d'ouvrages, 4 bastions, 4 cavaliers, 3 ravelins, 2 contregardes, un grand et un petit ouvrage à corne avec leurs ravelins et quelques lunettes, on n'y rencontrait que très-peu de mines, et elles étaient à l'ancienne mode ; on y trouvait des fossés dépourvus d'eau et un sol avantageux à rétablissement des tranchées et des batteries ; on pouvait voir de loin, grâce à l'aménagement défectueux de plusieurs ouvrages, une bonne partie de leur

---

<sup>1</sup> Witzleben, II, 211 et 225 ; Schels, 48 ; Thurheim, *Briefe*, 81 et 93.

<sup>2</sup> Fersen, II, 78 ; *Précis*, 62 ; Dembarrère, 101.

maçonnerie et la bombarder vigoureusement ; enfin, on était près du grand parc d'artillerie, placé en avant d'Onnaing, sur la route de Mons ; près de la ferme où l'on avait logé le laboratoire d'artifices ; près du château où l'on avait déposé les poudres. On négligea donc la citadelle, et au milieu de l'attaque formidable que subit Valenciennes, elle ne souffrit presque pas et n'essuya le canon de l'ennemi que dans les derniers jours du siège. Mais pouvait-elle se soutenir dès que la ville serait emportée ? Elle n'avait aucun ouvrage ; elle touchait aux maisons mêmes et n'en était séparée que par un fossé. A peine aurait-elle résisté trente-six heures ; au premier instant, elle eût été battue en brèche sans obstacle<sup>1</sup>.

Le 26 mai, au point du jour, les assiégeants, menés par le général Kray, attaquèrent le faubourg de Marly. Ce faubourg, situé au pied des glacis, en avant de la porte Cardon, avait sa droite appuyée à l'inondation de la Rhonelle et sa gauche flanquée par le canon de la ville. On l'avait retranché à la tête et aux issues pour disputer à l'ennemi les premières approches. Beurgard y commandait. C'était un brave soldat et un patriote ardent, mais, disait Tholosé, officier de deux ans et officier-général de deux jours ; il prétendait que les retranchements qu'il avait élevés résisteraient longtemps, que Marly causait au duc d'York plus d'inquiétudes que Valenciennes, et, montrant à sa troupe une couche de melons, il promettait de les manger là, sur place, en pleine maturité. En cinq heures, la fameuse redoute fut conquise : de toutes parts, du Rôleur, de la Briquette, du mont Ouy, les boulets y roulaient comme d'eux-mêmes. Beurgard s'échappa sans attendre l'assaut et n'eut que le temps de sauver son artillerie<sup>2</sup>.

Les assiégés étaient refoulés dans Valenciennes et trois semaines plus tard, dans la nuit du 13 au 14 juin, après avoir fait d'immenses travaux pour protéger les tranchées, les digues et les ponts contre l'inondation, et construit les ouvrages qui formaient la ligne d'investissement, après avoir vu arriver au camp 120 pièces de gros calibre et des approvisionnements de toute sorte, le génie autrichien ouvrait la première parallèle, de Saint-Saulve à l'Escaut par Marly.

Le 14 juin, à midi, un trompette sommait Ferrand et la municipalité de rendre la place. Le duc d'York annonçait au général que le siège serait meurtrier et entraînerait inévitablement la ruine de Valenciennes, et il invitait les municipaux à prévenir par leurs conseils et leur influence non seulement la destruction d'une cité florissante, mais la perte de leurs propriétés et de leur existence. Ferrand se contenta d'envoyer au prince une copie du serment qu'il avait prêté le 30 mai avec ; les habitants et les soldats. La municipalité hésita, et j quelques-uns de ses membres demandèrent s'il était nécessaire de répondre. Mais Cochon et Briez étaient présents : ils mirent fin, dit un des assiégés, aux lenteurs bourgeoises ; ils déclarèrent que le silence des autorités civiles imprimerait sur elles une lâche ineffaçable ; eux-mêmes, ainsi que le procureur de la commune, Hamoir du Croisier, rédigèrent une réponse. Celle de Hamoir parut trop polie ; celle de Briez sembla trop longue ; celle de Cochon, courte, ferme, énergique, fut adoptée à l'unanimité : **Nos propriétés et notre existence ne sont rien auprès de notre devoir ; nous serons fidèles au serment que nous avons fait conjointement avec notre brave général et nous ne pouvons qu'adhérer à la réponse qu'il vous a faite.**

---

<sup>1</sup> *Tagbuch d'Unterberger*, 11-12 ; *Thürheim, Briefe*, 89 ; *Précis*, 36 ; *Rapport*, 57.

<sup>2</sup> *Précis*, 9 ; *Dembarrère*, 100.

Le bombardement s'ouvrit sur-le-champ. Les alliés, sachant que la bourgeoisie était nombreuse et que des casemates à l'abri des bombes n'existaient pas dans la place, avaient résolu de diriger leur feu le jour contre les fortifications et la nuit sur la ville : ils incendieraient ainsi Valenciennes en plusieurs endroits ; ils détruiraient une partie des vivres et des magasins de la garnison ; à force de projectiles, ils fatigueraient le peuple qui demanderait bientôt la capitulation.

La première bombe, partie d'Anzin, éclata dans la rue de Tournay et ne blessa personne. L'aide-de-camp Lavignette qui se trouvait là, resta ferme sur son cheval, sans faire le moindre mouvement, et les bourgeois qui l'entouraient crièrent : *Vive la Nation*. Mais à minuit les bombes et les boulets rouges causaient un tel dommage dans le quartier que les habitants l'abandonnèrent<sup>1</sup>.

Le 17 juin, Ferrand remarqua que les ennemis avaient fait durant la nuit deux boyaux de tranchée et qu'ils redoublaient d'activité pour arriver promptement à un chemin creux qui régnait sur tout le front d'attaque et qui servirait à l'établissement de leur deuxième parallèle. Il décida d'opérer une sortie : deux pelotons, chacun de cent cinquante hommes de bonne volonté, se porteraient dans les tranchées, égorgeraient à la baïonnette tout ce qu'ils rencontreraient, feraient sur les fuyards une décharge meurtrière, puis se replieraient en bon ordre sur la place tandis que les cinquante travailleurs qui suivaient chaque détachement, renverseraient les ouvrages. La sortie eut lieu le même jour, à cinq heures et demie du soir. Deux pelotons de cent cinquante hommes, composés en grande partie de soldats du 29<sup>e</sup> régiment et de volontaires de la Nièvre et de Loir-et-Cher, marchèrent vers les deux boyaux de tranchée. *Courez*, leur avait dit Beurgard, *courez sur ces bougres-là, jusqu'à leurs retranchements et ne tirez que quand vous y serez*. Soldats et volontaires s'élancèrent pêle-mêle. A cette vue, les pionniers autrichiens détalèrent. *Nous courions*, écrit un des assaillants, *comme si nous voulions les attraper, et ils couraient aussi, tant qu'ils avaient de jambes ; moi, à mon particulier, j'eus bien du plaisir à les voir se sauver, mais quand nous fûmes près de leurs derniers retranchements, il y en avait là en force embusqués ; ils firent une décharge sur nous ; les balles nous entouraient comme de la grêle*. Les républicains rentrèrent précipitamment dans le chemin couvert. Leur attaque n'avait duré que quinze minutes et ils ne perdaient que deux des leurs. Ce fut la seule sortie des assiégés. Les journaux de Paris la donnèrent au public pour une héroïque prouesse et prétendirent que Valenciennes était un autre Mayence, que la garnison avait, dans une vigoureuse expédition, exterminé les troupes qui gardaient la tranchée, conquis les batteries, encloué ou pris treize pièces, et tué deux généraux ! Le duc d'York éclata de rire en lisant ces fables et, pour se moquer des patriotes, il fit insérer dans un obus non chargé le numéro du *Courrier français* qui rapportait ces fantastiques exploits ; mais l'obus ne fut pas fouillé et on ne sut que plus tard cette plaisanterie du prince<sup>2</sup>.

Le 18 juin, le rempart, de la porte Cardon au bastion Poterne, fut battu par quarante canons et trente mortiers avec une telle violence qu'il ressemblait à un long cimetière où l'on aurait creusé des milliers de fosses. Le bastion Poterne fut quelque temps abandonné et les soldats le nommaient entre eux la *porte du duc*

---

<sup>1</sup> *Rapport*, 7 ; *Précis*, 12.

<sup>2</sup> *Journal du siège*, 17 juin ; *Mém.* d'un volontaire de Loir-et-Cher (A. N.) ; *Précis*, 17-18 ; Dembarrère, 103 ; *Moniteur* du 30 juin (lettre de Chérin et discours de Gossuin) ; *Tagbuch*, 24.

*d'York*, 4.000 bombes et 600 boulets rouges tombèrent pendant la nuit sur la ville et de leurs boyaux, les canonniers impériaux entendaient les cris et les plaintes qui s'élevaient dans Valenciennes<sup>1</sup>.

Le 19, l'ennemi débouchait par quatre endroits et, s'avançant en zigzags vers le chemin creux, commençait, malgré des pluies abondantes, les travaux de la deuxième parallèle<sup>2</sup>.

Le 20, l'arsenal de Valenciennes devenait la proie des flammes. On ne put arrêter l'incendie qui dura quatre heures. Quatorze mille fusils se trouvaient chargés et placés horizontalement sur des chevalets, de sorte que les balles allaient frapper les maisons voisines et ceux qui s'approchaient. Tout fut réduit en cendres ou calciné : fusils, mèches, sacs à terre, pelles et pioches, affûts et roues de rechange, armes et ustensiles. On ne sauva que des pots à feu qu'un intrépide canonnier osa chercher au péril de sa vie. Les assiégeants jetaient des bombes sur le brasier pour écarter les secours et criaient des tranchées *Vital* et *Victoria*<sup>3</sup>.

Le 21, nouveaux désastres. Sous l'averse et dans la fange qui leur montait à la cheville et qui les obligea d'employer jusqu'à deux cents hommes pour trainer et pousser une seule pièce, les alliés se hâtaient d'achever la deuxième parallèle, et sur certains points ils étaient à trois cents pas des saillants du chemin couvert. Ferrand constatait avec douleur que les bastions du corps de place avaient prodigieusement souffert, que la crête des parapets se dégradait, que les murs étaient criblés de coups de canon. Les bombes et les boulets rouges ne cessaient de pleuvoir sur la ville. L'hôtel du gouverneur s'écroulait. L'église Saint-Nicolas brûlait avec sa tour. On découvrait du haut de cette tour les tranchées des coalisés dans toute leur étendue. Aussi, depuis le début du bombardement, s'efforçaient-ils de détruire l'édifice. Mais les pompiers avaient réussi chaque fois à éteindre le feu. L'ennemi fut plus heureux dans la nuit du 21 au 22 juin. Tous les secours furent inutiles. L'église entière s'embrasa ; son toit s'effondra ; les cloches s'abattaient sur les voûtes qu'elles brisaient avec un épouvantable fracas ; du clocher montaient d'épaisses colonnes de fumée à travers lesquelles perçaient des jets et des tournoisements de flammes ; on apercevait distinctement et mieux qu'en plein jour les ouvrages des Austro-Anglais.

Le 22 juin, les assiégeants déterminaient la position des batteries dans la deuxième parallèle. Peu à peu ils s'approchaient des palissades et déjà les Français s'armaient des fusils de rempart pour atteindre les servants.

---

<sup>1</sup> *Précis*, 28 ; Witzleben, II, 214 ; *Tagbuch*, 24.

<sup>2</sup> Dembarrère, 103 ; *Tagbuch*, 24-25 ; on jeta, dans cette nuit du 19 au 20 juin, 800 bombes et 480 boulets rouges sur la ville.

<sup>3</sup> L'arsenal fut établi désormais au Collège. Mais la perte, dit Dembarrère, était irréparable et de la plus grande conséquence pour la défense. Les représentants croyaient que des malveillants avaient mis le feu à l'arsenal ; ils semblent accuser Monestier, directeur de l'artillerie ; mais Monestier s'était brûlé la cervelle le 16 juin, parce qu'il avait eu dans le Conseil de guerre une vive discussion avec Cochon. Ce dernier l'avait menacé : *J'ai les yeux ouverts sur vous, et je surveillerai de près votre conduite*. Monestier, écrit Ferrand, dans son *Journal*, m'avait paru fort mélancolique et très préoccupé depuis quelques jours ; sa partie était négligée et je lui avais plusieurs fois témoigné mon mécontentement. Le général le remplaça par le capitaine Joseph Lauriston, qui fut assisté du capitaine Georgin. Ce Georgin, disent les représentants, contribua infiniment à réparer tous les maux qui résultaient de l'incendie de l'arsenal. (*Rapport*, II, 45 ; Dembarrère, 104 ; Foucart et Finot, I, 514 ; *Journal* du siège.)

Le 23, Ferrand écrivait dans son Journal que si les ennemis continuaient à bombarder la place comme ils le faisaient depuis dix jours, il ne resterait pas un vestige de Valenciennes, et le surlendemain, dans la journée du 25, une des **plus destructives**, où deux cents maisons au moins étaient abîmées par le canon, il ajoutait que si la République ne lui portait une prompt assistance, toute la ville serait foudroyée avant une semaine.

Le 26, les bombes accablaient les quartiers où logeaient les troupes, et la garnison, contrainte d'abandonner ses casernes, allait camper dans les ouvrages où n'arrivaient pas les projectiles. Un canonnier désertait et annonçait aux alliés que leur feu produisait les effets les plus redoutables et que tout Valenciennes attribuait cette justesse et cette puissance de tir aux émigrés de l'ancien corps royal de l'artillerie. **Voilà, s'écriait Unterberger, le raisonnement habituel des Français ; ils pensent qu'eux seuls voient avec deux yeux et que les autres ne voient que d'un seul œil !**

Le 27, les cinquante-trois pièces des douze batteries de la deuxième parallèle tiraient avec une telle vivacité, que la terre, comme secouée, tremblait aux environs. Unterberger assure que le spectacle était effrayant et que le retentissement de tant de bouches à feu, le sifflement de tant de bombes, de boulets et d'obus, le choc et le heurt de tant de projectiles contre les murailles et les remparts, le crépitement qu'ils faisaient en tombant sur les maisons, auraient saisi de frisson et d'horreur le courage le plus froid. Ferrand marque dans sa relation manuscrite que l'adversaire démonte plusieurs pièces et ne cesse d'avancer, que le peuple se décourage, qu'une moitié de la ville est écrasée et l'autre fort endommagée<sup>1</sup>.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, les Autrichiens, poursuivant le cheminement de leurs tranchées, poussaient quatre boyaux au-delà de la deuxième parallèle et se dirigeaient d'un côté vers les saillants de l'ouvrage à corne de Mons et de sa demi-lune, de l'autre vers le saillant de la lunette de Saint-Saulve : ils opéraient ainsi deux attaques qui devaient se soutenir mutuellement, l'une contre le grand ouvrage à corne, le **grosses Hornwerk**, l'autre contre les ouvrages en avant du bastion et de la courtine de Poterne. Dès le 3 juillet, ils étaient à douze toises des saillants du chemin couvert et ils commençaient aussitôt la troisième parallèle en usant des procédés ordinaires de la sape. Ils ne purent former leur établissement au pied du glacis qu'après plusieurs jours, tant à cause de la pluie que parce que les incendies allumés dans la ville éclairaient leurs travaux. Mais ils terminaient leur troisième parallèle dans la nuit du 5 au 6 juillet, et bientôt dix nouvelles batteries, s'unissant à celles de la deuxième parallèle, couvraient les ouvrages extérieurs de projectiles de toute sorte, de grenades, de pierres, de pavés arrondis. Elles ruinaient nos défenses, écrit Dembarrère, et bouleversaient les parapets. Elles battaient le bastion de la courtine de Poterne, dont les revêtements étaient vus du dehors, et la brèche, dit un des assiégés, fut si grande en cet endroit qu'on n'aurait eu qu'à la piétiner durant quatre heures pour y monter aisément en rangs serrés. Presque toujours, dans cette partie du front d'attaque, le ciel paraissait rempli d'une épaisse fumée et d'une poussière rougeâtre qui venait des briques détachées du rempart<sup>2</sup>.

La ville n'était pas épargnée. Chaque nuit un feu intense sévissait sur elle. Un volontaire rapporte qu'il a compté dans l'espace de trois heures 723 bombes,

---

<sup>1</sup> *Tagbuch*, 26-33 ; *Journal* du siège ; Texier, 68-69.

<sup>2</sup> Dembarrère, 104-103, 112 ; Witzleben, II, 214-215 ; Dementhon ; *Précis*, 36.

qu'il en voyait fréquemment 15 à 18 au milieu de l'air et qu'il en vit partir 8 à la fois de la batterie de Saint-Saulve. Le tonnerre de tant de bouches à feu répété au loin par l'écho, l'élan majestueux et terrible des bombes, le sifflement des boulets, mille éclairs qui sillonnaient le ciel, tout cela formait sur la ville une magnifique horreur, un mouvement aussi imposant à l'œil et à l'imagination qu'il était déchirant pour l'âme<sup>1</sup>.

Ferrand luttait de son mieux. Tout militaire, disait-il, sait qu'il n'y a pas de place imprenable ; le devoir du commandant, c'est de retarder la progression des travaux. Son artillerie était activement servie, et lui-même reconnaît qu'elle fit preuve de justesse et de célérité. Elle ripostait vigoureusement aux assiégeants, les molestait, les obligeait à n'avancer qu'avec lenteur et circonspection. Le 15 juin, elle réduisit au silence la batterie d'Anzin. Le 18, avoue Unterberger, elle se montra supérieure, jetait des bombes en grand nombre dans la batterie du Roleur, ruinait entièrement deux embrasures, brisait quelques plates-formes et les roues de trois canons. Le 22, elle rendait très dangereux le travail des pionniers. Le 27 et le 28, des pièces ambulantes du calibre de 16 allaient et venaient sur plusieurs points de la défense, tout en restant hors de portée ; on tira sur elles, mais elles s'éloignaient aussitôt pour reparaître à un autre endroit et lancer des bombes ; on leur fit la chasse et les poursuivit, mais elles changeaient de place si souvent et avec tant de rapidité qu'on ne put leur causer un mal sérieux et Unterberger confesse qu'elles l'incommodèrent puissamment. Le 29, un boulet, tombant dans la première parallèle, faisait sauter un dépôt de bombes et de poudre. Le 30, des projectiles partis de Valenciennes démontaient trois pièces de la batterie qui prenait en rouage la contregarde de Cardon<sup>2</sup>.

Ce fut surtout dans le mois de juillet que l'artillerie française se distingua, qu'elle déploya le plus d'ardeur et d'entrain. Le 2, le Comité de siège décidait que les officiers généraux et supérieurs auraient soin d'entretenir sur les ouvrages de l'assiégeant un feu continu, et le jour même, Ferrand jugeait que ses canonnières avaient fait merveilles. Le 3, une des batteries de la première parallèle, prise en écharpe par la courtine de Mons, était forcée de se taire. Le 4, dit encore Ferrand, les travailleurs ennemis ne pouvaient résister et une grande partie de leurs ouvrages étaient renversés. Le 5, un obus venu de la ville incendiait un des magasins du génie autrichien ; l'explosion était considérable et du rempart, on voyait des hommes sauter en l'air. Le 6, un autre magasin sautait pareillement avec le lieutenant qui commandait le poste, et Unterberger devait remplacer plusieurs affûts fracassés et dix-sept pièces de 24 évasées ou ruinées par les bombes françaises. Le 8, les batteries ambulantes détruisaient des épaulements, mettaient quelques Impériaux hors de combat, et rendaient les communications des tranchées fort périlleuses. Le 10, la canonnade de la place était si violente qu'elle étonnait les assiégeants ; par bonheur pour eux, l'artillerie républicaine tirait trop vite et ses projectiles dépassaient le but. Le 11, en un instant, elle tuait trois hommes dans les boyaux de la deuxième parallèle et en blessait neuf. Le 12, à midi, elle avait déjà couché sur le sol près de quarante ouvriers, et dans la journée, elle fit derechef de grands dégâts dans une des batteries de la deuxième parallèle. Le 13, elle causait à l'adversaire de

---

<sup>1</sup> *Précis*, 25. Cf. *Rapport*, 28 et 55. En une seule nuit, la ville fut assaillie de 1.524 bombes, dont cent au moins tombèrent sur les bâtiments de l'Hôpital-Général.

<sup>2</sup> *Journal du siège* ; Dembarrère, 103 : *Précis*, 14 ; *Tagbuch*, 23, 27, 34, 35, 37.

nouveaux dommages qu'il devait réparer en hâte durant la nuit, et les jours suivants, lisons-nous dans les notes de Ferrand, elle se donnait au service de la République avec tout le zèle possible. Le 17, elle faisait sauter un magasin de munitions. Le 18, elle envoyait ses bombes, témoigne un Autrichien, avec une extrême précision, et portait aux assaillants bien des préjudices et des désagréments. Le 20 et le 24, elle canonait avec furie les batteries des alliés et surtout celles qu'ils établissaient près d'Anzin. Le 22, elle obligeait Unterberger à modérer son feu parce qu'il avait dans la deuxième parallèle huit pièces entièrement dégradées. Le 23, elle harcelait les deux batteries d'Anzin, leur brisait deux plateformes, leur démontait un canon, et le corps des artilleurs autrichiens avait dans cette journée deux morts et dix-neuf blessés, sans compter les servants. Le 24, Unterberger voyait sauter trois de ses magasins<sup>1</sup>.

Les munitions commençaient à manquer. Mais on ramassa les projectiles de l'assiégeant qui n'avaient pas éclaté, et on en réunit environ six mille. Ferrand offrait dix sols pour chaque obus chargé, et lorsque les soldats rentrant en ville apportaient à la fabrique d'artifices un obus trouvé dans le fossé, ils disaient plaisamment qu'ils avaient *gagné leur bivac*. On scia les canons dont la bouche était altérée, et quoique très courts, ils purent servir encore. On s'efforça de combler les brèches : Ferrand, secondé par Tholosé et Dembarrère, par son aide-camp Moraux, par le lieutenant du génie d'Hautpoul, fit quotidiennement réparer les palissades, enlever les terres éboulées, dégager la partie du bastion qui n'était pas atteinte. Il payait largement les travailleurs et leur donnait quarante sols par heure. Les Autrichiens dirigeaient au pied des brèches un feu très vif, mais les soldats se blottissaient au moment du plus grand péril dans les fossés des ouvrages voisins, puis revenaient poursuivre leur œuvre de déblaiement<sup>2</sup>.

Pas un instant de repos ni de relâche. Au milieu de ce tonnerre d'artillerie, pas une de ces trêves courtoises et chevaleresques comme à Mayence, où les officiers des deux armées s'abordaient avec sympathie. La lutte ne cessa et le canon ne se tut entièrement que le 16 juillet, dans l'après-midi, où eut lieu un armistice de trois heures. A la prière de Custine, le duc d'York autorisait Mme Melletier, femme du rédacteur de l'*Argus*, à sortir de Valenciennes<sup>3</sup>. Elle était enceinte et avait avec elle une domestique et une petite fille de neuf ans. On la conduisit au quartier-général d'Onnaing ; mais on ne lui permit pas d'aller à Paris ; elle dut se rendre à Mons. C'était, dit Unterberger, une zélée républicaine, et on voyait qu'elle avait, ainsi que sa fillette et sa domestique, passé par bien des épreuves et des angoisses. Des scènes curieuses se produisaient durant cette suspension d'armes. Assiégeants et assiégés se saluaient de loin, et ensuite s'accostaient. Les uns pénétraient dans les tranchées et les autres dans les chemins couverts. On se prenait bras dessus, bras dessous ; on buvait ensemble, on trinquait, on s'embrassait et se complimentait comme des amis qui se revoient après une longue absence. Les Français demandaient des nouvelles ; les

---

<sup>1</sup> *Taguch*, 40, 43-44, 46, 49, 50-52, 55-56, 58-59, 65-66 ; *Journal* du siège.

<sup>2</sup> *Journal* du Comité de siège, 29 juin ; ordre du 30 juin ; relation imprimée de Ferrand, 34 et 42 ; *Rapport*, 44.

<sup>3</sup> Melletier avait été employé dans le Hainaut à l'exécution du décret du 15 décembre 1792. Le 16 avril 1793, il s'offrait à Le Brun pour lui communiquer la situation des armées et maintenir des liaisons secrètes avec la Belgique. Il reçut mission de prendre des informations sur le congrès d'Anvers, et il envoya au ministre des affaires étrangères quelques notes, d'ailleurs insignifiantes.

alliés leur en donnaient avec empressement, leur juraient sur l'honneur que la garnison de Condé était prisonnière, qu'une femme de Rouen venait de poignarder Marat et qu'on l'avait pendue avec son complice Barbaroux, que vingt-quatre députés étaient arrêtés à Paris parce qu'ils désiraient un roi, que de grands troubles éclataient à Lyon, à Marseille, à Bordeaux. Mais bientôt la trêve expirait. Une dernière rasade d'eau-de-vie, une dernière accolade et poignée de main ! Et chacun regagnait son poste. Les républicains rentraient dans le chemin couvert ; les piquets des alliés s'abritaient dans les tranchées de la troisième parallèle ; des deux côtés on criait soit *Vivent les Français !* soit *Vivent les Autrichiens !* et *Vivent les Anglais !* puis la guerre recommençait, et à ce pacifique entretien des deux armées succédait une canonnade acharnée<sup>1</sup>.

La reddition de Condé avait accru les ressources des assiégeants. Ils purent remplacer par des pièces françaises aux affûts dits de Gribauval leurs canons démontés. Ils tirèrent avec plus d'animosité qu'auparavant sur le magasin aux vivres ou Munitionnaire et sur l'Hôpital Général. Pour mieux battre ces deux édifices et prendre en flanc le front d'attaque, ils placèrent de l'autre côté de l'Escaut, sur le mont d'Anzin, deux batteries nouvelles. Ils avaient résolu de réduire enfin au silence le canon ennemi et de déconcerter, de décontenancer l'adversaire. Le 23 juillet, à trois heures et demie du matin, toute l'artillerie des trois parallèles entra en action, *Il est difficile, écrit Unterberger, de se représenter ce feu redoutable. Des morceaux entiers du revêtement des ouvrages s'écroutaient dans les fossés ; des éclats de roues et d'affûts volaient en l'air ; les boulets qui s'élevaient trop haut ou qui ne faisaient qu'érafler la crête des parapets, retombaient en sifflant dans la ville et passaient avec un bruit effroyable à travers les toits et les murs des maisons.* Les Français répondirent avec vigueur. Toutefois au bout de quelques heures, leur feu se ralentit sensiblement ; leurs canons finirent par se taire ; leurs mortiers seuls jouaient encore de temps en temps. Au matin, on vit qu'ils avaient pratiqué sur la courtine de Mons deux embrasures recouvertes par dessus, selon les principes de Montalembert. Mais les batteries qui pouvaient pointer sur elles, les détruisirent en peu d'instant. Le lendemain et le surlendemain, même canonnade, même duel retentissant, et même supériorité des alliés. Dans la matinée du 24, l'artillerie de la place, muette presque partout, ne se fit entendre que sur la gauche du front d'attaque. Elle sembla reprendre des forces dans l'après-midi et le 25 le feu qu'elle entama fut très chaud et très soutenu ; mais les assiégeants l'emportèrent ; nulle part les pièces françaises n'eurent l'avantage ; le grand ouvrage à corne ne jetait plus que des pierres par intervalles. La situation de Valenciennes devenait critique. Une brèche considérable s'était produite au corps de la place près du Munitionnaire et le génie français, alarmé, craignant que la montée de cette brèche ne parût praticable aux coalisés, et, comme on disait, susceptible d'assaut, augmentait le volume d'eau du fossé. Les brèches du bastion Poterne et de la courtine de Mons s'étaient élargies et les assiégés devaient continuellement enlever les éboulis. Encore ce bastion et cette courtine avaient-ils été si profondément ébranlés qu'à chaque coup de leurs propres canons, la terre s'affaissait ; il fallut reculer les

---

<sup>1</sup> Bleibtreu, *Denkwürdigkeiten aus den Kriegsbegebenheiten bei Neuwied*, 1834, p. 191 ; Thürheim, *Briefe*, 106-107 ; Texier, 107 ; *Précis*, 42-43 ; York à Ferrand, 16 juillet (A. N.) ; *Tagbuch*, 53-56 ; Unterberger, qui faisait une reconnaissance du côté d'Anzin, crut, de loin, en voyant tout ce remuement, que les assiégés désiraient capituler ; lorsqu'il sut ce qui se passait, il ordonna, dit-il, de recommencer le feu *mit der grössten Verbitterung*.

batteries et les enfoncer de quatre à cinq pieds dans le sol pour former un nouveau parapet. Mais les canonniers étaient tellement accablés de projectiles qu'ils déchargeaient leurs pièces toutes à la fois et, la salve faite, se retiraient au pas de course dans une casemate qu'ils avaient construite en arrière de leur batterie.

Cependant, le génie autrichien ne restait pas inactif ; le 24 et le 25 juillet, au matin, quoique la troisième parallèle fût très proche du chemin couvert, les ingénieurs débouchaient par la sape en quatre endroits différents et gagnaient de plus en plus du terrain, sans craindre les mines que l'assiégé avait peut-être préparées pour les faire sauter. En même temps, dans les nuits du 22, du 23, du 24 juillet, des tirailleurs s'approchaient des palissades comme s'ils avaient le dessein d'emporter de vive force le chemin couvert et les ouvrages extérieurs. Les postes de la garnison eurent une attitude ferme et, comme dit Dembarrère, imposante ; accueillis chaque fois par un feu bien nourri, les assiégeants rentrèrent dans leurs boyaux. Mais ils ne voulaient qu'intimider l'adversaire, l'éloigner du chemin couvert et l'empêcher de réparer ses parapets. Tout annonçait l'assaut ou, suivant l'expression de Mercy, un *événement*. Les alliés déclaraient qu'ils touchaient au terme de leur entreprise et on pariait dans leur camp mille louis contre cent que Valenciennes se rendrait sous huit jours<sup>1</sup>.

Dès le 8 juillet, les pionniers autrichiens s'étaient enfoncés derrière la troisième parallèle devant le grand ouvrage à corne et avaient poussé trois rameaux pour faire sauter au moyen de globes de compression les mines de la place et, au besoin, pour renverser dans le fossé le chemin couvert et la contrescarpe. Le travail n'alla que très lentement à cause du terrain qui se composait presque entièrement de pierres crayeuses. Mais il ne fut pas un seul instant interrompu, malgré les plaintes et l'inexpérience des ouvriers. Le 18 juillet, les mineurs arrivaient sous les palissades : le 19, ils recevaient de l'artillerie 150 quintaux de poudre ; le 20, ils chargeaient leurs fourneaux.

Les Français n'ignoraient pas le dessein des alliés. A la couleur des pierres graveleuses, marneuses, blanchâtres, que l'ennemi rejetait et amoncelait sur ses épaulements, les avant-postes devinaient qu'il contremainait. On veut, disait Texier de la Pommeraye, nous *faire danser*. Un déserteur du régiment de Brechainville confirma les assiégés dans leur opinion. Ce déserteur se présenta le 19 juillet aux palissades. La sentinelle menaça de tirer sur lui ; mais, bien que couché en joue, il avança hardiment en criant qu'il venait sauver Valenciennes et la République. La vedette appela l'officier du poste qui fit avertir Ferrand. Admis dans la ville, le transfuge déclara qu'il était mineur ; et il entra dans les plus grands détails, précisa le nombre des soldats et des travailleurs, affirma que les alliés n'osaient attaquer directement le chemin couvert et que le génie autrichien avait fouillé les entrailles de la terre en trois points différents pour chercher les mines de la place et les faire sauter. Il parlait avec assurance, décrivait exactement les galeries, leur étendue, leur profondeur, leur distance. On lui mit un habit de volontaire ; on le mena sur le soir aux palissades, et là il montra les trois endroits où les assiégeants contremainaient. Il méritait toute créance, mais le corps des mineurs était incertain et hésitant ; il avait perdu son capitaine, le

---

<sup>1</sup> *Précis*, 48 ; *Rapport*, 44 ; Dembarrère, 108, 112 ; Texier, 92, 96 ; Kilmaine à Bouchotte, 30 juillet (A, G.) ; Thürheim, *Briefe*, 114 ; *Tagbuch*, 53, 62-63, 65-67 ; Journal du siège.

seul qui fût instruit et qui connût le service ; il n'avait pris sur le front du grand ouvrage à corne que des dispositions défectueuses et incomplètes. On ne fit donc rien de ce qu'on devait faire. On jeta des cominges sur les galeries que le déserteur avait indiquées pour crever le terrain et étouffer les ennemis ; mais l'opération n'eut aucun résultat. On débourra les mines afin de juger plus sûrement du travail de l'adversaire et l'on se tint aux écoutes ; mais les mineurs rapportèrent qu'ils n'entendaient rien. On creusa le sol au saillant de l'ouvrage à corne et on pratiqua deux galeries obliques dans l'intention de rencontrer l'assiégeant ; mais la besogne était longue et l'on manqua de temps pour l'achever. On proposa dans le Comité de siège de mettre le feu aux mines ; mais on répondit que ce serait un grand hasard que l'Autrichien vînt à les éventer<sup>1</sup>, que leur explosion ne ferait pas de mal aux alliés qui n'étaient encore qu'à vingt toises des palissades, qu'elle leur ouvrirait le chemin couvert et formerait un entonnoir où ils pourraient s'établir avec avantage, qu'on ne faisait sauter les mines que lorsque les ennemis occupaient le chemin couvert et y installaient leurs batteries<sup>2</sup>.

Le succès des coalisés était dès lors assuré. Ils avaient décidé qu'ils feraient jouer dans la soirée du 25 juillet trois fourneaux de mine dirigés contre le grand ouvrage à corne et qu'après l'explosion le chemin couvert serait emporté de vive force. Abercromby, Erbach, Wenkheim, conduiraient trois colonnes d'assaut, la première, où ne se trouvaient que des Anglais, contre la gauche du grand ouvrage à corne, la deuxième, formée d'Impériaux, contre la droite de l'ouvrage, la troisième, composée de Hongrois et de Valaques, contre le petit ouvrage à corne et sa lunette avancée<sup>3</sup>.

Le 25 juillet, à 9 heures du soir, pendant que la lune, à son lever, apparaissait à travers les bouquets d'arbres, au-dessus d'Estreux, le feu des Austro-Anglais éclatait de toutes parts, même sur la citadelle, sur son réduit, que battaient les mortiers, sur ses palissades, qu'accablaient les balles des mousquets et les grenades. On divisait ainsi l'attention et les forces de l'assiégé. Soudain, tandis que les canonnières de la troisième parallèle se hâtaient de rentrer dans la deuxième, trois fourneaux de mine firent explosion, à quelques minutes de distance, sur les trois saillants de l'ouvrage à corne. Ils mirent en poudre deux places d'armes, arrachèrent et brisèrent les palissades, creusèrent des excavations d'une telle profondeur que cinq mille bottes de foin les auraient difficilement comblées. La scène était épouvantable. On eut dit qu'un tremblement de terre et une éruption de volcan se produisaient tout ensemble, et jamais artiste, rapporte un des assiégeants, n'eût à peindre un spectacle à la fois plus grandiose et plus terrible. D'énormes portions du sol, des éclats de planches, des pierres, volaient en l'air, avec un bruit qui ressemblait au mugissement du plus furieux ouragan, mais qu'on n'entendait qu'à de rares

---

<sup>1</sup> Et en effet, elles ne furent pas éventées (*Précis et Rapport*, 47).

<sup>2</sup> *Précis*, 44-45 ; *Rapport*, 44-45 ; Dembarrère, 107 ; *Journal du siège* ; Texier, 119, 124 ; *Tagbuch* d'Unterberger, 46, 48-49, 51-52.

<sup>3</sup> *Tagbuch*, 67 ; Witzleben, II, 215-216. Les deux colonnes d'Abercromby et d'Erbach se composaient chacune de 174 volontaires, de 4 sous-officiers, de 12 charpentiers et de quelques mineurs ; elles étaient appuyées chacune par 2 compagnies d'infanterie et 25 chasseurs qui prendraient possession du chemin couvert ; chacune avait en réserve un soutien de 6 compagnies. La colonne de Wenkheim était divisée en trois détachements qui comprenaient chacun 50 à 100 volontaires, appuyés par 200 hommes qui devaient se loger aussitôt dans le chemin couvert, et par 2 compagnies d'infanterie.

intervalles, lorsque se taisait l'artillerie. A peine le dernier débris était-il retombé que les alliés s'élançaient de leurs boyaux au pas de course, les Anglais et les Hanovriens en criant hurrah, les Wallons et les émigrés en criant *en avant, tue, tue*, ou encore *rends-toi, sans-culotte, rends-toi, carmagnole*, les Autrichiens en criant *Weich, Patriot*, ou *recule, Patriote*, les Hongrois et les Valaques, suivant une habitude qui leur venait des guerres contre les Turcs, en criant *Allah*. Ils poussaient des cris, dit un volontaire de Loir-et-Cher, *comme si on les eût égorgés et prononçaient des paroles très offensantes pour nous*.

Ebranlés par la commotion, accablés par le nombre, les piquets de garde prirent la fuite. Eperdus, effarés, les détachements de réserve qui bivaquaient dans les fossés et les ouvrages avancés, se sauvèrent dans la place. La prédiction de Ferrand se vérifiait ; le 2 juillet il écrivait qu'il avait la *triste perspective* que sa garnison fuirait précipitamment et sans résistance lorsque l'ennemi attaquerait le chemin couvert.

On pouvait faire jouer les mines qui demeuraient intactes, et un officier du bataillon de la Charente s'y rendit aussitôt ; mais les mineurs avaient fermé les portes des galeries et quitté leur poste. Le rempart qui devait protéger la retraite des troupes et foudroyer le glacis, restait silencieux. Toutes les batteries étaient abandonnées et au bastion Poterne, à la courtine et sur les ouvrages voisins, il n'y avait plus que la sentinelle. Seuls les bastions de Cardon et du magasin au bois, défendus par les canonnières de la garde nationale, tirèrent quelques coups à mitraille sur le flanc des colonnes d'assaut.

Cependant le chemin couvert se remplissait d'assaillants furieux et avides de carnage. D'intrépides Français, en très petit nombre, revinrent sur quelques points, se réunirent en pelotons, et après avoir déchargé leur fusil, s'avancèrent la baïonnette au bout du canon. Une mêlée horrible s'engagea ; on se prenait aux cheveux, on se déchirait avec les ongles et les dents, on ramassait des éclats de bombe pour s'assommer. Mais enfin cette poignée de républicains dut reculer et se réfugier dans la ville. Les uns eurent le temps de se replier sur la poterne de Mons ; les autres, la trouvant fermée, passèrent sous une arcade près des écluses de la porte de Mons et arrivèrent par la berme à la poterne de Cardon.

Les assiégeants avaient conquis le chemin couvert et, conformément au plan d'attaque, ils commençaient à s'y loger. Mais un émigré, l'audacieux Langeron, était descendu dans les fossés, et poussait jusqu'au corps de la place ; à sa grande surprise il ne rencontrait personne, ni dans l'ouvrage à corne, ni dans les contre-gardes, ni dans les demi-lunes. Un officier anglais, qui l'accompagnait, montait, comme lui, sur l'ouvrage à corne. Etonnés et ravis, Langeron et l'Anglais couraient dire aussitôt à Dietrichstein, lieutenant-colonel au corps des ingénieurs, que les ouvrages avancés étaient entièrement déserts. Dietrichstein entamait déjà les logements dans le chemin couvert. Il envoya sur-le-champ ses travailleurs dans l'ouvrage à corne. Par trois fois, Ferraris, qui ne soupçonnait pas toute l'importance de son succès, fit donner l'ordre à Dietrichstein de se retirer. Par trois fois Dietrichstein répondit qu'il suivrait son avantage et demeurait où il était<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Mémoire* de Langeron (A. E.) et Thürheim, *Ludwig Fürst Starhemberg*, 1889, p. 27-28, Dietrichstein écrivait à son intime ami Starhemberg : *prends part à mon bonheur. J'ai pris Valenciennes malgré tout le monde et contre trois ordres de me retirer ; je me suis emparé d'une dernière lune et d'un grand ouvrage à corne avec tous ses canons, et cela a fait rendre la place quinze jours plus tôt et épargné peut-être 2.000 hommes. On*

Dans le même temps le général Kray, venu d'Anzin, passait sans bruit les digues et le canal, emportait la redoute Saint-Roch et celle du Noir-Mouton, et faisait main-basse sur les hommes qui gardaient les deux ouvrages. Mais il ne pouvait établir une communication couverte, et l'artillerie de la place l'eût accablé dès le point du jour. Il noya quatre canons et en ramena deux.

S'ils avaient eu plus de hardiesse, les alliés auraient pénétré dans Valenciennes pêle-mêle avec les fuyards. Leur lenteur permit aux Français de fermer les poternes. Mais les républicains qui restaient dans le fossé, tombèrent sous les coups d'un vainqueur qui ne faisait pas de quartier. Plusieurs errèrent çà et là jusqu'au matin ou se tapirent au milieu des cadavres. Un soldat du 29<sup>e</sup>, légèrement blessé à la tête, s'étendit à terre ; il fut dépouillé de ses habits par les assiégeants et rentra le lendemain, absolument nu. Le capitaine Texier de la Pommeraye se coucha parmi les morts et, sans bouger ni sonner mot, se laissa fouler aux pieds et dévêtir par les Valaques ; il n'avait plus que sa culotte et ses bottes que les détrousseurs jugeaient trop vieilles ; au jour, il se fit hisser par des cordes au sommet du rempart. Un sergent du bataillon des Deux-Sèvres, Robineau, usa du même stratagème que Texier et, comme lui, se mit à plat-ventre sur le sol ; lorsqu'à l'aube, il n'entendit plus de bruit, il se leva et cria : **Eh ! vous autres, là-haut !** Texier le pria de se taire ; mais une voix qui partait d'un boyau voisin, lui dit en bon français : **Soyez tranquille, on ne vous lâchera plus un seul coup de fusil, mais sauvez-vous comme vous pourrez.** — **Merci, frère d'armes,** répliqua Robineau ; il appela des dragons à l'angle droit du bastion Poterne et se fit tirer sans accident sur le rempart. Il avait appris, pendant les pourparlers, que Texier était capitaine ; il le salua militairement et, bien qu'il eût le bras gauche traversé d'une balle, refusa de monter avant lui.

A la vue des troupes qui revenaient dans une affreuse confusion en criant qu'elles étaient trahies et qu'elles ne retourneraient jamais aux palissades, les habitants de Valenciennes furent saisis de stupeur, puis de colère. Mais quelques-uns des fugitifs, tout couverts de terre, encore froissés et meurtris de leur chute, se traînaient avec peine, et la pitié qu'ils inspiraient tempéra l'indignation qu'excitait la lâcheté de leurs camarades. On cherchait Ferrand et on ne le trouvait pas. Le commandant temporaire n'osait prendre sur lui de faire battre la générale. Le 29<sup>e</sup> régiment et plusieurs détachements de volontaires eurent ordre de marcher, mais ne dépassèrent pas les poternes.

Ferrand avait couru d'abord au fossé de Mons, ensuite ; à la poterne de Cardon, et il tâchait de rallier les débris du bataillon des Deux-Sèvres et du 29<sup>e</sup> régiment qui rentraient dans la ville. Mais il eut beau les supplier, les conjurer ; ils restèrent sourds à ses exhortations et à ses prières. Ferrand se rendit à la maison commune. Là Tholosé lui proposa d'opérer immédiatement une sortie vigoureuse avec des troupes fraîches, les seules dont on pût électriser le courage ; il lui remontra que si l'on tardait jusqu'au matin, les coalisés auraient le temps -de se retrancher et gagneraient ainsi huit jours de siège ; il répondait sur sa tête de reconquérir le chemin couvert et l'ouvrage à corne. Ferrand déclara qu'il fallait attendre le jour.

Le général passa la nuit sur le rempart avec les principaux officiers ; au point du jour il y plaça tout le monde qu'il put rassembler ; il fit masquer les poternes et

---

m'adore, on ne croit pouvoir faire assez pour moi. On a envoyé mon frère avec la première nouvelle ; je porte la seconde ; je serai colonel et aurai au moins la petite croix, car, d'après les statuts, je pourrais demander celle de commandeur.

garnir les brèches de chevaux de frise ; il fit tirer à mitraille sur les ennemis qui n'avaient pas encore disparu du fossé et leur jeta des pierres et des grenades. Au point du jour, il vit que les alliés ne tenaient que le grand ouvrage à corne et sa demi-lune. Il commanda sur-le-champ à Beurgard d'occuper le reste des ouvrages extérieurs et d'y mettre des postes. Beurgard exécuta l'ordre de Ferrand ; il entra dans les ouvrages sans rencontrer la moindre résistance ; il y trouva des pièces enclouées qui furent aussitôt réparées. Mais les soldats obéissaient mollement et semblaient consternés. Ce brusque et terrible assaut avait rempli la garnison d'un effroi dont elle ne devait pas se relever. Elle se croyait désormais à la merci de l'assiégeant. L'artillerie même, jusqu'alors si brave et si constante, donnait l'exemple de l'indiscipline et de l'insubordination. On s'efforça toute la nuit de ramener les canonniers ; plusieurs sortirent de leurs tentes ; les autres refusèrent de marcher. **Jamais attaque de chemin couvert, reconnaît Tholosé, n'a été suivie d'une déroute aussi complète**<sup>1</sup>.

Ferrand comprit que tout était fini. Il connaissait exactement sa position et depuis quelques jours la jugeait difficile. Les approvisionnements ne manquaient pas. L'eau-de-vie et le vin remplissaient les magasins. Les soldats s'étaient accoutumés dès le commencement du siège à la viande salée et acceptaient volontiers le biscuit à la place du pain dit de supplément. Jamais ils ne furent mieux sustentés, puisqu'ils avaient, outre leur ration ordinaire, des légumes secs, du fromage, du lard, et les femmes qui logeaient à la citadelle, se félicitaient de partager la nourriture des volontaires de la Charente et de la Côte-d'Or<sup>2</sup>.

Mais la garnison avait perdu de son nombre et de sa force. Presque diminuée de moitié par le bombardement, exténuée de fatigue, obligée de se porter aux incendies, elle suffisait à peine aux besoins du siège et, dit Ferrand, murmurait de son énorme service. Lorsqu'elle avait six heures de repos, elle ne pouvait trouver un asile sûr ; tous ses quartiers étaient détruits et elle avait perdu plus de monde dans ses logements qu'aux palissades<sup>3</sup>.

Des maladies se déclaraient : la dysenterie, la gale, le scorbut. Les hôpitaux, d'ailleurs encombrés, manquaient des choses les plus nécessaires, et on se servait d'étoffe et de chanvre au lieu de charpie. Les chirurgiens, les médecins succombaient à la tâche<sup>4</sup>.

La chaleur devenait excessive. Autant le mois de juin avait été humide et pluvieux, autant le mois de juillet était sec et brûlant. Les alliés étouffaient sous leurs tentes qui leur semblaient des fours à cuire et pour se garantir du soleil, ils avaient construit des baraques de feuillage unies les unes aux autres par des allées couvertes ; aussi comparaient-ils leurs camps à des jardins anglais pleins de berceaux. Mais les assiégés étaient accablés par la température. Tapis au pied des palissades et ne bougeant pas, de peur d'être tués, ils essayaient vainement, en mâchant du biscuit, d'étancher la soif ardente qui les dévorait. Quelques-uns buvaient leur urine pour se rafraîchir. Des blessés priaient leurs camarades de

---

<sup>1</sup> *Tagbuch* d'Unterberger, 63-71 ; Witzleben, II, 217 ; *Précis*, 48, 52 ; *Rapport*, 17, 47 ; Dembarrère, 109 ; Texier, 138-140 ; Foucart et Finot, I, 552-555 ; *Journal* du siège.

<sup>2</sup> *Précis*, 38. On fit également distribuer du vinaigre pour **corriger la crudité de l'eau** (ordre du 3-4 juillet).

<sup>3</sup> *Rapport*, 16 ; Dembarrère, 112 ; *Journal* du siège, 12 juillet.

<sup>4</sup> Foucart et Finot, I, 542 ; cf. *Précis*, 63-64.

les achever. Un grenadier, mortellement atteint, s'écriait : **Tant mieux, je ne souffrirai plus !<sup>1</sup>**

Au milieu de tant de peines et d'efforts, l'espoir d'un prochain secours avait longtemps soutenu la garnison. On ignorait où était l'armée du Nord. Mais on savait par les parlementaires qu'elle existait et que Custine la commandait. On comptait sur elle et tous les matins on croyait entendre distinctement sa canonnade tantôt vers Maulde, tantôt vers le Quesnoy, plus souvent vers Bouchain. Au huitième jour du bombardement, le bruit se répandit dans la ville que la porte de Tournay était ouverte, que les hussards de Chamborant galopèrent à travers le village de Raismes, qu'une forte colonne les suivait et poussait les Austro-Anglais à droite et à gauche. L'allégresse des habitants fut inexprimable, mais ils apprirent promptement que la nouvelle était fautive, et retombèrent en un profond abattement. Le 14 juillet, dans l'ouvrage à corne de la porte de Cambrai, sur un emplacement commode et assez éloigné de la tranchée, la garnison de Valenciennes répétait son serment et célébrait par des salves d'artillerie la fête de la Fédération. Mais les assiégeants **victorisaient** de leur côté et dès l'aube, en l'honneur de la reddition de Condé, ils avaient fait un feu de file très nourri qui partait de Famars et retentissait à trois reprises différentes sur toute la ligne. Soldats et citoyens eurent un transport de joie : ils s'imaginèrent que l'armée du Nord était tout près, qu'elle célébrait, comme la ville, la fête du 14 juillet ou plutôt qu'elle se mesurait avec les coalisés qui déchargeaient leurs fusils en tournant le dos à la forteresse. La générale battit, les troupes saisirent leurs armes pour s'élancer au dehors, pour seconder par une sortie vigoureuse l'attaque de Custine, pour courir à la rencontre de leurs frères et de leurs libérateurs. Mais bientôt elles n'entendirent plus rien ni dans la plaine ni derrière les collines. Ferrand crut que les ennemis avaient eu le dessein de l'attirer en rase campagne. D'autres pensèrent que le duc d'York voulait se divertir aux dépens des assiégés. Les autres dirent avec plus de raison que l'adversaire ne perdait pas sa poudre à de pareilles amusettes et qu'il faisait la contre-partie de la fête du 14 juillet. Depuis plusieurs jours, les alliés ne criaient-ils pas que Condé avait capitulé ? Et au même instant, ne criaient-ils pas encore, du fond de leurs boyaux, en signe de réjouissance et pour se moquer des vaincus : **Vive le Roi ! et A bas la Convention et Président, je demande la parole ?** On sut le jour suivant avec une entière certitude que Condé avait ouvert ses portes, et d'ailleurs le duc d'York, en permettant le surlendemain à Mme Melletier de quitter Valenciennes, déclarait qu'elle ne pourrait se rendre que dans une ville de Sa Majesté l'Empereur, à Mons, à Bruxelles ou à **Condé**. Quel fâcheux pronostic ! Les soldats rebutés par-làient déjà des prisons de Maëstricht, de Liège ou de Cologne qui seraient leur prochain séjour. D'autres persistaient à penser que Custine allait venir, et l'un d'eux, atteint d'une grenade à la tête, disait en tombant : **Ah ! Custine, Custine, quand viendras-tu nous venger !**

Mais l'armée de secours ne donnait pas signe de vie. Si elle approchait, elle ferait sûrement lever les écluses de Bouchain pour rompre la grande digue que les alliés avaient construite au pont de Trith, et l'eau arriverait à Valenciennes en abondance ; or l'Escaut ne grossissait pas. Nul émissaire ne paraissait pour apporter au moins quelques promesses. Pas d'indices, pas de signal aux endroits

---

<sup>1</sup> Texier, 92-119 ; *Ueber den Feldzug*, 333-334 ; *Précis*, 64 ; *Tagbuch d'Unterberger*, 48 (il dit, à la date du 9 juillet, que, depuis trois jours, la température est extraordinairement chaude et que quelques hommes se sont évanouis dans les tranchées).

qu'on découvrait de Valenciennes, et l'on cherchait vainement des yeux le drapeau tricolore sur la hauteur de Lieu-Saint-Amand. Ferrand envoya trois espions qui devaient franchir les lignes austro-anglaises et percer jusqu'à l'armée du Nord ; ils avaient cousu dans la jarrettière de leur culotte un petit papier avec ce simple mot : *confiance*, signé de Briez, de Cochon et de Ferrand ; leurs instructions étaient purement verbales et ils informeraient Custine que la place se rendrait si elle n'était pas secourue dans la première semaine du mois d'août. Mais les trois espions, dont le dernier partit le 18 juillet, furent pris et pendus.

Le 15 juin, le deuxième jour du bombardement, les assiégés lancèrent un ballon qui pesait trois quarts de livre et contenait le procès-verbal de la prestation du serment, une lettre des représentants au président de la Convention, leurs proclamations et sept à huit lettres particulières. Le ballon s'éleva et, durant une demi-heure, les officiers de la garnison le suivirent du regard à l'aide d'une longue-vue. Les assiégeants l'aperçurent et sortirent de leurs tentes en criant que c'étaient les députés qui fuyaient de Valenciennes. Le ballon tomba sur terre autrichienne<sup>1</sup>.

Les soldats se jugeaient donc abandonnés. Il leur semblait, comme disait l'un d'eux, être à dix mille lieues de la patrie. Cette vaine attente de deux mois avait épuisé leur patience, dissipé leur courageuse illusion, et une armée qui n'espère plus peut encore tenter un coup d'audace, peut par une soudaine et généreuse résolution s'ensevelir sous les ruines d'une ville ; jamais elle ne se laissera détruire par pièces et par morceaux en prolongeant une résistance inutile<sup>2</sup>.

**VI.** L'attitude de la population valenciennoise alarmait Ferrand plus encore que le découragement et la lassitude de sa garnison. *Pourvu*, s'écriait-il au début du siège, *que je ne sois pas contrarié des habitants !* Dès les premiers jours du bombardement, il avait reconnu qu'ils n'offraient *presque point de ressource* à la défense et que la plupart, abattus, consternés par le spectacle d'une ville à moitié abîmée, refusaient de *se livrer à aucune espèce de secours* et se cachaient pour se soustraire au service des pompes. *Ils ne se prêtaient à rien*, écrit un soldat, *et n'auraient pas seulement tiré un seau d'eau*. Tous les membres de l'administration du district, un seul excepté, étaient républicains ; plusieurs devaient accompagner la garnison lorsqu'elle évacua la place, et deux d'entre eux, Lemoine et Goffart, que les représentants nomment de chauds patriotes, furent arrêtés par les Autrichiens et emprisonnés. Mais, comme dit Ferrand dans son *Journal*, on soupçonnait de longue date les habitants et leur imputait *la plus grande aristocratie*. La majorité du Conseil général de la commune était dévouée de cœur et d'âme à la royauté. Le maire Pourtalès et quelques autres notables s'abstenaient de paraître à cette cérémonie du 30 mai où le peuple de Valenciennes jurait de vivre libre et de mourir. Le procureur de la commune, Hamoir du Croisier, qui fut un des six commissaires envoyés au duc d'York pour traiter de la capitulation, assurait dans une lettre confidentielle que le jour de la reddition était le plus beau jour de sa vie. Benoist l'aîné, un des personnages les plus influents de la municipalité, passait pour un actif partisan des Bourbons, et Cochon lui jetait à la face, le 17 juillet, eu pleine séance du

---

<sup>1</sup> *Rapport*, 7 ; *Précis*, 66. Les assiégés préparèrent un second et plus grand ballon ; l'ennemi trouva les matériaux tout prêts dans le réduit de la citadelle.

<sup>2</sup> *Précis*, 3, 10, 40-41, 64, 65, 67 ; *Dembarrère*, 106 ; *Journal*, 20 juin et 18 juillet ; Ferrand au président de la Convention et York à Ferrand, 16 juillet (A. N.).

Conseil général, ces paroles accusatrices : **Il y a longtemps que vous cherchez à soulever le peuple**<sup>1</sup>.

Il existait donc à Valenciennes un groupe considérable de **malveillants** et de **malintentionnés**. Ils avaient d'abord dit, pour abattre le courage des patriotes, que la ville serait bloquée, et non pas bombardée, que le duc d'York était un prince humain et généreux, qui désirait gagner l'affection des Français. Plus tard, ils adressèrent au Conseil de guerre tantôt des lettres anonymes qui contenaient des menaces, tantôt des pétitions qu'ils rédigeaient **au nom du peuple**. Ils tranchaient les tuyaux des pompes et les cordes des puits afin de propager les incendies et d'accroître la terreur de la population. Le 20 juin, dans la soirée, ils cassaient la chaîne et le cadenas qui fermaient l'écluse d'un moulin alimenté par un bras de l'Escaut, et les eaux, s'écoulant aussitôt avec abondance, envahissaient des fossés, submergeaient des galeries de mines et inondaient deux rues. Le même soir, aux bastions National et Cardon, ils essayaient de faire sauter les dépôts de munitions des deux batteries, en mettant de l'un à l'autre des traînées de poudre. Ils indiquaient à l'ennemi, par des fusées, les endroits où campait la garnison, et lui envoyaient, presque jour par jour, un bulletin des événements, soit par les déserteurs, soit par des gens qui allaient couper de l'herbe et par des paysans qui fauchaient les fourrages bien au-delà des postes et des sentinelles perdues, vers Notre-Dame, Anzin et le Mouton-Noir. Ferrand annonçait une fois que le bataillon permanent, qui refusait de marcher aux palissades, n'aurait aucune gratification : le lendemain, les alliés, du fond de leurs boyaux, plaisantaient le bataillon. Le général donnait à ses soldats dix sols par obus chargé ; un obus tombait dans une maison sans éclater et, lorsqu'on le débouchait, on y trouvait, au lieu de la charge de poudre, ce billet moqueur : **Bon pour dix sols payable au porteur**. Le duc d'York certifia, le 28 juillet, aux parlementaires qu'il n'ignorait rien de ce qui se passait dans la ville, et ce disant, il leur montrait une liasse de notes qu'il avait reçues de Valenciennes depuis le commencement du siège<sup>2</sup>.

Ces monarchistes de Valenciennes organisèrent des rassemblements destinés à peser sur Ferrand et à lui forcer la main. Le 18 juin, à 5 heures du soir, un attroupement se forma devant l'hôtel-de-ville. Ferrand était sur le rempart ; il accourut, il renouvela le serment de mourir pour la patrie aux applaudissements du Conseil général et des représentants qui lui donnèrent le baiser de fraternité, puis regagna le poste où l'appelait son devoir. Mais la scène qui s'était produite laissa dans les âmes une impression de découragement. Tandis que les hommes, le visage morne et sombre, restaient à la porte de la maison commune, les femmes entraient avec leurs enfants et tombaient aux pieds des municipaux, pleurant, criant pitié. **Monsieur**, dit une d'elles à Cochon, **quand cesserez-vous donc votre colère contre nous ?** C'était sur Cochon que les habitants rejetaient tous leurs maux. Ils aimaient et appréciaient Ferrand ; ils le savaient bénin, paternel, et respectaient ses cheveux blancs. Ils estimaient Briez, leur compatriote, plus calme, plus modéré que son collègue et comptaient qu'il plaiderait leur cause devant le Conseil de guerre. Cochon seul était en butte à la malveillance populaire. On lui reprochait les malheurs de Valenciennes comme

---

<sup>1</sup> *Rapport*, 36 ; *Précis*, 7 ; *Journal*, 4, 20, 23, 30 juin ; *Mém.* d'un volont. de Loir-et-Cher ; cf. sur Hamoir du Croisier, *Les représentants du peuple*, de Wallon, IV, 431, et Forneron, *Hist. des émigrés*, I, 403 ; i sur Benoist l'aîné, sa lettre du 17 juillet à Ferrand (A. N.) et Texier, 194-195.

<sup>2</sup> *Précis*, 10, 19-20, 30 ; *Rapport*, 11, et Dembarrère, 107 ; *Journal*.

son ouvrage. On se répétait avec fureur qu'il faudrait tout sacrifier pour ce conventionnel qu'aucun lien n'attachait à la cité. *C'est en vous*, disait-on au maire Pourtalès, *c'est en vous que nous avons confiance et non pas en des étrangers*. On maudissait Cochon ; on le traitait de bourreau ; on le couvrait de huées. Un homme lui avait déjà mis le poignard sur la poitrine. Au sortir de l'émeute, le représentant, désespéré, alla sur le rempart ; il souhaitait d'être emporté par une bombe ou un boulet. Il vint le lendemain à la citadelle. Mais vainement on lui proposa d'y rester pour de là brider la ville, de se faire toujours escorter, de casser la municipalité valenciennoise et de créer un Comité militaire où ne siègeraient que des patriotes avérés. Cochon refusa de prendre des mesures aussi violentes. Vainement on lui conseilla d'arrêter Briez qui n'était entouré que de gens suspects. Cochon prit avec raison la défense de son collègue. Vainement on pressa les deux représentants d'établir un tribunal révolutionnaire qui les déchargerait de l'odieux des jugements. Ils objectèrent que personne à Valenciennes n'oserait remplir une pareille fonction et que la Convention interdisait à tout citoyen, sous peine de mort, d'accepter une place dans un tribunal que la loi ou un décret n'avait pas autorisé. Vainement on leur répliquait qu'ils avaient trop de scrupules, que la Convention ne leur en voudrait pas s'ils créaient ce tribunal, qu'ils trouveraient sûrement des juges, et on leur désigna deux ou trois citoyens dont on avait la parole, on leur indiqua des soldats. Cochon et Briez répondirent que la douceur était *le seul procédé qui pût réussir*<sup>1</sup>.

Le rassemblement du 18 juin n'était formé que de femmes de la classe la plus riche. Ces émeutières furent arrêtées. Le juge de paix les interrogea l'une après l'autre devant les commissaires de la Convention et ordonna l'incarcération des plus coupables<sup>2</sup>. Mais, dans la nuit du 20 au 21 juin, Cochon et Briez reconnurent, à n'en pas douter, que le Conseil général de la commune cabalait contre eux. Fallait-il le casser ? C'était exaucer son désir, et déjà la plupart des membres avaient offert leur démission. Les représentants aimèrent mieux conserver la municipalité, tout en la surveillant. Ils déclarèrent que les membres du Conseil général resteraient à leur poste. Eux-mêmes prirent leur repas ou, comme ils disent, leur chétive subsistance à la maison commune et pendant que Cochon visitait les remparts, les hôpitaux et les établissements publics, Briez ne quittait pas un seul instant, ni jour ni nuit, l'hôtel-de-ville. La municipalité, rapporte un des assiégés, rencontrait constamment sur son chemin les commissaires qui joutaient avec elle et lui barraient le passage. Briez et Cochon, écrit Ferrand à cette date, *me sont de la plus grande utilité, et coopèrent surtout à diviser les orages qui s'élèvent sur nos têtes*<sup>3</sup>.

De nouveaux troubles éclatèrent le 24 juin. Un nombre considérable d'hommes et de femmes envahirent l'hôtel-de-ville. Une pétition sans signatures fut présentée aux commissaires de la Convention. On les pria d'entrer en arrangement avec l'ennemi, de négocier une trêve de plusieurs jours et de convenir que la place se rendrait si elle n'était pas secourue dans ce délai. Cochon et Briez, serrés, étouffés au milieu de cette foule, répondirent doucement qu'ils ne pouvaient rien sans consulter Ferrand, qu'ils allaient le mander aussitôt,

---

<sup>1</sup> *Journal*, 18 juin ; *Rapport*, 8, 49, 50 ; *Précis*, 59, etc.

<sup>2</sup> *Rapport*, 8. Mais à la longue, toutes les prisons furent détruites et il ne resta plus de moyens pour faire incarcérer les malveillants et les personnes suspectes. (*Rapport*, 8 et 54.)

<sup>3</sup> *Précis*, 33 ; *Rapport*, 10 ; *Journal* du siège.

mais que le général ne saurait, dans une telle presse, arriver jusqu'à eux. Les femmes déclarèrent qu'elles resteraient dans l'hôtel-de-ville et que les hommes se tiendraient à la porte. Un marchand, égaré par la douleur, — le bombardement avait détruit sa maison, — faisait les gestes les plus menaçants et s'écriait que, s'il avait le malheur de perdre son épouse et ses enfants, le seul bien qui lui demeurerait, il n'écouterait plus que son désespoir et assassinerait les représentants. Cochon découvrit sa poitrine : *Vous pouvez me tuer ; je voudrais, au prix de mon sang, mettre un terme à votre infortune ; mais rien ne m'empêchera de m'acquitter de ma tâche ; je préfère mille morts à un acte de faiblesse ou de lâcheté.* Ces paroles calmèrent le marchand ; il reconnut que les représentants avaient une mission pénible, qu'ils étaient à plaindre autant que les particuliers, et il se retira paisiblement. Sur ces entrefaites, Ferrand, qui se reposait sur un grabat, dans un des caveaux de l'Hôpital-Général, était arrivé à la maison commune. Il dit d'un ton ferme qu'il avait des devoirs envers la République et qu'il les remplirait, qu'il ne souillerait pas une réputation de cinquante années, qu'il ne trahirait jamais la nation, qu'il ne tenait pas à porter sa tête sur l'échafaud, qu'il périrait sous le fer des ennemis ou le poignard des traîtres plutôt que de capituler. En même temps se présentaient sur la place les cavaliers du 25<sup>e</sup> et du 26<sup>e</sup> régiment que les commissaires avaient appelés à leur aide ; ils se rangèrent en bataille et chargèrent leurs armes ; ils crièrent à diverses reprises *Vive la République* ; ils refoulèrent les femmes, les frappant du plat de l'épée, leur coupant le jupon, les menaçant, si elles y revenaient, de ne pas les épargner. L'attroupement se dissipa<sup>1</sup>.

Les représentants essayèrent de rétablir le calme et arrêtaient qu'une somme de cent mille livres serait distribuée aux victimes du bombardement. Ferrand déclara, dans une proclamation à tous les citoyens de Valenciennes, que leurs maisons seraient reconstruites aux dépens de la nation et leurs pertes entièrement réparées. Les familles s'entassèrent, les unes dans les casemates de l'Hôpital-Général, dont les voûtes furent blindées et chargées de fumier, les autres, dans le souterrain situé au flanc droit du bastion Sainte-Catherine. Les bataillons de la Charente et de la Côte-d'Or, qui tenaient la citadelle, vécurent sous la toile et cédèrent leurs emplacements couverts aux femmes et aux enfants. *L'existence des bourgeois, témoigne un soldat, était intolérable et la multitude se serait plutôt jetée sur nos batteries que de vivre encore quelques jours sous la pluie des boulets et des bombes.* Enfin, on usa de moyens d'intimidation. Ferrand jurait dans sa proclamation d'employer la plus grande rigueur contre les auteurs du moindre tumulte. Sur la réquisition de Cochon, les canonniers de la citadelle tournaient leurs pièces contre la ville et promettaient de faire rentrer l'insurrection dans la poussière. La garnison lançait une adresse énergique aux habitants. Elle avait, disait-elle, entendu d'insolentes clameurs, mais elle savait que la masse des citoyens souffrirait avec une résignation héroïque des maux inévitables et regarderait Valenciennes comme une redoute, comme un poste avancé, qui pouvait devenir la proie de l'ennemi. On avait dit au maire, ajoutait le rédacteur de l'adresse, que les espérances reposaient sur lui, non sur des étrangers ; mais les étrangers, c'étaient les Autrichiens, c'étaient ceux qui faisaient pleuvoir des bombes sur les maisons, c'étaient ceux qui, de concert avec l'assiégeant, prononçaient le mot de capitulation. *Nous respectons votre infortune, concluait l'orateur de la garnison, et nos mains vont, s'il le faut, creuser des retraites profondes où vous serez à l'abri. Mais si les plaintes des*

---

<sup>1</sup> *Mém. d'un volontaire de Loir-et-Cher ; Journal, 21 juin ; Rapport, 9 et 50.*

mères éplorées nous déchirent l'âme, la voix du devoir parle plus haut au fond de nos cœurs ; laissez-nous nous livrer à la défense de la ville, ne nous détournes pas de ce soin sacré. Si quelques insensés osaient renouveler une proposition que nous attribuons à l'erreur d'un instant, ils seraient les premiers qui tomberaient sous nos coups. Toute la rigueur du pouvoir militaire sera déployée contre eux, et s'ils trouvent quelque appui dans des autorités faibles ou parjures, nous saurons conserver Valenciennes à la République. Malheur au traître qui ne se souviendrait pas que nous avons tous juré de nous ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de la rendre !<sup>1</sup>

Mais Ferrand, de son aveu, demeurait fort embarrassé. De nouveau, le 24 juin, au matin, des hommes et des femmes l'entourèrent en gémissant sur l'incendie de leurs maisons et le prièrent de cesser toute résistance. Il parvint à les calmer. Néanmoins, il remarquait une grande fermentation, et son *Journal* rapporte à cette date que des malveillants cachés cherchent à soulever des femmes pour l'engager, conjointement avec les autorités constituées, à proposer une capitulation aux ennemis<sup>2</sup>.

Le 26 juin, une femme donna de l'eau-de-vie et un billet de dix sols à un enfant de douze ans en l'exhortant à dire qu'il revenait de Bouchain, qu'il avait remis au général d'armée une lettre de Ferrand et que Custine avait répondu : Le commandant de Valenciennes ne doit espérer aucun secours et il peut faire ce qu'il veut. La femme fut arrêtée et envoyée au juge de paix<sup>3</sup>.

Le même jour, la municipalité, épouvantée par le bombardement et désireuse de hâter la reddition, résolut de s'assembler clandestinement à dix heures du soir. Cochon et Briez interdirent la réunion et publièrent à leur tour une adresse à la commune de Valenciennes. Ils rappelaient que la République saurait rendre aux citoyens qui soutiraient pour elle l'ample équivalent des propriétés sacrifiées à l'utilité générale ; ils mettaient la population en garde contre les agitateurs et les traîtres, l'assuraient que les secours approchaient, lui conseillaient le calme et la fermeté : La reconnaissance nationale vous attend ; efforçons-nous de ne jamais démériter de la patrie et faites que chacun puisse dire : *J'ai sauvé la France par mon courage* t<sup>4</sup>.

Malgré cette proclamation, les municipaux et ceux qu'on nommait les aristocrates continuèrent leurs menées, et, comme dit un volontaire, leur travail sournois. On voulut attenter à la vie de Cochon et on promit dix mille livres à celui qui assassinerait ou empoisonnerait Briez ; on espérait, si l'un des représentants disparaissait, annuler les pouvoirs de l'autre en invoquant le décret aux termes duquel les représentants devaient être au moins deux pour délibérer. On insinuait aux gens du peuple et surtout aux femmes que l'ennemi donnerait aisément l'assaut et qu'il passerait les habitants au fil de l'épée. On distribuait de l'argent à des soldats en les excitant à enclouer les pièces du rempart et à ne tirer qu'à poudre sur l'assiégeant<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> *Précis*, 25 ; *Rapport*, 56 et 59 ; *Journal* du siège.

<sup>2</sup> *Journal* du siège.

<sup>3</sup> *Journal* du siège ; *Précis*, 31 ; Foucart et Finot, I, 528 (interrogatoire du jeune Baudry, attaché au bataillon des Deux-Sèvres).

<sup>4</sup> *Rapport*, 13 ; *Précis*, 31.

<sup>5</sup> *Précis*, 33 ; *Rapport*, 32 et 56. Le 29 juillet, dit Ferrand dans son *Journal*, un sergent-major d'Eure-et-Loir, fusillé pour cause de vol, dit, avant de mourir, au curé de Curgies

Le 30 juin, plusieurs femmes qui se prétendaient déléguées par la plupart des citoyennes, écrivaient à Ferrand pour lui proposer de capituler, et le général, voyant les troubles qui se développaient dans la ville, poussait cette douloureuse exclamation : **Comment est-il possible que je puisse conserver cette place à la République !**<sup>1</sup>

Le 1er juillet, dans une note qu'ils rédigeaient de concert, quelques membres du Conseil de la commune assuraient que la peste était dans Valenciennes, qu'il n'y avait pas de médicaments et presque pas d'officiers de santé, que le rempart offrait une brèche praticable. Ils allaient envoyer la note à l'impression. Mais Briez en eut avis et, pour rompre ce coup, il effraya les municipaux, leur fit croire que son collègue Cochon connaissait leur démarche et les laissait s'enfermer afin d'avoir une arme contre eux. Ils n'osèrent publier leur déclaration. **Je viens, s'écriait Ferrand avec satisfaction, de calmer la fermentation qui existait parmi le peuple, c'est-à-dire la partie la plus riche de la ville ; c'est encore une victoire de gagnée !** Le lendemain, le Conseil de guerre faisait afficher une proclamation dont Briez était l'auteur. Les citoyens, disait le représentant, devaient rejeter loin d'eux les craintes qu'on cherchait à leur inspirer ; l'ennemi ne pourrait pénétrer dans Valenciennes ni par surprise, ni par escalade, ni par une attaque de vive force, et tant qu'il n'aurait pas emporté les chemins couverts et les ouvrages avancés, il n'approcherait pas des remparts : les fortifications étaient intactes ; la garnison occupait tout le terrain jusqu'aux palissades ; d'ailleurs, en aucun cas, le Conseil de guerre n'exposerait la vie des soldats et des citoyens, si la place n'était plus tenable. Briez ajoutait que tous ceux, hommes ou femmes, qui parleraient de capitulation, seraient sur-le-champ chassés de la ville, et leurs biens, abandonnés aux pauvres<sup>2</sup>.

Le bombardement arrêta les attroupements dans les premières semaines de juillet. Mais de jour en jour croissait le mécontentement des habitants. La bière, leur boisson favorite, commençait à manquer. Ils ne vivaient plus que de pain et d'eau, se plaignaient de n'avoir pas l'ordinaire du soldat, se lamentaient sur le défaut de laitage, de beurre, de fromage, de viande fraîche. Lorsqu'une famille obtenait par hasard deux livres de bœuf, elle croyait faire un repas de noce. La nourriture malsaine et le mauvais air des souterrains avaient produit une épidémie. Il fallait enterrer les morts dans les jardins et les remparts, augmenter le nombre et le salaire des fossoyeurs<sup>3</sup>.

Le 3 juillet, un volontaire, dangereusement blessé à l'avancée de Tournay, appelait Ferrand qui passait par là : **Général, lui disait-il, on ne compte plus que sur vous ; je vous conseille de vous méfier, de surveiller par vous-même, de mettre plus de sentinelles, car vous êtes trompé.** Trois jours plus tard, Ferrand écrivait dans son Journal que **des malveillants de toute espèce subornaient la garnison et la désunissaient par leurs insinuations perfides.** Le 17, des gens de la ville l'accablaient de reproches et le pressaient de rendre la place ; il réussit à les apaiser. Le 18, il remarquait de nouveau que le peuple se lassait du bombardement et s'agitait ; le 22, qu'un *fort parti* travaillait contre lui. Il perdit

---

— homme de mérite qui faisait le service de canonier à une batterie du rempart — qu'il avait reçu de l'argent pour enclouer des canons et tirer plusieurs coups de fusil à poudre.

<sup>1</sup> *Journal* du siège, 30 juin (A. N.).

<sup>2</sup> *Rapport*, 14 ; *Précis*, 34 ; *Journal*, 1er juillet.

<sup>3</sup> Foucart et Finot, I, 542 ; *Rapport*, 53 ; *Précis*, 38.

patience et ordonna d'arrêter et d'employer au déblaiement des remparts tout particulier qui se serait permis **la moindre équivoque**<sup>1</sup>.

Mais, le 24, Mortier, le secrétaire-greffier de la municipalité, recevait une lettre écrite **au nom d'un grand nombre de citoyens de Valenciennes** et signée du pseudonyme de Louis Noté. La lettre déclarait Ferrand, Briez, Cochon et une centaine de **scélérats** du même acabit responsables du sang versé, responsables de la disette, responsables des infirmités et des maladies que les habitants contractaient dans leurs cloaques empestés ; **si les auteurs de nos maux, disait-on, ne capitulent tout de suite avec nos ennemis, tu verras de quoi est capable un peuple outragé et trompé ; nos bras se lèveront pour te punir, toi et tes semblables**<sup>2</sup>.

Vint la nuit du 25 juillet, cette nuit que Briez et Cochon nomment la nuit fatale. Le 26, à huit heures du matin, un trompette, envoyé par le duc d'York, se présentait aux avant-postes le drapeau blanc à la main. Il apportait deux lettres, l'une pour Ferrand, l'autre pour la municipalité.

Le prince sommait une dernière fois le général de rendre la ville. Ferrand ne signerait-il pas une capitulation qui sauverait son honneur et ce qui restait de propriétés aux malheureuses victimes de son obstination ? Ne craignait-il pas les terribles suites de son opiniâtreté ? Sa réponse déciderait irrévocablement du sort de Valenciennes ; passé ce jour, le duc n'écouterait plus aucune proposition, et la ville serait prise d'assaut.

La lettre du prince à la municipalité exprimait les mêmes idées. Il priait les gens qui pouvaient et voulaient le bien de faire cesser par une délibération sage une infructueuse résistance que la dévastation et le carnage suivraient inévitablement ; il déclarait que, si Ferrand refusait de capituler aussitôt, la ville serait pillée et la population massacrée, qu'en de pareilles circonstances le chef le plus humain ne peut soustraire les bourgeois à la vengeance du soldat irrité. Et le duc d'York disait vrai. Hohenlohe-Kirchberg assurait que les assiégeants attendaient avec une extrême impatience le signal de l'assaut, qu'ils étaient exaspérés, que les Anglais juraient de tuer tout, même les femmes, et de n'épargner que les enfants au-dessous de douze ans<sup>3</sup>.

Ferrand convoqua sur-le-champ un Conseil auquel assistèrent les autorités constituées, les députés de la Convention et les officiers généraux. Mais pendant la conférence la municipalité fit imprimer les deux lettres du duc d'York<sup>4</sup>. Ce placard fut répandu partout. La foule s'assembla devant la maison commune avec des clameurs de désespoir et de rage. Des hommes armés de sabres et de poignards, de fusils et de pistolets, demandaient que Ferrand rendit la place dans l'instant. Cochon osa se présenter sur le perron et dire que les habitants entendaient bien mal leurs intérêts, qu'ils perdaient en capitulant tout le fruit de leur résistance, qu'ils perdaient également les indemnités qu'ils auraient reçues de la république, que l'Autriche ne les dédommagerait aucunement de la ruine de

---

<sup>1</sup> *Journal du siège*, 3, 6, 18, 22 juillet.

<sup>2</sup> *Rapport*, 20-21.

<sup>3</sup> Witzleben, II, 217.

<sup>4</sup> Placard sur deux pages : *Copie de la sommation faite par Frédéric à la municipalité de Valenciennes* et *Copie de la sommation faite par Frederick au commandant de Valenciennes*.

leurs maisons et de leurs propriétés, qu'ils s'exposaient à la vengeance des Français qui viendraient sans nul doute assiéger la ville et la reprendre. On lui répondit *à bas Cochon* et *à bas la République*. Indigné, Cochon déclara que, si l'on criait derechef à bas la République, il mettrait le feu aux quatre coins de la cité avant de la quitter, dût-il être haché en mille morceaux. On le couvrit d'insultes, et il aurait succombé à la fureur populaire, s'il n'avait requis le lieutenant-colonel Carette, du 25<sup>e</sup> cavalerie. Carette vint avec un détachement. Mais l'émeute grondait et grossissait tellement qu'il dut appeler toute la troupe à cheval ; encore ne put-il dissiper la multitude qu'après avoir, comme dit Ferrand, *essuyé beaucoup de propos* et non sans qu'il y eût *des voies de fait sur plusieurs militaires*.

Dans l'après-midi, l'insurrection éclata plus vive et plus ardente. Des bourgeois en armes arrêtaient sur la place deux bataillons que Ferrand envoyait aux ouvrages du front d'attaque, et les bataillons refusèrent de marcher. Ferrand harangua les mutins et les pria de faire une dernière fois leur devoir. Cochon reparut sur le perron : si la ville, disait-il aux habitants, s'abandonnait elle-même et n'avait pas l'air de se défendre encore, les ennemis y entreraient sans consentir à une capitulation et ils égorgeraient citoyens et soldats. Ces paroles produisirent quelque effet et les bataillons se rendirent à leur poste. Mais les attroupements persistaient. La cavalerie bourgeoise de Valenciennes s'était reformée ; les jeunes gens, montés sur les chevaux qu'ils avaient cachés pendant le siège, caracolaient sur la place et menaçaient les représentants. Cochon requit de nouveau les dragons de la République ainsi que le bataillon de la Charente. Les dragons arrivèrent armés et équipés en guerre. La cavalerie bourgeoise faisait mine de résister. Heureusement, le bataillon de la Charente descendait de la citadelle, tambour battant et au pas de charge, son commandant Léchelle en avant, ses pièces d'artillerie sur les derrières. Les cavaliers valenciennois se retirèrent et le rassemblement se dispersa.

Mais Ferrand, toujours un peu faible et mou, ordonna que le bataillon de la Charente rentrerait dans ses quartiers<sup>1</sup>. Vers le soir se ralluma le soulèvement. Les régiments de ligne, dont les habitants avaient ébranlé la fidélité, parurent sur la place pour appuyer la sédition bourgeoise. *La majeure partie de la garnison, écrit Ferrand, est corrompue, subjuguée par les malveillants et semble adopter l'intention du peuple*. Les officiers et les soldats avaient quitté la cocarde nationale. Ils criaient *vive Dillon* — c'était l'ancien nom du 87<sup>e</sup> — et *apportez de la paille pour brûler Cochon*. Ils répétaient que les représentants étaient la seule cause des misères de Valenciennes et qu'on devait les pendre, les massacrer. Des officiers du 75<sup>e</sup> disaient qu'il fallait saler Cochon dans un saloir. L'inspecteur des vivres Barolet se mettait à la tête de la cavalerie civique. Plusieurs employés de l'armée se mêlaient à la foule et lui conseillaient de demander, d'imposer la reddition. *Rien n'étonnera plus, rapportent les commissaires, si l'on considère que quantité de personnes attachées au service de la République sont demeurées à Valenciennes avec les Autrichiens et ont refusé d'en sortir avec la garnison, malgré la réquisition et les ordres formels de Ferrand*<sup>2</sup>.

Pendant que croissait l'effervescence, Ferrand recevait une lettre du sous-directeur de l'Hôpital Général et une supplique des femmes de Valenciennes. Le

---

<sup>1</sup> *Précis*, 53.

<sup>2</sup> *Rapport*, 25. Parmi ces officiers était Joseph Lauriston, le sous-directeur de l'arsenal, le frère du futur maréchal de l'Empire (Texier, 251).

sous-directeur Fradel annonçait qu'au matin un boulet, entré par la fenêtre du magasin, avait tué un chirurgien et blessé trois personnes, qu'un autre boulet venait de crever la voûte d'un des bas-côtés, à l'un des plus sûrs emplacements, que les malades épouvantés ne voulaient plus rester en cet endroit et que les officiers de santé refusaient de s'y transporter, qu'il y avait **beaucoup de murmure dans le peuple et parmi les soldats**. Les femmes, au nombre de quatre-vingts environ, priaient Ferrand d'**écouter la pitié**, d'avoir pour elles **les entrailles d'un père tendre**, de songer aux dangers qu'elles couraient dans les souterrains de cet hôpital que l'ennemi canonisait avec acharnement depuis seize jours et avait fort ébranlé, de les faire sortir de la ville sous la sauvegarde d'un trompette : **une seconde nuit comme celle-ci nous mettrait dans le plus grand péril : dépouillez-vous de toute crainte ; le blâme tombera sur nous**. Ferrand leur répondit par écrit qu'il gémissait sur leur malheur, mais que son devoir lui ordonnait de résister encore et d'attendre le secours de l'armée du Nord ; que s'il rendait la place, la République ne manquerait pas de la reprendre ; que les femmes qui demandaient la capitulation, seraient alors traitées sévèrement et se repentiraient de leur lâcheté<sup>1</sup>.

Mais, après les troupes de ligne, les volontaires, et notamment le bataillon permanent ou bataillon de Valenciennes, où Ferrand avait mis en subsistance les réfugiés du camp de Famars, se prononçaient pour la population. La garnison avait posé les armes pour ne plus les ressaisir. Elle cessait de travailler aux remparts et tranquille, indifférente, elle regardait les assiégeants qui profitaient de son inertie pour établir sans obstacle leurs logements sur le chemin couvert et réparer les ouvrages conquis. Ferrand avait enjoint de canonner l'ennemi ; mais les artilleurs ne firent pendant la journée du 26 qu'un feu très faible ; ils se disaient harassés, alléguaient que les embrasures des batteries étaient tellement délabrées qu'elles ne pouvaient servir et que les ouvriers manquaient pour les remettre en état. Ferrand avait prescrit de garnir les dehors ; la plupart des détachements les abandonnaient et se rejetaient dans Valenciennes. Au soir, Dembarrère venait à l'ouvrage à corne de Poterne et faisait tirer sur les pionniers autrichiens une pièce de quatre ; mais, dès six heures, les soldats murmurèrent ; ils se plaignaient de n'être pas relevés ; ils appréhendaient d'être surpris et écharpés ; ils avaient faim ; ils voulaient s'en aller ; les uns, et parmi eux les pelotons de Mayenne-et-Loire et du 73e, restèrent à leur poste, non sans peine et sur les vives instances de Dembarrère ; les autres rentrèrent dans la ville. Gambin, qui plaça des troupes de la porte Cardon à la porte de Mons, les entendit proférer les mêmes plaintes : **On veut nous faire tous périr** ; elles aussi, à l'exception d'une compagnie du Loir-et-Cher, déclaraient qu'elles s'en iraient si elles n'étaient relevées à six heures. Sur un autre point de la défense, aux contregardes et à la demi-lune de Cardon, Beurgard et son adjoint Leconte éprouvaient de semblables désagréments. En vain Beurgard employa la menace et, du plat de son sabre, distribua des coups avec colère ; en vain il taxa les soldats de lâcheté, leur reprocha de ternir leur réputation, leur demanda s'ils ne tenaient pas à honte d'être conduits en pays ennemi, les mains liées derrière le dos. Ils s'amoncelaient près des poternes et ne bougeaient pas de là ; pour rien au monde, assuraient-ils, ils ne sortiraient plus ; ils craignaient d'être égorgés dans les ouvrages extérieurs. **J'ai la larme à l'œil**, écrivait Beurgard à Ferrand : **quelle défense peut-on espérer avec de pareils hommes qui ne vont qu'en**

---

<sup>1</sup> Fradel à Ferrand, 26 juillet (A. N.) ; les femmes de Valenciennes à Ferrand et réponse de Ferrand, 26 juillet (A. G.).

tremblant occuper leur poste ? A onze heures de la nuit, Ferrand et Tholosé, faisant leur ronde, virent les troupes couchées pêle-mêle et sommeillant dans les fossés. Ferrand s'irrita ; puis, sa bonté naturelle reprenant le dessus, laissez-les reposer, dit-il au commandant Delaage, ils n'ont pas toujours dormi<sup>1</sup>.

Le lendemain et le surlendemain, une partie de la garnison refusait tout net le service ; l'autre ne marchait qu'à contre-cœur, de fort mauvaise grâce, et, selon le mot de Ferrand, en rechignant. C'est la première fois de ma vie, disait le général, que les troupes n'obéissent pas à mes ordres. Le 27 au matin, les détachements qui bivouaquaient aux avant-postes du front d'attaque, rentrèrent dans Valenciennes en jurant qu'ils ne se défendraient plus. Leurs officiers tentèrent inutilement de les retenir. Circonvenus et gagnés par la bourgeoisie, les soldats se rangeaient de son côté, criant avec elle qu'il fallait se soumettre à la volonté de l'assiégeant et ne plus s'opiniâtrer à une résistance qui serait suivie de l'assaut le plus funeste. Les piquets placés à gauche de la poterne de Mons écrivaient à Ferrand qu'ils ne pouvaient garder un poste si épineux et ils le sommaient de les retirer sur le rempart d'ici à deux heures, pour leur sûreté. Plusieurs n'allaient même pas aux remparts et se livraient aux plus grands excès. Le 27 et le 28, dans la matinée, ils envahirent le Munitionnaire et le dépôt d'eau-de-vie et de salaisons de l'Hôpital Général. Mieux valait prendre les effets, disaient-ils, que de les laisser à l'ennemi, et, après tout, ne manquaient-ils pas des choses les plus nécessaires ? Ils brisèrent les portes, ouvrirent les ballots, défoncèrent les tonneaux. Les uns revenaient par les rues avec des fardeaux énormes de bas, de souliers, de culottes, qu'ils vendaient au plus vil prix. Les autres étaient ivres et offraient aux passants le vin ou la liqueur qui emplissait leurs bidons. Quelques-uns, qui étaient de bonne foi, ne prenaient que les habits et les denrées dont ils avaient besoin. Des bataillons choisis et qui semblaient sûrs, furent chargés d'empêcher le désordre. Des chefs d'un républicanisme incontestable marchaient à la tête de cette troupe. On méconnut leur autorité, on les conspuait, on les traîna dans la boue. Ferrand dut, le 28, par deux fois, se rendre avec des officiers supérieurs, aux magasins de vivres et d'habillement, et, par deux fois, il parvint à disperser les pillards. Mais les représentants avouent tristement qu'ils ne comptaient plus sur personne, et le 29 juillet, le général se désolait que la garnison ne fût pas rentrée dans les bornes de la discipline<sup>2</sup>.

Ce fut donc en pleine anarchie que Valenciennes capitula. Le 26 juillet, après avoir pris connaissance de la sommation du duc d'York, le Conseil assemblé par Ferrand avait discuté jusqu'à midi, mais, comme disait le général, sans pouvoir rien asseoir. Il fallait pourtant répondre au duc d'York. Ferrand se résolut à renvoyer le trompette qui n'avait pas quitté les avant-postes en le priant de dire au prince que le commandant de Valenciennes ferait bientôt sa réponse. Puis il demanda l'avis des autorités constituées ; elles déclarèrent qu'elles ne se prononceraient que lorsqu'elles sauraient exactement l'état des ouvrages du front d'attaque ainsi que des munitions de guerre et de bouche.

---

<sup>1</sup> Dembarrère, Gambin, Beurgard à Ferrand, 26 juillet, 7 h. ½ et 8 h. ½ du soir (A. N.) ; *Précis*, 32 et 52 ; Dembarrère, 109 ; Texier, 149 ; Foucart et Finot, I, 564.

<sup>2</sup> Fromentin et le grenadier Cornu à Ferrand, 27 juillet ; procès-verbal des gardes-magasins, 27 et 28 juillet ; *Journal* du siège ; Mém. d'un volontaire de Loir-et-Cher (A. N.) ; *Rapport*, 25 ; Dembarrère, 112 ; *Précis*, 54.

Ferrand convoqua chez lui, dans l'après-midi, un Conseil extraordinaire et purement militaire, formé des généraux de division et de brigade, des commandants des régiments et des bataillons, des officiers du génie et de l'artillerie. Il parla le premier, sans exposer son sentiment, parce qu'il attendait la décision des autorités constituées, et en **détaillant** les circonstances où il se trouvait. Le 26 juillet, disait-il, il croyait que la place pouvait résister encore huit à dix jours ; mais la garnison, après avoir servi pendant tout le siège avec la plus grande distinction, abandonnait ses postes et se contentait de border le rempart ; la municipalité penchait pour la reddition immédiate ; les habitants s'attroupaient et menaçaient d'arborer le drapeau blanc, d'ouvrir les portes au duc d'York. Néanmoins, il avait l'intention de défendre Valenciennes **conformément à l'usage militaire**.

Après lui, Tholosé lut un rapport succinct qu'il avait rédigé sur le bureau. Suivant Tholosé, l'ennemi pouvait établir une batterie sur la crête du chemin couvert pour canonner la courtine entre le bastion des Capucins et celui de Poterne ; il emploierait deux jours à la formation de cette batterie ; il aurait besoin d'un troisième jour pour achever la brèche qui, en cet endroit, était faite au tiers. Mais trois autres jours lui seraient nécessaires pour le passage du fossé où les assiégés auraient versé l'eau des inondations supérieures ; il devrait construire une digue ; il devrait creuser une cuvette dans le pourtour du fossé pour refouler l'eau dans le bas Escaut ; il devrait jeter un pont sur poutrelles. La place, concluait Tholosé, avait donc chance de résister six jours encore. Mais elle serait peu t-être réduite dans un délai plus court, si les alliés agrandissaient la brèche déjà praticable au flanc du bastion des Huguenots ; maîtres du pont Rouge, ils avaient sur ce point les moyens d'évacuer l'eau des fossés et des avant-fossés qui les séparaient du rempart.

Dembarrère prit la parole après Tholosé. Il pensait qu'on pouvait tenir quelques jours encore. Si l'on considérait, ajoutait-il, l'état matériel des fortifications de la place et les préparatifs d'attaque, la sommation du duc d'York était **précocce**. Mais **les circonstances morales influent beaucoup dans le prolongement de la défense** ; il ne connaissait pas suffisamment l'esprit de la population et les dispositions des troupes pour établir son opinion ; il ne saurait donc évaluer au juste la durée de la résistance.

Après Dembarrère et Tholosé, et à leur exemple, tous les membres du Conseil donnèrent leur avis par écrit.

Les uns s'opposaient à la reddition. Le major de siège, Boussin, déclarait qu'on devait mourir pour la patrie et défendre la place tant qu'elle serait tenable, qu'un seul jour de plus pouvait sauver la République ;

O'Keeffe, colonel du 87<sup>e</sup> régiment, qu'il jurait de ne jamais prononcer le mot de capitulation et qu'il tiendrait sa parole ;

Vacher et Agis, qu'ils défendraient Valenciennes jusqu'à la mort et qu'ils tiendraient leur serment tant qu'ils ne seraient pas abandonnés de leurs camarades ;

Léchelle, chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la Charente, qu'il avait juré de s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de la rendre aux ennemis et qu'il n'était pas un parjure ;

Richon, chef du 1<sup>er</sup> bataillon de la Côte-d'Or, qu'il avait juré de mourir à son poste et qu'il ne voulait aucune capitulation ;

Leconte, chef du 1er bataillon des volontaires de Loir-et-Cher, qu'il persistait dans son serment de mourir à son poste ;

Lambert, chef du bataillon des grenadiers de la Côte-d'Or, qu'il n'était pas nécessaire de se rendre présentement et qu'on devait défendre la place jusqu'à l'instant où il y aurait une impossibilité physique de la conserver à la République ;

Le Féron et Evrard, chefs du 1er bataillon des Deux-Sèvres, qu'ils ne consentaient à aucune espèce d'accommodement avec l'ennemi.

Mais les autres acceptaient, avec ou sans réserves, une capitulation immédiate :

Delpuech, colonel du 73e, ex posait que Valenciennes n'espérait aucun secours de l'intérieur, que les ouvrages avancés et même l'escarpe étaient considérablement dégradés, que le nombre des combattants diminuait de jour en jour, qu'on ne pouvait plus garder la place et qu'une plus longue défense ne ferait qu'augmenter des malheurs de tout genre sans utilité pour la patrie ;

Carette, lieutenant-colonel du 25e régiment de cavalerie, qu'il aimait mieux mourir que d'être pris, mais qu'il acceptait une capitulation honorable ;

Brunière, capitaine du 1er bataillon de la Nièvre, que les fatigues intolérables de la garnison et son découragement marqué, l'insurrection des habitants, le vœu des autorités constituées, l'incertitude d'un prochain secours, nécessitaient une mesure prudente pour conserver avec l'honneur de la nation, celui des braves gens qui défendaient la place ;

Gardaïre, capitaine d'artillerie, que, malgré le délabrement et le mauvais état des batteries, la place pouvait tenir huit jours encore, mais que les troupes étaient harassées et que, dans la disposition actuelle des esprits, si l'ennemi faisait la même entreprise que la veille, il entrerait peut-être dans la place par les portes qu'on lui ouvrirait dans les vingt-quatre heures ;

Ozery, lieutenant-colonel du 29e, qu'on avait déployé toute la bravoure possible, que l'honneur ne serait nullement compromis par la capitulation, et qu'un délai de quelques jours achèverait de détruire la garnison ;

Dumény, qu'il convenait d'adopter des mesures de sagesse ;

Dumarais, lieutenant-colonel du 73e régiment, que les forces n'étaient pas suffisantes et qu'il aimait mieux capituler honorablement que d'assister à l'égoûtement de 22.000 habitants qui appartenaient à la République et d'une garnison qui s'était défendue avec gloire ;

Fieffée, commandant-temporaire en second, qu'il mourrait à son poste avec ses camarades, mais que la garnison était fatiguée et que les circonstances exigeaient des mesures de la plus grande sagesse ;

Grobel, lieutenant-colonel du 26e régiment de cavalerie, qu'il ne se départait pas de son serment, mais que la ville se soulevait, que la garnison avait deux ennemis à combattre et ne pourrait y tenir, que de sages arrangements conserveraient à la nation de braves défenseurs ;

Mougenot, commandant-temporaire, que si la résistance pouvait nuire au bien général, il se soumettait à la capitulation la plus honorable ;

Germain, capitaine-commandant, qu'il jurait de mourir à son poste, mais à condition que la garnison tint ferme et qu'il n'y eût pas d'émeute parmi le peuple ;

Lauriston, lieutenant-colonel et sous-directeur de l'artillerie, qu'il ferait son devoir jusqu'au dernier moment, mais que les fortifications étaient délabrées, que les fatigues, les veilles, la mort avaient affaibli la garnison, que la ville ne tiendrait pas plus de huit jours, qu'il était instant de sauver les soldats et les bourgeois des suites affreuses d'un assaut ;

Les généraux Boillaud et Beurgard, qu'ils avaient juré de périr pour la défense de la place, mais Boillaud ajoutait : *si l'on peut et doit compter sur la bravoure de la garnison*, et Beurgard : *si la force de mes camarades d'armes répond à leur courage* ;

Manceaux, commandant du 3e régiment d'artillerie, qu'il jurait de mourir à la brèche ou de repousser l'ennemi, *s'il pouvait compter toujours sur la bravoure des canonniers* ;

Gambin, chef du bataillon des Gravilliers, qu'il tiendrait son serment, mais si ses camarades tenaient aussi leur serment, et il remarquait que la garnison était bien affaiblie ;

Batin enfin, Batin, colonel du 29e régiment et général de brigade provisoire, Batin qui commandait les troupes du chemin couvert dans la nuit terrible, Batin disait nettement : *Par la disgrâce que j'ai eue le 25 au soir, je perds confiance dans la troupe.*

Les représentants Cochon et Briez refusèrent de rien signer ; ils déclaraient que leur devoir était de mourir à leur poste, qu'ils ne trahiraient pas leur serment, qu'ils aimaient mieux périr que de tomber entre les mains des ennemis et ils proposèrent à Ferrand de se retirer dans la citadelle. Mais on leur répondit que la citadelle, déjà bombardée le jour précédent, ne pourrait tenir ; qu'elle avait donné la plupart de ses canons aux batteries du front d'attaque ; qu'elle ne serait occupée que par la partie saine de la garnison ; que la partie gangrénée, ainsi que la population, se joindraient aux Austro-Anglais pour réduire en quelques instants ce dernier refuge de la résistance, et Lauriston affirma derechef qu'il n'avait plus aucun moyen de défense : 70 pièces hors de service, peu de boulets surtout de gros calibre ; peu ou point de mortiers ; plus de bombes de huit et de dix pouces ; *plus de globes*<sup>1</sup>.

Muni des vœux que les membres du Conseil extraordinaire avaient émis par écrit, Ferrand se rendit à la maison commune. Il lut le résultat de la délibération et cette fois encore, il n'exprima pas son propre sentiment ; il voulait, disait-il, s'assurer auparavant de la contenance de sa garnison et surtout connaître le désir des autorités constituées et de la population. Mais, pendant la séance du Comité militaire, la municipalité, résolue de soustraire la ville au destin dont le duc d'York l'avait menacée, brusquait le dénouement par une démarche décisive. Elle nommait cinq commissaires, le maire Pourtalès, le procureur de la commune Hamoir du Croisier, et trois autres membres du Conseil général, Benoist l'ainé, Huart et Lanen-Plichon, pour faire un rapport sur la situation intérieure de la place. Ces cinq personnages s'enfermaient dans la maison de Hamoir, afin d'être plus tranquilles. Dans l'après-midi, ils revenaient à l'Hôtel-de-Ville et lisaient leur rapport qu'ils avaient intitulé : *Représentations du Conseil général de la commune au général Ferrand.*

---

<sup>1</sup> Rapport, 57-88.

Ils y retraçaient les souffrances et les sacrifices du peuple valenciennois ; édifices détruits, habitants tués ou écrasés sous les ruines des maisons, les femmes et les enfants respirant l'air fétide des souterrains, un bombardement qui durait presque sans relâche depuis quarante-deux jours. Ils montraient que la place ne pouvait être secourue : l'armée du Nord avait par trois fois inutilement tenté de débloquer Condé ; elle avait lâché sans beaucoup d'efforts le camp de Famars, et en se retirant, à la fin de mai, elle comptait 23.000 hommes de moins qu'au commencement du mois ; elle semblait ne pas exister, et peut-être craignait-on de compromettre son sort. Mais les obligations de la République envers Valenciennes et de Valenciennes envers la République étaient réciproques. Valenciennes avait fait son devoir ; la République, au contraire, ne venait aucunement à l'aide de Valenciennes ; elle abandonnait donc la ville à la première des lois, *celle de la nature qui commande impérieusement le soin de la conservation*. Pourquoi ne pas se rendre ? Pourquoi, par une résistance plus longue, entraîner la perte de la garnison et d'une grande cité ? Fallait-il attendre le moment où l'adversaire aurait soldats et citoyens à sa disposition et les tiendrait au collet ? Ferrand n'avait-il pas fait une défense sans exemple dans l'histoire ? N'avait-il pas mérité de la nation un témoignage honorable ? Ne pouvait-il accepter fièrement la capitulation que le duc d'York lui offrait ?

Telles étaient les *Représentations*. Tous les membres du Conseil général les signaient. On les lisait à la foule qui les accueillait par des applaudissements et les sanctionnait sur-le-champ en déléguant onze citoyens ou *députés du peuple* pour joindre leurs signatures à celles des municipaux. En outre, le Conseil arrêtait que des commissaires iraient porter sa réponse au duc d'York si Ferrand refusait d'entrer en accommodement. Il décidait même de demander au nom du peuple que la séance du Comité militaire fût publique.

Ferrand avait l'intention de se défendre. Mais, dit-il dans son journal, la population était *montée d'une manière très violente* et les *Représentations* exprimaient sa volonté non équivoque. Il dut *céder à cette impulsion* et reconnaissant qu'il ne pouvait réaliser la résistance que la place aurait pu faire encore quelques jours, il consentit à solliciter un armistice.

A six heures du soir, il écrivait au duc d'York que les autorités constituées, la garnison et le commandant de Valenciennes, *n'ayant pu terminer l'objet important que le prince motivait*, désiraient un nouveau délai de vingt-quatre heures ; les troupes garderaient les postes qu'elles occupaient, et le feu cesserait de part et d'autre. Le maire Pourtalès signa la lettre avec lui.

Le duc d'York accorda la trêve : elle durerait jusqu'au lendemain 27, à quatre heures de l'après-midi, à condition que toute communication fût interdite entre les deux armées<sup>1</sup>.

Les membres du Conseil militaire profitèrent de l'armistice pour rédiger un projet de capitulation précédé d'un *considérant* de quinze articles. La ville, lit-on dans ce projet, est dans l'état le plus déplorable ; *les malheurs du peuple sont à leur comble, et c'est au milieu des cris, des douleurs et des gémissements de tous les infortunés que le Conseil général de la commune a présenté le vœu de ses concitoyens pour la capitulation* ; pas de ressources certaines ; pas d'espoir de secours ; pas de nouvelles de l'intérieur ; la brèche déjà pratiquée en trois

---

<sup>1</sup> Ferrand et Pourtalès au duc d'York, 26 juillet, 6 heures du soir ; le duc d'York à Ferrand, 26 juillet, 10 heures du soir (A. N.).

endroits, au bastion des Huguenots, au bastion Poterne et à la courtine de Mons ; une garnison amoindrie, affaiblie, harassée, incapable de résister à l'ennemi qui peut monter à l'assaut de deux côtés ; enfin — et c'était ce qui déterminait *principalement* et *uniquement* le Conseil militaire — la demande formelle et fortement exprimée de tous les habitants de la commune. Le Conseil proposait donc de rendre la ville. Mais la garnison aurait les honneurs de la guerre ; elle emmènerait son artillerie ainsi que douze chariots couverts qui ne seraient pas visités ; elle sortirait avec chevaux, armes et bagages, tambours battants, mèches allumées par les deux bouts et drapeaux déployés ; les représentants du peuple et toutes les personnes attachées à la République, sous quelque dénomination que ce fût, jouiraient des mêmes conditions que le militaire ; les déserteurs ne seraient pas inquiétés.

Ce projet de capitulation fut porté au duc d'York le 27 juillet, à quatre heures de l'après-midi, par l'aide-de-camp Lavignette. Le général Ferrand pria le prince de lui répondre article par article et de prolonger la suspension d'armes. Il espérait encore que l'armée du Nord viendrait à son secours et il tentait de gagner du temps, usait, comme il dit, de stratagème, posait des conditions que le duc n'accepterait sûrement pas en totalité. N'était-ce point, suivant son expression, *entraîner à des écritures et à des délais*<sup>1</sup> ?

York refusa les conditions de Ferrand. La garnison, répondit-il, livrerait ses chevaux, ses canons et ses drapeaux ; elle serait prisonnière de guerre ; les représentants du peuple ne pourraient être compris dans la capitulation ; les déserteurs devraient être rendus. Le prince ajoutait que si ces clauses n'étaient pas acceptées, les hostilités recommenceraient le 28 juillet, à neuf heures du matin.

Cette réponse n'arriva que le 28, à minuit et demi. Elle parut inacceptable aux membres du Comité. La garnison était donc prisonnière de guerre sans autre explication ! Elle livrait aux ennemis tout ce qui lui appartenait ! Elle désirait, par un article particulier du projet de capitulation, conserver ses munitions, ses pièces d'artillerie, *tout ce qui faisait partie de l'armée*, et le duc d'York écrivait Refusé en marge de cet article ! Elle cédait les caisses militaires et les papiers des administrations ! Ferrand, Tholosé et les officiers généraux frémissaient d'indignation, se récriaient contre des exigences si rigoureuses, si cruelles. Le premier, Ferrand prit la parole. Il déclara qu'il aimait mieux mourir que de souscrire à de pareilles conditions, et il demanda par oui ou non le vœu de chaque membre du Conseil. Tholosé approuva Ferrand. Mais la foule avait envahi la maison commune. Elle gardait les portes, défendait de sortir à qui que ce fût, consignait les représentants, les généraux et les officiers supérieurs. Elle pénétrait dans la salle où délibérait le Conseil et s'entassait en cet étroit espace qu'elle remplissait de ses vociférations. Le nombre des personnes était si grand qu'on étouffait, et le vacarme, si terrible qu'on ne s'entendait pas. Ferrand, outré, monta sur une chaise et d'une voix émue et entrecoupée, mais avec une éloquence poignante, il harangua les séditeux. *Voilà vingt années que je vis avec vous. Je ne vous ai jamais voulu que du bien, j'ai mérité votre reconnaissance, et vous m'empêchez aujourd'hui de faire mon devoir ! Voyez mes cheveux blancs. J'ai cinquante ans de services sans reproche, et je ne puis capituler sans douleur. Je préfère tomber sur la brèche ou sous le fer d'un lâche assassin. Mais, puisque vous nous violemez, puisque vous entravez nos délibérations et gênez nos*

---

<sup>1</sup> Ferrand au duc d'York, 27 juillet, et *Journal* du siège (A. N. ).

suffrages, je ne répondrai pas au duc d'York. Il m'a donné jusqu'à neuf heures, et si je garde le silence, la ville sera prise d'assaut. Je vous le jure, je me tairai si vous ne vous taisez pas. Égorgez-moi, égorgez-nous ; vous serez les premiers punis de votre crime, et nous, nous aurons du moins péri glorieusement pour le salut de la République ! Mais le discours de Ferrand n'apaisa pas les esprits. La foule resta dans la salle. Les clameurs, les injures, les imprécations recommencèrent de plus belle. On demandait la tête de Ferrand et des représentants ; on voulait porter sans retard au duc d'York les clefs de Valenciennes ; on criait que nul ne s'éloignerait si la capitulation n'était signée. L'agitation, dit Tholosé, s'accroissait et fut poussée à un excès que l'autorité du général ne put réprimer ; tous les liens furent rompus et chacun se livrant à son action naturelle, le gouvernement expira. Ferrand, désespéré, annonça qu'il allait écrire au duc d'York et qu'il enverrait des commissaires munis de pleins pouvoirs pour arrêter les clauses d'une capitulation aussi avantageuse que possible.

Sa lettre au prince était énergique et noble. Il déclarait que la capitulation proposée n'avait rien d'honorable et qu'il persistait dans les articles refusés par le duc. La garnison de Valenciennes sortirait avec armes et bagages, enseignes flottantes ; les représentants Cochon et Briez et leurs deux secrétaires accompagneraient les troupes ; chaque bataillon emmènerait une pièce de campagne ; il y aurait six chariots couverts ; les déserteurs ne seraient pas rendus.

Six commissaires, trois militaires, les généraux Boillaud et Tholosé et le capitaine Brunière, trois civils, Hamoir du Croisier, Lanen-Plichon et Perdry cadet, portèrent au duc d'York la lettre de Ferrand et furent chargés de signer la capitulation. Ils partirent au milieu d'un tumulte effroyable et lorsqu'ils traversèrent la place, ils entendirent le peuple et les soldats qui faisaient cause commune avec lui, applaudir aux partisans de la reddition et accabler d'injures les membres du Conseil qui voulaient résister encore. Un détachement de la cavalerie bourgeoise les escorta jusqu'aux portes pour bien s'assurer de leur sortie.

Diable ! dit le duc d'York, le général Ferrand me refuse. Et si maintenant je n'acceptais aucune capitulation ! Le capitaine Brunière répliqua que la conduite valeureuse des troupes et les ressources qui leur restaient pour soutenir le siège, méritaient les honneurs de la guerre. Il ajouta d'un ton ferme que la ville n'était pas réduite, qu'elle offrait des moyens de résistance, qu'elle avait ses ouvrages extérieurs, ses manœuvres d'eau et son escarpe qui n'était ébréchée que dans sa partie supérieure, qu'elle avait sa citadelle entière et intacte, qu'elle avait un général, des chefs expérimentés, une garnison courageuse. Après un instant de réflexion, le duc d'York répondit que la garnison sortirait de Valenciennes avec les honneurs de la guerre, mais qu'elle serait regardée comme prisonnière, qu'elle livrerait les armes, les canons, les munitions et tout le mobilier, que ses officiers et ses soldats s'engageraient à ne pas servir pendant la durée de la présente guerre contre les armées des alliés sans avoir été échangés conformément aux cartels et sous les peines militaires. Il promit de traiter les représentants comme les bourgeois et de les garantir de toute espèce d'insulte dans leur personne et leurs effets. Les déserteurs resteraient dans la place. Il n'y aurait pas de chariots couverts.

Le 28 juillet, à onze heures du matin, la capitulation était conclue. A quatre heures de l'après-midi elle fut connue à Valenciennes. Si les commissaires ne l'avaient pas apportée, a dit l'un d'eux, le peuple les eût égorvés à leur retour

ainsi que les membres du Conseil qu'il tenait captifs à la maison commune. Toutes les formalités s'exécutèrent aussitôt. Trois otages, un colonel, un major, un capitaine, furent envoyés de part et d'autre, Ferrand fit signer le revers aux officiers de la garnison et dresser les listes nominatives des soldats par bataillons et compagnies<sup>1</sup>.

Malheureusement, on avait eu l'imprudence de stipuler que les troupes françaises ne sortiraient de la ville que le 1er août. Le général et les représentants comptaient que pendant ce délai, l'armée du Nord serait suffisamment renforcée pour marcher sur Valenciennes et repousser les alliés. Mais, si l'ennemi n'avait pas connu la faiblesse et l'impuissance de cette armée, aurait-il accordé quatre jours de répit aux assiégés ? Et, remarquaient quelques-uns, n'était-il pas évident que les peureux et les malveillants quitteraient leurs abris, dès que cesserait le feu, pour jouer de méchants tours à la garnison<sup>2</sup> ?

Il y eut des scènes scandaleuses. Le 27, la populace avait frappé dans la rue tous ceux qui lui déplaisaient et roué de coups un aide-de-camp de Ferrand. Le 28, elle insultait les patriotes et dissuadait les soldats de se rendre à leurs postes. Elle assaillit le général Beaugard qui passait sur la place, et lui arracha ses épaulettes. Elle attaqua le général Boillaud et le chef de bataillon Fieffée qui rentraient du bivouac, leur porta le pistolet sur la gorge, les somma d'ôter la cocarde ; les deux officiers parlèrent haut et ferme, réussirent à se frayer un passage et vinrent se plaindre à la municipalité, lui demander justice de cet affront ; mais ils ne purent obtenir satisfaction<sup>3</sup>.

Dans l'après-midi du 29 juillet, la cavalerie bourgeoise de Valenciennes voltigea superbement par les rues et sur la place, injuriant, battant les militaires isolés. On jeta ces jeunes gens à bas de leurs chevaux. *Ces mirliflores, qui font les braves, disait un volontaire de la Charente, sortent à peine de leurs caves et ils puent le moisi.* Mais Ferrand dut ordonner à Beaugard de garder les arrêts, pour le dérober aux assassins, et il nota mélancoliquement dans son *Journal* que la bourgeoisie avait *secoué le joug* et qu'elle *éloignait les soldats de leur devoir*, que les municipaux et les habitants ne *se contraignaient plus*, qu'ils *augmentaient toujours dans leur opinion* et *manifestaient ouvertement le désir de voir les Impériaux dans leur ville*. Le duc d'York humilia le vieux général en lui offrant son appui. Il écrivit à Ferrand qu'il avait appris avec chagrin les désordres de Valenciennes ; il l'engageait à maintenir la police et rendait la garnison responsable de tous les incidents qui troubleraient la tranquillité publique ; si Ferrand avait besoin de secours, les troupes de l'armée combinée marcheraient sur sa réquisition<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> York à Ferrand, 28 juillet et note de Ferrand ; Ferraris à Ferrand, 29 juillet (A. N.) ; *Mém. de Tholosé*, 14 août (A. G.). Cf. pour ce récit de la capitulation, *Rapport*, 33 ; *Précis*, 53, et surtout les papiers de Ferrand (*Journal du siège et documents sur la délibération du 26 juillet*, A. G. et A. N.). Tholosé a, dans un autre mémoire du 26 août (A. G.), très nettement marqué les causes de la capitulation : *j'ai succombé*, écrit-il, *ainsi que le Conseil de guerre, à la force soldatesque et populaire qui a déterminé le commandant d'entrer en négociations*, et il assure que la ville aurait pu résister encore si York n'avait corrompu la garnison et que les habitants fussent restés fidèles à la République française.

<sup>2</sup> *Précis*, 52.

<sup>3</sup> Dementhon ; *Journal du siège*, 27 et 28 juillet.

<sup>4</sup> York à Ferrand, 30 juillet (A. N.) ; *Journal du siège*, 29 juillet ; Dementhon ; *Précis*, 57.

Le 30, les royalistes, s'enhardissant de plus en plus, donnèrent aux patriotes le spectacle de la contre-révolution. Ils enlevèrent de la tour du beffroi le drapeau tricolore et le remplacèrent par le drapeau blanc. Ils ; scièrent l'arbre de la liberté. Ils gardèrent à vue les membres de l'administration du district et menacèrent de les mettre en état d'arrestation. **Ils maltrahaient, dit Ferrand, toutes les personnes qui paraissaient tenir à la République.** Ils foulèrent aux pieds la cocarde nationale et tombèrent à coups de sabre sur les citoyens qui la portaient ; des soldats durent ôter de leur chapeau ce signe que l'Autrichien leur laissait. Le prince de Lambesc<sup>1</sup>, accompagné de quelques émigrés, entra dans la ville et se mit à la tête de la cavalerie civique qui criait *bravo, vive le roi et à bas la République*. La multitude acclama Lambesc. Les femmes l'appelaient le bon prince et leur sauveur. Il semonça les assistants, blâma leurs folies passées et leur jeta une poignée d'écus en leur recommandant d'être plus sages à l'avenir. Des officiers autrichiens intervinrent, ainsi que des volontaires de la Charente, et le rassemblement se dispersa. Deux émigrés bousculaient un soldat dans la rue des Anges, et le qualifiaient de brigand. Le capitaine Texier de la Pommeraye prit sa défense, et un officier anglais tança sévèrement les émigrés, déclara qu'il dénoncerait leur conduite au duc d'York : **Je ne sais, disait-il, qui de vous ou de cet homme mérite le nom de brigand ; lui, du moins, combat pour sa patrie et, se tournant vers Texier : Monsieur, excusez l'impolitesse de ces gens qui ne savent pas vivre**<sup>2</sup>.

La journée du 31 juillet fut marquée par de semblables excès. On vouait à la mort les représentants du peuple et l'on proposait de les immoler sur les ruines des maisons que leur obstination avait réduites en cendres. Déjà, dans la soirée du 26 au 27, des royalistes armés de poignards s'étaient jetés par deux fois sur Cochon qui regagnait sa demeure. Deux grenadiers de la garde nationale de Valenciennes, Cousin et Dunoyer, accoururent aux cris du commissaire et l'arrachèrent des mains de ces frénétiques. Cochon se réfugia dans la citadelle et y coucha désormais sous la protection des volontaires de la Charente et de la Côte-d'Or. Briez se cacha chez un de ses intimes amis, membre du Conseil général de la commune. Mais, durant la nuit du 31 juillet au 1er août, le fils du maire Pourtalès, suivi de quatre estafiers qui s'étaient déguisés en kaiserliks, s'efforça de découvrir la retraite du commissaire et fit des perquisitions dans six maisons. Il saisit les deux secrétaires des représentants, les traîna au corps-degarde et leur demanda où étaient Cochon et Briez. Ils répondirent que Cochon était à la citadelle, et après avoir longtemps balancé, révélèrent le logis de son collègue. On se rendit aussitôt à la maison où était Briez, sur la grande place. Mais l'hôte du député, sa femme, ses enfants s'élançèrent au devant des forcenés et les empêchèrent d'entrer. Les alliés, dit-on, auraient désiré que le peuple de Valenciennes eût arrêté les conventionnels et, assure Fersen, **on avait donné pour cela toute sorte de facilités**<sup>3</sup>.

Ces quatre jours qui suivirent la capitulation de Valenciennes, achevèrent la décomposition morale de la garnison. Personne ne commandait plus. Les Impériaux se contentaient d'occuper les ouvrages avancés et les postes

---

<sup>1</sup> L'auteur de cette **fanfaronnade déplacée**, comme dit Ferrand dans son *Journal*, était le **massacreur des Tuileries** et le colonel propriétaire du régiment de cavalerie Royal-Allemand, qui tenait garnison à Valenciennes en 1788.

<sup>2</sup> *Rapport*, 36 ; *Précis*, 57 ; Texier, 173 ; Dementhon ; *Journal* du siège.

<sup>3</sup> Fersen, II, 79 ; lettre de Cochon et de Briez, 1er août (A. G.) ; *Rapport*, 30-32 ; *Précis*, 60.

extérieurs. Les commissaires de la Convention n'avaient plus de pouvoir. Ferrand se taisait ; il avait encore la garde de la police de la ville ; il devait interdire aux sentinelles, sous les peines les plus sévères, de laisser entrer dans la place les officiers étrangers et surtout les émigrés ; mais il ne voulait pas démentir dans ces derniers instants sa réputation de douceur et de bonté. Les soldats voyaient donc le gouvernement qu'ils étaient chargés de défendre, impunément outragé ; ceux-ci participaient au désordre ; ceux-là le contemplaient sans le réprimer et semblaient paralysés par le découragement. D'autres, s'indignaient en vain : **Je voudrais**, disait l'un d'eux, **qu'il prît fantaisie aux bourgeois de nous couper à chacun une oreille pour voir si nous oserions regimber**. Plusieurs craignaient qu'une étourderie, un acte de folie ne fît rompre la capitulation<sup>1</sup>. Un volontaire de la Charente, remarquant des factionnaires autrichiens dans le réduit de la citadelle, songeait en frémissant qu'un homme payé pour leur tirer un seul coup de fusil, déchaînerait sur la ville et la garnison les plus terribles représailles<sup>2</sup>.

Mais, écrit Ferrand dans son *Journal* à la date du 30 juillet, **plus on approche du départ, et plus je m'aperçois que les bataillons rentrent dans l'ordre**. Le 1er août, à huit heures du matin, la garnison, qui formait six demi-brigades et qui ne comptait plus que cinq mille hommes<sup>3</sup>, se réunit en colonnes serrées sur la place d'armes. Le peuple l'entourait dans un profond recueillement. A la vue de ces soldats qui s'étaient battus pour eux et qui partageaient naguère leurs dangers, les habitants se sentaient émus et saisis de tristesse. Des fenêtres de l'hôtel-de-ville, les municipaux, tout prêts à complimenter l'Autrichien, ne pouvaient s'empêcher de regarder avec mélancolie la France qui s'en allait. A neuf heures, la garnison faisant par le flanc droit, sur deux de hauteur, se dirigeait vers la porte de Cambrai et de là vers Famars. Une foule bigarrée que les coalisés qualifièrent de canaille, la précédait. Elle se composait de femmes et d'enfants, de réfugiés brabançons et liégeois, de citoyens de Valenciennes qui redoutaient la vengeance des royalistes et fuyaient, selon l'expression de l'époque, une terre désormais souillée par le despotisme. Puis commença le défilé des troupes. Il dura jusqu'à une heure et demie. L'artillerie de campagne, mèches allumées aux deux bouts, parut d'abord. Vinrent ensuite le général Ferrand, l'état-major, la cavalerie, l'infanterie, tambours battants et enseignes déployées. Des voitures chargées, les unes d'effets et de bagages, les autres de malades et de blessés, d'autres de Françaises dont les alliés remarquèrent la beauté, fermaient la marche<sup>4</sup>.

Les conventionnels Cochon et Briez avaient traversé la ville dans la voiture de Ferrand pour se garantir de toute nouvelle insulte. Arrivés à la porte de Cambrai, ils voulurent revêtir leur costume : chapeau rond aux trois plumes tricolores,

---

<sup>1</sup> Cf. ce qui faillit arriver à Verdun après la reddition, lorsqu'un chasseur à cheval tua le comte de Henkel ; *Invasion prussienne*, 254.

<sup>2</sup> *Précis*, 69.

<sup>3</sup> Et non comme disent les assiégeants, 451 officiers et 9.260 soldats. Le chef d'état-major de l'armée du Nord évaluait approximativement le nombre des hommes à 7.000. En réalité, la garnison se composait, au début du siège, de 9.582 hommes ; 1.144 étaient tués, blessés ou disparus ; 956 étaient morts de maladie et surtout du typhus ; 2.500 étaient malades ; 4.982 défilèrent devant l'ennemi.

<sup>4</sup> *Rapport*, 32-35 ; *Précis*, 34-35, 61 ; Texier, 179-181 ; Fersen, II, 79 ; *Tagbuch*, 80 ; *Ueber den Feldzug der Preussen*, 226, 357, 360 ; Thürheim, *Briefe*, 119 ; Ditfurth, *Die Hessen in Flandern*, 1839, I, 63-64 ; *Journal du siège*, 1er août.

écharpe en ceinture avec une frange jaune, épée suspendue à un baudrier de cuir noir, et se mettre, avec ces insignes de leur dignité, à la tête de la garnison. Le duc d'York, averti, leur fit dire par le colonel Saint-Leger qu'il ne connaissait pas de représentants du peuple français et que les deux commissaires devaient endosser un uniforme de soldat ou se mêler à la population civile. Ferrand protesta vainement qu'il ne ferait pas sortir les députés de sa voiture, qu'il avait la parole du prince, que le duc d'York lui avait permis d'emmener tous ceux qu'il voudrait. Les représentants durent obéir et, sur le conseil du général, se placèrent au centre de la compagnie de grenadiers du 29<sup>e</sup> régiment. Cochon passa sans être inquiété ; il avait, rapporte Unterberger, une capote brune et marchait silencieux, hautain, sans regarder personne. Mais son collègue Briez fut arrêté trois fois par les Impériaux. Le fils du maire Pourtalès l'avait signalé. La première fois Ferrand courut le réclamer, et sur le refus de l'officier autrichien, envoya Boillaud au duc d'York. Le prince ordonna de relâcher Briez et offrit de punir l'auteur de l'arrestation et de le mettre aux fers. L'officier fit des excuses à Ferrand : **Ce sont pourtant, lui dit-il, vos compatriotes qui nous ont dénoncé le représentant.** Mais une deuxième, une troisième fois, Briez fut appréhendé ; chaque fois Ferrand intervint ; chaque fois il exigea que l'officier autrichien le suivît devant le duc d'York, et chaque fois l'officier céda. Aussi Ferrand crut-il qu'il devait prendre congé du prince et le remercier d'avoir tenu sa promesse envers les députés. Il trouva le duc d'York causant avec Cobourg et Lambesc. Ce dernier s'éloigna sur-le-champ, comme s'il ne pouvait, assurent les commissaires, affronter la vue d'un militaire vertueux et fidèle à sa patrie. York et Cobourg accueillirent Ferrand de la façon la plus aimable : **Cette cérémonie du désarmement, dit Cobourg, est bien longue et n'a rien d'agréable pour vous et votre garnison. — Prince, répliqua Ferrand, je n'oublierai de ma vie la journée du 25 juillet ; sans cette circonstance honteuse pour ma nation, je serais encore dans la place.**

Les paysans du Hainaut et de la Flandre, mus par la curiosité, s'étaient postés sur les deux côtés de la chaussée pour assister au passage des troupes. Un républicain vit une femme qui tenait un chapelet. **Vous récitez votre rosaire pour nous,** lui dit-il. — **Non,** répondit-elle, **je remercie Dieu de nous avoir rendu notre bonne ville de Valenciennes. — Mais vous n'y aurez pas d'abri. — Oh ! nos beaux messieurs habillés de rouge nous feront bien rebâtir nos maisons. — Va t'en voir s'ils viennent,** Jean, repartit le soldat, et ses camarades répétèrent ce refrain jusqu'à la Briquette.

Presque tous les assiégeants, Autrichiens et Anglo-Hanovriens, étaient là. Ils bordaient la haie sur une longueur de quinze cents mètres, de la porte de Cambrai à la Briquette, et pour mieux blesser la fierté nationale de la garnison, leur musique jouait la *Marseillaise* et le *Ça ira*. Sur le plateau, à l'endroit où s'élevait le monument de Dampierre, on avait construit un autel orné de drapeaux des puissances alliées et surmonté d'un étendard blanc aux lys bourbonniens. Les plus superbes bataillons, les grenadiers hessois, la garde anglaise, habillés, parés, sanglés comme s'il s'agissait d'aller à la parade ou de faire le service à l'église, formaient autour de cet autel un vaste carré. Derrière eux se rangeait toute la cavalerie. Au centre du carré, à côté de l'autel se tenaient le duc d'York, les généraux et les états-majors. C'était, raconte Fersen, une réunion rare, un spectacle unique. Ce fut là que les assiégés livrèrent leurs armes. Les artilleurs abandonnèrent leurs pièces. Les cavaliers laissèrent leurs chevaux. Les fantassins mirent leurs fusils en faisceaux et dirent adieu à leurs drapeaux qu'ils pressaient sur leur cœur et couvraient de baisers et de larmes.

Plusieurs voulaient en déchirer des morceaux ; les Autrichiens s'y opposèrent ; mais des officiers anglais arrachèrent furtivement quelques loques qu'ils jetèrent au milieu des bataillons.

L'ennemi admira surtout les canonniers. C'étaient de beaux hommes qui se faisaient un point d'honneur de montrer à l'adversaire un habit propre et des armes reluisantes ; ils avaient l'air sombre mais fier, et un grand nombre portaient encore les traces de leurs récentes blessures. Le reste des troupes était déguenillé et paraissait affaibli par les privations et les fatigues. Leur uniforme usé, sale et tombant en lambeaux, exhalait une odeur si repoussante que des spectateurs qui se trouvaient sous le vent se sentirent défaillir. Les soldats de ligne, Dauphin, Dillon et Royal-Comtois, ressemblaient à des miliciens. Les volontaires étaient coiffés, qui d'un casque, qui d'un chapeau, qui d'un bonnet de grenadier, et leurs officiers ne se distinguaient que par les épaulettes. Seul, le bataillon de la Charente avait voulu soigner ses fusils jusqu'au dernier moment et les nettoyer comme pour un jour de revue. Les assiégeants à la haute stature et à la carrure massive se comparaient tacitement à ces assiégés malingres et chétifs. Ils observaient que la plupart des Français étaient petits et de la taille d'un Allemand de douze ans. D'aucuns s'écriaient, non sans amertume : **C'est avec un pareil monde qu'il faut se battre !** Mais, si les républicains s'avançaient négligemment et en désordre, s'ils ne gardaient pas leurs rangs, s'ils comptaient beaucoup de gens fort âgés et de tout jeunes hommes, ils avaient, malgré leur extérieur maladif et leurs haillons, je ne sais quoi d'alerte, de léger et d'aisé, un laisser-aller et une désinvolture gracieuse qui tenait de la danse plutôt que de la marche, et durant le défilé, ils eurent une attitude simple, décente, et ne donnèrent pas la moindre marque d'insolence et de découragement. On se souvenait de leur bravoure. On se répétait que ces soldats qui payaient si peu de mine s'étaient battus comme des lions et avaient défendu Valenciennes avec héroïsme. On se demandait comment l'amour de la liberté pouvait enflammer ainsi tous les âges, l'enfant, l'homme, le vieillard, et produire des prodiges de résistance. On considérait avec respect ce digne Ferrand aux cheveux gris, à la figure pâle et grave, empreinte à la fois de douleur et de noblesse. **Les patriotes**, dit un émigré à un officier autrichien, **sont de vraies mauviettes.** — **Ces mauviettes**, répondit l'officier, **nous ont donné du fil à retordre.** — Bah ! interrompit l'émigré, **vous pourriez les mettre dans les fourreaux de vos sabres.** — **Monsieur**, répliqua l'Autrichien, **si nous avons de tels hommes, nous serions le premier peuple de la terre.**

A deux heures de l'après-midi, le duc d'York, Cobourg, l'archiduc Charles et les officiers supérieurs de l'armée combinée faisaient leur entrée dans Valenciennes. La foule s'était amassée sur les ponts et sous les portes. La municipalité remit les clefs au duc d'York et lui adressa, rapporte Unterberger, une touchante allocution. Un homme à cheval tenait un drapeau aux couleurs de l'Autriche. De toutes parts retentissaient les cris : **Vive le roi ! Vive l'empereur ! Vivent les Anglais !** Lambesc était dans l'état-major des généraux alliés. On le reconnut et le fêta. Les républicains qui n'avaient pas suivi la garnison se cachaient. Les royalistes étalaient leur joie et disaient qu'ils sentaient enfin le bonheur de vivre, d'être délivrés d'une horde de soldats indisciplinés.

Valenciennes offrait l'aspect le plus lamentable, le plus horrible. Les assiégeants qui contemplaient, suivant leur mot, ce grand drame d'une cité bombardée à

outrance, calculaient qu'ils avaient tiré près de cent soixante mille coups, jeté quarante-six mille bombes et que chaque bombe leur coûtait trente florins de transport. Ils comparaient la ville à un tas de pierres et affirmaient qu'elle se ressentirait toujours du mal qu'ils lui avaient fait. **C'était sûrement**, disait un Prussien, **l'une des plus belles villes de France ; elle n'est plus qu'un misérable amas de décombres, et elle ne se relèvera pas avant longtemps**. La citadelle et la place du marché avaient peu souffert, mais des quartiers étaient entièrement détruits et des rues inabordables. La porte de Mons n'existait plus. Pas un bâtiment qui ne fût endommagé ; pas un carreau de vitre qui ne fût cassé. Plus de la moitié des maisons étaient, non pas incendiées, mais démolies par le canon, fendues et crevées, pour ainsi dire, par le choc et l'explosion des bombes. On ne voyait que débris amoncelés, murailles et cheminées écroulées, poutres fracassées, chevrons brisés, meubles et ustensiles écrasés et broyés. Partout des femmes et des enfants désespérés, joignant les mains, levant les yeux au ciel comme pour accuser les auteurs de leurs maux. Partout des hommes ou des créatures à face humaine, livides, bouffis par leur séjour dans l'atmosphère lourde et viciée des caves, amaigris par la faim, exténués par les veilles, tremblant encore des longues angoisses qu'ils avaient endurées, marchant d'un pas incertain au milieu des ruines de leurs demeures, mendiant une aumône ou quêtant un morceau de pain près de ceux que la guerre avait moins cruellement éprouvés<sup>1</sup>.

Le lendemain de leur entrée dans Valenciennes, les coalisés chantèrent le *Te Deum*. L'armée, commandée par Clerfayt, forma sur les hauteurs devant Denain deux lignes de bataille, la première coupant la chaussée de Cambrai, la seconde appuyant sa gauche à la route. La première ligne, composée de douze bataillons et d'une magnifique cavalerie, excita l'admiration. Les troupes autrichiennes, même celles qui venaient d'assiéger Valenciennes, avaient très belle mine et l'on aurait dit qu'elles sortaient à peine de leurs garnisons. Les Anglais et les Hanovriens n'avaient pas la même prestance et la même apparence de fraîcheur. Le *Te Deum* fut chanté sous une tente, en avant des deux lignes, et se termina d'une façon imposante par trois salves d'artillerie et par un feu roulant qui ressemblait au tonnerre. Le soir, à Hérin, dans l'église, le prince de Cobourg réunit à sa table tous les généraux de l'armée des alliés ; le diner, dit un des convives, était très militaire, mais très bon, et ce rassemblement d'officiers de différentes nations présentait un assez rare spectacle<sup>2</sup>.

Cependant la garnison française, escortée par des dragons de Latour et des hussards de Blankenstein, avait pris la route d'Avesnes-le-Sec. Sa joie fut extrême lorsqu'elle découvrit les postes avancés de l'armée du Nord et plus d'un soldat versa des larmes à la vue de la première vedette. Mais ce que la capitulation avait eu de solennel et de saisissant, était passé, oublié. Plusieurs

---

<sup>1</sup> Bleibtreu, *Neuwied*, 194 ; *Ueber den Feldzug der Preussen*, 363-365. En réalité, les assiégés avaient tiré 157.372 coups (84.088 boulets, 20.795 obus, 47.762 bombes et 4.625 pierres et pavés). Ils avaient 47 officiers et 1.708 soldats morts, blessés ou disparus — et non *vingt-cinq mille* hommes, comme prétend Ferrand. Ils trouvèrent dans la ville, outre de grands dépôts de poudre, une caisse militaire de plus d'un million (121.083 livres 10 sous en numéraire et 1.412.986 livres 10 sous en assignats) et 180 canons. Cf. *Gesch. der Kriege*, II, 51 ; Ditfurth, I, 65 ; Witzleben, II, 220 ; *Tagbuch d'Unterberger*, 81-82.

<sup>2</sup> Fersen, II, 80-81 ; *Tagbuch*, 81.

avaient déjà dit, en déposant leurs armes : **Tant mieux, voilà qui est fini !** Après le défilé, quelques-uns foulèrent aux pieds la cocarde tricolore et acclamèrent le duc d'York, Cobourg et l'empereur. Cochon disait tristement que de pareilles troupes propageraient le royalisme dans l'intérieur et que les Autrichiens aimaient mieux les renvoyer en France que de les retenir prisonnières.

La garnison conserva longtemps encore ce mauvais esprit. Elle murmura lorsqu'elle apprit que le Comité de salut public projetait de l'employer soit en Vendée soit devant Lyon. Des soldats s'esquivèrent sans permission. **Les misérables, écrivait le général Boillaud, osent me tenir le langage de la plus grande licence.** Ils criaient à Bapaume : **Vive le roi ! Nous voulons la Constitution de 1789 !** Ils dirent aux habitants de Soissons qu'ils se moquaient de la République ; qu'ils aimaient le duc d'York et que ce prince leur paraissait digne du trône et capable de faire le bonheur de la France<sup>1</sup> ; qu'ils avaient prêté depuis quatre ans bien des serments et les avaient rompus ; mais qu'ils tiendraient leur serment au duc d'York ; qu'ils ne se battraient plus pour une cause injuste ; qu'ils se retireraient dans leurs foyers et que, s'ils allaient en Vendée, ils se rangeraient du côté des insurgés contre cette Convention composée d'égoïstes et de scélérats qui ruinaient la France et s'enrichissaient à ses dépens. Ils étaient à Soissons pendant la fête républicaine du 10 août ; ils refusèrent d'assister à la cérémonie et la regardèrent de loin en formant des groupes d'où partaient d'ironiques sarcasmes. **Beaucoup de ces hommes, assuraient les représentants Lejeune et Lequinio, sont indignes de la liberté, indignes du nom de Français** et Kilmaine mandait au ministre qu'on ferait bien de ne pas envoyer dans la Vendée des troupes qui montraient de pareilles dispositions ; cette garnison, ajoutait le général, **se conduit on ne peut plus mal et nous embarrasse beaucoup par ses sentiments lâches et inciviques**<sup>2</sup>.

Telle fut la défense de Valenciennes. Jusqu'au 25 juillet, la garnison se montra patiente, valeureuse, et fit son service sans trop murmurer. Les vieux régiments d'infanterie se distinguèrent, notamment le 29<sup>e</sup>, qui combattit avec une intrépidité remarquable et perdit beaucoup de monde. Mais ce furent ces troupes de ligne, entraînées par leurs officiers, qui donnèrent le signal de l'insurrection.

---

<sup>1</sup> *Précis*, 62. Le public croyait volontiers que les Anglais avaient plus de douceur et de clémence que les Autrichiens. **Le farouche Autrichien**, écrivait-on de Landrecies, le 7 août, **voulait, la brèche faite, monter à l'assaut de Valenciennes et jouir du beau droit d'égorger nos frères.** Mais l'Anglais, toujours grand quand il est victorieux, ne le voulut pas et accepta la capitulation avec une légère restriction. La garnison sortit avec les honneurs ; les Autrichiens firent un peu la mine ; les Anglais serrèrent les mains à nos soldats avec intérêt. (*Moniteur*, 15 août.) Desmarest, l'auteur du *Précis*, parle, p. 43, des attentions des Anglais pour les Français, de **leur naïve amitié qui ne pouvait s'exprimer le plus souvent que par des caresses**, de leur mépris et de leur aversion pour les Impériaux ; ils ont été jusqu'à nous donner de leurs cartouches pour tirer sur les Autrichiens, en nous avertissant du lieu par où s'avancait un peloton de ces derniers. Ferrand dit, dans son *Journal*, à la date du 13 et du 19 juillet : Il n'y a que les Anglais qui témoignent du regret de faire la guerre ; ils cherchent toujours à parler à nos soldats et leur portent des légumes. ) Le quartier-maître Fouqueteau remarque pareillement, après la prise de Condé, que les émigrés se moquèrent des assiégés, mais que les Anglais. les traitèrent fort bien et essayèrent de les consoler.

<sup>2</sup> Boillaud à Ferrand, 11 août (A. N.) ; Kilmaine à Bouchotte, 4 et 10 août ; la Société républicaine de Soissons à Lequinio et à Lejeune, 11 août (A. G.) ; lettre de Lequinio et de Lejeune (*Moniteur* du 1<sup>er</sup> sept.).

Les bataillons de volontaires, presque tous de l'ancienne formation et de la levée de 4794, restèrent, malgré quelques défaillances, fidèles à leurs serments. Plusieurs se signalèrent. Le 20 juin, à l'incendie de l'arsenal, le 1er bataillon de Mayenne-et-Loire courut arrêter les progrès du feu, et Ferrand rendit justice à son empressement. Le 1er bataillon de la Charente gardait la citadelle qui demeurait intacte. Son commandant Léchelle pria Ferrand, en plein conseil de guerre, de l'envoyer au poste de l'honneur et du péril. Le général refusa d'abord : il craignait que la citadelle ne fût l'objet d'une surprise, et ne voulait pas déplacer un bataillon qui connaissait par un assez long usage les ouvrages très compliqués de cette partie de la forteresse. Mais le 5 juillet il céda : une compagnie de la Charente et une compagnie de la Côte-d'Or allèrent tous les deux jours aux remparts ; le danger s'égalisa, et les bataillons de la ville furent un peu soulagés<sup>1</sup>.

C'est à l'artillerie que revient la palme. Elle eut tort de canonner les batteries de l'adversaire au lieu d'empêcher ses travaux de sape. Mais elle répondit à l'artillerie autrichienne, surtout durant le mois de juillet, avec courage et habileté. Unterberger déclare qu'il faut lui rendre hommage, la louer, l'admirer ; qu'elle seule mérite d'être mise en évidence ; qu'elle seule, à proprement parler, a brillé dans la défense de Valenciennes au milieu de risques incroyables, par son adresse, par son zèle assidu, par son extraordinaire activité, par sa bravoure inouïe ; qu'elle seule a su soutenir si longtemps un feu supérieur ; qu'elle a donné un glorieux exemple de vertu guerrière ; que les Impériaux ont éprouvé dans d'autres sièges combien les canonniers de Valenciennes l'emportaient sur leurs camarades par la constance et la ténacité<sup>2</sup>.

Mais la garnison ne fut pas secondée par la population. Dès les premiers jours de l'investissement, il y eut, comme dit un des assiégés, conflit et lutte entre deux esprits, l'esprit bourgeois et mercantile, appuyé par les autorités constituées et ne considérant que le danger présent, l'esprit patriotique et militaire, dirigé par des vues plus élevées d'intérêt national et ne connaissant que la loi. Les municipaux sacrifièrent leur devoir à la peur ; ils ne montrèrent ni énergie ni bonne volonté ; ils étaient, suivant le mot d'un soldat, plus attachés à leur terroir qu'à la République, et, dans leur froide et locale prudence, n'envisageaient que le malheur particulier de leur ville. Dès qu'il y avait un moment de relâche, écrit un lieutenant des grenadiers de Paris, les habitants sortaient de leurs souterrains, criaient à haute voix qu'il fallait se rendre, et pas un d'eux n'était punis<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> *Journal* du siège, 5 juillet ; ordre du 21-22 juin (A. N.) ; *Précis*, 36-37, 63 ; *Rapport*, 25-26. Léchelle, qui commandait le bataillon de la Charente et qui devait être nommé, le 29 septembre suivant par le Conseil exécutif général en chef de l'armée révolutionnaire des côtes de l'Ouest, avait sauvé la vie à Cochon et lui dut, sans doute, son prodigieux avancement ; cf. P. Boissonnade, *Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution*, 1890, p. 32-34.

<sup>2</sup> *Tagbuch d'Unterberger*, préface, 39, 51, 62-64 ; cf. Jomini, III, 181, qui écrit, sans doute d'après Unterberger, que l'artillerie française surpassa, pour ainsi dire, son ancienne réputation.

<sup>3</sup> Dementhon ; *Précis*, 2, 67-68 ; *Notes historiques*, de Delbrel, 40 : L'exemple du siège de Valenciennes prouve combien peu on doit compter sur les places dont la population est trop nombreuse. Il en est, j'en conviens, où, comme à Lille, les habitants ont montré du courage et du dévouement. Mais, en général, dans une ville populeuse, une garnison est compromise parce qu'elle est exposée à tous les genres de séductions, quelquefois même à des séductions qui paralysent ses efforts. Delbrel a très bien connu la situation et il indique nettement les causes de la reddition : l'attaque du 25 juillet qui jeta le

Toutefois, il y avait à Valenciennes de fidèles Français qui, selon l'expression de Dembarrère, gémissaient d'un fatal égarement. Beaucoup firent preuve de vaillance et aidèrent de leurs mains à la défense de la place. Des pères de famille, a dit Ferrand, des commerçants aisés formèrent des compagnies de canonniers et n'ont cessé d'être à leur poste, sans avoir rien perdu de leur sang-froid inaltérable, malgré le danger continu<sup>1</sup>.

Les représentants Cochon et Briez attestent que les bons citoyens montrèrent courage et endurance ; que la masse du peuple, surtout la classe indigente, se dévouait au service de la patrie ; qu'eux-mêmes ont assisté aux spectacles les plus attendrissants et aux scènes les plus touchantes. Des grenadiers valenciennes portèrent à l'hôpital, au milieu d'une pluie de bombes, des blessés que les brancardiers épouvantés abandonnaient sur la grande place. Un boulanger de la rue de Mons avait sa maison écrasée et son four seul fut épargné ; *Dieu est patriote*, dit-il, *puisqu'il me laisse les moyens de cuire du pain pour mes concitoyens*, et il resta dans les ruines de sa boutique, près du four où, jour et nuit, il cuisait le pain. On annonçait à un bourgeois du nom de Pouque que sa maison s'était écroulée ; il demanda si quelqu'un était blessé, et sur la réponse négative, *tant mieux*, s'écriait-il, *les hommes font des maisons et les maisons ne font pas des hommes*. Comme à Lille, la gaieté française anima les assiégés. Un citoyen s'avisait de coiffer du bonnet rouge un gros éclat de bombe qu'il exposait, en guise de trophée, sur sa fenêtre. Au premier projectile qui tomba chez un autre citoyen, ses amis coururent au corps-de-garde lui porter la nouvelle... avec un bouquet de fleurs. Une petite maison du quartier du Béguinage reçut trois boulets à la fois ; le propriétaire se tenait à la porte en criant *qui veut loger à l'enseigne des Trois-Boulets ?* et il ajoutait : *en voilà quatre, en voilà cinq, six, sept*, et ainsi jusqu'au vingt-septième qui détruisit entièrement sa demeure<sup>2</sup>.

Dembarrère a comparé le siège de Valenciennes à celui de Lille. Le siège de Lille, dit-il avec raison, était une folle tentative de quelques jours ; le siège de Valenciennes, une entreprise considérable, mûrement méditée, conduite avec les plus grands moyens. Le duc de Saxe-Teschen ne bloquait Lille que d'un seul côté, et la forteresse conservait ses communications avec le reste de la Flandre ; Valenciennes fut complètement cerné et nullement secouru. Lille a été bombardé durant une semaine et n'a pas essuyé d'attaque ; Valenciennes subit un bombardement de quarante-trois jours et, dans la nuit du 25 juillet, un assaut qui donna le chemin couvert aux ennemis et faillit leur donner la place. Une partie de Lille était exposée aux boulets rouges et l'autre partie, que l'adversaire n'inquiétait pas, offrait un abri sûr aux habitants et aux soldats ; Valenciennes, dominé de toutes parts, fut foudroyé de toutes parts, et les assiégeants ne ménagèrent pas un seul de ses quartiers. A Lille, l'ardeur patriotique des citoyens

---

désordre dans la garnison et le soulèvement des habitants : les rassemblements séditionnels qui s'étaient formés plusieurs fois parmi les habitants, depuis les premiers jours du siège, prirent alors un caractère plus menaçant encore ; ils obstruèrent toutes les avenues de la municipalité et du Conseil de guerre ; le général et les représentants furent consignés jusqu'à ce que la capitulation fut signée. Aussi, dans son rapport du 23 septembre, Delbrel proposait-il de chasser sans ménagements tous les habitants des villes de première ligne qui seraient menacées par l'ennemi ; selon lui, toute place assiégée serait livrée.

<sup>1</sup> Dembarrère, 111 ; *Rapport*, 16 ; réponse de Ferrand au mémoire de Dumouriez (A. G.).

<sup>2</sup> *Rapport*, 30, 54-55 et *Précis*, 63.

seconda la garnison ; à Valenciennes, un parti nombreux exigea, hâta la reddition<sup>1</sup>.

Comme la capitulation de Mayence, la capitulation de Valenciennes excita dans toute la France la surprise et l'indignation. Carnot croyait que les ennemis ne prendraient pas Valenciennes et qu'ils s'épuiseraient devant la ville en impuissants efforts. Il fut **abasourdi** lorsqu'il sut qu'elle ouvrait ses portes au duc d'York ; il refusait créance à cette affreuse nouvelle : **quels sont, disait-il, les lâches qui ont défendu cette place, et à quels hommes, grand Dieu, sommes-nous livrés ! Je m'y perds. C'est le comble de la trahison.** On lui objectait que Valenciennes avait fait une glorieuse résistance ; **je n'en crois pas un mot,** répondait-il avec colère<sup>2</sup>.

De même que Carnot, Barère déclara que la capitulation de Valenciennes était le résultat d'un vaste complot ourdi par l'Angleterre, et Guyomard, qu'une traîtrise manifeste avait donné passage aux alliés. Cochon et Briez rétablirent la vérité ; ils montrèrent que la ville avait dû se rendre après l'attaque du 25 juillet et sous la pression des **ennemis intérieurs**.

Mais les deux conventionnels qui s'étaient acquittés vaillamment de leur mission et y avaient dépensé tant de souplesse et de vigueur, furent en butte aux soupçons et aux calomnies. Briez eut l'imprudence d'irriter Robespierre qui le foudroya dans une de ses harangues les plus vives et les plus habiles. Le 25 septembre, Briez lisait à la Convention un mémoire sur la situation de la frontière ; il blâmait le Comité de garder le silence, de ne prendre aucune des mesures nécessaires, et il le sommait de faire, séance tenante, un rapport sur l'armée du Nord. La Convention décréta que le mémoire serait imprimé et son auteur adjoint au Comité de salut public. Mais Robespierre plaida pour le Comité, dont il était membre. Quoi, disait-il, ce serait à des hommes comme Briez que l'opinion donnerait sa confiance et remettrait les rênes du gouvernement, à cet artisan de discorde qui n'avait que le masque du patriotisme, et qui s'était couvert de honte en rendant aux Autrichiens une place que la nation avait commise à sa défense ! Briez répondit qu'il était incapable de perfides intentions, qu'il avait été malade depuis son retour et ne pouvait intriguer, qu'il avait prolongé la résistance de Valenciennes et conservé la garnison de cette ville à la République. Mais, entraînée par Robespierre, la Convention révoqua le décret qui adjoignait Briez au Comité de salut public et ordonnait l'impression de son mémoire. Elle acclama Robespierre lorsqu'il revint à la charge et accabla Briez dans un nouveau discours. Vainement Briez demanda que l'Assemblée fit un rapport sur la reddition du 28 juillet ; vainement il rappela qu'il avait couru les plus grands dangers, que des émeutiers menaçaient de le pendre, qu'il était toujours entre les bombes ennemies et le fer des assassins, qu'il avait quitté Valenciennes pour ne pas tomber au pouvoir des Autrichiens qui l'avaient néanmoins arrêté trois fois. Robespierre lui reprocha d'avoir dénoncé le Comité de salut public. Ce rôle d'accusateur seyait-il à Briez ? Où était ce représentant, lorsque les Impériaux entraient à Valenciennes ? Il était encore dans la ville ! Briez, ajoutait Robespierre, aux applaudissements réitérés de la Convention, **Briez ne répondra jamais à cette question : êtes-vous mort ? Mais moi, si j'avais été à Valenciennes dans cette circonstance, je n'aurais jamais été dans le cas de faire un rapport sur**

---

<sup>1</sup> Fin du rapport de Dembarrère ; cf. sur le siège de Lille, *Retraite de Brunswick*.

<sup>2</sup> Charavay, *Carnot*, II, 428 et 437.

les événements du siège ; j'aurais voulu partager le sort des braves défenseurs qui ont préféré une mort honorable à une capitulation honteuse. Et, puisqu'il faut être républicain, puisqu'il faut avoir de l'énergie, je vous le déclare, je ne serai point d'un Comité dont un tel homme fera partie !

Moins heureux que Briez, les généraux Ferrand et Tholosé, les deux principaux chefs de la défense, furent emprisonnés. Ferrand avait fait ce qu'il avait pu et il disait justement à Bouchotte que si l'on était instruit de toutes les *contrariétés* qu'il avait éprouvées, on lui saurait gré de ses efforts. *Malgré mon âge, écrivait-il pendant le siège, je montrerai l'exemple à mes troupes et leur transmettrai des connaissances que cinquante ans de services m'ont procurées*, et lorsqu'il traça les dernières lignes de son *Journal*, non sans incorrections ni fautes d'orthographe, il s'écriait de la plus naïve et touchante façon : *C'est ici où mon journal de siège se termine ; en le closant, je le baigne de mes larmes, et chaque fois que je le lirai ou que je m'en rappellerai, mes anciennes paupières s'humecteront !*<sup>1</sup> Mais les commissaires du pouvoir exécutif Celliez et Varin assuraient qu'il manquait de fermeté et qu'il n'avait pas osé faire un *exemple effrayant*. On l'accusait, non sans raison, d'avoir eu dans la matinée du 2 avril, lorsque le grand-prévôt Lescuyer voulait se saisir de Valenciennes et des conventionnels, une attitude équivoque. Le 45 août, après avoir été la veille longuement interrogé par un membre du Comité de salut public, il fut, dit le *Moniteur*, mené dans la prison de l'Abbaye sur une déclaration de Lescuyer. Il y resta jusqu'au 30, puis fut mis en arrestation dans son propre logement sous la garde de deux gendarmes qu'il entretenait à ses frais. Il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor<sup>2</sup>.

Tholosé subit un sort encore plus rigoureux. Ferrand même le dénonçait. Il reconnaissait que Tholosé s'était bien conduit. Mais pourquoi Tholosé avait-il jugé le 26 juillet que la place ne pourrait tenir que six jours ? Pourquoi, lorsque Ferrand le députait au duc d'York, les officiers municipaux accueillaient-ils ce choix avec empressement ? Enfin, pourquoi Tholosé avait-il commis la *faute grave* de livrer aux Impériaux tous les papiers de la direction du génie, sans informer Ferrand ?

Le ministre de la guerre et son adjoint, le chef de bataillon Dupin, avaient les mêmes griefs que Ferrand, et Dupin se plaignit très vivement au Comité que Tholosé eût laissé dans les mains des Autrichiens des documents de la plus haute importance sur la défense des forteresses du Nord. Tholosé ne pouvait-il soustraire à l'ennemi les plans et les projets les plus précieux en les jetant au feu ? Vainement le général protesta qu'il n'avait pas eu le temps de prendre connaissance de ces pièces, qu'il en ignorait la valeur, et qu'il ne pouvait les brûler *dans une ville révoltée en faveur de l'empereur*, que l'article 11 de la capitulation l'obligeait de donner tous les papiers du gouvernement, qu'il n'avait pas eu l'idée de *faire une infidélité* lorsque les dépôts nationaux étaient remis au

---

<sup>1</sup> Ferrand à Bouchotte, 2 août (A. N.) ; *Journal*, 16 juin et 1er août ; cf. encore ce curieux passage du *Journal* à la date du 22 juillet : une dame de Valenciennes, très bonne patriote, disait qu'elle cultivait deux lauriers pour les offrir à Ferrand après le siège ; le général les acceptait d'avance ; j'aurai, disait-il, une distribution considérable à faire, mais Cochon et Briez ont droit à la plus belle branche ; pour moi, je n'aurai que la branche la plus petite, *et même, je ne l'accepterai qu'autant que mes chers compagnons d'armes auront jugé que je l'ai méritée*.

<sup>2</sup> Celliez et Varin à Bouchotte, 3 août (A. G.) ; *Moniteur* du 18 août ; Ferrand, p. 7 et 44-45 de sa relation.

vainqueur dans leur intégrité, qu'on attribuait d'ailleurs une trop grande portée à ces mémoires, que la coalition menait avec elle des officiers émigrés qui lui indiquaient toutes les dispositions d'attaque, et qu'il fallait craindre surtout ces *atlas vivants*. Il fut incarcéré et ne sortit de prison que le 18 thermidor<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les papiers de la direction de Valenciennes revinrent dans nos archives en 1809 ; mais les plans des forteresses, dit Unterberger (*Tagbuch*, 79), furent, dans la suite, très utiles aux Autrichiens. Cf. sur cette affaire Ferrand au Comité, 12 août (A. N.) ; Dupin au Comité, 7 août ; *Mémoire* de Tholosé, 14 août, et lettre à Dupin, 10 août (A. G.). Voir aussi une lettre de Defrenne, du 28 avril, qui dénonce Tholosé comme un *patriote de nouvelle date*. Mais Gay de Vernon fils a tort de dire (p. 302) que Tholosé ne recouvra son grade de général de brigade, gagné sur les remparts de Valenciennes, qu'en acceptant, à l'âge de soixante-sept ans, le commandement du génie dans l'armée expéditionnaire de Saint-Domingue — comme si Tholosé eût été victime de ressentiments qui dataient de la capitulation de Valenciennes. Tout d'abord, Tholosé a été confirmé par le Comité de salut public, général de brigade, le 17 octobre 1794 (cf. plus haut). Ce fut cruel de l'envoyer, en 1802, à Saint-Domingue ; mais il était alors de tous les généraux de brigade celui qui comptait le moins de services aux armées ; il y va, lui mandait-on, *de la conservation de votre emploi, et le ministre est inébranlable dans sa résolution*. — Tholosé s'était, au sortir du siège de Valenciennes, retiré à Douai, avec la permission de Ferrand, pour rétablir sa santé, et il espérait conserver son titre de général de brigade ; il demandait même à Bouchotte — le 3 août — et il pensait obtenir aisément la place d'inspecteur des fortifications vacante par le décès du général de brigade Chermont (qui était mort de la dysenterie à Valenciennes, le 18 juillet). Et loin d'avoir la confirmation de son grade, il était jeté dans une prison et y demeurait un an ! Ce qui le navra surtout, ce fut de voir Dembarrère, simple capitaine au siège de Valenciennes, devenir, un mois après la capitulation, général de brigade et, six mois plus tard, général de division (cf. plus haut, la note sur Dembarrère). Il se plaignait amèrement au Comité de Salut public des *effets inverses* que le siège de Valenciennes avait eus sur sa carrière et sur celle de Dembarrère : 1° Les citoyens Dembarrère et Tholosé étaient tous deux, dans l'ancien gouvernement, de race plébéienne ; le premier de ces officiers est célibataire et le second est père de six enfants et pauvre. 2° Dembarrère était capitaine ingénieur en chef à Valenciennes ; Tholosé était chef de brigade et directeur des fortifications dans cette place. 3° Dembarrère était à son poste à Valenciennes ; Tholosé l'a choisi comme le plus périlleux, il s'y est renfermé volontairement, il avait l'ordre d'en partir pour aller à Saint-Quentin. 4° Tholosé a fait pendant le siège de cette place le service de général de brigade ; Dembarrère a été adjoint au général Beurgard et ce n'est qu'à la fin du siège, qu'à la demande de Tholosé, il fit les fonctions d'officier supérieur. 5° Dembarrère a rempli son service à ce siège ; Tholosé a commandé en chef le service des fortifications. 6° Dembarrère, après la reddition, reçut l'ordre de Tholosé de venir à Douai, pour faire de concert le Journal du siège ; cet ordre ne fut pas exécuté ; il accourut à Paris où, pendant le temps que Tholosé écrivait au ministre de la guerre sur un objet particulier, il rendait seul compte du siège de Valenciennes. Qu'est-il résulté de cet empressement ? Dembarrère fut fait général de brigade, et Tholosé, alors malade, fut mis en état d'arrestation. 7° En partant de ce point, aussi flatteur pour Dembarrère que cruel pour Tholosé, ils ont parcouru, l'un et l'autre, les extrêmes opposés ; Dembarrère, dans sa brillante ascension, est devenu général de division et inspecteur des fortifications en activité ; Tholosé, dans sa chute rapide, a été incarcéré à Paris, persécuté, tyrannisé. Tholosé ne réclame pas contre l'avancement de Dembarrère, puisque la République a le droit de choisir ses braves pour les placer dans les rangs les plus utiles pour elle ; mais si le citoyen Tholosé, pendant un combat de 43 jours et de 43 nuits, au siège de Valenciennes, a su garder son poste dans le rang de la ligne de bataille, où le général Ferrand et les représentants du peuple l'avaient placé, peut-il rétrograder maintenant, s'il n'a pas alors reculé au feu meurtrier de l'ennemi ? Non, sans doute, Tholosé attend de la justice du Comité qu'il sera confirmé dans le grade de général de brigade. (Lettre du 7 vendémiaire an II.)

Valenciennes capitulait cinq jours après Mayence. Mais Cochon et Briez se contentèrent d'envoyer à leurs collègues une relation des événements qu'un secrétaire lut à la tribune. Merlin de Thionville et Reubell surent frapper les esprits, saisir les imaginations par une réapparition théâtrale. Tandis que Reubell se présentait avec les membres du Comité de salut public et sous leur patronage, Merlin de Thionville se montrait à la Convention en habit de canonnier et comme un héros du siège, retraçait ses souffrances, vantait ses exploits, et l'Assemblée séduite décrétait que les défenseurs de Mayence avaient bien mérité de la patrie. La garnison de Valenciennes n'eut pas cet honneur, et sans doute elle en était moins digne que la petite armée dont les chefs se nommaient Aubert-Dubayet et Kléber. La ville de Valenciennes l'obtint à force de sollicitations. Dès qu'elle redevint française, sa municipalité entreprit de réduire à néant les accusations que renfermait le rapport de Cochon et de Briez. Elle publia la *Réfutation* de ce rapport et tenta de prouver que ni la garnison ni la population ne s'étaient mises en insurrection ; on avait, disait-elle, calomnié les habitants qui n'avaient cessé de peiner et de pâtir pour la cause commune ; on ne pouvait leur reprocher une capitulation inévitable, et la Convention, qui décrétait que Lille et Landrecies avaient bien mérité de la patrie, devait rendre la même justice et accorder la même réparation, la même consolation à Valenciennes. Le 19 vendémiaire an IV, la Convention déclarait que la place avait fait une résistance longue et courageuse, qu'elle n'avait capitulé qu'à la dernière extrémité et conformément à la loi, que les fautes de quelques-uns, d'ailleurs pour la plupart étrangers à la ville, ne devaient pas rejaillir sur tous, et que Valenciennes avait bien mérité de la patrie<sup>1</sup>.

**V.** L'Autriche n'avait pas dissimulé, depuis le Congrès d'Anvers, qu'elle prendrait sa portion de dédommagement jusqu'à la rivière de la Somme. Elle voulait une barrière sûre et solide, un rempart, un boulevard qui couvrit la Belgique et la mît à l'abri des insultes de la France, la ligne de forteresses que Lloyd nommait une *frontière de fer*. Ce rempart s'étendrait de Sedan aux sources de la Somme. La Chiers, la Meuse, la Lys deviendraient la limite des Pays-Bas, cette *partie si précaire du domaine autrichien*. Mézières, Givet, Lille, Douai, Valenciennes, Condé, Maubeuge, Le Quesnoy, Philippeville, Gravelines, Aire, Saint-Omer, Saint-Venant appartiendraient dorénavant à la maison de Habsbourg. Dès le mois de mai, le comte de Metternich rédigeait un mémoire sur le gouvernement des provinces conquises ainsi que sur la façon de se concilier la population, et Mercy proposait de déclarer aux habitants qu'on les regardait comme des Belges qui revenaient sous la domination de leurs souverains légitimes et avaient le droit de revendiquer et de reprendre les privilèges dont ils jouissaient au temps des ducs de Bourgogne<sup>2</sup>.

La petite ville de Saint-Amand fut la première à subir les lois autrichiennes. Le 9 avril, Clerfayt l'occupait au nom de l'Empereur. Le curé tint de nouveau les registres de l'état-civil. Les moines se réinstallèrent dans l'abbaye. Des sentences rendues par le juge de paix républicain furent révisées et l'ancien magistrat, se félicitant de *rentrer sous l'obéissance de l'auguste maison*

---

<sup>1</sup> Foucart et Finot, II, 665-672 ; cf. *Mayence*, 300.

<sup>2</sup> Zeissberg, *Quellen*, I, 82-83, 109, 111, 147, 178-179 ; D'Allonville, *Mém. secrets*, III, 286.

d'Autriche, sollicita la faveur de ne faire qu'une seule et même administration avec le Tournésis<sup>1</sup>.

Puis ce fut le tour de Condé. Le 13 juillet, une proclamation qui fut répandue avec profusion sur la frontière du Nord, annonçait que Cobourg prenait possession de la ville, forteresse et district de Coudé, au nom de Sa Majesté impériale et royale. Le représentant Du Bois du Bais répondit que les habitants de Condé garderaient leur âme libre sous le poids des chaînes et que Cobourg rendrait un jour à la valeur une place qu'il ne devait qu'à la trahison. Mais, en dépit de Du Bois du Bais et de sa réplique qui fut insérée au *Moniteur*, Condé devint cité autrichienne. *Le despotisme et la sottise*, écrivait un gazetier parisien, *y sont rentrés*. Le Chapitre, de retour, célébra sa première messe avec solennité. Le Magistrat fit à ses concitoyens une adresse qui respirait la haine de la Révolution. François II, lisait-on dans cette adresse, régnait désormais sur les habitants de Condé ; le temps n'était plus où ils devaient *attendre l'effet d'une machine désorganisée pour en applaudir ou blâmer les perfides inventeurs* ; ils retrouvaient une patrie, une patrie d'adoption, et ils vivaient sous les lois d'un souverain juste et bienfaisant, de l'Empereur et Roi, restaurateur de la religion et protecteur des opprimés ; ils renonceraient sans regret à la France, leur ancienne patrie, devenue la proie d'une faction impie et atroce, d'une faction qui détruisait les autels de Dieu et forgeait un *fantôme de culte dont les ministres scandaleux faisaient rougir leurs sectateurs mêmes*, d'une faction qui voulait renverser les trônes dont les possesseurs étaient l'image de Dieu sur la terre, une faction qui sacrifiait tant d'innocentes victimes et n'épargnait pas l'auguste tête d'un roi<sup>2</sup> !

Un commissaire-général civil, le baron de Bartenstein, intendant de l'armée, était déjà nommé. Une Junte ou Jointe fut chargée de gouverner provisoirement les pays et districts conquis sur la France. Elle comprenait cinq membres, le conseiller d'état Leclerc, président du grand conseil de Malines, les rapporteurs Mandos, Coutume et Perrin, l'actuaire de Hesdin. Elle siégea d'abord à Condé, puis à Valenciennes. Dès le 20 juillet, elle proclamait, *de par l'Empereur et Roi*, le rétablissement de toutes les lois et la restauration de toutes les magistratures telles qu'elles existaient avant la Révolution<sup>3</sup>. Elle installait à Condé un bailliage seigneurial et un Magistrat, composé du mayer, de dix échevins, d'un greffier et d'un trésorier massard ; à Valenciennes, un prévôt, Alexandre de Pujol, un lieutenant-prévôt, deux lieutenants prévôt-le-comte, des échevins et un Conseil particulier. Les assignats furent supprimés ; mais le numéraire était si rare que la Jointe permit d'acquitter les impositions en nature. Les fonctionnaires prêtèrent serment à l'Autriche et jurèrent d'être fidèles à Sa Majesté l'Empereur et Roi. La cocarde noire, l'*hirondelle*, comme disait le peuple, était le signe distinctif de quiconque appartenait à l'armée autrichienne, et les militaires la portaient au chapeau ; les mayers, gens de loi et autres magistrats portèrent au bras droit un ruban noir.

De toutes parts le clergé rentrait dans ses biens et ses privilèges. Les capucins et les sœurs grises revenaient à Condé. Les Prémontrés de Vicoigne regagnaient leur abbaye et reprenaient possession de l'église de Raimes. Les moines d'Hasnon, de retour dans leur couvent, se hâtaient de réclamer les dîmes

---

<sup>1</sup> Pelé, *Histoire de Saint-Amand*, 1889, p. 217-229.

<sup>2</sup> *Moniteur*, 30 et 31 juillet, 18 août ; adresse du Magistrat de Condé (A. G. 12 juillet).

<sup>3</sup> Le Magistrat de Valenciennes proposa même à la Jointe de rétablir les maîtrises et jurandes.

arriérées. Toutes les communautés religieuses et séculières de Valenciennes étaient rétablies<sup>1</sup>. Le curé assermenté de Bettignies essaya de rester en disant qu'il n'était plus Français et qu'il se regardait comme curé autrichien ; il fut arrêté et son prédécesseur qui se qualifiait de légitime et véritable, réintégré dans ses fonctions. Le curé de Bavay n'était pas intrus, mais il avait prêté le serment avec restriction ; il dut faire pénitence et s'agenouiller à l'entrée du chœur pendant que son vicaire célébrait l'office<sup>2</sup>.

On prit des mesures sévères contre les partisans de la Révolution. Tous ceux qui haranguaient le peuple dans les rues et tenaient des propos séditieux ou menaçants, devaient être appréhendés sur-le-champ. Quiconque entendait des **histoires fabuleuses** qui pourraient troubler la tranquillité, devait les déclarer au greffe criminel. Il y avait encore à Valenciennes des anarchistes qui, suivant les expressions du Magistrat, entretenaient avec ceux du dehors une correspondance coupable, agitaient la population par des chansons et des fausses nouvelles, vantaient le gouvernement et les actes de la République française dans les cafés, les cabarets et autres lieux ; le Magistrat défendit aux personnes qui avaient commerce de lettres avec la France, de parler des événements actuels ; il somma les cafetiers et cabaretiers de dénoncer ceux qui feraient l'éloge des factieux ou chanteraient des chansons **impies**, et il les obligea d'apposer un exemplaire de cette ordonnance dans leur **Arche-Noé** ou chambre commune. Une compagnie de maréchaussée fut formée. La juridiction prévôtale se réorganisa.

Mais la Jointe ne voulait pas restaurer tout à fait l'ancien régime. De cette Révolution qu'elle avait charge de réprimer, elle gardait plusieurs institutions bonnes et utiles. Elle maintenait, pour augmenter les ressources fiscales, les droits de timbre et d'enregistrement. Elle déclarait qu'il n'y aurait plus aucune exemption des contributions publiques et que tous les biens, tous les habitants seraient indistinctement, de quelque condition qu'ils fussent, soumis aux impositions.

Elle levait le séquestre et rendait leurs propriétés aux exilés. Mais elle n'autorisait à demeurer sur le territoire conquis que les émigrés possessionnés et ceux qui y étaient établis avant 1789 ; encore devaient-ils lui demander par écrit la permission de rester dans le pays.

Le chevalier de Verteuil, accrédité par les princes français auprès des ministres des alliés, proposait d'installer à Saint-Amand un hôpital militaire destiné aux émigrés. Bartenstein et la Jointe répondirent que les émigrés français étaient assujettis à la même discipline que les soldats des armées coalisées, qu'ils recevraient en cas de blessures ou de maladies les mêmes secours, qu'on ne pouvait faire en leur faveur un établissement particulier. On connaissait, ajoutait la Jointe dans une note intime, les **prétentions absurdes** des émigrés sur l'indivisibilité de la monarchie française, leurs idées sur la façon de conduire la

---

<sup>1</sup> A l'exception des Augustins qui n'étaient plus que quatre et des Capucins qui se réunirent à ceux de Condé.

<sup>2</sup> Après la prise d'Anzin, les Autrichiens avaient déshabillé le curé constitutionnel du village, en ne lui laissant que sa chemise ; puis ils l'avaient coiffé du bonnet rouge et promené tout autour de leur camp (Soligny à un ami, 26 mai, A. G.). La plupart des curés assermentés se jetèrent dans Valenciennes et coopérèrent à la défense (cf. plus haut, note, la belle conduite du curé de Curgies) ; après la reddition, dit Ferrand dans son Journal, **ils endossèrent l'habit de volontaire et sortirent avec nous**.

guerre, les espérances qu'ils nourrissaient et leur **inconcevable illusion**. N'avaient-ils pas l'intention secrète de **s'attribuer dans le pays conquis une portion d'influence et d'autorité** ? Ne disaient-ils pas, pour justifier la création de leur hôpital de Saint-Amand, qu'il y avait dans la ville un *médecin du Roi* et que les habitants témoignaient aux émigrés les plus grands égards ? Le chevalier de Verteuil ne prenait-il pas dans sa réquisition au Magistrat de Saint-Amand un langage impérieux, comme si les princes français dont il s'intitulait l'envoyé, avaient licence de parler et d'agir en maîtres dans les Flandres ?

La Jointe traita de même l'archevêque de Cambrai et le Magistrat de Valenciennes. Le prélat demandait, non sans aigreur, que les ministres des autels ne fussent pas réduits à l'indigence et il se plaignait que la Jointe leur eût conseillé de s'arranger avec les acquéreurs des biens du clergé, comme si l'on pouvait prendre des arrangements avec des propriétaires illégitimes. Le Magistrat de Valenciennes priait la Jointe dans des *Représentations* qu'il avait fait imprimer, de rendre à leurs anciens possesseurs des domaines ravis par la force. Pourquoi hésiterait-on à dépouiller des **usurpateurs** ? N'avaient-ils pas acheté les biens ecclésiastiques à vil prix ? N'étaient-ce pas des gens qui **cherchent la fortune et spéculent sur les malheurs publics**, des révolutionnaires, des régicides, comme Treilhard, comme Briez qui avait acquis l'abbaye du Château, comme Merlin de Douai qui avait acquis les fermes de l'abbaye d'Anchin ? On proposait de leur payer une indemnité ; mais les indemniser, c'était transiger avec la faction, augmenter ses ressources, rehausser la valeur de ses assignats. La Jointe refusa de se prononcer. Elle blâma la lettre altière de l'archevêque qui renfermait, à son avis, des termes violents et des menaces. Elle tança sévèrement le Magistrat de Valenciennes, lui reprocha d'**alimenter l'inquiète curiosité du peuple** et lui commanda de ne rien faire imprimer sans une permission expresse. L'Empereur, ajoutait-elle, ne sanctionnerait pas la vente des biens du clergé. Mais ne fallait-il pas distinguer entre les acquéreurs ? Plusieurs ne méritaient-ils pas une indemnité ? Quelques-uns n'avaient-ils pas acheté de bonne foi ce qui se vendait selon les formes usitées et avec l'agrément des autorités ? D'autres n'avaient-ils pas, en acquérant les biens ecclésiastiques, l'intention de les conserver intacts et de les soustraire à des mains scélérates qui les auraient dégradés<sup>1</sup> ?

C'est ainsi que l'Autriche trompait les espérances de ceux des habitants de Valenciennes qui pendant les mois de juin et de juillet 1793 avaient désiré et hâté la reddition de leur ville : **Les municipaux qui se sont montrés si faibles, disait un soldat, ont été sacrifiés à l'ancien Magistrat. Valenciennes est aujourd'hui sous la domination autrichienne ; tout s'y fait ainsi qu'à Condé, au nom de l'Empereur, et les émigrés n'ont été que les instruments de l'Autriche. L'étranger seul triomphe et jouit, tandis que tout ce qui est français, de quelque parti que ce soit, souffre également. Rallions-nous tous autour de la Constitution, si nous ne voulons pas tous être victimes, et n'imitons pas les fanatiques de ce siècle-ci, molinistes et jansénistes, qui se déchiraient pour des frivolités, tandis que leur ennemi commun, le génie philosophique, se fortifiait en silence et s'avancait pour les accabler tous !**<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Cf. Zeissberg, *Belgien unter Erzherzog Karl*, 1893, p. 24-25, et surtout Foucart et Finot, *La défense nationale dans le Nord*, 1893, II, chap. XVI, p. 417-510.

<sup>2</sup> *Précis historique du siège de Valenciennes*, 70.

Il n'était pas besoin de ce généreux appel qui partait de la plume d'un volontaire républicain, pour soulever chez les émigrés douleur et colère. Fersen, passant par Condé, ne pouvait se défendre d'un sentiment de tristesse en voyant la ville occupée par les Autrichiens, et il écrivait dans son *Journal* : **le démembrement de la France m'affecta, je ne pus m'y faire**. Les princes et la haute noblesse prièrent Cobourg de s'expliquer franchement ; mais Cobourg répondit que sa proclamation était suffisamment claire et qu'un mot de plus serait inutile. Les Français de toute opinion et de tout parti qui séjournèrent en Belgique, protestèrent avec éclat contre la réunion de Valenciennes et de Condé aux Pays-Bas autrichiens. **Ces braves émigrés que nous supportons si patiemment**, disait Mercy avec ironie, **annoncent leur désaveu et leur formidable opposition à toutes nos conquêtes sur le territoire français qu'ils prennent sous leur protection immédiate**. Des placards affichés sur les murs de Bruxelles engagèrent les émigrés à courir aux armes pour empêcher les alliés de partager la France comme ils avaient partagé la Pologne. La police autrichienne attribua ces placards, non sans raison, à Dumouriez et à ses amis. Les généraux Marassé et Berneron, le colonel Thouvenot, La Sonde furent arrêtés. Dumouriez s'enfuit. **Les émigrés**, lit-on dans le *Moniteur*, **ont été joués de tout temps par les puissances coalisées, et ces insensés ne commencent qu'aujourd'hui à s'apercevoir de leur aveuglement !**<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Fersen, II, 77 ; Ternaux, VI, 597 ; Zeissberg, I, 161 ; Thürheim, *Briefe*, 112 ; *Moniteur*, 2 août, 24 août et 2 septembre.

**FIN DU DIXIÈME VOLUME**